

VARIÉTÉS

RÉVOLUTIONNAIRES

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Elysée Loustallot et les « Révolutions de Paris »
1789-1790. Un vol. in-18.

Les « Actes des Apôtres » ou un journal royaliste
en 1789. Un vol. in-18.

SOUS PRESSE

Le « Livre du soldat français » par le général CHAM-
PIONNET. Un vol. petit in-4^o, avec soixante dessins
reproduits par la photogravure.

ПБЗ
446

УНИВ БИБЛИОТЕКА

Р. И. Бр. 12633

VARIÉTÉS

RÉVOLUTIONNAIRES

PAR

MARCELLIN PELLET

Député

PRÉCÉDÉ D'UN AVANT-PROPOS

Par A. RANC



PARIS

ANCIENNE LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET C^{ie}

FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

—
1885

Tous droits réservés.

AVANT-PROPOS

Ceci n'est point une préface, le mot serait ambitieux. Je veux seulement en quelques lignes présenter au public le livre et son auteur qui est pour moi déjà un vieux camarade dans les luttes du journalisme et de la politique.

Nos relations datent de la *Cloche*, ce journal des derniers temps de l'Empire, que quelques-uns n'ont peut-être pas oublié et qui disparut quelques jours avant le 4 septembre, jugulé par le ministère Palikao. On y mena vigoureusement la campagne contre le ministère Ollivier, contre le plébiscite, contre la politique insensée qui aboutit à la guerre maudite. C'est là que Marcellin Pellet fit ses débuts de journaliste, et du premier jour je fus frappé de la justesse de son esprit, du caractère personnel de sa pensée et de son style. Ce sont les meilleures qualités du publiciste, du critique, de l'historien. C'est à cette époque aussi que Marcellin Pellet publia son excellente monographie de Loustallot, le grand journaliste de la Révolution.



Tous les morceaux qui composent ce nouvel ouvrage ont paru dans la *République française*. Nous avons toujours donné dans ce journal fondé par Gambetta, à côté des discussions quotidiennes et des articles de doctrine, une large place aux études sur la Révolution. C'est là que Louis Combes et Georges Avenel, les deux hommes de France qui connaissaient le mieux la grande époque, ont publié leurs derniers travaux interrompus par la mort. Marcellin Pellet leur a succédé dignement. Il continue leurs traditions de critique exacte et lucide, éclairée, échauffée par un amour passionné de la Révolution. Lisez les Variétés sur un *Historien allemand de la Révolution française*, sur le *Camp de Jalès*, les *Concours de l'an II*, le *Livre du soldat français*, la *Jeunesse du conventionnel Romme*.

En histoire, comme en politique on n'a jamais cause gagnée. Il faut toujours être prêt à repousser les retours offensifs de l'ennemi. Depuis trente ans, sous l'influence du réveil clérical, toute une littérature contre-révolutionnaire a surgi. Cela a commencé par Granier de Cassagnac et Mortimer-Ternaux pour aboutir à M. Taine et à ses pesants réquisitoires dont nous ne voyons pas, hélas ! la fin. Un tas de petits livres, écrits par des cuistres, sortent des officines catholiques. Il se publie des revues spéciales, habilement rédigées, avec un grand déploiement de critique en apparence sérieuse, où l'œuvre tout entière de la Révolution de juin 1789 est contestée. Turgot était un scélérat. Le socialisme chrétien réhabilite l'ancien régime.

M. Taine est le maître du genre, il fait école ; le dernier des plats-pieds de sacristie se recommande de lui. Non seulement, il déteste la Révolution, mais il ne la comprend pas, l'immensité du mouvement lui échappe. Il se perd

dans les détails ; il assemble péniblement bout à bout une foule de petits faits qu'il ne prend même pas la peine de contrôler, qu'il a ramassés dans les égouts de la réaction et il croit avoir saisi l'esprit, dégagé la pensée de la Révolution.

Avec cela nul esprit critique, c'est-à-dire que la qualité maîtresse de l'historien lui manque. Il accepte les yeux fermés toutes les inventions, toutes les calomnies de la réaction. Il tient pour avérées, sans les examiner, sans les discuter, toutes les allégations des pamphlets royalistes et contre-révolutionnaires, toutes les accusations qu'au fort de la lutte les groupes révolutionnaires se sont jetées à la tête. C'est exactement comme si un futur historien écrivait l'histoire de la Défense nationale en s'en rapportant aux dépositions de la commission d'Enquête présidée par M. Daru, ou l'histoire du 16 Mai, avec les dépêches des préfets de M. de Fourtou.

Pour citer un exemple, dans sa dernière publication, M. Taine diffame Danton, ce grand politique. Il parle négligemment, et comme si c'était acquis à l'histoire, de l'argent de la Cour. Il tient pour certaine la vénalité de Danton, comme si l'accusation était prouvée, comme si le docteur Robinet n'en avait pas donné une réfutation lumineuse, décisive, écrasante. Et cependant M. Taine connaît le livre de Robinet, puisque dans ses notes il le cite à diverses reprises. Il n'est pas permis, quand on parle de Danton, de passer dédaigneusement et au moins sans les discuter, à côté des travaux du docteur Robinet. C'est un procédé trop commode ; ce n'est ni d'un historien qui se respecte, ni d'un écrivain honnête.

Il est de mode aujourd'hui parmi les beaux esprits de médire de la Révolution. Cela pose un homme dans les salons et cela vous fait bien venir du parti des ducs.



M. Jules Simon ne vient-il pas lui-même de donner son coup de pied à la Révolution, coupable de n'avoir pas ressenti « une violente amour » pour les académies et les académiciens !

La Révolution est notre patrimoine ; il ne faut pas le laisser entamer ; les écrivains qui comme Marcellin Pellet se sont donné pour tâche de le défendre et qui, en même temps portent l'attaque chez l'ennemi, font une œuvre utile, nécessaire.

L'ouvrage que je recommande aujourd'hui et que je voudrais voir dans toutes les bibliothèques populaires, se placera à côté des *Épisodes et Curiosités révolutionnaires*, de Louis Combes, et des *Lundis révolutionnaires*, de Georges Avenel.

RANC.

VARIÉTÉS RÉVOLUTIONNAIRES

I

LES ALMANACHS SOUS LA RÉVOLUTION FRANÇAISE (1789-1799)

Pendant deux ou trois siècles, l'almanach a été le seul livre à la portée de tous. Quiconque dans la classe peu aisée de la société savait lire, ou à peu près, n'avait le choix qu'entre quelques monotones ouvrages de piété et les *Messagers boiteux*, imprimés avec des têtes de clou sur du papier mal blanchi, qui propageaient dans les villes et les campagnes, avec des notions météorologiques rudimentaires, des histoires merveilleuses de revenants ou de voleurs. Vers le milieu du dix-huitième siècle seulement, les colporteurs commencèrent à mettre dans leurs balles, à côté des *Double* et *Triple Liégeois* et du *Mathieu Lænsberg*, des petits pamphlets philosophiques, édités à Paris, en Angleterre ou en Hollande. Mais c'est à partir de 1789 que le peuple de France, après avoir pris la Bastille, la vieille forteresse de Charles V où étaient enfermés surtout



les publicistes et les pamphlétaires, put se livrer en liberté à sa passion pour la lecture et à son goût déterminé pour la discussion des affaires publiques. La Révolution commença l'âge d'or de l'imprimerie. Brochures de tout genre, journaux, placards, discours, mémoires, motions, se répandirent chaque matin sur Paris et de là sur la France. Les almanachs ne furent pas oubliés chez un peuple qui depuis un siècle faisait ses délices de nouvelles à la main, de petits vers et d'épigrammes politiques dont les recueils Clairambault et Maurepas, les mémoires de Bachaumont, les libelles de Pidansat de Mairobert et de Théveneau de Morande nous ont laissé de curieux mais peu édifiants spécimens. Nous allons jeter un coup d'œil rapide sur la collection de ces almanachs, intéressants au point de vue de l'histoire anecdotique de la Révolution française et devenus aujourd'hui presque introuvables, même dans les grandes bibliothèques publiques.

I

Un des premiers résultats des événements de 1789 fut de relâcher la sévérité de la police de la librairie. A vrai dire, la surveillance du lieutenant-général pendant les premières années du règne de Louis XVI avait été assez illusoire. Il suffit de compter les pamphlets diffamatoires et orduriers

dirigés contre le roi et Marie-Antoinette, dont les éditions successives furent vendues de gré à gré, pour le pilon, aux agents du gouvernement : c'était une véritable spéculation sur le scandale imprimé. Un nouveau succès de ce genre, succès de vente non plus sous le manteau, mais en liberté, fut l'*Almanach des honnêtes femmes* (1790), « à Londres, de l'imprimerie de la Société joyeuse », imitation très licencieuse d'un *Almanach des honnêtes gens*, publié en 1788 par Sylvain Maréchal. Cet opuscule de Sylvain Maréchal daté de l'« an I^{er} du règne de la Raison », a donné probablement à Romme l'idée du calendrier républicain. Le Parlement le condamna au feu, le 7 janvier 1788. Le premier recueil sérieux que nous rencontrions est l'*Almanach des patriotes français* pour 1790, « ou précis des révolutions de 89 », composé avec des extraits de journaux patriotes, retraçant les scènes populaires de juin, de juillet et d'octobre. Il donne en supplément la prise des Annonciades, joli pamphlet d'une allure dégagée sur la campagne burlesque de Charles de Lameth, alors qu'il fouillait le couvent des Annonciades, à la tête de cent cinquante gardes nationaux, pour découvrir le garde des sceaux Barentin, décrété d'accusation par le Comité des recherches. C'était le moment où les feuilles royalistes, peu soucieuses du bon renom des *Filles bleues*, représentaient à l'envi Charles de Lameth,

..... Poursuivant de cellule en cellule
Les exploits fabuleux de Thésée et d'Hercule.

Les *Etrennes*, ou recueils annuels de madrigaux, de sonnets et de fables, étaient restées fort à la mode : la politique s'empara vite de ce genre de production où excellaient nos pères ; Baude de Lacroix donnait en 1790 les *Etrennes du Parnasse*, avec un frontispice gravé représentant la France en bergère, la couronne sur la tête, une corbeille de roses à la main, ayant à sa gauche les membres du clergé et de la noblesse, à sa droite les députés du Tiers, et disant aux premiers, en style précieux :

La rose fit vos agréments,
Aux plébéiens je la destine.
Vous en avez joui longtemps
De ma main recevez l'épine.

L'*Almanach des Muses* pour 1793 payait son tribut à l'actualité en publiant à la première page l'« Hymne des Marseillois », par M. Rougez, (Rouget de Lisle) ; et l'*Almanach des Grâces* pour 1794, où des chansons patriotiques comme l'« Hommage à l'Acte constitutionnel », par le citoyen Rousseau, premier commis dans les bureaux de la guerre, alternent avec des énigmes et des bouquets à Chloris, attirait l'œil de l'acheteur par un charmant frontispice de Monnet, l'Amour et les Grâces devant le juge de paix, originale composition où le crayon gracieux de l'artiste a placé dans une scène anacréontique les attributs de la justice révolutionnaire.

Mais il faut constater, avant d'aller plus loin, la rareté des almanachs conçus dans un esprit démocratique. L'*Almanach du père Duchêne*, ou calen-

drier des bons citoyens pour 1791, n'est qu'une vulgaire élucubration en style fort plat, où les membres de phrase ont été hachés après coup par de grossiers jurements. Il ne mérite aucune mention. Par contre, les factums royalistes sont innombrables, et par leur violence ils montrent de quelle liberté dépassant les limites de la plus extrême licence jouissaient les adversaires irréconciliables du régime nouveau. L'*Almanach des députés à l'Assemblée nationale* (1790) est un fatras d'épigrammes sans sel et d'insultes violentes ramassées dans les colonnes des feuilles royalistes. L'*Almanach des aristocrates*, ou « chronologie épigrammatique des apôtres de l'Assemblée nationale », avec son calendrier où les noms des saints sont remplacés par ceux des députés et des journalistes patriotes, reproduit purement et simplement les lazzi outrageants des *Actes des Apôtres*. L'*Ami du roi*, almanach pour 1792, « chez l'apothicaire de la démocratie au Palais-Royal », puise à la même source, et fait en outre des emprunts aux *Sabbats jacobites* et au *Journal général* (Petit Gautier). On parle à tout propos, dans cette brochure, de la captivité du roi, alors parfaitement libre aux Tuileries. Voici un couplet reproduit du *Journal général*, au sujet des votes par assis et levé. C'est un des plus couvenables :

Je voulus à l'Assemblée
 Au moins aller une fois.
 La séance commencée,
 Déjà l'on mettait aux voix.

Et hausse et baisse, et hausse le c...
 Et voilà comment on décrète.
 Le président de son fauteuil
 Voit les c... levés d'un coup d'œil,
 Et se levant il prononça :
 Le décret est fait. Ça ira.

L'*Almanach des émigrants* (1792) et l'*Almanach de Coblenz*, « le plus joli des recueils catholiques, apostoliques et français, à l'usage de la belle jeunesse émigrée, émigrante et à émigrer », prêchent ouvertement la désertion et la désobéissance aux lois. L'*Almanach des honnêtes gens* pour 1793 donne des anecdotes sur le 10 août et la liste des personnes égorgées en septembre dans les diverses prisons de Paris. On y lit une longue complainte en l'honneur de Mlle de Sombreuil, sur l'air de « *O ma tendre Musette* », dans laquelle il n'est pas fait la moindre allusion au fameux verre de sang. Le regretté Louis Combes a établi que cette légende chère aux âmes sensibles date de 1801. C'est Legouvé qui l'a le premier mise au jour dans une note du *Mérite des femmes*.

Si l'on veut apprécier l'état d'esprit des royalistes à la fin de la Législative, il faut lire les *Etrennes en vaudevilles législatifs* pour 1793. La déclaration des Droits de l'homme, l'abolition des vœux monastiques, la liberté des cultes, la liberté de la presse, la division de la France en quatre-vingt-trois départements, la distinction entre le législatif et l'exécutif, etc., etc., sont mises en chansons sur des

airs nouveaux. Voici un couplet relatif au pouvoir royal, sur l'air « *Ma pantoufle est trop étroite* » :

Nous n'aurons qu'un roi
 Pour gouverner cet empire;
 Nous n'aurons qu'un roi
 Pour mettre en vigueur la loi.
 Louis le sera
 Pour la forme, c'est-à-dire
 Louis le sera
 Tant que cela nous plaira.

Plus loin, à propos de la suppression de la royauté :

Un soir, disait Condorcet
 A plus d'un confrère,
 J'ai dans la tête un projet
 Qui pourra vous plaire.
 Il nous faut, mes chers amis,
 Établir en ce pays
 Une ré-ré-ré
 Une pu-pu-pu
 Une ré, une pu
 Une république
 D'une forme unique.

Ces misérables parodies étaient écrites après le 10 août, quand le roi et sa famille se trouvaient déjà prisonniers au Temple ; on voit que le gouvernement ne courait pas grand risque à laisser à ses adversaires une liberté complète de parler et d'écrire. De pareilles farces n'étaient pas dangereuses.

II

Si sous la Terreur les royalistes avaient à ce point la liberté de tout dire, et en usaient largement dans



leurs journaux et dans leurs brochures, on suppose bien qu'après le 9 thermidor, dégagés de toute crainte, leur courage s'éleva facilement au métier d'insulter les vaincus. On ne croirait jamais, en lisant les productions dont ils inondaient Paris et les départements, que la République était alors le gouvernement légal du pays. Ces excellents citoyens conspirant avec les ennemis de la France sans prendre même la peine de s'en cacher, sous un régime qui payait d'une tolérance coupable le concours moral prêté par les complices de Pitt et Cobourg à la révolution de thermidor, aimaient à se parer de la qualification d' « honnêtes gens », de « gens de bien », qualification de tout temps chère aux hommes de la réaction. On trouve plusieurs factums de la période thermidorienne sous le titre d'*Almanach des gens de bien*. Le plus répandu était l'œuvre de Monjoye, l'ancien rédacteur du journal *l'Ami du roi*.

Celui de 1795 contient une série de biographies diffamatoires des hommes politiques disparus dans la tourmente révolutionnaire. On y relève pour la première fois, à propos de Danton, la calomnie bien connue des réquisitions des chevaux de luxe pour le compte du ministre de la justice, et des détails intéressants sur le mariage religieux de Camille Desmoulins, célébré par Berardier, prêtre réfractaire, ancien constituant.

L'almanach de 1796 retrace les principaux événements de l'année précédente, les journées du 12

germinal et du 1^{er} prairial an III, si fatales aux patriotes, et l'insurrection du 13 vendémiaire, où les sections royalistes furent mitraillées sur les degrés de Saint-Roch. Chose curieuse, dans un récit circonstancié, écrit par un témoin oculaire, le nom du véritable vainqueur de vendémiaire, Bonaparte, n'est pas même prononcé.

L'*Almanach des gens de bien pour 1797* rappelle les faits les plus marquants de 1796, entre autres la singulière cérémonie du 19 février (30 pluviôse), où on brûla solennellement place Vendôme le matériel qui avait servi à la fabrication des assignats. Voici une affiche intitulée *le Thermomètre français* :

Les jacobins à la tempête,
 Les Cinq-Cents à l'orage,
 Les Anciens au tempéré,
 Le Directoire au variable,
 Les assignats au vent,
 Le peuple au très sec,
 Le patriotisme à la glace.

Comme les « gens de bien » qui avaient passé la période conventionnelle dans leur cave ou même qui, poussés par la peur, s'étaient crus obligés d'endosser la carmagnole, tenaient avant tout à se venger des patriotes dont le nom seul les avait fait si longtemps trembler, tous les almanachs royalistes du temps portent la liste des conventionnels, au scrutin des 16 et 17 janvier 1793, avec des annotations indiquant les noms des votants guillotins ou proscrits, et les noms des survivants qu'on vouait au couteau des assassins ou au moins aux

bâtons de la jeunesse dorée. Nous aimons mieux ne citer qu'une pièce fort anodine, visant par deux calembours transparents le conseil des Cinq-Cents et Louis XVIII :

LES CINQ SENS.

Jusqu'à ce jour, des *cinq sens*
 On a vanté la jouissance;
 Mais aujourd'hui je prétends
 Qu'un seul doit suffire en France.
 Pour respirer un air malsain
 Que vous sert l'odorat subtile (*sic*).
 Et, réduits à mourir de faim,
 Le goût peut-il vous être utile ?
 Dépouillés de tout, sans argent,
 Du toucher qu'avons-nous à faire.
 Et la vue est-elle un présent,
 N'ayant à voir que la misère ?
 Mais pour d'un heureux changement
 Savoir la nouvelle prospère.
 Des cinq sens l'*ouïe* est vraiment
 Le seul qui nous soit nécessaire.

Un autre *Almanach des gens de bien* pour la même année 1797, dont le frontispice représente, sous le nom de la République, une mégère couronnée de serpents, armée d'une torche et d'un poignard, s'agitant entre la guillotine et un palais incendié, donne encore la liste des conventionnels régicides avec force détails statistiques. Il nous apprend que sur 433 députés qui ont voté la mort de Louis XVI, à la date de 1796 trente-quatre ont été guillotines, quinze assassinés, trois fusillés, sept sont morts dans leur lit, quatre sont en prison (à la haute cour de Vendôme), trois déportés, soixante

et douze décrétés d'arrestation ou mis hors la loi. Parmi les 286 qui ont voté la détention, vingt ont été guillotines, trois sont morts en prison, cinq sont morts dans leur lit, et soixante-huit ont été décrétés d'arrestation ou mis hors la loi. On voit à ce luxe de comptabilité que les royalistes relevaient la tête, se sachant hors de tout péril, grâce à la faiblesse du Directoire. Ils ne se cachaient pas pour chanter dans les rues :

On peut, dans une République,
 Voler, assassiner les gens,
 On peut, pour la chose publique,
 Epargner tous les intrigants ;
 On peut par un coup de sa tête
 Aux rois faire passer le pas.
 Mais rendre un jacobin honnête,
 Ça ne se peut pas ! (*bis*).

Même cynisme dans leurs excitations antipatriotiques à propos de la campagne de 1796 en Allemagne :

Où courez-vous, braves guerriers,
 Enfants de la victoire ?
 Au delà du Rhin vous cherchez
 La fin de votre gloire.
 Ne bravez pas trop l'empereur.
 On dit que ce prince a du cœur.
 Amis, si vous voulez m'en croire,
 N'allez pas dans la forêt Noire.

A comparer ce morceau animé du patriotisme spécial aux royalistes avec cette chanson des *Actes des Apôtres* (n° 278) :

D'honneur, messieurs les Allemands,
 Vous n'avez ni raison ni sens,



De frotter vos guerriers aux nôtres.
 Si vos guerriers ne tirent pas,
 Vous verrez nos braves soldats
 Narguer de fort près tous les vôtres.
 Mais si vos coups cassent les os,
 Vous verrez bientôt quelques dos
 Accompagnés de plusieurs autres.

Les *Étrennes des bons Français* pour 1797 contiennent, à côté de fables de Florian et d'un tableau de la dépréciation des assignats, des proclamations ouvertement royalistes en faveur de Louis XVIII, « ce prince dont les traits rappellent le Germanicus de la France et qui joint à l'urbanité française le charme de l'à-propos ». Étrange recommandation pour un prétendant ! Faut-il y voir une allusion à l'« à-propos » avec lequel le comte de Provence abandonna en 1789 son agent, le malheureux et héroïque Favras ? En tout cas, le procédé manquait d'« urbanité ». L'*Almanach Violet* de 1798 raconte par le menu le coup d'Etat du 18 fructidor. De même que les *Étrennes aux amis du Dix-Huit* (1798), de l'abbé Guillou, consacrées au même sujet, il émane de la Société des théophilanthropes.

Il ne faut pas oublier l'*Almanach des prisons*, de l'an III, rédigé par Coissin, qui est le plus intéressant des recueils anecdotiques relatifs à la période de la Terreur. Le frontispice, intitulé « le Gouvernement de Robespierre », est significatif. Une guillotine est dressée sur la place de la Révolution, où des têtes coupées s'empilent comme des boulets dans un arsenal. Samson, étendu sur sa machine

fait mouvoir avec une corde le couperet. La tête de celui que Camille appelait le pouvoir exécutif roule sur la plate-forme. On lit au dessous de la gravure :

Admirez de Samson l'intelligence extrême.
Par le couteau fatal il a tout fait périr.
Dans cet affreux état que va-t-il devenir ?
Il se guillotine lui-même.

L'*Almanach des prisons* est très riche en anecdotes sur les détenus de la Conciergerie, du Luxembourg, de Saint-Lazare, etc. Il cite plusieurs pièces de vers composées par eux, entre autres une épître de François de Neufchâteau, un pot-pourri en vaudevilles, le *Voyage de Provins* écrit par le girondin Ducos la veille de son exécution, et des odes patriotiques sur les victoires des armées républicaines. On y lit aussi des notes intéressantes sur les mœurs des grandes dames enfermées au Luxembourg. « La luxure de quelques-unes, dit Coissin, parmi lesquelles il faut compter la citoyenne d'Ormesson qui se payait avec usure de quelques années d'une abstinence forcée, fit prendre à l'administration le parti de séparer les deux sexes. »

Voici un couplet, sur un air à la mode, écrit pendant leur détention par les vaudevillistes Radet et Desfontaines :

L'aristocrate incarcéré,
Par ses remords est déchiré,
C'est ce qui le désole.
Mais le patriote arrêté,
De l'âme a la tranquillité,
C'est ce qui le console.

On voit dans l'*Almanach des prisons* quelle fut l'attitude calme et fière des dantonistes devant la mort. Cette courageuse sérénité a inspiré la pièce de vers suivante, composée dans les cachots du Luxembourg par un de leurs amis échappé à la guillotine :

Lorsque arrivés au bord du fleuve Phlégéon,
 Camille Desmoulins, d'Églantine et Danton,
 Payèrent pour passer cet endroit redoutable,
 Le nautonnier Caron, citoyen équitable,
 A nos trois passagers, voulut remettre en main
 L'excédent de la taxe imposée aux humains.
 Garde, lui dit Danton, la somme tout entière,
 Je paye pour Saint-Just, Couthon et Robespierre.

III

Les choses de la Révolution française ne passionnaient pas moins les étrangers que nos compatriotes, et on peut citer, en fait de documents publiés de l'autre côté de nos frontières, le *Taschenbuch für die Neuste Geschichte*, par Posselt, avec gravures de Kufner (Nuremberg, années 1794 et 1795), et les *Révolutions-Almanachs* (Gottingue, 1796 à 1800). Ce dernier recueil, orné de gravures, de portraits et de caricatures, est animé d'une passion haineuse contre les « nouveaux Français ». Mais revenons aux documents parisiens. On a pu remarquer jusqu'ici que nous n'avons pas parlé des almanachs consacrés à la propagande théorique des doctrines politiques. Ils sont relativement rares. Au milieu de

la mêlée les partis préfèrent d'habitude les injures aux arguments et les attaques personnelles aux déclarations de principes. Il faut pourtant citer, parmi les publications périodiques utiles, l'*Almanach d'éducation* pour 1791, « abrégé de toutes les sciences à l'usage des enfants de dix ans jusqu'à douze ans et au-dessus. » Cet excellent petit traité ne justifie pas complètement les promesses encyclopédiques de son titre, mais il donne par demandes et par réponses les éléments de la cosmographie, de la géographie physique et politique de l'Europe, de l'histoire, avec un cathéchisme de la Constitution, par « un député ». L'*Almanach d'éducation* est en réalité un livre de classe qui expose clairement dans sa partie politique l'organisation de l'État, du département et de la commune.

Sylvain Maréchal suivit cet exemple dans son *Almanach républicain* « pour servir à l'instruction publique » (1793), édité à l'imprimerie du Cercle social ; mais il ne devait pas approcher, même de loin, du succès remporté par l'*Almanach du père Gérard*, de Collot-d'Herbois.

Vers le milieu de l'année 1791, la Société des amis de la Constitution siégeant au couvent des Jacobins dont elle devait prendre bientôt le nom, ouvrit un concours et offrit un prix de vingt-cinq louis à l'auteur du meilleur ouvrage de propagande familière capable de mettre à la portée du peuple des campagnes les principes de la Révolution française. Une commission dont faisaient partie Clavière, Lanthe-

nas, Dusaulx, Grégoire et Condorcet fut nommée pour examiner les mémoires des concurrents, et Dusaulx, au nom de l'unanimité de cette commission, lut à la séance du club, du 23 octobre 1791, un rapport accordant le prix au travail de Collot-d'Herbois.

L'ancien oratorien, depuis auteur dramatique et même acteur, qui était destiné à jouer plus tard un rôle considérable à la Convention et à mourir à la Guyane, déporté par la réaction thermidorienne, n'était pas indigne des suffrages de ses collègues du club des Amis de la Constitution. Son almanach est un modèle du genre. Collot met en scène le père Gérard, (1) ancien député à la Constituante où son costume bas-breton excita l'étonnement public, qui de retour dans sa province, réunit les paysans pour leur expliquer les premiers principes politiques et économiques. L'almanach (pour 1792) contient douze dialogues sur la Constitution, la Nation, la Loi, le Roi, la Propriété, la Religion, les Contributions publiques, les Tribunaux, la Force armée, les Droits et les Devoirs du citoyen, la Prospérité et le Bonheur. Ces entretiens, dans le genre de Franklin, sont d'une simplicité élégante et d'une clarté remarquable. Aussi le succès de l'*Almanach du père Gérard* fut-il immense, on en fit deux tirages,

(1) Michel Gérard, cultivateur, né à St-Martin-de-Rennes (Ille-et-Vilaine) en 1737. Il fut choisi en 1789, par les électeurs de Mont-Saint-Martin, pour les représenter aux états généraux. Il mourut à Tuel, près Mongermont, le 7 décembre 1815.

l'un à six sous, l'autre à douze avec gravures. Peu de livres ont été tirés à un aussi grand nombre d'exemplaires. John Oswald le traduisit en anglais, sous ce titre : *The Spirit of the French Constitution, or the almanach of goodman Gérard*. Il y a aussi des traductions allemandes et hollandaises.

Les royalistes cherchèrent à parer le coup. Ils eurent l'idée de faire imprimer à l'étranger un ouvrage absolument calqué sur celui de Collot-d'Herbois et intitulé *Almanach de l'abbé Maury*, « couronné par la Société des Amis de la monarchie, séante à Coblenz en 1792 ». Nous ignorons si Maury, le fils du cordonnier de Valréas, le prélat éloquent et libertin, dont les royalistes de la Constituante eux-mêmes raillaient avec tant de verve les bonnes fortunes et les incongruités, est l'auteur de ce factum, ou si son nom très populaire n'y a été mis (avec son portrait) que comme une réclame. Il importe peu, du reste. Toujours est-il que l'*Almanach de l'abbé Maury*, destiné à contrebalancer l'effet de celui de Collot-d'Herbois, ressemble absolument au *Père Gérard*, aux doctrines près. Le plan est identique, les dialogues, au nombre de douze également, roulent sur les mêmes sujets, avec les mêmes interlocuteurs. Un paysan lit les paroles du père Gérard, et le « solitaire » (c'est le seul personnage nouveau, remplaçant l'ex-député bas-breton) les réfute. A propos de la Constitution, le solitaire affirme que si le roi l'a acceptée et jurée, son devoir est de la violer. Pour les impôts, l'avo-

cat de la cause royaliste prétend que la Révolution les a augmentés après avoir volé les biens du clergé et des hôpitaux. Il proteste ensuite contre la fête nationale du 14 juillet, la Fédération. Nous connaissons ces arguments, sur lesquels vit encore aujourd'hui la presse réactionnaire. Au chapitre de la force armée, le pieux solitaire invite les soldats à la désertion, en disant que les émigrés campés de l'autre côté du Rhin vont venir mettre à la raison les patriotes. L'*Almanach de l'abbé Maury* eut peu de succès auprès du public. Il ne convertit aucun patriote à la cause bourbonnienne; quant aux monarchistes, ils préféreraient de beaucoup aux raisonnements les invectives et les calembours.

Aujourd'hui, avec le développement inouï de la presse à bon marché, répandue en quelques heures jusqu'aux extrémités du territoire, l'*Almanach* a perdu de son influence comme agent de propagande politique et sociale; il n'est plus, au moins d'une façon générale, une arme de parti.

On pourrait cependant employer encore ce moyen de vulgariser les idées saines et les principes justes dans les masses profondes du suffrage universel, trop facilement égarées par ceux qui exploitent l'ignorance, la misère et l'antagonisme des classes. Le champ d'action est vaste, la tâche d'éclairer le peuple est noble et vaut qu'on fasse quelques efforts. Les amis du progrès n'auraient pas tort de revenir à la tradition des petits traités de Franklin, dont l'action est plus profonde et l'influence moins pas-

sagère que celle du journal. Pourquoi n'essayerait-on pas de distribuer à un ou deux millions d'exemplaires une nouvelle édition du *Père Gérard*, revue, corrigée et adaptée à la Constitution républicaine qui nous régit? Nous aimerions qu'on tentât l'épreuve, ne serait-ce que pour voir quelques bonapartistes mal débarbouillés et quelques socialistes échappés du séminaire, espoir de l'intransigeance, taxer de réactionnaires et même d'opportunistes les idées du conventionnel Collot-d'Herbois.

(1881)



II

LES REVUES DE FIN D'ANNÉE AU THÉÂTRE SOUS LE DIRECTOIRE ET LE CONSULAT

Vers le mois de décembre, les petits théâtres de Paris montent des pièces de circonstances destinées à rappeler sous une forme plaisante les principaux événements de l'année écoulée. Ce genre est très goûté du public parisien. Mais il ne faudrait pas croire que les « Revues » soient une invention nouvelle. Nos arrière-grands-pères s'en divertirent à la fin du siècle dernier, en applaudissant des vaudevillistes qui, eux aussi, s'imaginaient modestement continuer Aristophane. Les « Revues » étaient à cette époque de simples pièces en un acte, à trois ou quatre personnages ; mais les procédés de fabrication différaient peu de ceux qu'on emploie aujourd'hui. Il est facile de s'en convaincre.

I

Le premier jour complémentaire de l'an VI (17 septembre 1798), le citoyen Léger, acteur du

Vaudeville, auteur de nombreuses pièces patriotiques, entre autres de *l'Apothéose du jeune Barra*, donnait à son théâtre, avec Chazet et Buhan, un proverbe en un acte : *Il faut un état, ou la Revue de l'an VI*. Les personnages sont : Dupont, marchand de draps (rôle tenu par Léger), Félicité sa fille, et Duval, amant de Félicité. Dupont, brave bourgeois enrichi, s'oppose au mariage de sa fille avec Duval, quoique celui-ci possède quelque fortune, parce qu'il n'a pas d'état. Le drapier a fait insérer dans les journaux un avis annonçant qu'il cherche pour gendre un citoyen actif exerçant une profession. Les candidats n'ont qu'à se mettre sur les rangs.

L'amoureux Duval, feignant de se retirer, reparait aussitôt, déguisé en imprimeur-libraire, et se présente en qualité de soupirant attiré par l'annonce. Il se déclare le plus heureux des libraires. Dupont s'étonne qu'en l'an VI un marchand de livres puisse faire fortune. et dit, en raillant l'ignorance de quelques nouveaux enrichis, acquéreurs des biens nationaux :

Tel qui pourrait en acheter
Ne pourrait pas les lire.

Duval répond que les romans anglais, alors à la mode, ceux d'Anne Radcliffe en particulier, lui ont fait gagner des sommes énormes. « Laissez-là », lui répond le père de Félicité,

Laissez là ces romans anglais,
Les gens de goût méprisent

Autant les sots qui les ont faits.
Que les sots qui les present.

Duval revient ensuite en marchand de parfumerie, et offre des chapeaux à la turque, des essences, des jarretières élastiques, des bonnets à la Titus, des ceintures à la comète et des ridicules dans le dernier goût. Par la même occasion, il expose ses velléités matrimoniales. Ses succès commerciaux font de lui un candidat répondant au vœu de Dupont. En effet, il s'est enrichi en vendant

Aux parvenus des savonnettes,
De l'encens aux gens en crédit,
Beaucoup de fard pour le mensonge;
Pour le passé plus d'une éponge.

Duval consacre ensuite un couplet humoristique aux « ridicules » :

Quoiqu'aux belles communément
Un seul de ces meubles suffise,
J'en ai vendu certainement
Plus de trente à la belle Orphise.
Aussi, grâce à la quantité,
Orphise abjurant les scrupules,
A ses voisines par bonté
Prête ses ridicules.

L'amoureux évincé comme parfumeur continue ses transformations et se présente en entrepreneur de fêtes. Ce métier était à la mode sous le Directoire, la société parisienne se ruait à tous les plaisirs. L'entrepreneur vient demander la main de Félicité; il remplit les conditions du programme, ayant fait fortune, car on danse partout, à l'Elysée, à Mousseaux, au jardin d'Idalie.

On nous a rendu Tivoli;
On n'a pas pu nous rendre Horace.

L'allusion classique serait perdue pour la plupart des spectateurs d'aujourd'hui. L'entrepreneur a inventé l'entrée gratuite, exigeant seulement à la porte une mise décente. Mais il se rattrape d'un autre côté :

Je fais payer la contredanse,
Je fais payer le restaurant,
Je fais payer la jouissance
De chaque plaisir que l'on prend.
Sans les faire payer d'avance,
En détail j'en reçois le prix,
Et m'enrichis de la dépense
De ceux que j'amuse *gratis*.

Dupont hésite à donner sa fille à ce marchand de plaisirs; nouvelle entrée de Duval en peintre habile à flatter ses clientes, puis en « lombard » ou prêteur sur gages, toujours vantant sa chance, toujours demandant la main de Félicité.

Sur un commerce très permis
Ma fortune se fonde.
Vous ne prêtez qu'à vos amis,
Je prête à tout le monde,
Et trouve à me rendre obligeant
Un si doux bénéfice,
Que plus on m'emprunte d'argent
Plus on me rend service.

« Vous n'avez pas affaire à des ingrats, observe Dupont, car on paye vos services *avec usure*. » Au demeurant, les emprunteurs ne manquent pas en l'an VI.

Dans son char quand on voit paraître
Du perron maint enfant gâté,

Le cocher, les chevaux, le maître,
Ont tous quatre un air emprunté.

Du reste pas de risques à courir affirme Duval,

Car de mes petits honoraires,
Comme un bon effet me répond,
Je fais honneur à mes affaires...

DUPONT, achevant.

Bien plus qu'elles ne vous en font.

L'amant de Félicité reparait en diseur de bonne aventure. Cette profession était très lucrative à la fin du siècle, et Duval en célèbre les mérites :

Effrayé de son opulence,
Un laquais devenu traitant,
Vient demander en confidence
Quel est l'avenir qui l'attend.
Mais sans craindre de m'y méprendre
Je lui réponds au même instant :
 Tu pris tant, tant,
Qu'un jour on te fera reprendre
L'habit de ton ancien métier.

Dupont reconnaît enfin Duval sous ses multiples déguisements, et voyant que parmi les métiers il en est beaucoup d'inutiles ou de malhonnêtes, il ne lui tient pas rigueur, et lui donne sa fille quoiqu'il n'ait pas d'état.

II

La Revue de l'an VII, en un acte et en prose, mêlée de vaudevilles par le citoyen Allaire, membre

du Lycée des arts, représentée le 28 messidor an VII (18 juillet 1799), est calquée sur la *Revue de l'an VI*. Les personnages sont Préval, libraire; Célestine, sa fille; Prosper, amant de Célestine, et Hippolyte, ami de Prosper. L'intrigue est identique: il s'agit toujours d'un mariage auquel le père s'oppose; les rôles à transformations sont tenus cette fois par deux personnages au lieu d'un.

Préval, marchand libraire, attaque, lui aussi, les romans anglais, ce qui prouve à quel point le public en était obsédé à cette époque, et, faisant allusion à la politique commerciale et économique du Directoire, il s'écrie :

Ah! proscrivons-les promptement
Comme marchandises anglaises.

Prosper survient et demande Célestine en mariage. Mais Préval, « en ce siècle où l'or est prostitué », veut avant tout un gendre homme d'esprit.

Pour dégoûter le brave libraire des gendres trop spirituels, Prosper et son ami Hippolyte organisent une procession de personnages grimés qui viennent jouer devant le vieillard des rôles extravagants.

Ainsi Hippolyte apparaît en fournisseur des armées et demande la main de Célestine en se vantant de ses habiles dilapidations :

Je fournis mille bagatelles,
Du linge, du blé, des habits,
Du bois, des souliers et des selles,
Et toujours à très juste prix.
Je fournis du vin souvent aigre,
Des étoffes de cent couleurs,

Et même parfois du vinaigre
Qu'on nomme des quatre...

PRÉVAL, achevant.

... voleurs.

HIPPOLYTE.

D'après ce qu'il vient d'entendre,
Monsieur voudrait-il me prendre
Déjà pour un voleur ?

PRÉVAL.

Non, monsieur, mais pour un fournisseur.

HIPPOLYTE.

C'est qu'on pourrait s'y méprendre.

Après cette exécution des fournisseurs des armées de la République, Prosper rentre déguisé en juif allemand entrepreneur de fêtes publiques, d'ascensions de ballons et d'illuminations, métier excellent depuis que Bonaparte a pris l'habitude de faire mousser ses victoires afin de préparer les esprits à un coup d'État. Le juif allemand fait l'éloge des aéronautes :

De nos grands hommes d'à présent
C'est l'image la plus fidèle.
Tel d'entre eux, aujourd'hui puissant,
Demain, je le vois qui chancelle.
Il en est ainsi d'un ballon,
Il s'enfle beaucoup et s'élève,
Mais j'entends siffler l'aquilon,
Et voilà le ballon qui crève.

Préval se rend compte d'une chose, c'est que les gens spirituels peuvent laisser parfois à désirer sous le rapport de la moralité. Il capitule comme Dupont, et accorde sa fille à Prosper. Le vaudeville final est à citer, car il exprime les vœux unanimes des Fran-

çais pour la paix après huit longues années de guerres :

Souvent, au milieu des alarmes
On voit éclore de beaux jours.
Peut-être que du sein des armes
La paix renaîtra pour toujours.
Pour embellir notre patrie
Cet heureux moment viendra-t-il ?
La triste humanité s'écrie :
Ainsi soit-il ! ainsi soit-il !

III

Le théâtre du Vaudeville représenta, le 7 frimaire an IX (28 décembre 1800), la *Revue de l'an VIII*, comédie-vaudeville en un acte, par Dieulafoy, Armand Gouffé et Chazet, un des auteurs de la *Revue de l'an VI*, dont la *Revue de l'an VIII* est la suite, dit le titre. Ce sont en effet les mêmes personnages ; c'est toujours le même genre : trois rôles, dont un à transformations. L'intrigue est des plus simples : le citoyen Duval, après deux ans passés à l'étranger, rentre au domicile conjugal et trouve sa femme serrée de très près par un jeune fat du nom de Verseuil, qui essaye de la séduire en lui offrant toutes les distractions de Paris en 1800. Verseuil a donné rendez-vous à un entrepreneur de fêtes, à un homme de lettres, à un muscadin, à un procureur, etc. On suppose bien que Duval va jouer ces différents rôles.

Le voilà d'abord en décorateur de fêtes publiques et privées, personnage que nous avons déjà vu figurer dans les deux précédentes *Revues*. Il est très occupé, « car on n'a jamais tant cherché à s'amuser que cette année ». Après les jours tristes de la Révolution, chacun trouvait doux de vivre et d'oublier. Duval propose à Verseuil, pour égayer la fête qu'il veut donner le soir même à sa maîtresse, un de ces mystificateurs à la mode dont parle madame de Bawr dans ses *Souvenirs*, et qu'on payait fort cher pour venir dans les dîners et les soirées faire rire les invités, et au besoin se moquer d'eux.

On ne pense plus aujourd'hui,
 C'est pour manger qu'on se rassemble.
 Vient un bouffon, chacun sourit.
 Avec raison partout on l'aime,
 Pour cinquante il a de l'esprit,
 Quoiqu'il n'en ait pas pour lui-même.
 Tantôt d'un capucin en froc,
 Il prend l'accent et la tournure;
 Tantôt d'un chien, d'un chat, d'un coq,
 Il rend les cris d'après nature.
 Il imite un cerf aux abois.
 Enfin, pour comble de merveille,
 D'un âne il emprunte la voie...
 Bien des gens lui prêtent l'oreille.

Mais la citoyenne Duval rentre du Salon de peinture. Les portraits y abondent et en chassent les tableaux d'histoire ou de genre :

Dans ce Salon où du Poussin
 Brillèrent les œuvres divines,
 J'ai vu ma tante, mon cousin,
 J'ai vu mes voisins, mes voisines.

Pour qui voit ces portraits blafards,
Dont chaque muraille est garnie,
Ce n'est plus le Salon des arts,
C'est un salon de compagnie.

Duval, grimé en vieil homme de lettres, vient proposer pour la fête un intermède comique ; il vante l'étude du grec, en faisant allusion aux néologismes inventés par la Révolution. « Sans le grec, dit-il, comment pourrions-nous jouir des nouveaux trésors de notre langue ? »

Myriagramme, Panthéon,
Mètre, kilomètre, oxygène,
Litre, centilitre, Odéon,
Prytanée, hectare, hydrogène.
Les Grecs ont pour nous tant d'attraits,
Que de nos jours, pour bien entendre
Et bien comprendre le français,
C'est le grec qu'il faudrait apprendre.

Verseuil veut, pour distraire Mme Duval, la faire admettre dans un Lycée ; beaucoup de ces associations littéraires avaient été établies comme de simples entreprises industrielles, et un public payant sa place au guichet venait y passer le temps à entendre de la musique ou des vers. Duval, désireux de détourner sa femme de cette société trop mêlée, dépeint ainsi les Lycées :

C'est de mille plaisirs divers
L'assemblage magique :
L'un vient pour entendre des vers,
L'autre de la musique,
L'un veut des rondeaux,

L'autre des épigrammes,
 C'est suivant les goûts.
 Mais le goût de tous,
 C'est d'y trouver des femmes.

Pour donner une idée de la valeur des travaux littéraires des Lycées et des réputations qui s'y improvisent, Duval fait plaisamment le portrait d'une dame qui y a été reçue la veille avec éclat :

Apprenez que cette merveille
 Fait des chansons comme Corneille,
 Des idylles comme Rousseau
 Et des odes comme Boileau.
 C'est un Gessner pour la satire.
 Enfin, pour ne pas trop en dire,
 Elle nous fait des calembours
 Mieux que les défunts troubadours.

« Nous l'avons, ajoute-t-il, reçue à l'unanimité et proclamée sur-le-champ seconde Sapho, dixième Muse ; c'est la treizième seconde Sapho et la quinzième dixième Muse que nous avons faite cette année. » Il est vraisemblable que cette épigramme vise la citoyenne Pipelet, depuis princesse de Salm, l'auteur de *Sapho*, le bas bleu célèbre qui, plus ridicule que les *Précieuses* de Molière, changea son prénom de Constance pour celui de Déthéis.

Au grand dépit du fat Verseuil, les récits de Duval guérissent sa femme de son engouement pour les Lycées. Mais elle veut ouvrir son salon à la belle société. Duval reparait avec les cadenettes d'un muscadin. « Hé, bonjour, comment te portes-tu ? » dit le mari à Verseuil qu'il affecte de prendre pour une vieille connaissance. « Bonjour, mon cher,

riposte Verseuil, comment te nommes-tu? » Le mot est joli, il a été refait par Dumas père. Pour continuer son sauvetage conjugal, Duval, feignant d'entrer dans les vues de son rival, propose d'installer dans les salons de sa femme une académie de jeux et d'amener « vingt jeunes femmes de mérite ». Mme Duval est écœurée par ces projets cyniques, et elle commence à ouvrir les yeux sur la moralité de l'homme qui aspire à sa main.

Mais il lui a offert le divorce. Un procureur honnête (qui n'est autre que Duval) vient à la place de l'homme de loi sans scrupules mandé par Verseuil. Ici est la scène d'actualité sur le divorce, ou plutôt contre le divorce, car, il faut bien le reconnaître, la législation de 1792 avait amené de nombreux abus qui provoquèrent un mouvement de recul dans l'opinion. Le code civil devait bientôt entourer le divorce de plus sérieuses garanties. Le faux procureur, pour faire réfléchir sa femme, combat le divorce en ces termes :

Il offre plus d'un avantage;
 Mais les dangers en sont connus;
 On peut en approuver l'usage,
 On doit en déplorer l'abus.
 Quoi, l'hymen sans ce droit barbare,
 N'est-il plus qu'un joug onéreux;
 Pour rendre les époux heureux,
 Faut-il toujours qu'on les sépare?

Duval enfin se fait reconnaître, et Verseuil mystifié est mis à la porte par les deux époux. Voici le vaudeville final :

Du destin la sage clémence
Après la fleur donne le fruit.
Songeons que l'aimable espérance
Chez nous fut la fleur de l'an huit.
Sachons bannir avec prudence
Tout faux calcul, tout projet neuf.
La paix, la gloire et l'espérance
Deviendront les fruits de l'an neuf.

On remarquera qu'il n'y a pas un mot de politique dans ces *Revues*, sauf l'allusion très vague au 18 brumaire soulignée dans le dernier couplet, et un vœu timide pour la paix.

IV

Voici encore une *Revue de l'an VIII*, vaudeville épisodique en un acte, par Georges Duval et F. Gaëtan, représenté le 16 brumaire an IX (8 octobre 1800) sur le théâtre des Troubadours. Trois personnages : Belvieux, un naturel de Quimper, venu à Paris le matin pour se marier à midi ; Saint-Victor et la citoyenne Saint-Victor, résolus à empêcher ce mariage qui désole un de leurs amis dont Belvieux veut épouser la fiancée. C'est, on le voit, l'intrigue de *Monsieur de Pourceaugnac*. Saint-Victor et sa femme, sous une dizaine de travestissements, retiennent leur victime à l'hôtel garni où il est descendu et lui font manquer son mariage.

Julie, la femme de Saint-Victor, se montre successivement en jeune fat, en élégante, en marchande

à la toilette. Son mari en cicerone, en avoué, en petit maître, en vieille femme. Le Pourceaugnac breton est berné toute une matinée sans pouvoir se tirer de leurs mains. A propos du Salon, Julie se plaint aussi de l'abondance des portraits, qui font tort aux autres tableaux :

On y voit la boulangère
 Auprès du limonadier,
 Qui fait voir à la lingère
 Son compère le fruitier.
 Un peu plus loin, la bouchère
 Au-dessus du charcutier...

Suit une discussion sur la peinture, à propos des Lycées ; Saint-Victor entreprend le malheureux Belvieux sur la littérature, et fait en passant une réclame à Delille :

Un livre vient de paraître,
 Et, malgré les détracteurs,
 On y trouve du grand maître
 Le style aimable, enchanteur.
 Gloire au moderne Virgile,
 Dont les accords vrais, touchants,
 Forcent l'homme de la ville
 D'admirer *l'homme des champs*.

Julie, en jeune marchande à la toilette, relève les critiques soulevées par la toilette des femmes :

Les auteurs, dans leurs bagatelles,
 Critiquent les mœurs d'à présent
 Et la mode, qui pour les belles
 Sera toujours un ornement.
 Tour à tour, voyez chaque ouvrage
 Qu'on représente à Paris,
 Vous les croiriez tous faits, je gage,
 Par des vieillards ou maris.

V

Dieulafoy et Chazet (les auteurs de la *Revue de l'an VIII*) donnèrent au Vaudeville le 23 brumaire an X (19 décembre 1801) la *Revue de l'an IX*. Elle diffère des précédentes par le nombre des personnages, qui est considérable. La scène se passe dans un hôtel garni ; l'intrigue, assez obscure, est d'ailleurs peu intéressante, et ne vaut que par les détails. Boursier, le « courtier de change », expose, par exemple, les plans des agioteurs à la baisse, gens estimables dont la race n'est pas perdue :

Mais si par aventure
Les fonds allaient hausser ?

lui dit-on. Il réplique :

Dans cette conjoncture
Vite on les fait baisser.
Grâce aux ruses savantes
Du plus beau des métiers,
Tous gagnent sur les rentes.

« Tous gagnent sur les rentes », réplique un comparse,

Excepté les rentiers.

Feuillet, le journaliste, et Néologue, l'homme de lettres amateur de néologismes, que personne ne comprend et dont les étrangers ignorant le français achètent seuls les livres, (probablement Sébastien Mercier), se prennent de querelle. Le faiseur d'af-

fares Potdevin met le holà ! et le médecin Vaccin (ne pas oublier que la propagation de la vaccine en France date de 1800 seulement), vient chanter son couplet.

Jamais pour nous aucune année
N'avait été si fortunée.
Jamais on ne vit tant de maux.
Les gens de bien ont le marasme,
L'orateur se plaint de son asthme,
Nos meilleurs faiseurs de chansons
Sont presque tous atteints de rhume,
La grippe est chez les gens de plume,
L'enflure gagne nos pédants.
Tous nos payeurs sont engourdis,
Tous nos gens en place assourdis.
Mais ce qui me rend l'espérance,
C'est que des intrigants en France
On voit les moyens épuisés,
Et les méchants paralysés.

On commence à encenser le maître et à bénir le Dieu qui fit à la Liberté des loisirs. L'infortuné Quinquet, l'entrepreneur des fêtes publiques et d'illuminations que nous retrouvons encore ici, tant, depuis l'importance prise dans l'État par le général Bonaparte, on avait mis de soins à chauffer l'enthousiasme du public, se plaint de ce que les pluies persistantes ont ruiné son industrie. « J'ai bien songé, dit-il, à demander pour l'année prochaine l'entreprise des fêtes de la Paix, mais j'ai pensé que ce serait pour le 18 brumaire et qu'il ferait mauvais. » — « Mauvais, réplique Potdevin, vous connaissez bien peu les destinées du héros de cette fête »

Dès longtemps il voit sans effroi
Les noires vapeurs de brumaire.
Rien ne troublera, croyez-moi,
Ce mémorable anniversaire.
Son destin veut que ce jour-là
Brille sans nuage et sans voile,
Et le soleil se montrera
Pour obéir à son étoile.

Est-ce une ironie volontaire des auteurs, ou une simple étourderie ? Il est singulier en tout cas de voir ce couplet enthousiaste pour Bonaparte mis dans la bouche de Potdevin, celui qui joue dans la *Revue de l'an IX* le rôle d'agent d'affaires véreux et escroc. Ces basses flatteries ne pouvaient trouver un plus digne interprète.

III

THÉVENEAU DE MORANDE

Le 10 août 1771, un des beaux esprits du cercle de madame Doublet de Persan inscrivait la nouvelle suivante dans le journal qui a fourni la matière des *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres* : « Un nouvel ouvrage clandestin attire la curiosité des amateurs. Il a pour titre *le Gazetier cuirassé*. C'est un pamphlet allégorique, satirique et licencieux, comme l'annonce assez son titre. » Ou plutôt son sous-titre : *Anecdotes scandaleuses de la cour de France*. Et à la date du 15, les *Mémoires* de Bachaumont reproduisent une lettre de Londres où on lit : « *Le Gazetier cuirassé* est attribué à un nommé Morande, qui ne s'en cache pas. C'est bien un livre à renier cependant, pour le danger que doit courir son auteur, s'attaquant au roi même, à madame la comtesse Du Barry, à M. le chancelier, à M. d'Aiguillon, etc. »

Morande est un des personnages les plus curieux

et les moins connus du dix-huitième siècle. Il fait partie de ce groupe de libellistes sans pudeur, débitant au plus juste prix la diffamation et l'obscénité, comme les Pidansat de Mairobert, les Pelporre, les Baudoin de Guémadeuc, les Mayeur, et tant d'autres publicistes faméliques, moitié proxénètes, moitié policiers, pipeurs de cartes, parasites éhontés, maîtres chanteurs émérites, spirituels en diable au demeurant, qui, à la fin du règne de Louis XV, l'âge d'or des intrigants, tinrent au naturel le rôle du neveu de Rameau. M. de Loménie, dans un livre sur *Beaumarchais et son temps*, avait, à propos d'un incident dont nous parlerons tout à l'heure, esquissé la physionomie de l'auteur du *Gazetier*. Un jeune érudit, M. Paul Robiquet, vient de consacrer à cet aventurier une étude plus complète (1) : elle intéressera tous ceux qui sont curieux de connaître les bas-fonds du dix-huitième siècle.

I

Charles Théveneau de Morande, fils d'un honnête notaire royal, naquit à Arnay-le-Duc en Bourgogne, le 9 novembre 1741. Peu soucieux de végéter dans l'étude paternelle, il s'engagea aux dragons de Beaufremont, fut chassé de ce régiment, et vint à

(1) *Théveneau de Morande, étude sur le dix-huitième siècle*, par Paul ROBIQUET. Quantin, éditeur.

Paris, où il vécut cinq ou six ans dans le monde des escrocs et des filles. Arrêté à la requête de son père, enfermé d'abord au Fort-l'Évêque en juin 1768, transféré au bout d'un mois dans la maison de correction d'Armentières tenue par des religieux, il fut mis bientôt en liberté après avoir joué la comédie du repentir. Au lendemain de son élargissement, inquiet pour une pièce de vers contre M. de Saint-Florentin, le dispensateur des lettres de cachet (c'était un heureux début), il s'enfuit à Bruxelles et passa en Angleterre. Morande s'y lia avec la tourbe des réfugiés de toute nation qui avaient préféré le séjour de Londres aux galères de leurs patries respectives. Le jeune Bourguignon trouva promptement sa voie ; s'inspirant de l'Arétin, le *Fléau des princes*, il voulut mettre le scandale en coupe réglée et se faire des rentes en diffamant les gens en place dans des pamphlets fortement relevés d'anecdotes licencieuses. En août 1771, il lança son premier brûlot, le *Gazetier cuirassé*, « imprimé à cent lieues de la Bastille, à l'enseigne de la Liberté ». Il est difficile d'analyser cet écrit, dont le succès fut éclatant et rémunérateur, avec ses suppléments, les *Mélanges confus sur des matières fort claires*, et le *Philosophe cynique*. Les aventures galantes des filles d'opéra y tiennent une trop large place, et peu de détails s'en pourraient citer. Morande avait à Versailles, dans ce que nous appellerions aujourd'hui l'« opposition », des correspondants de marque qui le tenaient au courant de la chronique de la cour

et de la ville. On s'en aperçoit vite. Dans son spirituel et terrible libelle, Maupeou, d'Aiguillon, la Du Barry, le roi lui-même, sont trainés sur la claie. Le nouveau Parlement est stigmatisé dans des nouvelles à la main d'une ironie cruelle. « On a offert au premier huissier de l'ancien Parlement la place de premier président du nouveau ; il l'a refusée. Le bourreau de Paris a été renfermé à Bicêtre pour avoir refusé ses services à un pendu de la création du nouveau Parlement, sous prétexte qu'il ne pouvait manquer à son ancienne compagnie sans blesser son honneur. » Morande cite le mot du maréchal de Biron au roi en quête de ressources pour le Trésor : « Il y a un moyen d'encaisser trois millions sans frais, c'est de dresser une potence dans la plaine des Sablons, d'y pendre Maupeou et de prendre un écu par spectateur ». Et celui de madame du Tencin, à propos du duc de la Vauguyon, précepteur des petits-fils de Louis XV, qui avait écrit une lettre à l'archevêque de Paris pour lui annoncer son intention de communier : « Si Dieu pouvait se dispenser d'entrer dans le corps de ce saint homme, il se ferait bien de l'honneur. » Le pamphlétaire attaque l'ancien régime tout entier avec une vigueur qui emporte la pièce, comme dans ce trait : « On aurait composé en France un régiment des officiers généraux incapables de commander, si on les avait jugés capables de se battre. Mais comme la plus grande partie s'est fait connaître tant à Crevelt qu'à Minden et à Rosbach, on

a cru qu'il était mieux de les laisser vieillir sans emploi jusqu'à extinction. »

Le comte de Lauraguais insulté par Morande (qui avait eu l'audace de lui attribuer la paternité du *Gazetier cuirassé*) alla à Londres lui administrer une volée de coups de canne, dont il le força à lui donner quittance par écrit. Le pamphlétaire, mal satisfait de ce traitement, estima qu'il serait peut-être moins dangereux d'attaquer la Du Barry, dont il avait déjà entretenu souvent les lecteurs en termes plus blessants encore pour la pudeur de la femme que pour l'orgueil de la favorite. La Du Barry était une mine d'or pour les spéculateurs de scandale. Son passé prêtait fort à la diffamation. Aussi les folliculaires s'acharnaient-ils contre elle, comme dix ans plus tard, ils s'acharnèrent contre Marie-Antoinette, pour se faire acheter par un gouvernement sans dignité les éditions entières de leurs pamphlets.

On peut deviner quelle fut l'exaspération de la Du Barry quand elle apprit par une lettre de Morande lui-même la publication prochaine d'un ouvrage en quatre volumes, orné de gravures, écrit à son intention sous ce titre : *Mémoires secrets d'une femme publique*. Tout Versailles trembla. Morande avait fait savoir au chancelier Maupeou que pour cinq mille louis comptant et 4,000 livres de pension réversible sur la tête de son fils il livrerait l'édition au pilon. La prétention parut forte. Un officier invalide, M. de Champreux, s'offrit pour

aller enlever Morande en Angleterre, moyennant un fort subside. Mais le ministère jugea plus prudent de confier cette délicate mission à des limiers de police. Une brigade partit pour Londres à la fin de 1773. Morande, averti sous main, ameuta la populace contre les agents français, qui venaient violer la liberté anglaise. Les policiers faillirent être jetés à la Tamise. Morande triomphait, il menaçait la Du Barry d'un envoi de six mille exemplaires des *Mémoires*. Le gouvernement prit une résolution héroïque : il envoya un ambassadeur à Morande ; cet ambassadeur était Beaumarchais. Le futur auteur du *Mariage de Figaro* passa en Angleterre au commencement de 1774 et acheta les *Mémoires secrets* 32,000 livres, plus une pension de 4,000. Les exemplaires furent brûlés dans un four. Le repos de la favorite était sauvegardé. Le *Gazetier euirassé* voyait donc réussir à souhait son œuvre de chantage. Quant à Beaumarchais, cette ambassade ne servit que médiocrement sa fortune. A peine rentrait-il à Versailles pour jouir de son succès, que Louis XV mourait, le 10 mai 1774. La Du Barry disgraciée n'était plus en situation de lui prouver sa reconnaissance.

II

A la cour du nouveau roi, on ne devait pas garder rancune au diffamateur de la Du Barry et

de Maupeou. Morande, toujours sans préjugés, offrit ses services à la police et, suivant le mot de Beaumarchais, de braconnier devint garde-chasse. Il fut officieusement chargé de surveiller les réfugiés de Londres, cette cour des miracles à travers laquelle nous fait circuler *l'Histoire d'un Pou français* (1781), monde de banqueroutiers en fuite, d'officiers partis avec la caisse de leur régiment, de prêtres défroqués convaincus d'escroquerie, de haute trahison ou d'attentats aux mœurs, gens à tout faire et capables de tout. L'avocat Linguet et son protégé Brissot de Warville, le futur girondin dont la conscience n'était peut-être pas sans reproche, formaient l'aristocratie de cette société fort mêlée. De concert avec un libraire français nommé Boissière, ancien laquais chassé pour vol, qui monopolisait à Londres la vente des libelles politiques et des ouvrages obscènes, les réfugiés un peu lettrés rédigeaient le *Courrier de l'Europe*, gazette importante qui préoccupa tout d'abord les ministres de Louis XVI. Mais ceux-ci eurent bientôt des intelligences dans la place, avec Morande et Goësman, l'ancien adversaire de Beaumarchais, tombé de la magistrature dans la police, chargé aussi par Sartines et Lenoir de la surveillance des réfugiés. Boissière s'entendait avec eux, prenant des deux mains. Un curieux pamphlet, le *Diabie dans un bénitier ou la métamorphose du Gazetier cuirassé en Mouche* (1784) par Pelporre, ou peut-être par Morande lui-même, raconte les aventures de l'ins-

pecteur de police Receveur, chevalier de Saint-Louis, envoyé par le gouvernement français pour acheter quelques libelles comme le *Passe-temps d'Antoinette*, outrageants pour la reine, et les *Petits soupers de l'hôtel de Bouillon*, satire sanglante de madame de Bouillon, maîtresse du marquis de Castries, ministre de la marine. Receveur, berné par Boissière, par son camarade Morande, trompé, volé, ridiculisé, dut repasser la Manche, et Morande, voulant se faire bien valoir du ministère, s'arrangea pour acheter à Boissière les pamphlets dont on le soupçonnait du reste d'être lui-même l'auteur.

Pour servir avec une loyauté douteuse la cause du gouvernement, il ne renonçait pas à son métier de peintre de mœurs. Si le gazetier cuirassé ne pouvait plus attaquer le ministère, il se rattrapait, dans la *Gazette noire*, sur la noblesse, le clergé, la magistrature, et surtout sur les filles. La *Gazette noire* est un très indécent recueil d'anecdotes libres; de même que l'*Espion du boulevard du Temple*, écrit vraisemblablement de la même plume, elle donne sur la société parisienne du dix-huitième siècle, sur les théâtres de l'Opéra, de Nicolet, d'Audinot, de la Montausier, sur les cafés et les tripots de tout genre, des détails qu'on qualifierait aujourd'hui de naturalistes et même de pornographiques.

Morande publie, par exemple, un « Coup d'œil historique sur la généalogie des principaux pairs modernes » emprunté à un mémoire du Parlement

de Paris, du 12 mars 1716 et plein de renseignements peu édifiants sur l'origine des premières familles de la pairie sorties depuis un siècle ou un siècle et demi de la moins digne des rotures. A côté des ducs et pairs à quartiers de noblesse suspects, en voici de bien authentiques, comme le duc de Nevers, le comte d'Hérouville, les marquis de Moutiers et de Langeac, qui épousent pour leur argent des courtisanes enrichies, tandis que, moins fortunées, d'autres brelandières ne peuvent épouser que de simples chevaliers de Saint-Louis dont elles font les croupiers de leurs tapis verts. Les détracteurs du temps présent verront, en lisant ces productions, que nous nous sommes fort moralisés depuis cent ans. Par exemple, il faut qu'ils aillent aux originaux, les spécimens les plus atténués de ces scènes de mœurs n'étant point faits pour trouver place ici.

Nous ne voulons nous occuper que du rôle politique de Théveneau de Morande repentant, et en particulier de sa collaboration au *Courrier de l'Europe*, à titre d'agent salarié du gouvernement. Le *Courrier* avait quatre mille abonnés en France. Morande obtint pour cette feuille une faveur considérable : la suppression de la censure, on devine à quelles conditions. Il commença à payer les complaisances du gouvernement en insultant son ancien ami Linguet, devenu suspect à la suite de ses publications indiscrettes sur la Bastille. Mais l'agent ministériel eut bientôt l'occasion de se

signaler avec éclat. Après la scandaleuse affaire du Collier, Cagliostro, acquitté par le Parlement mais exilé par la cour, était venu se fixer à Londres. Pour l'honneur de Marie-Antoinette, frappée en plein visage par cet acquittement, il fallait perdre dans l'opinion l'ami du cardinal de Rohan. Morande fut chargé d'ouvrir le feu. Il entreprit une campagne dans le *Courrier de l'Europe* contre le célèbre aventurier, en divulguant son passé peu édifiant. Mais toujours pratique, Morande, après en avoir donné à la reine pour son argent, proposa à Cagliostro de lui vendre le silence du *Courrier*. Cagliostro, assisté de son avocat Thilorier, qui l'avait suivi en exil, répliqua par une virulente « Lettre au peuple anglais », dans laquelle, en prophète pour qui le passé n'a pas de mystères, il mettait à nu toute l'existence du gazetier cuirassé. Les rieurs ne furent pas du côté de Morande. Cagliostro, pour l'achever, lui adressa ce curieux défi : « Je vous invite à déjeuner pour le 9 novembre prochain (1786) ; vous fournirez le vin et tous les accessoires. Moi, je fournirai seulement un petit cochon de lait engraisé selon ma méthode. Deux heures avant le déjeuner, je vous le fournirai bien portant. Vous vous chargerez de le faire tuer et apprêter. Vous le couperez vous-même en quatre parties égales ; vous choisirez celle qui flattera le plus votre appétit, et vous me servirez celle que vous jugerez à propos. Je parie 5,000 guinées que le lendemain vous serez mort et que je me porterai bien. »

Morande se garda bien d'accepter l'invitation ; il offrit cependant de tenir le pari en se faisant remplacer par un animal carnivore quelconque. « Où trouveriez-vous, lui répondit Cagliostro avec mépris, un animal qui fût parmi les animaux ce que vous êtes parmi les hommes ? » Le rédacteur du *Courrier de l'Europe* demanda merci.

Ce n'était pas la première fois que Morande se faisait l'exécuteur des vengeances de Marie-Antoinette. La reine professait pour son cousin le duc de Chartres une haine sans mesure. Après le combat naval d'Ouessant, elle obtint de Louis XVI qu'on lui refusât dans des conditions humiliantes la survivance de la charge de grand amiral de France précédemment occupée par son beau père le duc de Penthièvre. Les courtisans de Trianon, les nombreux favoris de l'Autrichienne, gagnaient ses bonnes grâces en outrageant à l'envi celui qui devait être Philippe-Egalité. Ce prince, le meilleur de sa race après le régent, se voyait, comme son ancêtre, reprocher avec acrimonie non seulement ses vices, mais même ses qualités. Le comte d'Artois et le comte de Provence poussaient leur fantasmagorie belle-sœur à perdre Philippe d'Orléans en qui ils sentaient un rival redoutable, dont la popularité les effrayait. Morande fut chargé de publier en 1784 une *Vie privée de S. A. Sérénissime le duc de Chartres*, qui est le chef-d'œuvre de la calomnie. Sous prétexte de défendre le prince contre les imputations d'un pamphlet imaginaire, Morande

l'outrage jusque dans la personne de sa mère, en faisant entendre qu'il est le fils d'Henriette de Bourbon-Conti et de son cocher; il l'accuse d'avoir fait mourir son jeune beau-frère le prince de Lamballe, pour hériter de ses biens; il lui fait un crime de ses débauches, de son avarice, de sa passion pour le jeu et les courses de chevaux; il le montre caché au fond de la cale du *Saint-Esprit* le jour du combat d'Ouessant, suant la peur. Jamais un écrivain vénal ne gagna plus consciencieusement son salaire. Ce libelle se vendit publiquement à Versailles sous le patronage avoué de l'Autrichienne, et le premier exemplaire fut envoyé au comte d'Artois, qui lui fit une place d'honneur dans sa bibliothèque.

III

Morande vivait toujours en Angleterre. Cependant, il trouvait plus difficilement à y gagner sa vie. La Révolution avait éclaté en France, et l'agent de la police bourbonnienne jugea à propos de venir à Paris pêcher en eau trouble, tentation bien naturelle chez un homme de ressource comme lui. Morande quitta brusquement, en mai 1791, le *Courrier de l'Europe* devenu moins productif depuis la liberté de la presse, et se rendit à Paris. Quelques jours après, le 8 juin, il fondait un nouveau journal, *l'Argus patriote*, « pour veiller aux intérêts du pa-

triotisme et propager les principes ». Mirabeau venait de mourir. Louis XVI, bloqué aux Tuileries, essayait de tromper l'opinion par les mensonges qu'il imposait à ses ministres. Morande, tout en se posant comme un précurseur de la Révolution, défendit les prérogatives royales. Continuait-il son métier d'écrivain à gages, ou était-il sincère ? En tout cas, l'*Argus* émargeait à la cassette royale. C'est par ordre des conseillers de la cour que Morande entreprit dans son journal une campagne violente contre son ancien collaborateur du *Courrier de l'Europe*, Brissot, le rédacteur du *Patriote français*, le plus en vue à ce moment-là parmi les adversaires de la royauté qui, parlait de République bien avant Robespierre. Morande avait une vengeance personnelle à exercer, car il soupçonnait Brissot d'avoir donné à Manuel, l'auteur de la *Police dévoilée*, des renseignements fâcheux sur son compte. Le rédacteur du *Patriote* n'eut pas de peine à répondre aux invectives de Morande : comme Cagliostro, il évoqua le passé de son adversaire ; il rappela les chantages du *Gazetier cuirassé* et les coups de canne du comte de Lauraguais, le rôle de Morande comme espion de police à Londres, ses infamies, sa vénalité ; il cita l'opinion de tous les contemporains, y compris Voltaire, sur le compte du libelliste « dont, suivant le mot de Mirabeau, l'amitié fut un opprobre pour Beaumarchais ».

Morande répliqua dans l'*Argus* en rappelant les aventures douteuses de Brissot ; mais, en dépit de



ses attaques passionnées, il ne put l'empêcher d'être élu député de Paris à la Législative. Après la réunion de la nouvelle Assemblée, l'*Argus* continua à poursuivre les patriotes, les jacobins, Robespierre; il s'en prit même à Camille Desmoulins, qui, dans *Brissot démasqué*, avait parlé avec mépris du *Gazetier cuirassé*. Il essaya de lutter encore en faveur de la royauté; mais, à la fin de mai 1792, la subvention royale cessant, l'*Argus* disparut. Morande, arrêté après le 10 août, échappe par miracle aux massacres de septembre. Contrairement à une opinion accréditée jusqu'ici, il ne fut pas massacré à l'Abbaye, mais put rentrer dans son pays natal après trente-cinq ans d'absence. Ici se présente une nouvelle légende. D'après certains biographes, le « Diable dans un bénitier » devenu ermite, nommé magistrat sous le Directoire, aurait terminé sa carrière sur les bancs du tribunal de paix d'Arnay-le-Duc. On a confondu le libelliste avec un de ses frères.

En réalité, Théveneau de Morande mourut simple particulier, le 17 messidor an XIII (6 juillet 1805). Il fut dès le premier jour, il resta jusqu'à la fin le moins scrupuleux des hommes, un aventurier de lettres, vendant sa plume au plus offrant, et prêt à changer de drapeau suivant les hasards du combat. Peu de figures de second plan offrent autant d'intérêt que celle de ce condottière de la plume, dont la vie fut si agitée, fils dénaturé, adversaire méprisable mais dangereux, qui fit trembler la Du Barry, Maupeou, d'Aiguillon et Louis XV, se mesura avec

Voltaire, Beaumarchais, Cagliostro et Robespierre, entra dans la police qu'il avait si longtemps jouée, et devint le pourvoyeur de cette Bastille qu'il avait toujours eu l'adresse d'éviter. Enrichi par l'intrigue, par l'escroquerie, il acheva sa carrière en combattant, dans un organe subventionné par la cour, les hommes de la Révolution, et, heureux jusqu'au bout, il eut la chance de terminer dans son lit une existence singulièrement troublée, tandis que ses adversaires mouraient misérablement, Cagliostro dans les prisons pontificales, la Du Barry, Robespierre, Brissot et Camille Desmoulins sur l'échafaud.

IV

PARIS EN 1787

On a écrit beaucoup de livres sur Paris dans ces cent dernières années, voyages, descriptions, souvenirs, guides de toute sorte, depuis le *Voyage sentimental* de Laurence Sterne jusqu'aux études substantielles que composait M. Maxime du Camp à une époque où sur le chemin de la préfecture de police il n'avait pas encore atteint l'embranchement qui mène à l'Académie française. Rien qu'avec ces ouvrages spéciaux on emplirait facilement une bibliothèque, surtout avec ceux qui datent de la fin du dix-huitième siècle, avant ou pendant la Révolution. C'est en 1781 que Sébastien Mercier commença son fameux *Tableau de Paris* en douze volumes ; le succès européen de ce livre médiocre étonne aujourd'hui. C'est le plus indigeste et le plus vulgaire ramassis d'anecdotes sans suite, d'aperçus visant péniblement à l'originalité. La lecture en est fatigante, et l'absence complète de plan ne parvient pas à en exclure

la monotonie. Au moment même de la Révolution, Arthur Young nous a laissé dans le découssu de ses *Voyages en France* quelques pages sur la capitale, pages intéressantes en dépit de ses préventions britanniques. En l'an V, Meister, l'ami de Diderot et d'Holbach, le collaborateur et le continuateur de Grimm, donnait les *Souvenirs de mon dernier voyage à Paris* ; en l'an VII, Peltier, l'ancien rédacteur des *Actes des Apôtres*, publiait le *Dernier tableau de Paris après le 10 août*, et Sébastien Mercier remettait au courant son précédent ouvrage, en y ajoutant quelques lourds volumes, en même temps que Nougaret, l'historiographe des prisons, écrivait son *Ancien et nouveau Paris*. Il faudrait consacrer plusieurs chapitres au simple énoncé des titres de livres publiés à cette époque, sur ce sujet, comme le *Nouveau Diable boiteux* (1799) par Publicola Chaussard, le même qui, envoyé en 1792 par le ministère Lebrun-Danton pour « révolutionner » la Belgique, traitait dans un pamphlet Dumouriez de César ; à quoi le général répondait : « Je ne suis pas plus César que vous n'êtes Publicola. » Henrion, le journaliste Pujoux, Cousin d'Avallon l'infatigable compilateur, Prudhomme l'éditeur des *Révolutions de Paris*, le conventionnel Bailleuil, publiaient diverses monographies parisiennes, et l'allemand Kotzebüe, l'auteur surfait de *Misanthropie et repentir*, revenant en France après son voyage de 1790 laissait comme trace de son passage ses *Souvenirs*, où la civilisation française est traitée

avec une grâce toute teutonne. Ce pamphlet plein de fiel est encore amusant : jamais la sottise et l'infatuation ne s'étalèrent avec autant de sérénité.

On pourrait croire, à voir cette abondante bibliographie, que le Paris de la fin du dix-huitième siècle est bien connu sous toutes ses faces et qu'il n'y a guère chance d'en trouver une physionomie nouvelle. En dépit de certaines apparences, rien ne ressemble plus au Paris de Louis XVI que celui du Directoire, tant dans notre société française les secousses les plus violentes sont passagères, tant, après les grandes crises, la mobilité de l'esprit national nous permet d'oublier les heures sombres ! Aussi tous ceux qui ont étudié sur le vif, dans les journaux et les brochures du temps, la société parisienne pendant la Révolution liront-ils avec intérêt un petit livre qu'on vient d'éditer, la *Vie parisienne sous Louis XVI* (1).

Cet agréable opuscule est l'œuvre d'un jeune habitant de Nancy, François Cognel, qui, à l'âge de vingt-cinq ans, fit avec deux amis un voyage de découverte sur les bords de la Seine. Sa relation n'a été mise au jour qu'après un siècle, ou peu s'en faut. Ecrite en un style simple, familier, spirituel, sans prétention aucune, avec une pointe de philosophie aimable, elle en apprend plus sur Paris que tout le fatras des mille cinquante chapitres de Mercier. L'anonyme qui en a fait bénéficier le public a

(1) Paris, Calmann Lévy, 1882.

été mieux inspiré que ne le sont beaucoup d'éditeurs de mémoires.

François Cognel et ses camarades Jacquinet et Thiry quittèrent Nancy le 7 mai 1787 par la diligence, la pluie les ayant empêchés de se mettre en route à pied comme ils en avaient formé le dessein. Après une semaine de voyage à petites journées, tantôt à pied, tantôt en cabriolet découvert, voyage dont le principal incident fut la connaissance faite, à l'hôtel des Trois-Rois, à Meaux, avec « un poisson de mer nommé maquereau », les trois amis arrivèrent à Paris le 15 mai à neuf heures du matin, par la plaine de Pantin. Il y avait alors de ce côté-là moins d'usines qu'aujourd'hui ; aussi les environs immédiats de la ville leur parurent-ils très gais, et très animés ; Young avait eu l'impression opposée. Descendus rue Montmartre, à l'hôtel d'Artois, vis-à-vis les diligences, ils ne tardèrent pas à commencer leurs promenades à travers Paris.

Par où auraient-ils débuté, si ce n'est par le Palais-Royal, le vrai centre de la vie parisienne à cette époque ? L'impression produite sur leur esprit par l'aspect du palais et des jardins fut profonde ; les boutiques brillamment illuminées, les restaurants, les cafés, les galeries encombrées de filles élégamment déshabillées « mais se promenant avec décence », leur apparurent comme un eldorado, surtout les grottes anglaises et flamandes où l'on servait des soupers exquis, non sans danger pour les convives, étant donnés les accessoires complai-

samment fournis par l'établissement. « Nous y avons trouvé, écrit Cognel, des distractions qui ne doivent pas se narrer dans ce récit. L'avantage de la capitale sur la province pour ces sortes de choses est très grand. On y peut employer fort agréablement quelques heures sans contracter aucune obligation pour le lendemain. » Les jolies et peu sauvages habituées du lieu s'amusaient à confisquer la bourse de leurs invités, contenant et contenu, et quelques-unes éblouirent nos voyageurs en leur montrant de nombreux trophées de ce genre, souvenirs brodés parfois par des dames de la cour et abandonnés, un soir d'orgie, chez les locataires des galeries de bois. Il paraît que les petites bourgeoises n'étaient pas non plus bien cruelles en l'an de grâce 1787; à propos d'une bonne fortune de Jacquinot, son ami inscrit sur ses tablettes les réflexions suivantes : « Ce n'est qu'à Paris que semblables choses peuvent se présenter : la ville est si grande, que d'un quartier à l'autre les maris ne peuvent savoir ce que font leurs femmes. » Il ajoute philosophiquement : « Cela contribue sans doute à maintenir l'harmonie dans les ménages. »

On suppose bien que le théâtre attira dès la première soirée les trois Nancéens. Sans quitter le Palais-Royal, ils pouvaient entrer aux Variétés, (il fallait y défendre ses poches contre les spectatrices un peu trop familières), et au Beaujolais, théâtre singulier où des acteurs de douze à treize ans mimaient les scènes, tandis qu'on parlait ou chantait

pour eux dans la coulisse. Aux Italiens, ils applaudirent la belle Adeline et Trial dans l'*Épreuve villageoise*. Cognel note en passant ce détail : « Toutes les fois qu'on représente une pièce qui n'a pas été jouée, chacun tient à honneur d'y assister pour en pouvoir dire son opinion. Il faut pour se procurer des billets, faire queue longtemps à l'avance, et il règne dans la salle une espèce d'agitation, certaines gens tenant à imposer leur jugement aux autres. » L'engouement des « premières » ne date pas d'hier.

Cognel, Jacquinot et Thiry assistent, à la Comédie-Française, à la centième représentation du *Mariage de Figaro*, après trente-sept mois d'un succès inouï. Notre siècle est en progrès sur ce point : les centièmes arrivent plus vite. L'opéra se donnait dans la salle de la Porte-Saint-Martin brûlée sous la Commune, construite en soixante-cinq jours (Young, qui admirait cette salle à première vue, la trouva laide dès qu'il connut le temps mis à l'édifier ; il a la naïveté de l'avouer). A l'Opéra, nos Nancéens applaudissent la Guimard, la déesse de la danse, et Gardel, qui, dans le ballet d'*Alcindor*, « l'enlève aussi facilement qu'il ferait d'une plume, pour prendre avec elle les attitudes les plus enviabiles ».

Au boulevard, ils entrent chez Audinot et Nicolet, théâtres d'un genre peu relevé, mais où figurent les plus jolies femmes de Paris. Voir, pour les détails : l'*Espion du boulevard du Temple* ou la *Confession d'Audinot*. Mais le boulevard lui-même,

avec ses cafés (voir aussi l'*Espion*), n'était-il pas le plus intéressant et le plus varié de tous les spectacles? « C'est, dit Cognel, une promenade qui règne autour de Paris ; elle consiste en deux grandes avenues de quatre rangs d'arbres chacune, où se tiennent les gens à pied ; au milieu est une chaussée très large destinée aux voitures ; dans les temps de sécheresse, on l'arrose deux fois par jour ; les jours de fêtes, les boulevards sont le rendez-vous de tout Paris ; on y voit quatre files de voitures non interrompues pendant l'espace de plus de deux lieues ; le fiacre délabré y figure à côté du plus brillant équipage. »

Au centre de la ville, les ombrages impénétrables des Tuileries attiraient et abritaient les femmes honnêtes. « On sait, en entrant dans ce jardin, qu'il est le refuge de la vertu. » Au delà du Pont-Tournant, on traversait « un lieu désert appelé Champs-Élysées ». Ce lieu s'est civilisé depuis. En remontant le boulevard du Mont-Parnasse, aux arbres centenaires, vigoureux comme s'ils avaient poussé en pleine forêt, Cognel et ses compagnons arrivent à la barrière de Fontainebleau, où l'on dîne fort bien pour dix-huit sous. Ils sont un peu surpris de trouver les cabarets de la barrière hantés par des filles « qui ne sont plus à la mode ou qui n'y sont pas encore », couvertes de haillons, laissant entrevoir par les trous de leurs bas ou de leurs robes « des portions d'une chair qui n'est certainement jamais lavée ». Notre historiographe, toujours enclin aux réflexions critiques, s'étonne que « ces

femmes trouvent encore à gagner leur vie à Paris, tandis que dans nos provinces on ne les voudrait même pas regarder, tant elles ont un aspect repoussant ». Comme contraste, voici la procession de la Fête-Dieu à la paroisse Saint-Eustache, qui se déroule dans la rue Montmartre, précédée par tous les laquais du quartier en livrée d'apparat, une grande torche au poing. Autre tableau du temps jadis.

II

Il serait trop long de suivre les infatigables explorateurs dans leurs courses à travers la ville et de les accompagner de monument en monument; pour les églises, notons seulement un mot de Cognel à propos du tableau de Lebrun dans la chapelle des Carmélites du faubourg Saint-Jacques, représentant Marie-Magdeleine sous les traits de Mlle de la Vallière : « Le repentir de la favorite est figuré avec une expression de douleur qu'elle ne pouvait éprouver à ce point que par le regret d'avoir perdu l'amour du prince qu'elle adorait ». On voit une intéressante description du palais de justice avec sa grand'chambre gothique, remplie de bouquinistes et de libraires comme au temps de Boileau. Les trois voyageurs entendent l'avocat général Joly de Fleury depuis premier président, porter la parole dans une affaire, et admirent médiocrement la faconde de ce

magistrat. Mais ils tiennent surtout à s'instruire et visitent en même temps que les musées et les bibliothèques, les grandes écoles et les manufactures : la monnaie où l'on frappe cinquante-quatre louis d'or par minutes ; le jardin du roi, l'École vétérinaire de Charenton (Alfort), les raffineries de sucre de Bercy, la fabrique royale de glaces du faubourg Saint-Antoine, l'Observatoire, sans oublier les catacombes, alors presque ignorées. Mercier ne leur consacre qu'un mot en passant, à propos de l'effondrement d'une maison de la rue d'Enfer.

Pour se rendre compte de l'organisation des établissements hospitaliers, ils visitent l'Hôtel-Dieu, entretenu avec soin, dont le seul défaut est, à leurs yeux, l'encombrement qui oblige de placer quatre malades par lit.

Ils admirent l'hôpital des Enfants trouvés, qui recueille un grand nombre de ces petits malheureux et en entretient seize mille chez des particuliers dans les environs de Paris. A la Salpêtrière, à la fois maison de force et de santé, ils parcourent les quartiers des aliénés et ceux où l'on détient deux mille quatre cent filles publiques, entassées dans des dortoirs à raison de cinq par lit. Au nombre de ces filles, mais dans une chambre à part, ils voient la fameuse comtesse de Valois-Lamotte, l'héroïne de l'affaire du Collier, causent avec elle et sont frappés de sa distinction, surtout de sa ressemblance avec Marie-Antoinette.

La Seine, « nourricière de Paris », était alors la

grande voie d'approvisionnement. Cognel étudie avec soin les ports et les quais, se fait démontrer la Samaritaine, destinée à porter l'eau aux Tuileries en cas d'incendie, et y reconnaît un mécanisme analogue à celui des pompes employées dans les salines en Lorraine. La Samaritaine, depuis l'invention des pompes à feu, était un peu négligée et tombait presque en ruines. Cognel voit aussi disparaître un autre vestige du vieux Paris en assistant à la démolition des maisons construites sur le pont au Change.

Il visite les fortifications et notamment la Bastille. Voici son impression à la vue de la vieille forteresse de Charles V : « Le monument élevé et entretenu par le despotisme, où vient expirer la liberté des citoyens, inspire la terreur par son seul aspect. Ses murailles sombres, la tristesse mystérieuse de ses tours, l'isolement où le laisse le long fossé qui l'entourne, le rendent effrayant, et on ne peut que gémir à la pensée qu'au milieu de la capitale de la France se trouve un lieu destiné à dérober arbitrairement les citoyens à la société. » Nous avons cru devoir reproduire ces lignes, écrites deux ans avant le 14 juillet 1789. Elles ont la netteté d'un croquis, et répondent d'une façon catégorique aux déclamations des contre-révolutionnaires qui affectent aujourd'hui de représenter la Bastille à la fin du dix-huitième siècle comme un simple monument historique dont les tours n'inspiraient plus à personne le moindre sentiment de terreur.

III

Mais depuis Louis XIV, la capitale de la France n'était plus à Paris; il fallait aller la chercher à Versailles. La nécropole d'aujourd'hui, un moment animée d'une apparence de vie par la fantaisie des législateurs de 1871, brillait alors de tout son éclat, imposant quoique artificiel. Cognel, Jacquinot et Thiry vont à Versailles le jour de la Pentecôte; ils assistent, dans la chapelle du château, à la messe et au défilé des cordons bleus ou chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit. Toute la famille royale figurait à la cérémonie. Les jeunes provinciaux trouvent que la physionomie du roi annonce une grande bonté; « quoique dépourvu d'audace, son regard a de la majesté ». Ils remarquent la démarche de la reine, « dont les traits ne sont pas d'un dessin parfait ». Voilà, réduite à sa valeur la beauté, si vantée depuis, de celle que la Du Barry traitait de « petite rousse » et à qui Marie-Thérèse écrivait, le 8 mars 1771 : « Ce n'est ni votre beauté, ma fille, qui effectivement n'est pas grande, ni vos talents, ni votre savoir (vous savez bien que tout cela n'existe pas), qui vous concilieront l'affection des Français ».

Les voyageurs rencontrent par hasard l'Autrichienne dans le jardin anglais du Petit-Trianon. « Sa manière de marcher est toute particulière, écrit Cognel; on ne distingue point les pas; elle

glisse avec une incomparable grâce, et relève bien plus fièrement la tête quand elle se croit seule. Notre reine passa près du lieu où nous étions, et nous eûmes tous trois comme un désir de fléchir le genoux au moment où elle passait, nous sentant partagés entre l'espérance d'être aperçus et la crainte d'être surpris. »

A Bellevue, ils voient les maussades tantes du roi, et à Luciennes, la comtesse Du Barry. Dans ce pavillon merveilleux, « toutes les peintures et statues représentent des choses gaillardes ; on dirait le temple de la luxure ; mais le goût le plus parfait y règne... Partout dans les encoignures se trouvent des statues excitant à des pensées qui étaient de mise en ce séjour. Louis XV fait dans toutes les pièces face à sa maîtresse, tantôt en médaillon, tantôt en buste ou portrait. Ce roi ne faisait pas mystérieusement les choses... Nous avons aperçu madame Du Barry dans le pavillon et ensuite dans les jardins ; l'ancienne favorite n'aime point être vue. Se sachant un objet de curiosité et de mépris, elle vit seule, au milieu de ses richesses et de ses souvenirs ».

De Luciennes, les trois voyageurs vont à Saint-Cloud ; puis, moyennant sept sols, ils rentrent à Paris par la galiote, grand bateau couvert portant quatre cents passagers. Ils visitent ensuite Chantilly, sa manufacture de porcelaine, son château, son parc, l'île d'Amour et le salon de Vénus, le labyrinthe et le bosquet de Sylvie. On trouve dans les notes de Cognel une description singulière-

rement fidèle de la magnifique résidence dont M. le duc d'Aumale est devenu propriétaire par l'accident que l'on sait.

Thiry, pris du mal du pays, retourne à Nancy, abandonnant Cognel et Jacquinot qui, avant de rentrer dans leurs familles, décident de visiter la Normandie. Ils partent à pied par Marly, Saint-Germain, et dînent à Poissy chez une hôtesse « qui leur offre autre chose que sa cuisine ». Ils prennent à Poissy la galiote, où ils rencontrent un fort amusant personnage, un vieux procureur de Rouen en bonne fortune. De Bonnières ils repartent en *mazette*, voiture peu suspendue, jusqu'à Port-Saint-Ouen, d'où un batelet les conduit à Rouen. De Pont-Audemer à Honfleur, nouveau mode de locomotion : les bidets de la poste aux chevaux. Le Havre leur fait une impression médiocre grâce à ses rues tortueuses et à ses maisons mal bâties ; ils rentrent par la diligence à Rouen, visitent la cathédrale, la place où fut brûlée leur compatriote Jeanne d'Arc et, au théâtre, avec trois femmes et dix militaires ils assistent à la grève des spectateurs, provoquée par le refus du directeur de former un corps de ballet. De Rouen à Pont-de-l'Arche, course à pied pour rejoindre la galiote, avec « une échappée femelle de couvent », partie en escaladant le mur de clôture et en se laissant glisser de là sur la route. « Tout porte à croire, remarque Cognel, qu'elle glissera plus d'une fois encore sur son chemin. » A Poissy, débarque-

ment et rentrée à pied à Paris. Le lendemain, les deux amis fatigués de leur voyage en zig-zag, reprennent la diligence de Nancy.

On ne sera peut-être pas fâché de connaître la biographie des héros de cette odyssée à la Tœpffer. Voici les renseignements que fournit l'éditeur anonyme. François Cognel, issu d'une famille de robe, fut longtemps conseiller à la cour royale de Nancy, où il jouissait d'une haute réputation de science juridique et d'intégrité. Il est mort dans sa ville natale en 1844 à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Son ami Thiry, qui pour deux mois d'absence avait eu le mal du pays, s'habitua à perdre de vue les rives de la Meurthe. Il parcourut l'Europe avec les armées de la Révolution et de l'empire, et devint général, ainsi que son frère.

Quant à Jacquinet, c'était un type tout à fait original, doué d'une remarquable énergie. Assailli un soir dans la forêt de Toul par trois voleurs, il en tua un et fit plus tard prendre et guillotiner les deux autres. Une fois déjà avant le « grand voyage » de 1787, ses parents l'avaient rattrapé sur la route de Paris, avec huit sous dans sa poche. Il avait alors douze ans.

V

RIVAROL

Tous les amateurs des souvenirs de la Révolution connaissent une curieuse caricature distribuée par l'imprimeur Garnery en janvier 1790 avec le n° 10 des *Révolutions de France et de Brabant*. Elle représente l'abbé Maury, le *leader* de la droite à l'Assemblée constituante, sur les mœurs de qui ses amis des *Actes des apôtres* nous fournissent de si édifiants témoignages ; l'abbé est à genoux, aux pieds de son père, le cordonnier de Valréas dans le Comtat-Venaissin, qui le menace de son tire-pied en lui disant : « Infâme aristocrate, tu renies le tiers état !... » Par une singulière coïncidence, le tiers état de la même région devait donner au parti royaliste un autre de ses champions les plus éloquents, Antoine Rivarol. M. de Lescure, — à qui l'on doit une *Vie de Marie-Antoinette* destinée à être donnée en prix dans les établissements du Sacré-Cœur, panégyrique romanesque sans aucune critique où l'on nous montre une reine ressemblant

à la vraie Autrichienne à peu près comme la Théodora de l'*Histoire* de Procope ressemble à la Théodora des *Anecdotes*, — M. de Lescure vient de publier une intéressante étude sur Rivarol et son temps (1). L'occasion est bonne pour examiner la vie singulièrement traversée du célèbre écrivain royaliste.

I

Antoine Rivarol naquit le 26 juin 1753, à Bagnols, en Languedoc, le premier de seize enfants, d'un père aubergiste qui prétendait descendre d'une famille noble originaire d'Italie. La prétention est contestable, et l'existence des Rivarol ultramontains douteuse. M. de Lescure cherche avec un zèle louable à reconstituer l'arbre généalogique de Rivarol ; il va presque jusqu'à faire à son héros un mérite d'avoir usurpé sous la Révolution un faux titre nobiliaire, alors que tant de vrais nobles dissimulaient le leur. Mais l'historiographe de Rivarol a beau constater que son frère fut, en 1786, admis comme garde du corps, ce qui impliquait la production de quartiers de noblesse, il expliquera difficilement pourquoi l'aristocratie française, souvent si peu exigeante pour la qualité de certains

(1) *Rivarol et la société française pendant la Révolution et l'émigration*, par M. de LESCURE. Plon, éditeur.

parchemins, tint toujours à l'écart le brillant pamphlétaire, même au moment où il rendait à la cause royale les services les plus retentissants. On sait le mot du marquis de Créquy devant qui Rivarol disait un jour : « Nous autres gentilshommes... », et qui répondit : « Voilà un pluriel qui me semble singulier ! » Mais un argument négligé jusqu'ici nous paraît décisif. Quand l'aventurier languedocien vint à Paris, il n'eut rien de plus pressé que de se présenter comme chevalier de Parcieux, prenant le nom du célèbre savant son compatriote, mort depuis peu. S'il avait eu un nom et un titre, Rivarol se serait-il risqué à emprunter ceux d'autrui ? C'est bien invraisemblable. En tout cas, un héritier de Parcieux l'obligea à déposer ses fausses qualités. Il s'adjugea immédiatement le titre sonore de comte de Rivarol.

Ces détails peignent le personnage. Son père, l'aubergiste de Bagnols, l'avait envoyé chez les sulpiciens de Bourg-Saint-Andéol, puis au séminaire de Sainte-Garde d'Avignon, où il se trouva avec le futur abbé Maury. Mais la robe ne plaisait guère au jeune méridional, et, contrairement au vœu des siens qui voulaient le faire entrer dans les ordres, il se hâta de gagner un théâtre digne de ses hautes facultés. En 1777, à vingt-quatre ans, le cadet de Languedoc arrivait à Paris après mainte aventure, et se disposait à conquérir par tous les moyens une place dans le monde en levant contribution sur la société parisienne. Pendant sept ans,

le Gascon des bords du Rhône, entretenu en demi-solde par l'éditeur Panckouke, paré de son titre de comte fantastique, vécut de la vie de bohème, colportant ses bons mots, courant les ruelles et les salons, et envoyant de temps en temps une épigramme ou un madrigal au *Mercur*. De cette période, il nous reste peu de chose. En 1782 seulement, ce causeur infatigable se décida à prendre la plume, « triste accoucheuse de l'esprit, avec son long bec affilé et criard », pour publier une lettre sur le poème des *Jardins*, pamphlet dirigé contre Delille, très en vogue à cette époque, et un opuscule sur les aérostats. C'est alors que Rivarol se maria avec la fille d'un maître d'anglais, Henriette Mather-Flint, bas-bleu de figure agréable. Le jeune ménage ne vécut pas longtemps en bonne intelligence, et Rivarol, habitué à prélever la dîme sur la part d'autrui, se dégoûta bien vite de sa moitié, qui, pour comble de malheur, s'obstinait à rester honnête, comme la femme du neveu de Rameau. Il se décida enfin à l'abandonner, et cet injustifiable abandon fut pendant toute la vie du pamphlétaire le thème facile des épigrammes de ses ennemis, d'autant plus que l'Académie française en accordant un prix de vertu à une servante qui avait nourri l'épouse délaissée, attira l'attention publique sur cette triste aventure. C'est de 1783 à 1788 que Rivarol ayant brisé sa chaîne, allégé de tout devoir, jeta les fondements de sa renommée littéraire. Il composa pour l'Académie de Berlin un *Discours*

sur l'universalité de la langue française, son chef-d'œuvre dans le genre sérieux, qui lui valut la faveur de Frédéric II ; vers la même époque, sans doute pour retrouver ses ancêtres les Rivarola piémontais, il conçut et réalisa le dessein de traduire l'*Enfer* du Dante ; ce poème était alors presque ignoré en France, peu compris, et la traduction de Rivarol, quoique fort médiocre, fit connaître le grand poète florentin au moins dans les cercles lettrés. Mais les contre-sens y abondent, et on pourrait retourner contre le traducteur du Dante le mot dirigé par Rivarol lui-même contre Delille, traducteur des *Géorgiques* de Virgile : « Il est sorti boiteux, comme Jacob, de sa lutte avec un dieu. »

C'est ici le point culminant de la vie de Rivarol : il a trente cinq ans, il est à la mode, et son esprit caustique lui a fait une clientèle d'admirateurs, sans préjudice d'une belle collection d'ennemis. Pour consolider sa situation et asseoir sa renommée, l'académicien de Berlin veut frapper un coup d'éclat. Le corsaire des salons prend ses lettres de marque et lance un brûlot destiné à produire un inoubliable scandale, le *Petit Almanach des grands hommes pour 1788*. Tous les confrères de Rivarol, tous ceux dont la renommée l'offusque, tous ceux qui ont négligé de rire à ses saillies sont dépecés dans cet almanach avec des raffinements de tortionnaire chinois. L'intrigant Provençal, bien servi par sa verve inépuisable et son extraordinaire fatuité, se

donne libre carrière sous prétexte de giboyer aux sots. Les mots enfiellés de l'*Almanach*, enchérissant sur les méchants propos de salon, indisposèrent quelques victimes du spirituel maître à chanter. Mais le pseudo comte se garda bien de leur rendre raison de ses insultes. Il délégua ce soin à son frère Claude-François, le garde du corps, un bretteur émérite, et à son collaborateur, à son « clair de lune », Champcenetz. « Je fais des épigrammes, disait-il, et Champcenetz se bat. » A défaut des Rivarols problématiques d'outre-monts, le fils de l'aubergiste de Bagnols était bien le digne héritier de Panurge, ne craignant rien, sauf les coups. Cette prudence élevée à la hauteur d'un système contribua peu à accroître la considération du pamphlétaire, à qui ses victimes, soutenues par le public qui aime parfois à mépriser ceux qui le font rire, rendirent avec usure ses piqûres empoisonnées. Aussi, pour donner le change à l'opinion et faire oublier ses diffamations, jugea-t-il à propos de se livrer à un travail plus littéraire. Il publia en 1788 deux lettres à Necker en réponse à l'ouvrage du philosophe genevois sur l'*Importance des opinions religieuses*. Ces lettres dépassent de beaucoup la portée ordinaire de Rivarol, et attestent chez lui, en même temps que la verve critique et l'art de polémique dont il avait déjà fait preuve, une puissance et une hardiesse d'idées que ses précédents ouvrages ne permettaient pas de soupçonner. L'auteur de l'*Almanach des grands hommes*, en fidèle

disciple de d'Alembert, qui avait protégé ses débuts littéraires, défendait contre Necker la morale indépendante. Peu après il désavoua, pour plaire à la cour, ces théories philosophiques inspirées par l'étude des encyclopédistes.

II

En 1789, Rivarol embrassa naturellement la cause contre-révolutionnaire. Ce n'est pas qu'il eût ni principes bien sûrs ni opinions bien arrêtées ; mais ses amis de cabaret et de ruelles appartenaient presque tous à la caste des talons rouges. Il ne pouvait pas faire moins pour son titre de comte, toujours contesté, que de se joindre à la noblesse dont il avait les préjugés et les vices. Très sceptique au fond, il collabora pendant quelques mois au *Journal politique national* de l'abbé Sabatier de Castres, le traducteur de Boccace, sans s'engager outre mesure. Il reprit ensuite dans le *Petit Dictionnaire des grands hommes de la Révolution*, « par un citoyen actif, ci-devant rien », ses anciennes victimes de l'*Almanach*, toujours habile à manier les personnalités outrageantes. La préface de ce recueil, dédié à Mme de Staël, de même que certains articles anonymes de la *Galerie des dames françaises*, montre avec quelle perfidie il savait se venger des Célimènes dont les salons lui avaient été hostiles. Là était son véritable terrain.

Aussi, quand, après les journées d'octobre, la royauté lui parut débordée et impuissante à se défendre par de bonnes raisons, abandonnant les consultations politiques du journal de l'abbé Sabatier et la polémique de principes, il rentra dans les rangs des tirailleurs et porta sa plume redoutable aux *Actes des apôtres*.

Ce journal, fondé par Peltier en octobre 1789, avec le concours de Suleau, de Champcenetz et de Mirabeau cadet, est assez connu pour qu'il soit inutile d'en parler longuement. Il suffit de dire que les *Actes* resteront le type du journal à scandale, spirituel et lestement rédigé, mais violent et ordurier, type cher aux classes dirigeantes. Toujours dans ce pays, les gens « bien élevés » ont eu un goût décidé pour les feuilles de ce genre ; c'est la prédilection des palais blasés pour les viandes faisandées. Ces feuilles fleurissent aujourd'hui, grâce à la liberté illimitée de la presse ; sous la Révolution, cette liberté n'était pas moins grande, et, sauf quelques menus accidents, des auto-da-fé de numéros allumés dans la rue par les passants, les « apôtres de la démocratie royale » purent pendant deux ans faire sans péril leur malpropre métier. Devançant Marat dans ses appels sauvages à l'extermination, ils réclamaient « quinze milliers de potences » pour leurs adversaires dès le début de la Constituante, parlant d'empaler les patriotes sur les ruines de la Bastille pour les brûler à petit feu. Ils faisaient des vœux, sur des airs de vaudeville,

pour l'échec des armées françaises et le triomphe des ennemis, publiant un catéchisme royaliste, véritable guide de l'étranger en France. Les outrages et les menaces à l'Assemblée constituante s'étaient à chaque pas dans leur crudité odieuse. Il faut noter que les collaborateurs de Peltier ont eu l'honneur de trouver toutes les insultes aux représentants démocrates qui ont revu le jour en 1848 et depuis 1871. Quant aux attaques contre les personnes, jamais feuille de la basse démagogie, écrite avec la boue du ruisseau, ne put égaler la verve de ces gais compagnons qui rédigeaient leurs abominables entre-filets après boire sur le coin des tables du restaurateur Mars. Tous ceux qui à un degré quelconque étaient suspects de tendresse pour le régime nouveau se voyaient accuser de trahison, de lâcheté, de vol, de vices honteux et contre nature ; les femmes n'étaient pas plus ménagées que les hommes ; on prenait à partie chaque jour, Mme de Lameth et Mme de Staël, les attaquant jusque dans les derniers replis de leur pudeur, et l'honnête Mathieu de Montmorency, coupable de siéger parmi les députés qui demandaient de timides réformes, lisait à tout moment dans les *Actes* qu'il était fils d'un laquais de sa mère. Voilà la note ; en ce qui touche certains hommes comme Mirabeau, dont la vie privée prêtait à la critique et dont l'autorité semblait menaçante aux amis de la cour, on suppose bien de quels abominables outrages les abreuvait le journal royaliste.

Rivarol se trouvait dans son élément. Il pouvait sous le voile de l'anonyme, manier l'épigramme et jouer de la calomnie. Il ne s'en fit pas faute, et ses anciens ennemis littéraires ou personnels apprirent à leurs dépens que le pamphlétaire languedocien avait la mémoire bonne et la dent dure. L'académicien de Berlin se vengea à loisir des femmes qui s'étaient montrées cruelles pour lui et des hommes qui avaient insuffisamment apprécié ses feux d'artifice de salon. La publication des *Actes* dura deux ans. Jamais plus d'esprit ne fut dépensé à une besogne plus répugnante. Mais l'esprit ne saurait être une circonstance atténuante pour les chevaliers d'industrie de la politique et les coupe-jarrets de la littérature. La cour elle-même s'aperçut du discrédit que faisaient peser sur elle ses défenseurs compromettants. En 1791, la cassette cessa sa subvention ; les « apôtres » qui ne travaillaient pas seulement pour l'honneur et qui, suivant l'expression d'Elysée Loustallot, recherchaient à la fois la gloire et la soupe, se dispersèrent. Rivarol passa encore quelques mois à Paris ; mais les boudoirs et les restaurants se fermaient, de nombreux salons lui refusaient leurs portes. Comme le fils de l'aubergiste de Bagnols ne comprenait guère la patrie en dehors des salons, des restaurants et des boudoirs, il émigra en juin 1792, sans enthousiasme mais sans regret.

III

Rivarol qui, en dépit de ses haines de petit journaliste et de ses rancunes de faiseur de mots, n'était pas un fanatique, devait forcément se trouver dépaycé au milieu de l'émigration. Il avait emmené la jolie Manette, une ci-devant officieuse, bête à faire pleurer, avec qui il se consolait des femmes d'esprit et de tous les bas-bleus de France, y compris son épouse légitime toujours délaissée. A Bruxelles, où ils s'arrêtèrent d'abord, la société des réfugiés français était profondément divisée. M. de Lescure donne sur ce camp volant des renseignements curieux. Nous nous permettrons seulement de sourire, quand il parle des objurgations que Marie-Antoinette, d'accord avec son mari, adressait à ses partisans pour les engager à rentrer paisiblement en France. Marie-Antoinette rappelant les émigrés à la raison et au devoir ! Cela semble une gageure. M. de Lescure ne connaîtrait-il pas, par hasard le billet de la reine à Mercy-Argenteau, en date du 26 mars 1792, tiré par le chevalier d'Arneth des archives impériales de Vienne, billet dans lequel l'indigne souveraine, loin de décourager l'émigration, livre aux ennemis de la France le plan de campagne arrêté la veille par le conseil des ministres ? Il est vrai que M. de Lescure blâme, dans une certaine mesure, l'alliance des émigrés avec

l'Europe coalisée et réserve ses éloges pour la Vendée « pure de toute souillure étrangère ». Aurait-il oublié le débarquement de Quiberon appuyé par la flotte anglaise ?

Bruxelles fut la première étape des émigrés riches, qui se tenaient prêts à rentrer en France dans les vingt-quatre heures à la suite des armées ennemies. Châteaubriand, revenu d'Amérique pour défendre la cause royale, a tracé de leurs intrigues un tableau singulièrement poussé au noir. Le baron de Breteuil, dépositaire des pouvoirs de Louis XVI, essayait vainement d'imprimer au mouvement une direction raisonnable, débordé qu'il était par les intransigeants, surtout par le beau Fersen, l'ancien favori de l'Autrichienne, grand partisan de la politique de casse-cou, qui dictait à M. de Limon le maladroit et criminel manifeste au bas duquel Brunswick mit son nom. Rivarol goûtait peu toutes ces querelles d'antichambre, la passion lui manquait. Il quitta Bruxelles pour Londres à la fin de 1794. Pitt et Burke accueillirent comme il convenait à des ennemis de la France ce Français si habile à diffamer son pays. Mais cette bienveillance un peu banale ne dépassa pas la limite où commencent les encouragements en espèces monnayées. En ce moment, Londres était encombré d'émigrés repoussés du continent par les victoires des armées républicaines. Cette bande d'affamés devenait lourde à la maigre hospitalité britannique ; les marquises et les duchesses, logées dans les mansardes,

étaient réduites à vendre des ouvrages à l'aiguille. On se rend facilement compte de l'influence exercée par ces misères sur les esprits. Dans un dîner offert par le lord-maire à quelques émigrés de marque, Malouet avait à sa droite Rivarol et à sa gauche Cazalès, orateur de premier ordre, le cerveau le plus puissant et le mieux équilibré du parti royaliste, mal vu des petits marquis à cause de sa supériorité intellectuelle et morale, à cause surtout de sa noblesse douteuse. Les convives, aigris par la mauvaise fortune, échangeaient des paroles malsonnantes, et l'infortuné Malouet eut souvent pendant le repas à interposer sa placidité auvergnate, plaidant les circonstances atténuantes pour son voisin de droite auprès de son voisin de gauche, et réciproquement. « Rivarol a pourtant de l'esprit », disait-il à Cazalès. — « Oui, riposta Cazalès, il a l'esprit d'un garçon perruquier. »

Ce milieu ne pouvait convenir à Rivarol ; il se rendit à Hambourg, où se trouvait réunie l'élite de l'émigration, et y rencontra sa sœur, la très légère baronne d'Angel, avec son amant le général Dumouriez. Les émigrés de Hambourg devaient travailler pour gagner leur vie ; les premiers noms de France figuraient sur les enseignes des boutiques de modes, des restaurants, des cafés, des magasins de meubles ; un Montmorency était pâtissier. Rivarol, homme de lettres jusqu'aux moelles, chercha à exercer sa profession. Il trouva une véritable providence en la personne du libraire Fauche, le

frère de Fauche-Borel, de Neufchâtel, le célèbre agent royaliste que les Bourbons laissèrent mourir de faim sous la Restauration. Fauche de Hambourg, était propriétaire du journal *le Spectateur du Nord*, où il fit une place à l'auteur de *l'Almanach des grands hommes*. Il songea ensuite à publier un *Nouveau dictionnaire de la langue française* et en confia la rédaction à l'illustre émigré, moyennant cinquante louis par mois. Rivarol s'engagea par traité à fournir dans un délai de six mois le manuscrit du discours préliminaire et celui des six premières lettres. Inutile d'ajouter qu'il ne tint pas ses engagements et ne livra jamais que la première partie du discours. Fauche eut beau mettre une sentinelle à la porte de son rédacteur, il ne put lui arracher que de rares feuillets de copie. Rivarol, plutôt que d'écrire, passait ses journées au lit. Il avait retrouvé à Hambourg une notable portion de la haute société parisienne ; son ennemie intime, madame de Genlis, tenait table ouverte et donnait des réceptions dont le critique acerbe des *Dames nationales* était rigoureusement exclu, et pour cause. Mais beaucoup d'autres salons s'ouvraient devant lui ; il put reprendre sa vie de parasite, même dans les maisons allemandes, sans toutefois se résigner à faire la cour aux Hambourgeoises, « momies imparlantes dont la robuste enveloppe interdit jusqu'aux désirs ». Peu à peu, pourtant, les rangs de l'émigration s'éclaircissaient : beaucoup de ceux qui avaient juré à la France révolutionnaire une haine

implacable cédaient par lassitude et se décidaient à profiter des facilités de retour que leur offraient le Directoire d'abord, ensuite le Consulat. Le Sénat de Hambourg voyait d'un mauvais œil les émigrés qui se posaient trop ouvertement en adversaires de la France victorieuse. Aussi Rivarol, craignant pour sa sûreté, partit-il pour Berlin en 1800, avec une mission officieuse de Louis XVIII auprès du roi de Prusse, ambassadeur sans mandat d'un roi sans couronne.

Le terrible irrégulier devenait à peu près un personnage diplomatique. Le membre de l'Académie de Berlin, l'ancien protégé de Frédéric II fut accueilli chaleureusement, grâce à sa réputation littéraire. Mais la cour, travaillée par Beurnonville, l'ambassadeur de la République française, ne pouvait recevoir officiellement l'envoyé d'un prince déchu. Rivarol fut dédommagé de l'insuccès de ses démarches par des triomphes de salon, par les faveurs de la princesse Dolgorouki, celle-là même qui avait disputé le cœur de Potemkin à Catherine II. Mais sa santé ébranlée par les excès de tout genre ne résista pas à cette vie de fièvre. Il mourut le 11 avril 1801, à l'âge de quarante-huit ans, après une courte maladie.

Rivarol fut sans conteste une des plus vivantes incarnations de l'esprit français. Mais que reste-t-il de lui ? Il a laissé un nom éclatant et pas une seule œuvre durable. Ses admirateurs eux-mêmes ne peuvent contester qu'il ait eu en politique des con-

victions peu arrêtées. Il embrassa la cause royaliste par mode et parce que l'opposition à l'Assemblée nationale était bien portée dans le monde qui affichait des prétentions nobiliaires. Au fond, ce grand railleur à qui sa paresse insurmontable interdisait tout travail de longue haleine était un caractère médiocrement estimable : mauvais mari, ami peu sûr, ayant cette bravoure spéciale d'abriter ses épigrammes calomnieuses derrière l'épée d'autrui, il vit surtout dans la littérature et dans la politique un moyen de combattre et de ridiculiser ses adversaires, non sans perfidie. S'il fallait chercher à ce condottière de la plume une généalogie morale, authentique cette fois, on pourrait comparer Rivarol à Théveneau de Morande. Le *Petit dictionnaire des grands hommes* avec plus d'esprit et plus de style, procède directement du *Gazetier cuirassé*,

VI

LA VRAIE DU BARRY

L'histoire tend à la justice, mais elle n'y arrive pas toujours. On traîne aux gémonies depuis vingt-cinq siècles certains personnages d'une valeur morale moyenne, tandis que d'autres, d'une valeur à peu près identique, sont sacrés bienfaiteurs de l'humanité. Pour l'histoire ancienne, le mal est définitif, à moins de miracle, les sources manquant pour rectifier les lambeaux d'annales qui nous restent, vieux de deux mille ans et plus. Pour l'histoire moderne, les documents des archives publiques ou privées nous permettent de reprendre certaines enquêtes, de juger en appel certains procès. Malheureusement, le public est habitué à des mensonges anciens et n'aime guère s'imposer le souci de les rectifier. Il a son siège fait.

Certes, Mme Du Barry n'est pas une personnalité sympathique. Mais cette malheureuse a été si cruellement diffamée, avec une mauvaise foi si évidente, que l'on est porté presque malgré soi à

rechercher si vraiment la dernière favorite de Louis XV fut à tel point indigne de pitié. Était-elle exceptionnellement immorale ? Les témoignages contemporains, les témoignages sérieux voulons-nous dire, et non les plamphets licencieux ou les libelles intéressés, nous montrent ce que fut la femme de Guillaume Du Barry, pas plus corrompue que les trois sœurs de Nesles, Mmes de Mailly, de Vintimille et de la Tournelle, qui entrèrent successivement, après tant d'autres, dans le lit de Louis XV ; moins que la Pompadour, qui pendant dix-neuf ans, sous les yeux de la reine Marie Leczinska et de ses filles, afficha ses amours adultères et, quand elle devint incapable de conserver par ses charmes personnels la faveur du roi, lui fournit les plaisirs innocents du Parc aux Cerfs. Et pourtant, les ennemis de Mme Du Barry, non contents de censurer ses mœurs, lui ont reproché jusqu'aux dépenses imposées par elle au Trésor, dépenses infiniment moins exagérées que celles de la Pompadour, jusqu'aux fautes politiques commises ou préparées par ses ennemis.

Le rôle de Mme Du Barry est un des problèmes les plus curieux du XVIII^e siècle. Plusieurs historiens ont essayé de le résoudre. Mais aucun n'a dans cet examen montré un sens critique aussi pénétrant que M. Charles Vatel (1), le conservateur de la salle

(1) *Histoire de madame Du Barry*, d'après ses papiers personnels et les documents des archives politiques, par Charles VATEL. Versailles, L. Bernard, éditeur. Trois vol. in-18.

du Jeu de Paume de Versailles. Il a déployé une rare sagacité pour fixer d'une façon définitive les moindres détails de cette étrange existence, en faisant justice de toutes les inexactitudes calomnieuses.

L'érudit Versaillais possédait les papiers personnels de la favorite, à lui légués par Mlle de la Neuville, cousine et héritière de la Du Barry, morte à Versailles en 1862. Ces documents privés, renforcés par les souvenirs très précis de Mlle de la Neuville et joints aux pièces que contiennent les archives de Versailles, ont permis à M. Charles Vatel de publier un volumineux recueil, plein de faits, qui réduit à néant les cyniques anecdotes de Pidansat de Mairobert, de Théveneau de Morande et des autres agents du duc de Choiseul. Personne cependant n'accusera le panégyriste de Charlotte Corday d'avoir voulu faire l'apologie de la dernière favorite de Louis XV.

I

Jeanne Bécu fut mise au monde à Vaucouleurs, en Lorraine, le 19 août 1743, par Anne Bécu, dite Quantigny, couturière, de mœurs faciles. On la déclara comme enfant naturel, sa mère se trouvant encore fille. Le père inconnu, quoique soupçonné, était Jean-Jacques Gomard, moine de l'ordre de Picpus. Anne, mal vue à Vaucouleurs à cause de son accident et de ses rapports habituels avec le

clergé, vint en 1749 à Paris, où elle avait des parents, et y épousa bientôt un domestique, le sieur Rançon. Elle entra comme cuisinière chez Billard-Dumonceau, payeur des rentes et munitionnaire des armées. La petite Jeanne grandissait et devenait chaque jour plus jolie, plus charmante. Billard, s'intéressant à elle, l'envoya au couvent de Sainte-Aure, faubourg Saint-Marcel, où elle resta huit ans. Aussi pendant ce long séjour dans un couvent bien achalandé, la Du Barry reçut-elle, quoi qu'en aient dit ses détracteurs, une bonne éducation. Elle était plus instruite et mieux élevée que la plupart des femmes de la haute société avec qui elle devait se trouver plus tard en contact.

Au sortir du couvent, en 1758, Jeanne, âgée de seize ans, revient chez sa mère et chez son beau-père Rançon. Sa beauté commence à tourner toutes les têtes. Ici se place l'aventure, peut-être innocente, avec le jeune coiffeur Lametz, sur laquelle les chansonniers et les pamphlétaires broderont à l'envi. Ensuite Jeanne est donnée par sa mère comme femme de chambre à Mme de Lagarde, veuve d'un fermier-général; Mayrobert prétend qu'elle dut quitter cette maison à cause des deux fils de Mme de Lagarde, qui se partageaient ses faveurs. L'examen des dates suffit à prouver la fausseté de cette imputation. Toujours est-il que Jeanne entra bientôt (1760-61), comme demoiselle de magasin, chez Labille marchand de nouveautés rue Neuve-des-Petits-Champs; c'est à cette époque

que ses historiographes malveillants, sur la foi de Mayrobert et de Morande, veulent qu'elle ait été fille publique, thème longuement développé par les libellistes aux gages de Choiseul, afin de faire honte à Louis XV de sa passion pour une femme indigne, rebut de la prostitution.

Malheureusement pour le succès de leur thèse, Mayrobert, Choiseul, comme plus tard Soulavie, ont eu beau chercher le nom de Jeanne sur les registres de la police, registres fort exactement tenus, ils ne l'y ont pas trouvé. Se rabattant sur la prostitution libre, les pamphlétaires ont prétendu que la favorite avait au moins servi chez la Pâris et la Gourdan. Or, Justine Pâris était morte alors que Jeanne n'avait pas dix ans. Quant à la fameuse Gourdan, quelque prix qu'on ait mis à une déclaration compromettante de sa part, même après la disgrâce de Mme Du Barry, elle nia toujours l'avoir eue comme pensionnaire, en montrant ses livres à l'appui. Donc, Jeanne Bécu, la « belle fille à Rançon », n'appartint jamais ni à la prostitution officielle ni à la prostitution clandestine. Pourtant, sa vie n'était pas absolument exemplaire : les bons exemples lui avaient manqué ; elle fit quelques conquêtes sous le nom de guerre de Beauvarnier, changé bientôt par inversion en celui plus euphonique mais aussi fantaisiste de Vaubernier. En 1763, elle rencontra par hasard, dans une académie de jeux, l'homme qui allait exercer une influence décisive sur sa vie, Jean Du Barry.

C'était un gentilhomme gascon, de vieille noblesse, âgé alors de quarante ans, marié mais séparé de sa femme, homme de plaisir ayant le goût des arts, attaché d'abord aux affaires étrangères, puis intéressé aux fournitures de la flotte et de l'armée, spirituel, répandu dans la meilleure société, complaisant en titre du maréchal de Richelieu et séducteur de profession. Il tirait volontiers bénéfice de ses conquêtes amoureuses ; mais le dix-huitième siècle n'avait pas sur ce point nos délicatesses. Jean, le « Roué », comme on l'appelait en souvenir des héros de la Régence, mit sa maîtresse dans ses meubles ; la mère Rançon faisait le ménage. Les inspecteurs de M. de Sartines, parlant de Jeanne en leur *Journal*, ne la confondent pas avec les filles de trottoir ; ils lui trouvent « un air noble » et ajoutent : « Le sieur Du Barry cherche à la brocanter avantageusement. » Dans leur salon de la rue de la Jussienne, Jean et sa maîtresse recevaient une société polie et distinguée. Des gens de lettres estimés, comme Collé et Crébillon fils, y coudoyaient le prince de Ligne, les ducs de Duras, de Richelieu et de Fitz-James. Cette existence dura quatre ans. Comment la maîtresse de Jean Du Barry fût-elle remarquée par le roi ? On a dit et on répète que son amant, d'accord avec elle, la proposa à Lebel, le valet de chambre pourvoyeur du Parc aux Cerfs. Les témoignages les plus sûrs établissent au contraire que le hasard seul d'une course d'affaires à Versailles plaça

Jeanne sous les yeux du roi. Au premier regard, sa beauté, son air de douceur et de distinction fixèrent, et pour toujours, le cœur volage de Louis XV.

Mais, par respect pour les convenances, le roi ne devait s'attacher que des femmes mariées. Il fallait donc que Jeanne Bécu dite Vaubernier trouvât un mari. Jean Du Barry, dont la femme vivait encore, ne pouvait pas épouser lui-même sa maîtresse ; il la fit épouser à son frère Guillaume. Le mariage fut célébré à l'église Saint-Laurent, de Paris, le 1^{er} septembre 1768, à cinq heures du matin. L'acte officiel vaut d'être examiné de près. C'est un tissu de faux d'un bout à l'autre, suffisant pour envoyer une douzaine de personnes aux galères. D'abord, on invente un Gomard de Vaubergnier (*sic*), père de la future, qu'on fait mourir, par prudence, à Vaucouleurs, en 1749 ; on transforme Jeanne en fille mineure, et son père véritable, l'abbé Gomard, changeant seulement ses prénoms, représente par procuration la mère et le beau-père Rançon. Les deux Du Barry figurent avec des titres et des qualités usurpés. Les époux étaient séparés de biens par contrat. Le « Roué » reçut plus tard du roi, par personnes interposées, 300,000 livres, sous prétexte de résiliation d'un traité relatif aux vivres de Corse. Au bout de deux ans, la comtesse Du Barry se séparait de corps d'avec son mari, moyennant une pension de 16,600 livres de rente consentie au complaisant Guillaume.

La nouvelle liaison du roi ne satisfaisait pas tout

le monde à la cour. Au premier rang des mécontents il faut citer Choiseul, ministre des affaires étrangères, de la guerre et de la marine, surintendant des postes, colonel général des Suisses, tout-puissant avec sa grande fortune et ses traitements divers s'élevant à un million de livres, esprit superficiel, investi de la faveur de Louis XV, dont il abusait jusqu'à l'insolence. Ancien protégé de la Pompadour, qu'il aurait voulu remplacer par sa propre sœur la duchesse de Gramont, il croyait voir dans la Du Barry une ennemie, la créature de ses adversaires acharnés, les La Vauguyon, les Richelieu, les d'Aiguillon. Aussi ne perdit-il pas de temps pour faire attaquer la favorite. On mit en circulation de nouvelles éditions de la célèbre chanson « la Bourbonnaise » avec des allusions transparentes à la Du Barry, allusions reproduites et envenimées par plusieurs pièces jouées sur les théâtres de Nicolet et de la foire, avec approbation de la censure et du lieutenant-général de police Sartines, créature de Choiseul. Louis XV ne daigna pas s'apercevoir de ces critiques acerbes et obscènes ; il installa Mme Du Barry à Versailles, d'abord rue de l'Orangerie, ensuite au château, dans un appartement d'où on délogea Mesdames, ses filles. Une formalité manquait encore pour faire entrer de plain-pied la favorite à la cour : la présentation, exigée par le cérémonial de l'étiquette. Choiseul, en plaçant sous les yeux du roi un dossier très chargé sur le passé de Jeanne Bécu, tenta d'empê-

cher ce scandale, dont il redoutait les conséquences pour son crédit. Il ne put triompher de la passion royale. Le 22 avril 1769, la présentation eut lieu, et on trouva une femme de race illustre, la comtesse de Béarn, pour remplir vis-à-vis de la favorite les fonctions de marraine. La Du Barry remplaçait donc Mme de Pompadour, malgré Choiseul, malgré les filles de Louis XV. Elle devenait, par une sorte d'union morganatique acceptée par l'opinion, le principal personnage de la cour.

II

Le 16 mai suivant se produisit un événement préparé de longue main par le duc de Choiseul et les partisans de l'alliance autrichienne : le mariage du Dauphin avec Marie-Antoinette. La jeune princesse devait être une ennemie de plus pour la Du Barry, quoique sa mère Marie-Thérèse lui eût recommandé de vivre dans les meilleurs termes avec la favorite. Les rapports devinrent vite difficiles entre les deux femmes. Les avocats de l'Autrichienne ont dit, dans leurs écrits, que la maîtresse du roi avait dès la première minute manqué de respect à la Dauphine. Rien n'est plus faux. Mme Du Barry se montra toujours polie et même obséquieuse (de nombreux témoins prononcent le mot) ; elle n'aimait pas la guerre. Au contraire, Marie-Antoinette qui ne sut jamais se contraindre en

rien, menée par sa tête folle, subit l'ascendant des tantes de son mari et des Choiseul, malgré les conseils de Mercy Argenteau ; dès le 9 juillet 1770, dans une lettre à sa mère elle traitait la Du Barry de « la plus sotte et impertinente créature qui soit imaginable (*sic*) ». Elle refusait de parler à la favorite, de la regarder, ce qui faisait dire par Marie-Thérèse, par la grande impératrice qui appelait la Pompadour « ma bonne amie » sans la moindre vergogne, « Un mot vous coûte tant de grimaces, pures grimaces, ou c'est pire. Quelle bonne raison pouvez-vous alléguer pour agir ainsi ? Aucune. »

La faction Choiseul avec ses libellistes à gages a dénaturé de parti pris le caractère de Mme Du Barry. La favorite parfaitement élevée au couvent de Sainte-Aure, douce, simple, bienveillante pour tous, n'était pas le moins du monde la courtisane cynique à qui l'on a fait des mots devenus historiques, quoique inventés de toutes pièces, comme celui du café, dont nous parlerons plus loin. Du reste, il ne faut pas oublier que les documents des archives de Vienne, les seuls absolument authentiques, nous montrent Marie-Antoinette blâmée par sa famille dans tous ses démêlés avec la Du Barry. On a aussi fort exagéré le rôle politique de la maîtresse de Louis XV. Le roi avait été dégoûté pour toujours, par le long règne de la Pompadour, des femmes qui prétendaient s'occuper des affaires publiques. Ne nous a-t-on pas montré la Du Barry si amie de son repos bataillant

avec Choiseul, à qui la décence, nous dit-on, inspirait un invincible éloignement pour la favorite ? Il faut parler sérieusement ; Choiseul n'était pas si pudibond quand, avec une platitude extrême, il jouait les chevaliers servants auprès de la Pompadour, ni quand il voulait pousser sa propre sœur, la duchesse de Gramont, dans l'alcôve de Louis XV. Au contraire, Mme Du Deffant, dans sa correspondance, établit que le dépit de Choiseul vient surtout de ce que la favorite refusa d'inviter aux petits soupers de ses cabinets le premier ministre qui l'avait fait si cruellement insulter par les chanteurs des rues et sur les théâtres du boulevard.

Le ministre, blessé dans son amour-propre, eut l'occasion de se venger en excitant les esprits contre la Du Barry à propos de l'affaire d'Aiguillon. Le duc d'Aiguillon, petit-neveu du cardinal de Richelieu, gouverneur de Bretagne, avait soulevé dans ce pays des haines inexplicables. Brillant officier, ayant conquis tous ses grades à la pointe de l'épée, le vainqueur des Anglais à Saint-Cast (1758) s'était vu contester par les amis de La Chalotais, procureur général au parlement de Rennes, jusqu'à son courage militaire. Les esprits s'échauffèrent dans la province ; le parlement de Bretagne poursuivit le gouverneur, comme celui de Toulouse avait poursuivi le duc de Fitz-James, gouverneur du Languedoc, et, à la suite d'incidents divers, le parlement de Paris, prenant par esprit de corps fait et cause pour La Chalotais, cita à sa barre le duc d'Aiguil-

lon, à qui on reprochait toute sorte de crimes, d'ailleurs sans la moindre preuve. Louis XV, intervenant en faveur d'Aiguillon, cassa l'arrêt rendu contre lui par le parlement. La Du Barry s'occupait-elle de cette affaire? Ses ennemies l'affirmèrent avec passion; et quand d'Aiguillon, pour témoigner sa reconnaissance au roi, donna à la favorite un superbe vis-à-vis de 70,000 livres, une chanson épigrammatique proclama partout :

C'est le char de la blanchisseuse
De cet infâme d'Aiguillon.

En réalité, Louis XV sauva le gouverneur de Bretagne parce que la haine du parlement était injustifiable. Voltaire, témoin peu suspect, dit que cette persécution de d'Aiguillon « était presque semblable à celle de Lally-Tollendal ». Quoi qu'il soit, la Du Barry ne paraît en aucune façon avoir joué le rôle qu'on lui prête contre Choiseul. Des lettres de 1770 les montrent vivant, au moins officiellement, en parfaite intelligence et se demandant même l'un à l'autre de petits services. Dans les intrigues de cour entre le parti Choiseul et les adversaires du ministre, le premier rôle fût tenu par la Dauphine Marie-Antoinette, débarquée de la veille, se lançant malgré ses conseillers, comme une jeune corneille qui abat des noix, dans des affaires qu'elle ne connaissait pas, conduites par des gens qu'elle connaissait moins encore, avec un dévergondage d'esprit et un manque de tact qui furent toujours les traits dominants de son caract-

tère. Les royalistes ont fait un crime à la Du Barry d'avoir voulu humilier et avilir la fille de Marie-Thérèse en l'invitant à ses soupers de l'Hermitage. Or, on sait que la Dauphine fut poussée à solliciter ces invitations justement par la duchesse de Noailles, la terrible Madame l'Etiquette.

III

Les amis de Choiseul cherchèrent à expliquer sa disgrâce en disant que dans le conflit soulevé entre l'Espagne et l'Angleterre à propos des îles Malouines, le premier ministre voulait la guerre avec l'Angleterre. Louis XV aurait renvoyé Choiseul par amour de la paix. Les faits démentent encore cette assertion. En effet, si Choiseul avait voulu la guerre avec l'Angleterre il se serait prononcé en faveur des prétentions de l'Espagne ; au contraire, dès le début il appuya celles du cabinet britannique. La vraie raison de la révolution de palais à laquelle, quoi qu'on en ait dit, la Du Barry ne prit aucune part, ce sont les affaires du parlement de Paris inféodé à Choiseul, sorte d'aristocratie janséniste aussi étroite, aussi fanatique, aussi dépourvue de scrupules que la faction rivale, celle des jésuites. Le parlement de Paris prétendait former à la tête des parlements de province un pouvoir politique fédératif systématiquement opposé au pouvoir central quel qu'il fut, s'insurgeant alors

contre les édits de Louis XV, comme plus tard il devait s'insurger contre les décrets de l'Assemblée constituante, non pour soutenir l'intérêt public, mais pour défendre des privilèges de caste, aussi lourds pour la nation que ceux de la couronne. C'était une nouvelle Fronde, faite par les robins. Après avoir refusé, de parti pris, son concours au roi pour l'enregistrement des édits quand, le 24 décembre 1770, une lettre de cachet (falsifiée dans son texte par Mayrobert) eut exilé Choiseul dans sa terre de Chanteloup, le parlement, pour protester, se mit en grève. Dans la nuit du 19 au 20 janvier 1771, les conseillers furent sommés individuellement de reprendre leurs fonctions. Sur leur réponse négative, donnée par quelques-uns en termes insultants pour Louis XV, le conseil du roi cassa le Parlement et exila ses membres. La favorite demeura étrangère à cette affaire, dont, après coup, ses ennemis, fidèles à leur tactique, lui imputèrent la responsabilité.

Le principal auteur du renvoi du parlement fut René de Maupeou, chancelier de France. Peu d'hommes ont été plus calomniés que ce magistrat éminent, d'une famille de robe illustre. Il chercha longtemps la conciliation et ne poussa au coup d'État que contraint et forcé. Les réformes qu'il proposa au roi devançaient l'œuvre de la Révolution. Elles sont la preuve d'un grand esprit et d'un grand cœur. Le code Maupeou réalisait les progrès que reprirent les Assemblées révolutionnaires; du reste, le secré-

taire et le collaborateur du chancelier était Lebrun, depuis troisième consul, un des principaux rédacteurs du code civil. Voltaire, qui connaissait bien les parlements, approuva Maupeou, que l'opinion publique égarée poursuivit d'outrages et que dans un livre récent, (1) remarquable pourtant à plus d'un titre, M. Jules Flammermont vient encore de traiter avec une sévérité bien excessive. Le chancelier n'était pas ce qu'ont voulu faire de lui ses détracteurs, un vulgaire intrigant dévoué à la favorite. A la mort de Louis XV, résistant aux menaces de ses ennemis, il refusa de céder sa charge inamovible de chancelier, et vécut dans la retraite. Il put voir les parlements abolis définitivement par la Révolution et mourut en 1792, laissant à la nation un legs de 800,000 livres.

Choiseul retiré dans sa terre de Chanteloup, continuait à attaquer la Du Barry, en qui il s'obstinait à voir l'artisan de sa disgrâce. La favorite lui fit rendre ses pensions confisquées. Le duc prit l'argent et n'en continua pas moins ses calomnies avec autant de violence que de bassesse. Il venait de lancer contre son ennemie Théveneau de Morande et son odieux *Gazetier cuirassé* (1771) la grande œuvre de chantage du dix-huitième siècle. Ses courtisans soufflaient aux nouvellistes à la main une collection d'anecdotes blessantes contre la Du Barry, celle entre autres, conservée par Mayrobert,

(1) *Le chancelier Maupeou et les Parlements*, par Jules FLAMMERMONT. Paris, Alph. Picard, 1884.

qui nous montre la comtesse nue, se levant du lit pour signer un acte de vente présenté par son notaire M^e Le Pot, d'Auteuil, et se faisant chauffer ses pantoufles par le nonce du pape et le cardinal de la Roche-Aymon. Or, à la date où l'on place cette scène grivoise, les minutes de M^e Le Pot ne contiennent aucun acte relatif à madame Du Barry ; M. de la Roche-Aymon n'était pas cardinal, et la dignité de son caractère, la confiance que lui accorda plus tard Louis XVI suffiraient à rendre invraisemblable cette aventure si on ne savait déjà que l'ancienne pensionnaire du couvent de Sainte-Aure, justement pour ne pas donner prise à la critique, était d'une correction de tenue trop rare à la cour.

Ses ennemis ont voulu aussi faire peser sur elle la responsabilité d'une des plus lourdes fautes de la politique française au siècle dernier : le partage de la Pologne. De nombreuses légendes ont couru à ce sujet et sont encore admises comme paroles d'Évangile. Il faudrait d'abord, pour leur donner quelque apparence de raison, établir que madame Du Barry s'est occupée de politique. Or, si on l'a souvent dit, on a toujours négligé de le prouver. On prête à Louis XV, à propos du premier partage de la Pologne, ce mot : « Si Choiseul avait été là, cela ne serait pas arrivé. » Ce mot ne supporte pas l'examen. En effet, comment Choiseul, dévoué jusqu'à la servilité à la politique autrichienne, eût-il pu s'opposer au partage de la Pologne, le rêve de Marie-Thérèse, de cette princesse que Frédéric II

nous montre dans ses lettres pleurant sur le sort des pauvres Polonais, mais prenant sa part de leurs dépouilles, plus que sa part même, dans le trouble où la jetait sa sensibilité ? Louis XV, il est vrai, en sa qualité de gendre du roi Stanislas, suivait avec tout l'intérêt que comportaient sa mollesse et son égoïsme les événements des bords de la Vistule. Mais, découragé par l'issue fatale de la guerre de Sept-Ans, il ne voulait risquer en faveur des Polonais ni un homme ni un écu. Donc, Choiseul, même resté en place, même non lié par son dévouement à Marie-Thérèse, n'aurait rien fait pour empêcher un partage prévu et annoncé depuis vingt ans par tous les diplomates de l'Europe. La présence du duc d'Aiguillon au ministère des affaires étrangères ne pouvait modifier en rien le cours des événements. M. de Saint-Priest affirme que par ses fautes le promoteur de l'alliance autrichienne avait préparé le partage de 1772, ce partage dont Choiseul lui-même disait, dans son aberration : « Il est très douteux que cet événement intéresse la France. » On voit ce qu'il y a de fondé dans les récriminations dirigées à propos de cet événement contre madame Du Barry.

L'année 1773 marqua l'époque de sa plus grande faveur. Aux réceptions du jour de l'an, Marie-Antoinette ne se départit pourtant pas de sa froideur habituelle vis-à-vis de la maîtresse du roi. Marie-Thérèse, avertie par Mercy, se plaint encore de cette attitude dans une lettre du 31 janvier. « Je



ne prétends pas trop, dit-elle à sa fille, en exigeant que quatre ou cinq fois par an vous adressiez sans affectation la parole à la favorite. » Les bals, les réceptions, les comédies en l'honneur de la Du Barry se succédaient à Versailles ; ce fut un véritable triomphe. On maria le fils du « Roué », Adolphe Du Barry, à Mlle de Tournon ; le roi et toute la cour, y compris Marie-Antoinette, signèrent au contrat. C'est à ce moment (mai 1773) que Mayrobert place l'anecdote du café, devenue historique. On sait la phrase : « Hé ! la France, ton café f... le camp ! » Le mot est originalement cynique. Il n'a qu'un tort, par aventure très grave, c'est d'être apocryphe. Jamais, même dans ses billets les plus intimes, madame Du Barry ne tutoya Louis XV. Jamais elle n'eût risqué avec lui surtout devant des inférieurs un mot aussi grossier, qui certainement aurait blessé un souverain dont la politesse était restée la seule vertu ; mot singulièrement déplacé dans la bouche de la pensionnaire de Sainte-Aure. M. Vatel a trouvé l'origine très vraisemblable de l'anecdote. Un des valets de madame Du Barry, dont le nom revient sur plusieurs mémoires du tailleur de la cour, s'appelait *La France*. Qu'on modifie le verbe, et on verra la phrase véritable ; la coutume était alors, on le sait, de tutoyer les laquais.

Mais Louis XV, âgé de soixante-cinq ans, devenait obèse et dyspepsique. Ses médecins l'avaient mis au régime de l'eau de Vichy ; ils lui interdirent les

soupers. A la fin d'avril 1773, le roi prit à Trianon la petite vérole. Les contemporains ont fait sur cette dernière maladie les contes les plus extraordinaires et les moins convenables. La vérité est que la variole endémique et meurtrière pendant tout le dix-huitième siècle décimait alors Versailles et la cour. Le roi, usé par les excès, ne résista pas au fléau. On a dit que madame Du Barry, le lendemain de la mort de son amant, fut exilée par une lettre de cachet signée de Louis XVI. Louis XV mourut le 10 mai 1774, et la lettre de cachet porte la date du 9. C'est donc le prince expirant, qui cédant aux suggestions de ses filles, exila lui-même sa maîtresse. Depuis le 6 mai, madame Du Barry, éloignée par la famille royale, se trouvait à Rueil, dans une maison de campagne appartenant au duc d'Aiguillon. La lettre de cachet l'envoyait à l'abbaye du Pont-aux-Dames, près de Meaux.

IV

L'abbaye du Pont-aux-Dames, couvent de bernardines, était en réalité une maison d'arrêt pour les femmes de condition. Mme Du Barry y passa près d'un an, soumise à une surveillance, dans les premiers temps très étroite, ensuite de pure forme. Elle a laissé dans le pays une grande réputation de bonté et de bienfaisance, comme partout où elle est passée. L'abbesse madame de La Roche-Fontenille,

d'abord très prévenue contre l'ancienne favorite, apprécia bientôt les qualités de sa pensionnaire. Celle-ci, de son côté, n'oublia pas les bons procédés de sa gardienne. Dix-huit ans plus tard, sous la Terreur, la châtelaine de Louveciennes recueillait et sauvait le neveu de l'abbesse du Pont-aux-Dames, l'abbé de La Roche-Fontenille.

Au bout d'un an, Maurepas, le chef du premier cabinet de Louis XVI, oncle de la duchesse d'Aiguillon, prit une mesure gracieuse en faveur de madame Du Barry. Il lui rendit la liberté, en lui interdisant seulement le séjour de Versailles, de Paris et du territoire compris dans un rayon de dix lieues autour de la capitale. C'était le bannissement après la reclusion. En avril 1775, madame Du Barry acheta pour 100,000 livres le château de Saint-Vrain, près d'Arpajon, et reprit sa haute vie de réceptions et de représentation ; elle y accrut encore son renom d'infatigable charité. Aussi la reine Marie-Antoinette, dans sa haine jalouse pour une femme qui ne lui avait jamais fait de mal, s'emportait-elle contre le duc d'Aiguillon, qui venait à Versailles prendre ses ordres, lui disant qu'il ferait mieux d'aller prendre des ordres à Saint-Vrain (1). En octobre, pendant un voyage de la cour à Fontainebleau, on autorisa madame Du Barry à venir à Louveciennes pour quelques jours. C'est à ce moment que Choiseul faisait publier par Mayrobert

(1) *Mémoires de Belleval*, 20 mai 1771.

les *Anecdotes*, lâche vengeance contre une femme sans défense. A la fin d'octobre 1776, l'ancienne favorite, à qui le séjour de Saint-Vrain devenait lourd, autorisée à rentrer à Louveciennes s'y installa définitivement. Sa fortune s'élevait à 140,000 livres de rente viagères, plus de deux millions de bijoux, de tableaux, de statues et d'objets d'art; fortune relativement médiocre pour une femme qui cinq ans durant avait eu la liberté de puiser à pleines mains dans le Trésor public.

Au printemps de 1777, Joseph II, empereur d'Allemagne, vint voir la reine sa sœur, et visiter Paris, sous le nom de prince de Falkenstein. Une de ses premières visites fut pour la Du Barry, avec qui il causa deux heures, et qu'il quitta très satisfait. Cette politesse de son frère excita au plus haut point la mauvaise humeur de Marie-Antoinette, toujours haineuse et vindicative, d'autant plus que Joseph, malgré les prières de sa sœur et les suggestions des tantes du roi, refusa de s'occuper de la rentrée de Choiseul aux affaires.

Madame Du Barry vivait paisible dans son élégante retraite de Louveciennes. L'amour, qu'elle n'avait probablement jamais connu au temps de ses splendeurs, la consola de son isolement. Un gentilhomme anglais, Henry Seymour, de la famille des ducs de Somerset, avait acheté une villa à Prunay, près de Marly. C'était un homme aimable, un superbe cavalier; il avait cinquante ans, mais au siècle dernier l'usage de la poudre supprimait

jusqu'à la vieillesse les différences d'âge. La châtelaine de Louveciennes à cette époque, c'est-à-dire en 1780, entra dans sa trente-septième année. Son admirable beauté brillait de cet éclat particulièrement doux qui, chez les jolies femmes, éclaire l'approche de la quarantaine. La liaison de madame Du Barry et d'Henry Seymour dura deux ans. Nous possédons une série de lettres d'elle, simples et éloqu岸tes, que ne désavoueraient pas les plus illustres bas-bleus du dix-huitième siècle.

Seymour quitta Prunay pour se fixer à Paris vers 1782. Il fut remplacé dans le cœur de la femme qu'il abandonnait par le duc de Brissac. Du temps de la faveur de madame Du Barry, Brissac était capitaine des Cent-Suisses et avait eu quelques rapports avec la favorite. Il lui voua une affection fidèle jusqu'à la mort. Enveloppé dans le discrédit que la reine faisait peser sur tout ce qui touchait Louveciennes, il fut exclu, quoique duc et pair, des Assemblées des notables de 1787 et de 1788. Il devait payer plus tard de sa tête ses relations avec l'ex-maîtresse du ci-devant tyran. Brissac était un homme instruit, éclairé, libéral; sa vie se trouve intimement liée à celle de la favorite. C'est sur les deux amants, on pourrait dire contre eux, que Saint-Just fit son médiocre poème d'*Organt*. La Révolution approchait; Brissac, bien que gouverneur de Paris, ne joua aucun rôle dans les affaires de juillet 1789. Quant à madame Du Barry, en dépit de son goût pour les idées de Necker, qui fréquentait

ses salons, elle prit généreusement le parti de la cour et celui de la reine. Après les journées des 5 et 6 octobre, Louveciennes servit de refuge à des gardes du corps blessés en défendant Marie-Antoinette. L'orage semblait devoir épargner l'ancienne favorite; malheureusement, en janvier 1791, le hasard attira sur elle l'attention publique. Pendant qu'elle fêtait les Rois à Paris, à l'hôtel de Brissac, des voleurs, entrant à Louveciennes, s'emparèrent de ses diamants. Le bijoutier chargé de diriger les recherches fit tant de bruit à propos de la valeur des bijoux volés, que la presse révolutionnaire trouva dans cet incident une nouvelle occasion d'exciter l'opinion contre une femme dont le seul désir était de se faire oublier. On découvrit enfin les voleurs en Angleterre, et madame Du Barry, après trois voyages, put se faire restituer par la justice une partie des bijoux volés.

Les événements suivaient leur cours en France. Quand Louis XVI en 1792, après la fuite de Varennes, fut autorisé à recruter une garde constitutionnelle, il en donna le commandement au duc de Brissac. Le danger fit taire les ressentiments de la reine. Mais bientôt l'Assemblée cassa la garde constitutionnelle, et Brissac accusé de haute trahison, fut arrêté. Sa fille, madame de Mortemart, qui connaissait la liaison de son père avec la Du Barry écrivit à cette dernière pour la supplier d'agir en faveur du prisonnier, conduit à Orléans avec quelques autres royalistes. Mais cette intervention

d'une femme dévouée ne put aboutir. A la publication du manifeste de Brunswick, les détenus d'Orléans furent ramenés à Paris pour être jugés. Quand ils traversèrent Versailles, une populace furieuse se jeta sur le convoi, écarta l'escorte et massacra les prisonniers. La tête de Brissac fut portée au bout d'une pique par des misérables jusqu'à Louveciennes, et jetée par dessus le mur dans le jardin de la Du Barry.

La malheureuse femme se rendit pour la quatrième fois en Angleterre, pour suivre un nouveau procès relatif à la prime réclamée par les agents qui avaient dénoncé les voleurs de diamants. Elle s'y trouvait encore en janvier 1793, et elle prit le deuil du roi qui s'était montré si injuste pour elle. Mais au printemps elle commit l'imprudence de rentrer en France, après avoir, par bonté d'âme, prêté 200,000 livres à M. de Rohan-Chabot, qui s'empresait fort autour d'elle. La châtelaine de Louveciennes trouva installé dans le village un Anglais, nommé Georges Greive, homme de lettres du caractère le plus vil, se disant ami de Marat et de Franklin ; il avait fondé à Louveciennes une société populaire. Greive était soupçonné d'avoir pris part au vol des diamants de l'ancienne favorite. Toujours est-il qu'il lui voua une de ces haines qu'affectent souvent pour les personnes réputées vicieuses ceux dont la conscience est la moins irréprochable. L'aventurier anglais dénonça madame Du Barry à la Convention et la fit arrêter (fin juin

1793). Le 13 août, après une instruction où cinquante témoins vinrent vanter la charité et la bienfaisance de l'accusée, le Comité de sûreté générale la mit hors de cause.

Mais Greive ne lâchait pas sa proie. Au bout d'un mois, voyant le comité de Sûreté générale modifié par l'entrée de plusieurs membres nouveaux, il le saisit une seconde fois d'une dénonciation en règle. Mme Du Barry fut envoyée à Sainte-Pélagie le 21 septembre. Elle répondit simplement et habilement aux imputations ridicules de l'instruction. On prétend l'assimiler à une émigrée ? Mais elle est allée quatre fois à Londres depuis deux ans ; si elle avait voulu y faire passer sa fortune, toute mobilière, et rester à l'étranger, qui aurait pu l'en empêcher ? Greive, le principal témoin à charge, ne trouva rien de mieux que d'affirmer que l'accusée n'avait pas été volée et que ses voyages en Angleterre avaient eu pour but non des procès, mais des missions royalistes. Cette fable ridicule, la Du Barry, transformée en agent de Marie-Antoinette, fut reprise par Fouquier-Tinville dans son réquisitoire. Le 2 décembre 1793, le jury condamna l'accusée à mort.

M. Louis Blanc affirme que la Du Barry, pour sauver sa tête, se fit conduire à l'Hôtel de Ville et y dénonça au hasard deux cent quarante personnes. Le fait est absolument faux, et l'historien robespierriste l'a inventé de toutes pièces. On a bien une déclaration de la Du Barry, faite par elle

après la lecture de l'arrêt, et contre-signée par les juges. Mais elle n'y dénonce personne, et indique seulement l'endroit où étaient cachés certains de ses bijoux dans la maison ou le jardin de Louveciennes.

L'exécution eut lieu le lendemain, 3 décembre. Tous les historiens sont d'accord pour dire que Mme Du Barry montra beaucoup de faiblesse, qu'elle se débattit et même chercha à attendrir le bourreau. Cependant, aucun témoin oculaire digne de foi ne l'atteste. La maîtresse de Louis XV avait fait preuve d'un grand sang-froid dans son interrogatoire. Il est peu vraisemblable qu'elle ait montré, sur l'échafaud, moins de courage que la moyenne des condamnées.

Il faut bien le reconnaître, il ne reste rien ou presque rien de la légende commencée par Choiseul, Mayrobert, Morande, et continuée depuis par tant d'autres, car les royalistes ont voulu faire de Jeanne Bécu la victime expiatoire chargée de toutes les hontes de la monarchie, et que les patriotes se sont servis de son nom comme d'une machine de guerre contre la royauté. Certes, la qualité de favorite d'un souverain est fort répréhensible au point de vue de la morale. Mais avant la Révolution il est bien peu de familles nobles qui n'eussent souhaité d'avoir l'occasion de bénéficier de cette honte : les maîtresses des rois de France n'appartenaient généralement pas à la roture.

Il faut se placer, quand on examine l'histoire, au même point de vue que les contemporains. Or,

la qualité de maîtresse du roi, admise, et c'était une sorte de charge à la cour, Mme Du Barry remplit cette fonction avec un tact extrême. Nous croyons avoir fait justice de l'imagination ridicule qui représente la favorite comme une femme grossière et sans éducation. Les portraits de Drouais, les bustes de Pajou, nous la montrent telle qu'elle parut aux yeux de tous, séduisante au plus haut point, avec sa belle taille, son port de déesse, ses mains et ses pieds de reine, ses dents superbes, ses cheveux blonds, ses yeux bleus foncés, ses cils et ses sourcils bruns, son regard net, franc et ouvert. Son teint brillait d'un tel éclat, que seule à la cour elle ne mit jamais de rouge. Sans avoir les prétentions un peu ridicules de la Pompadour, elle aimait les lettres et les arts, transportant à Versailles les goûts d'une bourgeoise élégante. Ainsi, quoi qu'en aient dit ses ennemis, elle dédaigna toujours de s'occuper de politique ; son désintéressement est digne d'éloges ; elle n'imita pas le népotisme insatiable de la Pompadour qui, acharnée à doter tous ses parents, « mettait les *Poisson* à toute sauce ». Tandis que Mme de Pompadour maintenait obstinément dans les cachots des hommes qui, comme Latude, s'étaient permis sur son compte les plaisanteries les plus innocentes, Mme Du Barry usa à plusieurs reprises du noble droit de grâce pour sauver la vie de malheureux, comme Apolline Grégeois, une paysanne condamnée à mort sur simple présomption d'infanticide, ou le

comte et la comtesse de Louesme, deux hobereaux ruinés, condamnés à mort pour avoir tenté de défendre l'accès de leur mesure aux gens du roi. Jamais ni la reine Marie-Leczinska ni la Pompadour n'avaient revendiqué l'honneur d'intervenir pour sauver une vie humaine. Aussi tous les contemporains, amis comme ennemis, ont-ils reconnu les mérites personnels de Mme Du Barry ; sa grande douceur est vantée par Voltaire, lié pourtant avec les Choiseul. Qui plus est, dans ses *Anecdotes*, Mayrobert, le calomniateur attitré de la favorite, constate cependant qu' « elle était affable, douce, et montrait la vertu rare surtout parmi son sexe, de ne jamais dire du mal de personne ». Il est inutile de revenir sur sa charité inépuisable. L'influence qu'elle exerça sur l'esprit de Louis XV jusqu'à sa mort, l'affection passionnée qu'elle inspira plus tard à des hommes comme Seymour ou le duc de Brissac, s'expliquent aisément : elle eut deux des grandes qualités de la femme, la beauté et la bonté.

VII

LES ORATEURS DE LA CONSTITUANTE

Le grand orateur politique exerce une influence sans égale dans la société. Mais que reste-t-il de son éloquence une fois que cette parole à laquelle l'action oratoire a prêté une puissance irrésistible s'est refroidie en se fixant sur le papier ? L'antiquité nous a pourtant laissé d'admirables monuments de la puissance oratoire des Démosthène et des Cicéron, morceaux où l'on retrouve la vigueur du premier jet sous les habiles retouches d'artistes arrivés, presque du coup, à la perfection. Les *Philippiques* et les plaidoyers contre Verrès demeurent des modèles que l'on place encore aujourd'hui, après deux mille ans, entre les mains de quiconque aborde des études libérales. Mais, en fait d'orateurs français, les seuls réputés classiques sont Bossuet et quelques autres prêtres, dont les productions, fort re-

marquables au point de vue du style, n'ont quelquefois d'oratoire que l'emphase de la chaire. Cependant, dans l'histoire politique et littéraire de notre pays, dont le goût caractéristique depuis l'origine des âges fut toujours une prédilection pour l'éloquence parlée, les orateurs laïques ne manquent pas. Et la France a vu une période de cinq à six ans, à la fin du dix-huitième siècle, qui ne le cède en rien aux plus belles époques des républiques d'Athènes ou de Rome.

Cette période, au point de vue spécial qui nous occupe, est peu connue. Les hommes ont laissé un souvenir éclatant ; ils se nomment Mirabeau, Barnave, Vergniaud, Cazalès, Robespierre ou Danton. Mais des harangues par lesquelles ils agirent si puissamment sur leurs contemporains il reste seulement çà et là quelques périodes tronquées, et un esprit superficiel s'étonnerait à bon droit en comparant les résultats obtenus aux moyens employés. Car, il faut bien l'avouer, le public lettré lui-même ne connaît la Révolution française que d'une façon tout à fait superficielle. Il admire de confiance ou nie de parti pris l'éloquence des grands citoyens de 1789 et de 1792, sur la foi des historiens de l'une ou de l'autre opinion. Jusqu'ici, il n'a guère pu juger par lui-même.

I

En attendant un recueil de morceaux choisis pouvant être mis entre les mains des enfants de nos écoles comme le meilleur catéchisme patriotique, voici une publication qui nous a vivement intéressé. C'est un gros livre consacré par un universitaire, M. Aulard, professeur de littérature française à la Faculté de Poitiers, à l'éloquence parlementaire sous la Révolution (1). Le premier volume traite spécialement de l'Assemblée constituante. M. Aulard ne craint pas de manifester ses sympathies politiques ; son étude de critique littéraire est l'œuvre d'un patriote : elle a donc pour nous un double attrait.

Le jeune professeur de la Faculté des lettres de Poitiers, avant d'entrer en matière, a écrit un intéressant travail préparatoire, indispensable à tous ceux qui ne sont pas familiarisés de très près avec les hommes et les choses de la Révolution française. Il indique les sources où les hommes de 1789 puisèrent le fonds de leurs idées politiques et sociales, d'abord chez les parlementaires anglais, ensuite de ce côté-ci de la Manche,

(1) *L'Eloquence parlementaire pendant la Révolution française. Les Orateurs de la Constituante*, par L.-A. AULARD, professeur de littérature française à la Faculté des lettres de Poitiers. Paris, Hachette.

dans l'*Encyclopédie* et les livres de Montesquieu, de Diderot, de Mably, d'Helvétius, de J.-J. Rousseau ; ce dernier, avec *Emile* et le *Contrat social*, propagea une abondante lignée d'hommes « sensibles », à commencer par Maximilien de Robespierre, et ses *Confessions* elles-mêmes ne furent pas sans influence, si l'on en juge par certains passages scabreux des *Mémoires* de Mme Roland. Presque autant que les philosophes du dix-huitième siècle, l'antiquité marqua de son sceau l'esprit des révolutionnaires ; les fortes études classiques qu'formaient la base de l'éducation d'alors ont laissé une trace ineffaçable chez tous les hommes politiques de cette forte génération. Les citations de Cicéron, de Virgile, d'Horace ou de Tacite abondent dans leur bouche comme sous leur plume. On n'a, pour s'en convaincre, qu'à relire les discours de Mirabeau ou de Robespierre, comme les pages spirituelles des *Révolutions de France et de Brabant* et les admirables plaidoyers du *Vieux Cordelier* en faveur de la politique de clémence.

Mais pour entreprendre cette étude littéraire, il faudrait d'abord posséder un texte précis. Ce texte fait souvent défaut, car il n'y avait alors ni sténographes ni comptes rendus officiels. Le *Moniteur universel*, qui paraissait déjà, n'était qu'une entreprise privée, créée par Panckoucke. Pourtant ce recueil s'était fait dès le premier jour une place à part en insérant les discours communiqués en manuscrit et en publiant une analyse très vivante des

discussions, rédigée par Maret, le futur duc de Bassano. On consulte aussi avec fruit le *Point du jour* quotidien de Barrère, et surtout le *Journal des états généraux*, plus tard *Journal logographique* par Le Hodey de Saultchevreuil, le plus piquant des comptes rendus ; et on complète ces documents pour les derniers mois de 1789 par l'*Introduction au Moniteur*, publiée en l'an IV par Thuau-Grandville ; cette introduction reproduit les premiers débats des Etats-Généraux en les reconstituant au moyen d'emprunts faits à tous les journaux du temps (1).

Il n'est pas inutile de dire aussi un mot des locaux où prit naissance l'éloquence parlementaire française. Son premier berceau fut la salle des Menus de Versailles, disposée pour la séance d'ouverture des états généraux. Le Tiers y délibéra ensuite. C'était une immense salle où un millier de places pouvaient être réservées au public. Les auditeurs se mêlaient un peu aux représentants, applaudissant ainsi qu'au théâtre, au grand scandale des étrangers formalistes comme Young ou le Genevois Dumont. A Paris, l'Assemblée s'installa dans le manège construit au nord du jardin des Tuileries, sur l'emplacement actuel de la rue de Rivoli,

(1) Les *Archives parlementaires*, publiées sous la direction de MM. MAVIDAL, chef des procès-verbaux, et LAURENT, bibliothécaire de la Chambre des députés, en cours de publication, reproduisent les débats de la Constituante. Tous les discours et rapports imprimés que ne donne pas le *Moniteur*, prennent place à leur ordre dans cette importante collection.

vis-à-vis la rue de Castiglione, au point où l'on a récemment placé une plaque commémorative (1). Le public n'y disposait plus que de cinq ou six cents places, mais de la terrasse des Feuillants, par les fenêtres ouvertes, la foule pouvait entendre des lambeaux de discussion.

Il est bon de noter, pour expliquer le désordre de certaines séances, que l'Assemblée refusa d'abord de se donner un règlement. Le président, habituellement un des doyens d'âge, avait peine à maintenir l'ordre ; les dispositions réglementaires ne furent adoptées que peu à peu, sous la pression des circonstances. Enfin, ce qui ne contribuait pas peu à rendre les délibérations confuses, il n'y avait pas de groupes nettement dessinés. On se vantait volontiers de n'appartenir à aucun. Pour fixer les grandes lignes de son travail, M. Aulard a précisé les classements incomplets donnés par M^{me} de Staël dans ses *Considérations* et par A. de Lameth dans son *Histoire de la Constituante*. Il indique six grandes fractions : droite absolutiste et droite modérée, centre droit (impartiaux) et centre gauche (patriotes de 1789), gauche et extrême gauche (les premiers jacobins du club Breton et les jacobins purs), laissant en première ligne et en dehors Mirabeau, qui formait à lui seul comme un parti dans l'Assemblée, isolé à la fois par sa mauvaise renommée et par son génie.

(1) On sait que la Convention s'installa au théâtre des Tuileries le 10 mai 1793 seulement.

II

Mirabeau fut l'une des plus étonnantes incarnations de l'orateur. Poussant à l'extrême les qualités et les vices, emporté par un tempérament indomptable, il montra dès l'adolescence un goût passionné pour les affaires publiques. Ses connaissances étaient universelles, grâce à une mémoire prodigieuse exercée par la lecture pendant de longues années de captivité. Nul ne fut mieux préparé à la vie parlementaire : on retrouve la forme oratoire dans ses pamphlets, ses libelles, et jusque dans ses lettres à Sophie. Lors de son procès avec sa femme, en juin 1783, il prononça une merveilleuse plaidoirie qui émut même son père, le terrible marquis, en dépit de ses préventions obstinées. Aussi la Révolution trouva-t-elle Mirabeau tout armé pour la lutte avec un génie surexcité par ses souffrances personnelles et un orgueil exaspéré par le dédain des hommes de sa caste. L'illustre déclassé se posa en adversaire d'un ordre social qui l'avait méconnu ; ce n'était pas cependant un novateur à outrance, un métaphysicien ; il croyait peu aux idées révolutionnaires et son mépris originel pour la démocratie était soigneusement entretenu dans son entourage par Dumont et ses pédants genevois, surtout par le comte de la Marck, un étranger député au Parlement français en vertu d'un vieux droit féodal, l'âme du

comité autrichien, le mauvais génie du tribun, le tentateur placé à ses côtés par le parti de la cour. Aussi trouverait-on difficilement chez Mirabeau des vues politiques précises et unes. Dominé par des passions contradictoires, prodigieux à la tribune avec sa voix pleine, mâle, retentissante, sa gravité tragique, son masque dont il disait : « On ne connaît pas toute la puissance de ma laideur », avec son idée fixe de diriger officiellement la politique royale, son mépris de Necker, le ministre en place, et des autres membres du cabinet, « animalcules imperceptibles essayant de jouer un rôle sur un vaste théâtre », Mirabeau, traînant au pied le boulet de son passé, n'eut jamais sur la Constituante d'autorité morale. Pourtant, quels efforts dépensés pour conquérir cette autorité, dans ses discours sur les émigrés, sur le drapeau tricolore, dans celui des 20 et 22 mai 1790 sur le droit de guerre et de paix, où il se fit battre par Barnave en essayant de sauvegarder la prérogative royale ! Il faut pour se rendre compte de la manière de l'éloquent tribun relire le discours du 26 septembre 1789, où, voulant appuyer les plans financiers de Necker, qui proposait un impôt provisoire de 25 % sur le revenu, il évoquait le spectre de la « hideuse banqueroute ». Ce morceau est le plus connu de tout l'œuvre de Mirabeau ; il n'est pas exempt d'emphase et pêche parfois par excès de rhétorique, ainsi que la fameuse apostrophe aux Gracques et à Marius. Nous préférons le discours du 2 octobre 1790 où plaidant *pro*

domo sua, il se défend avec une réelle indignation d'avoir pris part aux journées des 5 et 6 octobre. Du reste, il ne fut jamais mieux inspiré que par l'obligation de se mettre en cause lui-même, et on peut citer comme un modèle de noblesse et d'élévation sa réplique du 22 mai 1790 dans la discussion du droit de paix et de guerre : « Et moi aussi, on voulait, il y a peu de jours, me porter en triomphe ; et maintenant on crie dans les rues la grande trahison du comte de Mirabeau ! Je n'avais pas besoin de cette leçon pour savoir qu'il est peu de distance du Capitole à la roche Tarpéienne ; mais l'homme qui combat pour la raison, pour la patrie, ne se tient pas pour vaincu... Que ceux qui prophétisaient mon opinion sans la connaître m'accusent d'encenser des idoles impuissantes au moment où elles sont renversées... ; qu'ils dénoncent comme un ennemi de la Révolution celui qui peut-être n'y a pas été inutile ; qu'ils livrent aux fureurs du peuple trompé celui qui depuis vingt ans combat toutes les oppressions..., que m'importe ? les coups de bas en haut ne m'arrêteront pas dans ma carrière. »

Nous n'avons ni l'intention ni le loisir de refaire ici l'histoire politique de Mirabeau ; mais il est intéressant d'élucider avec M. Aulard un point délicat de son histoire littéraire et de rechercher la part des collaborateurs dans l'œuvre du *leader* de la Constituante. Cette part fut évidemment très large : M. Aulard cite dix-huit grands discours écrits d'un bout à l'autre par la plume de secrétaires, presque

tous genevois, bannis de la République à la suite de la guerre civile de 1782, comme Dumont, Reybaz, Duroveray, Clavière, Panchaud, sans compter l'abbé Lamourette, celui qui trouvait que l'abbé Grégoire croyait en Dieu cent fois plus qu'il ne faut. Ces secrétaires remettaient souvent à la dernière minute leur manuscrit à Mirabeau, qui le parcourait à la tribune en improvisant ; il saisissait comme à la volée les principaux points d'une argumentation technique, et ces documents destinés à porter la conviction dans l'esprit de l'Assemblée, transformée par la toute-puissance du génie, étaient entraînés par le tourbillon du mouvement oratoire, grâce à cette faculté d'assimilation qui est peut-être la première qualité des hommes politiques. Les contemporains prononcèrent le mot de plagiat ; à nos yeux il n'y eut qu'un concours intelligent, très honorable pour certains des collaborateurs du maître, en particulier pour Reybaz, ancien pasteur comme Dumont ; ce concours ne diminue pas Mirabeau.

III

La droite de la Constituante avait un beau rôle à jouer ; on peut dire qu'elle ne parut pas en avoir le soupçon un seul jour. Dans la royauté, les représentants de la noblesse, sauf de très rares exceptions, n'eurent jamais l'air de défendre que la garantie de leurs privilèges et le maintien des

abus : semblables en cela aux journalistes du parti de la cour, les aristocrates de l'Assemblée songèrent surtout à insulter grossièrement leurs adversaires et à faire du scandale à tout propos. L'un des principaux orateurs était du reste un journaliste, Mirabeau cadet, Mirabeau-Tonneau, le collaborateur des *Actes des Apôtres*, le rédacteur des *Dîners* et de la *Lanterne magique* ; ce pamphlétaire raffiné, ce faiseur de petits vers, voulant lutter d'éloquence avec son frère, se donna le ridicule de prononcer à la tribune de longs discours qui eurent moins de succès que ses réparties cyniques ; il rendit à son glorieux aîné le double service de le faire paraître, par comparaison, et plus éloquent et moins dissolu.

A côté de Mirabeau-Tonneau, le dépassant par son cynisme et sa mauvaise tenue, l'abbé Maury, fils d'un cordonnier du comtat Venaissin, prit en main la défense de l'ancien régime contre la Révolution qui lui enlevait d'opulents bénéfices. Ce méridional tout en dehors, éloquent, intempérant, faisait volontiers des incongruités à la tribune, boxant avec les députés qui voulaient l'y remplacer, insultant le président et témoignant à la majorité son dédain par des gestes ultranaturaliste. Quant aux mœurs du prélat, ses amis des *Actes des Apôtres* nous en parlent en termes qu'on ne saurait reproduire ; tout le monde connaît le « Passe, salope ! » adressé par lui en pleine terrasse des Feuillants au duc d'Aiguillon. A côté de ses ridi-

cules et de ses vices, Maury montra souvent de réelles qualités oratoires, en particulier dans les questions de finances, comme dans son discours sur les biens du clergé, où l'on remarque une éloquente périclase contre les agioteurs, et dans celui sur les assignats. Mais Maury ne se renfermait pas dans une spécialité ; la noblesse comptait trop peu d'orateurs pour que le fils du cordonnier de Valréas ne fut pas souvent sur la brèche ; il s'y maintint toujours avec une ténacité passionnée, plein de dédain pour le peuple, des rangs duquel il était sorti.

Maury, dans le parti noir, avait un rival qu'il poursuivit toujours de son envie et de sa haine, Cazalès, fils d'un magistrat de Toulouse, à peine noble, et par ce motif jalosé par la noblesse, qui organisa contre lui la conspiration du silence. Cazalès était le vrai chef du parti royaliste ; chevaleresque, instruit, éloquent, simple et loyal, avec des manières presque aussi débraillées que celles du vicomte de Mirabeau, il dominait de haut les nullités intrigantes de la droite. On lui fit payer cher cette supériorité. Il voulait rajeunir la monarchie en remettant en vigueur les vieilles institutions ; son idéal était un intermédiaire entre le régime absolutiste et le régime parlementaire. Cazalès prit souvent la parole et s'imposa toujours à l'attention de l'Assemblée par ses qualités brillantes et solides. Il se distingua particulièrement dans les débats relatifs au parlement de Rennes et

aux affaires d'Avignon, et dans le discours du 28 novembre 1789, où il se mesura avec Maury dans la discussion du projet de finances relatif aux biens du clergé. Lors du renvoi de Necker, il prononça un discours, chef-d'œuvre d'ironie, que Mme de Staël ne pardonna jamais à sa mémoire. Cet homme de bien, estimé de ses adversaires, ami de Barnave, avec qui il eut un duel retentissant, ne fut jamais apprécié par les siens : c'est le plus sévère reproche qu'on puisse faire à l'intelligence du parti de la cour.

Sur la limite de ce parti, les monarchiens ou « impartiaux » constituaient ce que nous appellerions aujourd'hui le centre droit. Après la retraite de Mounier, Lally-Tollendal et Bergasse, démissionnaires à la suite des journées d'octobre, Malouet devint le chef nominal de ce groupe d'abord libéral, puis réactionnaire par peur et ralliée aux aristocrates. Malouet, ancien intendant de la marine à Toulon était un orateur médiocre ; aussi Clermont-Tonnerre, parlementaire délié, habile manœuvrier politique, diseur élégant, fut-il le principal organe d'une opinion dont le pays pas plus que le Parlement n'apprécia jamais très sérieusement la raison d'être.

Les constitutionnels, les feuillants, jouèrent un rôle plus considérable. Ils formèrent le centre gauche, et leur histoire fut celle de la Constituante elle-même, dont les événements changèrent à tant de reprises l'attitude et les desseins. Dans ce groupe siégèrent les légistes qui furent l'honneur et la

force de notre première Assemblée révolutionnaire. Thouret, l'avocat normand, comparé plaisamment par les Apôtres au chien de La Fontaine qui finit par manger le dîner de son maître ; Chapelier, esprit énergique et obstiné, patriote d'avant la Révolution ; Target, le « père de la Constitution », qui dès 1787 provoqua le décret rendant l'état civil aux protestants, et dont le nom a été compromis depuis dans une trahison parlementaire célèbre. Au groupe constitutionnel appartinrent aussi les ecclésiastiques libéraux : l'abbé Sieyès, ce théoricien du tiers état ; l'abbé Grégoire, patriote éminent qui devait marcher d'un pas si ferme dans la voie de la Révolution ; le pasteur Rabaut Saint-Etienne ; le janséniste Camus, et les grands seigneurs patriotes, Mathieu de Montmorency (celui qu'*apaisait* plus tard Mme Récamier), La Rochefoucauld, La Fayette, esprits généreux mais accessibles au découragement et à la crainte. Effrayés par les excès du régime nouveau, tous, sauf Grégoire, ne tardèrent pas à revenir en arrière. L'histoire serait injuste si elle ne se montrait pas indulgente pour ces bonnes volontés timides et de courte haleine.

IV

Une seule fraction dans la gauche fut compacte et ne se désunit jamais. C'est le triumvirat des pre-

miers jacobins, ou, comme disait Mirabeau, le *triumvirsat*, Duport, Lameth, Barnave.

Cette gauche modérée comptait peu d'adhérents ; on connaît la fameuse exclamation de Mirabeau : « Silence aux trente voix ! » ; mais ses chefs se trouvaient en mesure, par leurs talents divers, d'exercer une influence considérable. Les triumvirs, fondateurs du premier club des jacobins, se tinrent longtemps à l'avant-garde de l'armée révolutionnaire ; mais eux aussi, après Varennes, abandonnèrent la tête de colonne. Ils avaient essayé de faire de la politique anticléricale ; ils luttèrent surtout contre Mirabeau, avec plus de passion que d'intelligence, car comme lui ils étaient des royalistes, et rien de plus.

Adrien Duport, conseiller au Parlement, député de la noblesse de Paris rallié au Tiers, fut un des politiques les plus habiles de la Constituante : homme de tête, érudit, il présenta un rapport remarquable sur la réorganisation de la magistrature et fut orateur un jour, lors de la discussion sur l'abrogation de la peine de mort. Les Lameth, Charles surtout, étaient hommes d'action, passionnés, énergiques, un peu discrédités par les révélations du *Livre rouge* au sujet de la pension de leur mère. Ils dénoncèrent Mirabeau aux jacobins et contribuèrent largement à ruiner sa popularité. Mais Barnave fut l'âme du triumvirat. Ce jeune avocat de Grenoble, beau diseur, joli garçon, âgé de vingt-huit ans, s'imposa à l'attention de tous dès

les premiers jours des états généraux. Il se fit promptement une réputation d'orateur à côté de Mirabeau, pour qui il professa toujours une répulsion injustifiée. On serait surpris de l'universalité apparente des connaissances de Barnave si on ignorait le concours que lui prêtèrent Duport et les Lameth, Duport surtout. Barnave s'efforça d'établir en France la monarchie constitutionnelle : tout autre régime n'était à ses yeux que l'anarchie. Dans les éloquents harangues du jeune Dauphinois, on voit revenir souvent un moyen oratoire qui explique ses prédilections monarchiques, c'est l'éloge de l'expérience, du passé, la satire des théories nouvelles. Cette sagesse un peu prudhommesque assura à Barnave une grande influence sur toute la gauche, et les insultes des royalistes qui lui reprochaient son mot imprudent sur le massacre de Foulon et de Berthier ne contribuèrent pas peu à le poser en chef de parti.

C'est à ce titre qu'il lutta contre Mirabeau, souvent avec succès, notamment dans la fameuse discussion du droit de guerre. Mais il ne devait pas jouir longtemps de son triomphe. Les événements se précipitaient, et le triumvirat se vit dans la nécessité d'enrayer. Barnave s'était déjà compromis par ses discours contre les Suisses de Châteaueux et en faveur de l'esclavage des noirs. Quand il fut envoyé à Varennes pour ramener à Paris la famille royale, les beaux yeux de l'Autrichienne achevèrent de le détacher de la cause populaire ; il ne put

résister, provincial naïf, aux charmes d'une reine malheureuse plus âgée que lui de six ans, et à qui la médisance publique avait fait une si singulière légende. Il rêva d'être le conseiller de la cour et acheva de se perdre, d'abord en quittant le club des jacobins pour fonder celui des feuillants, ensuite en prononçant son célèbre discours sur l'inviolabilité royale. Avec sa parole élégante mais sèche et froide, avec sa dialectique habile mais peu serrée, Barnave arrive le premier après Mirabeau, en suivant de loin l'illustre tribun ; jamais il ne dépouilla complètement la tunique de Nessus, la robe d'avocat.

Reste le petit groupe de l'extrême gauche de l'Assemblée, qui, sans faire ouvertement profession de républicanisme, attaquait à chaque occasion les principes constitutifs de la monarchie. Les plus connus de ses membres étaient Buzot, Pétion, Dubois-Crancé, Prieur de la Marne, Robespierre. Pétion n'était pas orateur, et Buzot aborda rarement la tribune de la Constituante ; mais il n'est pas sans intérêt d'examiner les débuts de Robespierre.

Personne n'eut jamais un caractère moins sympathique à ses contemporains ; une atmosphère glaciale enveloppait le maigre avocat d'Arras et faisait le vide autour de lui. Comme le dit fort bien M. Aulard, « cet ami de l'humanité semblait nourrir contre les hommes une sombre et mystérieuse rancune ». Les historiographes (nous allons dire

les hagiographes) de Robespierre ont cherché à expliquer son caractère en rappelant la tristesse besogneuse de ses premières années. Ils ont beaucoup chargé les couleurs : boursier à Louis-le-Grand, ensuite attaché au barreau de sa ville natale, poète lauréat des Académies d'Arras et de Metz, député du tiers état d'Artois à trente et un ans, mis au-dessus du besoin par l'indemnité parlementaire, d'un taux considérable pour l'époque, l'ancien condisciple de Camille Desmoulins aurait eu mauvaise grâce à maudire la destinée. Il est vrai que ses premières apparitions à la tribune ne furent pas heureuses et que la petite presse royaliste fit au membre de l'Académie d'Arras quelques avanies dures à son amour-propre : les *Actes* citèrent un madrigal de lui, digne d'aller rejoindre au cabinet le sonnet d'Oronte, madrigal qui, suivant Rivarol, « avait fait le désespoir de la vieillesse de Voltaire ». Mais l'obstination laborieuse de Robespierre triompha de toutes les railleries ; il se défit peu à peu de son style de province, de ses allures gauches et pédantes, et finit, à force de persévérance, par gagner l'oreille de l'Assemblée. On sait qu'il fit voter le funeste décret interdisant l'élection des constituants à la Législative. Grâce à cette mesure, l'orateur des jacobins, ayant une tribune à lui et un public, se réservait de ruiner l'autorité de ses collègues réduits au silence.

Robespierre monta souvent à la tribune, parlant indéfiniment sur toutes les questions, sur la loi

martiale comme sur les affaires de Toulouse. On sent qu'il voulait s'imposer, et on voit dès ses premiers discours les procédés oratoires qu'il devait plus tard employer avec tant d'habileté à la Convention, théories métaphysiques, thèses de droit pur avec une sécheresse emphatique, déguisant mal le parti pris de combattre toutes les réformes comme trop peu radicales et d'excuser tous les excès de la violence populaire : avec un peu d'attention, on trouve dans le petit avocat d'Arras des premières séances des états généraux, assoiffé d'ambition, impatient de l'obscurité, surexcité par la crainte du ridicule, les traits saillants de l'homme politique dont la domination fut, trois ans plus tard, si lourde pour la France.

Il faut remercier M. Aulard d'avoir fait repasser sous nos yeux les orateurs de l'Assemblée constituante. C'est une leçon de littérature doublée d'une leçon d'histoire. Au point de vue littéraire, on peut dire que le jeune professeur à la Faculté des lettres de Poitiers a largement contribué à rendre justice aux hommes qui inaugurèrent la parole publique dans notre pays. Une réaction haineuse s'était acharnée sur la mémoire de ces patriotes, envoyés aux états généraux, suivant le mot significatif des Cahiers du tiers état de Toul « pour refrapper la monnaie de l'honneur national » ;

on leur avait contesté jusqu'au talent oratoire. M. Taine dans son triste et si médiocre pamphlet ne les traitait-il pas naguère de « cuistres à l'ivresse malsaine et grotesque » ? L'auteur des *Orateurs de la Constituante* nous les fait voir tels qu'ils furent ; il place leurs œuvres sous nos yeux et nous montre ce que valurent, même au point de vue purement oratoire et littéraire, non seulement les hommes de génie comme Mirabeau, mais ceux de second plan, comme Barnave, qui, à une époque moins fertile, auraient figuré dignement au premier. Aux critiques royalistes d'aujourd'hui qui accusent M. Aulard de parti pris, nous recommanderons son étude sur Cazalès : ce n'est pas chez nous qu'on cherche, en rabaissant ses adversaires, à diminuer le patrimoine national.

VIII

UN HISTORIEN ALLEMAND DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Le temps n'est plus où le bon Anacharsis Clootz, Prussien libéré, chantait des hymnes en l'honneur de la France. Les compatriotes de l'orateur du genre humain ne nous pardonnent pas les victoires de la première République ; déjà un témoin oculaire, Kotzebüe, visitant Paris au commencement de ce siècle, avait eu l'occasion de traduire dans ses *Souvenirs* la haine envieuse de l'Allemand pour les Welches ; les historiens contemporains d'outre-Rhin qui ont voulu écrire sur la grande épopée révolutionnaire ont montré à la fois (nous ne voulons pas nier l'incontestable mérite de quelques-uns) combien ils connaissaient peu et comprenaient mal la France. On a pu apprécier l'histoire de M. de Sybel. Les ouvrages de M. Adolphe Schmidt ont

moins frappé le public. Une traduction récente leur donne un regain d'actualité.

M. Gustave-Adolphe Schmidt, professeur de l'Université d'Iéna, auteur de divers ouvrages sur l'antiquité et l'histoire moderne, a publié de 1867 à 1870 trois volumes de *Tableaux de la Révolution française* d'après les papiers inédits du département de Paris et de la police secrète. L'auteur a fait aux archives impériales de France de longues et laborieuses recherches quelques années avant la guerre. Plus heureux que ne l'étaient les Français sous l'empire, il a eu communication de toutes les pièces pouvant l'intéresser. Il a copié librement lettres, procès-verbaux, rapport de tout genre. Ne nous plaignons pas de cette invraisemblable faveur, puisque ces documents si soigneusement tenus sous clef aux archives nous arrivent de Leipzig par contre-coup.

Les documents inédits transcrits par M. Schmidt sont les procès-verbaux des jacobins et de la Commune, et en première ligne les rapports de la police révolutionnaire. Sous l'ancienne monarchie, la police, occupée surtout à suivre des affaires privées, généralement frivoles et scandaleuses, pour le divertissement de la cour et des ministres, ou à rechercher des pamphlets politico-obscènes, était tout entière dans les mains du lieutenant général. Thiroux de Crosne fut le dernier titulaire de cette fonction redoutable ; il disparut avec la Bastille. La municipalité provisoire installée à l'Hôtel de

Ville hérita de ses attributions ; elle créa le fameux *Comité des recherches* (21 octobre 1789) pour surveiller et dénoncer les conspirations contre-révolutionnaires. Le comité des recherches ne donna pas de grands résultats par suite de l'insuffisance des « observateurs » ou agents. Le personnel ancien avait disparu et on n'avait pas eu le temps d'en former un nouveau. La législation de 1790 organisa la police municipale et départementale de Paris en rétablissant un commissaire dans chacun des quarante-huit districts de la capitale. On peut dire qu'il n'y eut pas une véritable police secrète jusqu'au 10 août 1792. Roland, en arrivant au ministère de l'intérieur fonda le bureau de l'esprit public, mais ce bureau n'existait encore qu'à l'état d'embryon quand Garat, l'ancien député du baillage de Labourd à la Constituante, le rédacteur du *Journal de Paris*, le successeur de Danton au ministère de la justice (9 octobre 1792), remplaça Roland à l'intérieur en janvier 1793. Garat, caractère un peu faible, toujours hésitant entre la Gironde et la Montagne, esprit contemplatif (le mot est d'un de ses subalternes), organisa sérieusement un service d'observateurs, dirigé en sous-ordre par Champagnieux, ancien protégé de Roland. Les principaux agents de ce service étaient Terrasson, Julian de Carentan et l'avocat Dutard, l'ami personnel, l'homme de confiance de Garat. Après le 9 thermidor, la Constitution de l'an III institua un bureau central de police composé de membres de l'an-

cienne commission administrative de police de la Convention, Houdeyer, Hannocque et Guérin. Mathieu-Mirampal, député de l'Oise à la Convention, un des votants, disait du bureau central : « C'est le véritable point d'observation pour cette grande commune (Paris) ; là seulement on peut la connaître, là seulement on peut savoir tout ce qui se passe. Les rapports de la surveillance, contrôlés les uns d'après les autres, apprennent à l'administrateur attentif quelle est la véritable situation des esprits. » C'est au moyen des innombrables rapports adressés aux ministres par leurs agents, rapports complétés par des récits de journaux et des extraits des mémoires du temps, que M. Ad. Schmidt a écrit ses *Tableaux de la Révolution*. Il a cru devoir remanier ces documents quelques années plus tard et leur donner une forme moins aride en les délayant dans un récit anecdotique, pour les mettre plus facilement à la portée du public. Ce nouvel ouvrage, dont le premier volume vient d'être traduit par M. Viollet porte le titre de : *Paris pendant la Révolution* (1), titre assez exact, sous lequel l'éditeur Poulet-Malassis avait déjà réimprimé le *Nouveau Paris*, de Sébastien Mercier.

(1) Champion, éditeur, Paris.

II

On devine quelles larges vues d'ensemble doit offrir un livre fait avec des lambeaux de rapports. La nature des sources où a puisé l'auteur a singulièrement circonscrit son sujet : les idées générales ne dépassent jamais le cercle des observations terre à terre d'un agent de police. M. Schmidt a usé un des premiers du système d'informations historiques dont M. Taine, avec son style admirable et son imagination féconde, a tiré depuis de si remarquables effets. Prendre de petits papiers et en fabriquer de l'histoire en les juxtaposant et en les généralisant est une œuvre attrayante et facile. Mais est-ce une méthode bien sûre ? Cuvier avec une simple vertèbre reconstruisait un animal de l'époque tertiaire, mais on ne restitue pas toute une période historique avec un fait-divers ou une note de memento. La nature produit les vertèbres suivant une forme immuable, tandis que les faits-divers et les rapports sont l'œuvre essentiellement susceptible d'erreurs de quelques individualités vulgaires. Le naturaliste généralise toujours d'après la règle, l'historien souvent d'après l'exception. Certains écrivains à thèses imitent encore aujourd'hui, dans un autre ordre d'idées, les paléontologistes d'il y a cent cinquante ans : ils reconstruisent gravement

avec un os de saurien le squelette du roi Teutobochus ou de l'*homo diluvii testis*.

Ceci n'est point une critique spéciale à l'adresse du professeur d'Iéna. M. Schmidt connaît assez bien le détail de la Révolution française, en dépit de sa tendance à généraliser les faits d'après les dires sujets à caution de l'observateur Dutard et de ses dignes collègues ; mais il nous semble qu'un Français et surtout un Parisien peut seul comprendre les choses de la Révolution. Nous répèterions volontiers aux érudits étrangers qui nous font l'honneur de traiter ce sujet délicat le mot à la mode au delà des Pyrénées : *Cosas de Espana*. Nous pouvons accepter l'exposé qu'ils font des faits ; nous n'acceptons ni les commentaires dont ils les accompagnent ni les conséquences qu'ils en tirent. M. Schmidt a cru devoir enrichir sa dernière publication de réflexions personnelles sur Paris et les Français, réflexions où le sujet de l'empereur Guillaume montre un peu trop le bout de l'oreille. M. Viollet a eu le bon goût de ne pas traduire le plus grand nombre de ces passages : nous l'en félicitons.

III

Le sous-titre de ce volume : « Affaires politiques » indique la nature des emprunts faits par l'auteur à ses *Tableaux de la Révolution*. Mais ce

sous-titre est trop vaste et risque de ne pas tenir tout ce qu'il promet. M. Schmidt commence par faire la description du Paris de 1789 et des principaux théâtres des grandes émotions populaires. Voici la terrasse des Feuillants (où l'abbé Maury interpellait le duc d'Aiguillon en si vilains termes), le jardin des Tuileries et le Palais-Royal ; voilà la salle du Manège, où siégèrent successivement la Constituante, la Législative, la Convention et le conseil des Cinq-Cents. La rue de Rivoli occupe l'emplacement de cette salle fameuse dans laquelle se débattirent les destinées de l'Europe et du monde. Le professeur de l'Université d'Iéna s'étend avec complaisance sur l'état de la capitale, où la voirie, paraît-il, était assez négligée ; certaines rues n'étaient pas pavées et on laissait s'amonceler les ordures au coin des bornes. Le reproche est grave ; il pèsera lourdement sur la mémoire de l'édilité révolutionnaire. Mais la municipalité avait assez de peine à nourrir les Parisiens en ces temps tragiques, sans se préoccuper outre mesure du balayage.

Nous retrouvons dans les rapports de Dutard la préoccupation habituelle des hommes de police ; ils veulent cacher au gouvernement l'état réel des esprits et ne craignent guère de calomnier les citoyens coupables de ne pas aller chercher le mot d'ordre dans les bureaux de l'esprit public. Après les événements de 1871, on accusait l'élément étranger d'avoir fait à lui seul la Commune, d'ac-

cord avec la lie de la population. Cette accusation est vieille de quatre-vingt-dix ans : les agents de Garat en tiraient déjà un excellent parti : ce sont des étrangers qui ont fait le 10 août. Le bureau central cherchait à se rendre compte du nombre des révolutionnaires militants. D'après les rapports, ce groupe violent (composé, comme nous venons de le découvrir, en grande partie d'agitateurs venus de par delà les frontières) n'était pas de dix mille hommes, il s'abaissa jusqu'au vingtième et même jusqu'au trentième de la population parisienne. Cette imperceptible minorité aurait fait toutes les journées révolutionnaires. Rien ne paraît moins vraisemblable. Le peuple ne marche qu'à son heure et, quoi qu'on en dise, ce ne sont pas quelques tapageurs, toujours très ménagers de leur personne, qui peuvent l'entraîner malgré lui.

L'observateur Dutard avait une idée fixe dont M. Schmidt a hérité. Cette idée consistait à prétendre qu'il n'y avait pas de majorité électorale républicaine à Paris pendant la Révolution. Il citait à l'appui de son dire, dans ses rapports à Garat, le chiffre de votants dans les élections municipales, chiffre peu considérable si on le compare à celui des électeurs inscrits. L'argument peut paraître sérieux au premier abord, mais après réflexion il ne conserve aucune valeur. En effet, l'expérience prouve tous les jours que c'est précisément dans les circonscriptions où les républicains ont la presque unanimité que, sûrs du résultat du

scrutin, ils dédaignent trop souvent d'aller aux urnes. Lorsqu'au contraire ils croient les institutions démocratiques menacées, ils savent bien s'intéresser à la lutte. Les adversaires de la République n'ont pas la même énergie ; ils ne l'avaient pas davantage autrefois, puisque l'agent Dutard, à la chute de la Gironde, disait à son ministre que sur cinquante mille modérés Parisiens (modérés est un euphémisme synonyme de royaliste) on n'en trouverait pas cinq cents assez courageux pour manifester leur opinion.

M. Schmidt essaie de démontrer que le grand mouvement révolutionnaire était une agitation factice, provoquée par quelques meneurs. Autant vaudrait dire que la brise provoque le flux et le reflux de l'Océan. Certes, il y avait à Paris en 1789, comme de tout temps, un trop grand nombre de gens sans aveu, intéressés au désordre ; sans doute des excès furent commis et Mirabeau avait raison de faire dénoncer par le conseil général de Paris, dans son adresse à l'Assemblée nationale, à la fin de février 1791, « les factieux qui persuadent au peuple qu'il doit agir par lui-même et comme s'il était sans lois et sans magistrats ». Mais on ne saurait juger l'ensemble des acteurs du drame révolutionnaire d'après quelques infimes comparses sans autorité et sans moralité. L'historien allemand en quête d'agitateurs s'appesantit sur le rôle des cafés politiques et des clubs. Il accompagne aux séances des jacobins et des cordeliers les obser-

vateurs du comité de police et c'est avec leurs yeux qu'il voit ces grandes assemblées populaires. Veut-on avoir son opinion, c'est celle de Dutard ; voici les propres paroles de ce policier émérite : « Nous ne pouvons dissimuler à M. le ministre qu'un pareil établissement (celui des clubs), dont aucun siècle, aucun pays n'offre encore le scandale, pervertit la morale publique avec la plus effrayante rapidité. » Ailleurs, gourmandant les modérés et le gouvernement, qui ne savent pas, selon lui, faire leur devoir, il déclare que soixante ou quatre-vingts agitateurs et aboyeurs (jacobins), ignorants et lâches, de fort petites gens, font marcher la France. Théorie facile pour expliquer *a posteriori* les événements dont on ne saisit pas les causes réelles. Et M. Schmidt, établissant un parallèle entre les deux grands clubs parisiens, déclare sous la haute autorité de l'éternel Dutard que la faction populaire se composait de deux éléments : une chambre haute, les autoritaires jacobins, et une chambre basse, les anarchistes cordeliers. Il nous semblait pourtant que certains cordeliers, Danton entre autres, avaient été des hommes de gouvernement. Les observateurs de la police secrète ne le jugeaient pas ainsi. Relèverons-nous des accusations de lâcheté portées contre Danton et Camille Desmoulins ? Feron-nous remarquer que l'envahissement des Tuileries au 20 juin fut peut-être l'œuvre de la population parisienne et non le fait de quelques jacobins ? — A quoi bon ? Ce sont

dières d'agents qui se vengent de leur effroi par des calomnies ou suppléent par des fables à leur manque d'observations.

IV

Lorsqu'en 1870, au temps des blouses blanches, le rédacteur en chef dénué de littérature d'une feuille du boulevard imagina de fonder pour assommer les passants peu enthousiastes de l'empire la société des « gourdins réunis », il ne croyait certainement pas réaliser le plan des policiers de 1793, dont l'intention était d'organiser des corps de bâtonniers pour tenir en respect les sans-culottes. Le bâton joua un rôle important dans la Révolution française ; au café de Chartres, le marquis de Saint-Hurugues réunissait un état-major de porte-bâtons et préparait les cadres des bandes de Fréron ; plus tard, après le 9 thermidor, les royalistes mirent une pointe à l'extrémité de leurs cannes pointe appelée le poignard « vendéen ». Ce fut l'arme de la jeunesse dorée.

M. Schmidt a consacré une bonne moitié de son premier volume à étudier (toujours d'après les mêmes sources) le rôle des jeunes gens sous la Révolution ; ce rôle ne fut pas toujours très patriotique ni très brillant. La partie la plus saine, la plus vaillante de la génération nouvelle était aux frontières, répondant à l'appel de la patrie en

danger. Beaucoup de jeunes bourgeois enrichis restèrent au contraire à Paris pour prendre, dans les cabarets et dans les boudoirs, la place de la noblesse émigrée. La Révolution venait déranger leur existence oisive en leur imposant des devoirs civiques ; ces inutiles et ces parasites se lancèrent dans la réaction. Leur élégance était médiocre, on les appelait en 1796 « toucheurs de bœufs », à cause de leur bâton ; et Grimod de la Reynière, dans son *Censeur dramatique*, leur reprochait d'ignorer également les premiers éléments de la décence et ceux de l'orthographe. Mais ici encore le professeur de l'Université d'Iéna a eu le tort de généraliser. Tous les héritiers de la bourgeoisie opulente ne méritèrent pas l'injure qu'il leur adresse gratuitement, sur la foi des rapports de police, en disant qu'il surent toujours saisir l'occasion de manifester leurs sentiments antirévolutionnaires et leur prédilection pour la monarchie constitutionnelle. Il accuse même un certain nombre d'entre eux de haute trahison en prétendant qu'ils se firent inscrire comme volontaires à l'armée du Rhin pour se joindre aux émigrés. La vérité est qu'il faut se garder de donner le nom de jeunesse parisienne à quelques petits maîtres, représentants de la classe moyenne oublieux de leur origine, jouant prétentieusement le rôle de talons-rouges, comme leurs descendants affectent aujourd'hui de professer le cléricalisme, parce que c'est un ridicule bien porté. Ces beaux-fils de la bourgeoisie,

à peine échappés de roture, daignèrent un seul moment se dire gouvernementaux; ils soutinrent le ministère girondin, mais après le 31 mai ils rentrèrent dans l'opposition. Très circonspects sous la Terreur, ils mirent toutes voiles dehors une fois le danger passé; dès le 10 thermidor, ces braves emplirent Paris du bruit de leur vaillance et coururent sus aux vaincus, guidés bientôt par Fréron, l'ancien orateur du peuple, tombé à ce niveau de bassesse par la haine des jacobins. Fréron fut un moment le roi de Paris, trônant avec les muscadins oublieux de leurs préventions contre lui, au café des Canonniers, l'ancien café de Chartres débaptisé. Ce fut le beau temps de la jeunesse dorée, celui de la chasse aux jacobins et aux jacobines, tâche à la hauteur de tous les courages, passe-temps de gens devenus féroces parce qu'ils avaient été lâches. Il fallait voir cette fière jeunesse s'ameutant au Palais-Royal pour insulter devant leur boutique Louvet et sa femme Lodoïska. Il fallait l'entendre cabaler dans les théâtres en faveur de pièces contre-révolutionnaires et entonner le « Réveil du peuple », la *Marseillaise* de la réaction. Aux Variétés, les muscadins applaudissaient chaque soir un assez plat vaudeville d'Hector Chaussier et de Martinville, le *Concert de la rue Feydeau* et bissaient avec frénésie ce couplet final :

Lorsqu'on voudra dans la France
Peindre des monstres destructeurs,

Il ne faut plus de l'éloquence
Emprunter les vives couleurs.
On peut analyser le crime ;
Car tyran, voleur, assassin,
Dans un seul mot cela s'exprime,
Et ce mot là c'est... *jacobin*.

Quand, à la fin de certains spectacles, par une vieille habitude, on chantait l'hymne de Rouget de Lisle, les porte-bâtons soulignaient le vers « Tremblez, *tyrans...* » avec une insistance qui voulait en dénaturer le sens, en appliquant cette menace aux maîtres du jour, dépositaires des destinées de la République. Mais les patriotes du parterre rétablissaient vite le sens véritable de la *Marseillaise* en répondant aux royalistes par cette variante : « Tremblez, *chouans...* », bien comprise de tous.

La jeunesse dorée gagnait en force et en insolence ; elle faisait chaque jour de nouvelles recrues parmi les émigrés rentrés à Paris. En vendémiaire an IV, elle voulut prendre part à l'insurrection des sections royalistes insurgées contre la Convention. Les muscadins comptaient sans les canons de Barras et de Bonaparte, qui refroidirent pour longtemps leur beau zèle sur les degrés de Saint-Roch balayés par la mitraille. Et ils eurent, le 13 vendémiaire, la désagréable surprise de voir leur ancien chef Fréron, revenu à ses premières amours, les charger le sabre en main à la tête du bataillon des patriotes de 1789.

On ne saurait sans injustice confondre avec les

muscadins toute la jeunesse parisienne. Cette assimilation est outrageante pour le patriotisme de nos pères. Nous ne sommes pas surpris de trouver une pareille thèse dans le livre de M. Adolphe Schmidt ; nous la retrouverons sans aucun étonnement dans les ouvrages français. Historiens allemands et historiens royalistes cherchent d'un commun accord à fausser l'esprit de la Révolution sous prétexte de détruire ce qu'il appellent avec dédain les « légendes révolutionnaires ». Les mêmes rancunes les animent contre la France du 14 juillet et du 10 août ; fidèles aux traditions de Coblentz, ils forment encore aujourd'hui contre la Convention nationale la vieille coalition antifrançaise de l'étranger et des émigrés.

IX

LES INSIGNES DES DÉPUTÉS PENDANT LA RÉVOLUTION

Avant la réunion des états généraux de 1789, le marquis de Dreux-Brézé, grand maître des cérémonies, fut chargé de rédiger une note fixant le costume distinctif des trois ordres. Le tiers état, d'après ce règlement daté du 27 avril, devait adopter l'habit, la veste et la culotte de drap noir, les bas noirs avec un manteau court de soie ou de voile « tels que les personnes de robe sont dans l'usage de le porter à la cour », avec la cravate de mousseline, le chapeau retroussé de trois côtés, sans ganse ni boutons, « tel que les ecclésiastiques le portent quand ils sont en habit de cour ».

Cet uniforme, copié sur le costume traditionnel des hommes de loi, qu'on était accoutumé dans les familles nobles à considérer comme appartenant à

une sorte de haute domesticité, était destiné à rappeler aux députés du tiers leur rôle modeste à côté des représentants des ordres privilégiés. Aussi, dès le 11 mai, l'Assemblée décidait-elle que chacun de ces membres s'habillerait à sa convenance. Un arrêté du 15 octobre 1789 confirma cette résolution en supprimant à la fois et le costume et la distinction des places par ordres dans la salle des séances.

Plus tard, lorsque les patriotes eurent ville gagnée, après l'abaissement définitif de la royauté, ils jugèrent nécessaire de donner aux représentants de la nation le prestige enlevé à l'ancien pouvoir exécutif. Au lendemain de la déclaration de la patrie en danger, sur la proposition de Tardiveau, rapporteur de la commission extraordinaire, l'Assemblée législative, le 12 juillet 1792, décréta que les membres du Corps législatif porteraient « dans le lieu de leurs séances, et quand ils feraient partie d'une députation, ou qu'ils rempliraient une commission, » un ruban aux trois couleurs, à trois bandes ondées, placé en sautoir, soutenant les tables de la loi en métal doré, avec les mots : *Droits de l'homme* sur le verso et, sur le recto : *Constitution*. La Convention dans l'article 8 du décret du 4 avril 1793 qui envoyait six commissaires aux armées du Nord et des Ardennes, réglait provisoirement de la façon suivante la question des costumes : « En attendant qu'un costume soit décrété, les commissaires porteront un sabre en demi-espadaon pendu à un baudrier de cuir noir placé par dessus l'habi, une

écharpe en ceinture ; sur la tête un chapeau rond surmonté de trois plumes aux trois couleurs. »

Le décret du 17 prairial an II, rendu pour décerner les honneurs du Panthéon aux deux jeunes héros Viala et Barra, et visant du même coup la fête de l'Être suprême fixée au 20 prairial (8 juin 1794), s'exprimait à peu près dans les mêmes termes : « En attendant qu'il soit fait un rapport sur le costume national, les membres de la Convention assisteront à la Fête nationale avec le costume de représentant du peuple près les armées et dans les départements. Les membres de la Convention qui n'ont pas rempli de mission ou qui ne sont pas pourvus de ce costume se feront inscrire au comité des inspecteurs de la salle (les questeurs d'aujourd'hui) qui seront chargés de faire délivrer à chaque représentant, le 19 prairial, un panache et une ceinture tricolores. »

Quel était le costume de représentant du peuple aux armées popularisé par les gravures du temps ? Ce costume, ainsi qu'il ressort des documents inédits contenus aux archives de la Chambre des députés, se composait non d'un uniforme spécial, mais d'insignes qui pouvaient se porter sur un vêtement civil quelconque, sur l'habit bleu à revers rouges adopté par la plupart des députés patriotes. En effet, le « Journal des costumes délivrés aux représentants du peuple en mission » (manuscrit in-folio des archives du Palais-Bourbon) s'ouvre, à la date du 5 avril 1793, par le reçu d'un « costume com-

plet » délivré à Gasparin, représentant des Bouches-du-Rhône, et comprenant : une écharpe tricolore à franges d'or, une cravate tricolore de chapeau à franges d'or, un chapeau, un panache en plumes d'autruche de première qualité aux trois couleurs, un sabre avec ceinturon et une dragonne d'or. Ces insignes officiels étaient susceptibles de quelques modifications de détail ; ainsi, le 10 mai 1793, au lieu du ceinturon, Bourbotte et Julien de Toulouse, reçoivent un baudrier noir avec plaque ; le 1^{er} juillet, Tallien se fait délivrer un sabre avec ceinturon à la hussarde. Le 7 juillet, un conventionnel touche un ceinturon de maroquin rouge avec une dragonne de laine tricolore ; le 23 juillet, Milhaud, partant pour l'armée du Rhin, recevait une ceinture de pistolets et un ceinturon « à bossettes d'argent » ; le 17 août, Soubrany échangeait une épée pour un sabre ; le 6 fructidor an II, le conventionnel Bellegarde prenait un ceinturon à bélières ; le 8 du même mois, on délivrait à Auguis un sabre à la hussarde à lame damassée. A partir de l'an III, il ne s'agit plus simplement de costumes d'apparat, tous les représentants envoyés en mission reçoivent en outre des pistolets, des poires à poudre, des sacs de balles. A la fin de la Convention, le « Journal des costumes délivrés aux représentants » contient 993 reçus de livraisons faites soit à un, soit à plusieurs députés. On avait distribué un véritable arsenal aux conventionnels délégués aux armées. Avec la Convention finit la période héroïque de

nos Assemblées. Mais avant de se retirer devant les deux Chambres instituées par la Constitution de l'an III, les survivants de la tourmente révolutionnaire, par la loi du 3 brumaire an IV imposaient aux membres du Corps législatif le travestissement de carnaval suivant : pour les Cinq-Cents, une longue robe blanche, un manteau rouge, une ceinture bleue, le tout en laine, avec une toque de velours bleu. Pour les Anciens, une robe bleu-violet, un manteau blanc, une ceinture rouge (aussi en laine) avec une toque de velours bleu-violet.

On comprend que les Cinq-Cents et les Anciens aient eu peu de hâte à se déguiser ainsi en drapeau tricolore. En l'an VI, ils se décidèrent à remplacer ce costume par l'habit bleu à la française, ceinture de soie tricolore à franges d'or, et manteau rouge à la grecque, brodé de laine. Malgré sa simplicité relative, ce costume tirait encore l'œil assez convenablement.

Le compte rendu de la séance du conseil des Cinq-Cents, du 17 nivôse an VI clora dignement cette courte étude sur le costume de nos représentants. Le député Calès, rapporteur de la commission des inspecteurs, vint à la tribune annoncer que la commission avait reçu une lettre de Sottin, ministre de la police générale, datée du 24 nivôse, lui donnant avis que le directoire exécutif de Lyon, en faisant des perquisitions domiciliaires pour la recherche des marchandises anglaises prohibées par la loi du 10 brumaire an V, avait découvert

dans une maison de confection des manteaux de représentants du peuple en casimir anglais. Le ministre faisait savoir aux Cinq-Cents qu'il avait ordonné la saisie de ces manteaux « pour ne pas exposer la représentation nationale à se compromettre elle-même en se présentant en spectacle de la violation de ses propres lois. »

Calès blâma vivement la légèreté du ministre de la police et affirma que les étoffes saisies à Lyon comme marchandise anglaise avaient été vérifiées par la commission des Cinq-Cents et sortaient des manufactures de Sedan. Il protesta contre la saisie indûment opérée, affirmant que les casimirs avaient été coupés à Paris sous les yeux du représentant Lepage, qui avait gardé les chefs des pièces ; il termina son virulent discours en accusant le ministre de la police de chercher à exciter les esprits contre le conseil des Cinq-Cents. La commission des inspecteurs proposait au conseil de faire cesser une saisie injustifiée et d'adresser un message au Directoire « pour l'instruire de l'outrage fait à la représentation nationale par le ministre de la police. »

La discussion sur les conclusions du rapport de Calès fut des plus vives. Garran de Coulon prit la défense de Sottin, que combattit vigoureusement Henri Vergniaud, député de Saint-Domingue, et parent du chef de la Gironde. Les Cinq-Cents votèrent les conclusions de Calès. Quelques jours après, l'infortuné Sottin, victime de son zèle, était remplacé au ministère de la police générale.

X

INSTRUCTIONS DU COMITÉ DE SALUT PUBLIC AUX REPRÉSENTANTS EN MISSION

Dès les premiers mois de 1793, l'exécution de Louis XVI avait creusé entre l'Europe monarchique et la République française un infranchissable fossé. C'était dorénavant la guerre sans merci et à outrance. Vers le 10 mars, les puissances coalisées entraient en ligne. Les débuts de la campagne furent malheureux pour les armées républicaines, battues à la fois sur la frontière du nord-est et en Vendée. Nos régiments presque sans cadres, composés en grande partie de volontaires indisciplinés ou de recrues levées un peu par force, présentaient une analogie extraordinaire avec ceux que nous avons vus lors de la dernière guerre franco-allemande. L'émigration avait produit alors dans les corps d'officiers les mêmes vides que les capitulations de

Sedan et de Metz en 1870. Mais pas plus que sous la dictature de Gambetta, la France révolutionnaire ne perdit courage. Elle tenta un de ces efforts qui eussent peut-être réussi en 1871 si les hommes atteints de la noble folie du patriotisme avaient gardé le pouvoir de continuer la lutte. Le 25 mars 1793, la Convention nomma un comité de défense et de sûreté générale qui, le 5 avril, au lendemain de la trahison de Dumouriez, fut transformé en comité de salut public.

Les circonstances étaient critiques. Il fallait organiser la défense sur tous les points à la fois, lever des troupes, trouver des armes et des approvisionnements, créer des armées. Jusqu'alors on n'avait pris que des demi-mesures; la Convention, par le décret du 30 avril, révoqua les pouvoirs de tous les commissaires déjà envoyés dans les départements pour surveiller la levée des recrues et institua onze armées : celles du Nord, des Ardennes, de la Moselle, du Rhin, des Alpes, d'Italie, des Pyrénées-Orientales, des Pyrénées-Occidentales, des côtes de la Rochelle, de Brest et de Cherbourg. L'Assemblée choisit de nouveaux commissaires dans son sein et en envoya douze à l'armée du Nord, dix à l'armée du Rhin, et quatre à chacune des neuf autres.

Le décret du 30 avril, en désignant les commissaires, fixait leurs attributions. En fait, la Convention donnait à ses délégués une autorité absolue comme la sienne. De concert avec les généraux,

ils nommaient à tous les emplois. Ils avaient droit de contrôle sur les généraux, officiers, fournisseurs, avec pouvoir de suspendre tous les agents et de les remplacer provisoirement; ils devaient surveiller l'état de défense et d'approvisionnement des places, passer les revues, requérir les gardes nationales et les encadrer dans les troupes régulières en cas d'insuffisance de forces. L'Assemblée donnait en outre à ses commissaires le droit de faire arrêter les généraux qui auraient pris part à des complots contre la liberté et la sécurité de la République ou dilapidé les fonds publics. Ils avaient mission de distribuer aux troupes les bulletins de la Convention et d'employer tous les moyens en leur pouvoir pour maintenir dans les camps l'esprit républicain.

Les instructions du décret du 30 avril, données à des hommes dont l'intelligence égalait le patriotisme, ne parurent pas encore suffisamment précises au comité de Salut public. Le comité remit à chacun des représentants envoyés aux armées un « plan de travail, de surveillance et de correspondance » longuement détaillé, qui prouve à quel point ses membres avaient conscience de leurs devoirs envers la France républicaine, à quel point surtout, au milieu des périls, ils conservaient la libre possession d'eux-mêmes et la nette conception des nécessités politiques de tout ordre.

Le « plan du travail » prévoit avec une admirable sagacité les moindres incidents qui peuvent se produire sur tous les points où se présenteront les

commissaires de la Convention. D'abord, le rôle de ces commissaires est défini en deux mots : ils sont envoyés pour donner à tous l'exemple du courage et de la patience dans les travaux ou les dangers, du dévouement à la patrie. Ces proconsuls tout-puissants ont mandat de leurs pairs de se faire tout à tous, et surtout de prêcher d'exemple. Leur premier devoir est de se concilier la confiance des généraux, afin que ceux-ci ne voient dans la surveillance incessante des représentants du peuple aucun motif de défiance ou d'inquiétude, mais seulement le gage d'un concours moral de tous les instants. Les représentants examineront les plans des généraux en chef, en leur laissant l'indépendance la plus entière, la liberté d'action la plus absolue. Ils visiteront fréquemment les soldats pour les encourager, enflammer leur zèle et leur faire sentir les avantages de la discipline. Ils combattront les bruits de paix propagés par Dumouriez depuis sa défection, dans l'espoir d'amollir les courages ; ils entretiendront les troupes des travaux de la Convention pour ne pas laisser s'affaiblir les liens qui unissent le peuple à l'armée ; ils montreront aux soldats que l'Assemblée souveraine veut, en la personne de ses représentants, prendre sa part de tous leurs périls.

Des instructions publiques réglementent l'incorporation des volontaires, qu'il faut éviter de laisser dans une trop longue oisiveté aux lieux de rassemblements. On les armera et on les instruira en at-

tendant leur incorporation définitive. Les représentants tout en veillant à l'encadrement des nouvelles levées, passeront de nombreuses revues pour tenir les troupes en éveil ; ils noteront soigneusement les progrès réalisés de semaine en semaine. Ils contrôleront les 390 nouveaux commissaires des guerres nommés par le décret du 16 avril 1793, et pour la cavalerie ils se feront livrer des états des chevaux saisis chez les émigrés ou réquisitionnés chez les propriétaires, en ayant soin de laisser dans les dépôts ceux qui n'ont pas jeté leurs gourmes.

Les représentants adresseront des rapports à la Convention, au moins tous les huit jours. Ils signaleront dans cette correspondance les actions d'éclat accomplies par les militaires de toutes armes et de tous grades. Ils tiendront journal des mouvements de l'armée et se rendront compte par eux-mêmes de ce qui existe en munitions, en subsistances, en effets de campement.

Sur la frontière, les commissaires de la Convention veilleront à ce qu'on ne mette en état de défense que les villes capables de soutenir un siège. Ils s'opposeront à ce qu'on place dans aucune ville pouvant être enlevée par un coup de main, des approvisionnements dont l'ennemi profiterait. Ils s'assureront de l'état des fortifications. « On leur adressera un exemplaire du meilleur traité de fortifications que l'on connaisse ; mais ils consulteront sur ce point les ingénieurs et les militaires les plus instruits. »

Dans les villes exposées à un investissement, le comité de Salut public invite les représentants à voir si les particuliers sont pourvus de subsistances, et à faire sortir les personnes suspectes ainsi que les bouches inutiles. Ils devront pourvoir par eux-mêmes au service des charrois et des convois, et surtout visiter les hôpitaux, afin que les malades et les blessés ne manquent de rien.

Des instructions particulières, dans les détails desquelles il serait trop long d'entrer, sont adressées par le comité aux conventionnels envoyés aux armées des côtes de l'Océan, à qui il incombe de surveiller les arsenaux et l'organisation de la marine. Un chapitre spécial traite les rapports des représentants du peuple avec les corps administratifs et les Sociétés populaires, et les invite à mettre au service de la défense le commerce et l'industrie privée. Les représentants s'entoureront de toutes les personnes capables de leur fournir des indications sérieuses sur les ressources locales. Ils achèteront sur place, au prix courant, les fournitures de toute espèce, avec la faculté de saisir les livres des marchands et fabricants « qui prétendraient faire des besoins de la République un objet de spéculation ». Ils auront l'œil sur les accapareurs, surtout sur les accapareurs de grains, et les enverront devant les tribunaux révolutionnaires. Ils multiplieront les fabriques d'armes et de munitions en réquisitionnant, si besoin est, les usines métallurgiques. Ils chercheront partout des fusils,

en s'adressant, en cas de nécessité, au commerce étranger, en ayant soin surtout de ne pas dégarnir au profit des armées de terre les arsenaux de la marine. Enfin, ils feront appel « au civisme des citoyennes » pour l'habillement des troupes et la préparation de la charpie. Du drap et de la toile seront mis à la disposition des ouvrières de bonne volonté. Pour subvenir aux frais de toutes ces opérations, la Convention ouvrait aux représentants en mission un crédit en blanc imputable sur le budget extraordinaire de la guerre et de la marine.

Il faut citer en leur fière simplicité les dernières lignes du travail du comité de Salut public : « Les représentants du peuple se rendront à leur destination, investis de la plus haute confiance et de pouvoirs illimités. Ils vont déployer un grand caractère. Ils doivent envisager qu'une grande responsabilité est la suite inséparable d'un grand pouvoir. Ce sera à leur énergie, à leur courage et surtout à leur prudence qu'ils devront leur succès et leur gloire. »

Ces instructions si précises, si variées et si complètes, qui ne laissent aucune place à l'imprévu, portaient la signature de Cambon, de Robert Lindet, de Danton. Elles s'adressaient à des hommes comme Carnot, Dubois-Crancé, Prieur de la Marne et Merlin de Thionville, dont l'écharpe tricolore guida si souvent nos jeunes armées républicaines à la victoire. Heureux temps que celui où la France comptait, et par milliers, de tels serviteurs !

XI

UNE LETTRE INÉDITE DE MADAME TALLIEN

L'histoire romanesque de Thérésia Cabarrus, successivement marquise de Fontenay, citoyenne Tallien, comtesse de Caraman et princesse de Chimay, est trop connue pour qu'on ait besoin de la rappeler avec détails. Après avoir divorcé avec son premier mari émigré, la ci-devant marquise de Fontenay, effrayée de la Terreur, résolut d'aller rejoindre, à Madrid, son père le banquier Cabarrus. Elle fut arrêtée à Bordeaux comme aristocrate et jetée en prison. Tallien alors âgé de vingt-quatre ans se trouvait en mission à Bordeaux pour y poursuivre les derniers débris de la Gironde. Il vit la citoyenne de Fontenay et, séduit par sa beauté peu farouche, il la fit élargir. Thérésia âgée de dix-huit ans vécut quelque temps à Bordeaux avec le jeune proconsul et l'accompagna à Paris après son rap-

pel. Mais dénoncée encore une fois comme ci-devant marquise, elle fut incarcérée à la Force. C'est en grande partie pour délivrer sa maîtresse que Tallien, à qui les robespierristes reprochaient sa modération à Bordeaux, se jeta avec tant de fougue dans le mouvement qui devait aboutir au 9 thermidor. Thérésia sortit de la Force dès la chute de Robespierre et retrouva son amant, qui devait l'épouser six mois plus tard, le 6 nivôse an III (26 décembre 1794).

Voici une lettre inédite, adressée de Paris, le 1^{er} fructidor an II (18 août 1794), vingt-deux jours après le 9 thermidor, par Thérésia Cabarrus à une de ses amies de Bordeaux, la citoyenne Constance Nairac, femme du négociant Nairac ex-représentant Bordeaux à l'Assemblée Constituante.

Paris, ce 1^{er} fructidor, an II de
la République.

Je ne doute point, ma Constance, de ton amitié et suis convaincue qu'elle n'a point été blessée par l'adversité ; ce serait t'outrager, et je te rends assez justice pour juger ton cœur par le mien. Je n'ay jamais craint de me compromettre pour l'innocence opprimée ; ton mari en est la preuve. Je te suis bien obligée des soins que tu te donnes pour mes effets ; je pense, comme toi, qu'il faut en vendre le plus possible, mes guitares, mon serre-papiers d'acajou, mes orangers, mon cheval et mon cabriolet. J'accepte avec reconnaissance l'offre du citoyen Louvet ; dis-le lui ; je suis pénétrée de sa bonté et l'en remercierai par le premier courrier. Je regrette mes orangers, mon balcon, le tien ; mais ta ville ne me

revera pas de sitôt. Vends aussi une cassette en bois de noyer ; je suis fâchée de ne pouvoir vendre une partie de mes robes, car mes deux mois de cachot me coûtent horriblement cher. Joseph doit avoir deux bouteilles d'huile que me donna Guéry peu de jours avant mon départ. Fais, je t'en conjure, tout de suite, un envoi de vins, de sucre, de café, de thé, de bougie : tout cela m'est absolument indispensable. Gramont est porteur de 3,200 livres payant ici le mémoire de Sicard. J'imagine qu'avec la vente de mes effets Awson aura assez d'argent ; au surplus, Guéry part dans quatre ou cinq jours et en portera encore. Je voudrais que tout vint par la diligence ou la messagerie, les rouliers mettant des siècles en route. Le citoyen Ysabeau m'a promis de favoriser tout cela ; ainsi, mon amie, adresse-toi à lui, s'il faut quelque permission. Quant aux petits objets, tu pourrais m'en envoyer par des occasions, par des personnes qui partent pour Paris ; on se chargerait peut-être de ces petits paquets, et ce serait autant d'épargné ; au demeurant, je m'en rapporte à toi pour l'économie.

Je me bornerai à te dire que Fontenay a fait mille infamies, m'a vendu des maisons, des terres qui n'étaient point payées et qui étaient vendues par lui argent comptant à d'autres, ce qui diminue considérablement ma fortune. J'avais du savon ; envoie-le moi aussi.

Je voudrais pour 500 livres de sucre et de café, tous frais faits ; pour autant d'huile, de thé et de savon. Je remets, mon ange, mes intérêts entre tes mains, bien sûre qu'ils ne peuvent être mieux placés ; tire parti de tout.

Je crois devoir te prévenir que la vieille guitare m'a coûté 96 livres. Adieu : comme on n'exprime jamais bien la reconnaissance, je me tais vis-à-vis de ta mère, de ton père et de ton mari, persuadée que ma Constance ne doute pas de sa vivacité, de sa sincérité et de sa

durée; elle est comme l'amitié que je lui ai vouée pour toujours.

THÉRÉSIA CABARRUS.

Tallien t'aime et t'embrasse de tout son cœur. N'en dis rien à ton mari, *en femme prudente*. La sérénité est sur tous les visages. Vive, vive à jamais la République. Périssent les factions, les intrigants, voilà le vœu d'une de leurs victimes. Mon griffonnage est diffus, mais je suis dans un déménagement et suis pressée. Adresse-moi tes lettres rue Saint-Georges, 9, chaussée d'Antin (1).

Cette intéressante lettre nous montre l'état précaire de la fortune de Thérésia avant son second mariage et nous la font connaître sous un jour nouveau. On ne se serait pas douté que Notre-Dame de Thermidor fut une ménagère si soigneuse. Louvet, dont elle parle, est le girondin proscrit, l'auteur de *Faublas*, alors (août 1794) de passage à Bordeaux avec sa femme Lodoïska. Le citoyen Ysabeau, à qui elle recommande son amie la citoyenne Constance Nairac est l'ex-abbé Claude-Alexandre Ysabeau, ci-devant oratorien, membre de la Convention, un des votants, envoyé en mission dans la Gironde, avec Tallien et Baudot, rappelé avec eux et renvoyé à Bordeaux après le 9 Thermidor. La maîtresse de Tallien y parle aussi de son premier mari, le marquis de Fontenay, qui, avant la Révolution, avait déjà dilapidé la dot princière constituée à sa fille par le financier Cabarrus.

(1) De notre collection d'autographes.

XII

LE CAMP DE JALÈS (1790-1792)

Dès les premiers jours de la Révolution, les protestants du midi de la France accueillirent avec enthousiasme les idées nouvelles ; ils voyaient enfin s'écrouler un régime qui avait si lourdement et si cruellement pesé sur eux. Dans le Gard, en particulier, où, quoique en minorité, ils possédaient par leur fortune acquise dans l'industrie et le commerce, par leur culture intellectuelle, une influence prépondérante qui s'affirma aux élections des états généraux, ils se prononcèrent ouvertement pour l'Assemblée nationale. A Nîmes, les protestants formaient seulement le tiers de la population ; ils furent battus aux élections municipales de 1790 qui portèrent à la mairie un député royaliste modéré, le baron Teissier de Marguerittes, et, pour contre-

balancer l'influence de la municipalité et protéger leur sécurité, ils mirent tous leurs soins à organiser des compagnies d'élite de la garde nationale à pied et à cheval ; tâche que leurs ressources de tout genre leur permirent de mener promptement à bonne fin. Les compagnies royalistes recrutées par le fameux Froment, receveur des revenus du clergé, parmi les ouvriers catholiques de l'Enclos Rey, mal armées, mal équipées, ne pouvaient opposer aux compagnies protestantes une résistance sérieuse, d'autant que le régiment de Guyenne, en garnison dans la ville, s'était nettement prononcé pour les patriotes. Aussi, quand Froment, l'émissaire du comte d'Artois, exploitant l'émotion causée dans le Midi par le décret relatif à l'aliénation des biens du clergé, et obéissant d'ailleurs aux suggestions du fanatisme clérical, voulut engager la lutte dans la rue, le 13 juin 1790, ses soldats furent-ils écrasés au couvent des Capucins, sur le boulevard des Calquières. Lui-même ne put échapper que par miracle ; il gagna l'Italie en laissant son frère parmi les morts. Des scènes de violence marquèrent la défaite des catholiques de Nîmes, et le retentissement donné par la voix publique à des excès qu'elle exagérait encore, excita dans le massif montagneux des hautes Cévennes, du Gévaudan au Vivarais, chez les populations aveuglément soumises aux prêtres, la révolte contre l'ordre de choses nouveau. Les événements de Nîmes furent ainsi le point de départ d'une série de conspirations

royalistes dont M. Ernest Daudet (1) vient de reconstituer l'histoire peu connue jusqu'ici, en puisant dans les archives locales. Son travail jette un jour nouveau sur l'organisation de la chouannerie méridionale et les tentatives insurrectionnelles dont le camp de Jalès fut le théâtre.

I

Les robustes montagnards du Vivarais, isolés du grand courant national dans leurs vallées abruptes où ne pénétraient alors que de rares voies de communications, pouvaient être facilement fanatisés par leurs prêtres et par les agents royalistes. Les meneurs de la faction, ne voulant pas laisser tomber l'irritation causée par les événements de Nîmes, transformés par le bruit public en une Saint-Barthélemy de catholiques, se réunirent, le 1^{er} août 1790, dans la petite commune de Bannes, près des Vans (Ardèche). Il y avait là, entre autres, M. de la Bastide, chevalier de Saint-Louis ; son neveu, l'abbé de la Bastide, ancien gendarme, vicaire général de l'évêque d'Uzès ; Claude Allier, curé de Chambonas ; M. de Malbosc, ancien magistrat ; des officiers royalistes, des notables délégués de l'Ardèche, du Gard et de la Lozère, tous venus avec le projet bien arrêté d'organiser la guerre

(1) *Histoire des conspirations royalistes du Midi sous la Révolution*, par Ernest DAUDET. Hachette, éditeur.

civile. Ils décidèrent de compter leurs forces en convoquant les gardes nationales catholiques de la région, sous couleur de renouveler le serment civique, pour le 18 août, au château de Jalès, sur la route d'Alais à Privas ; ce château était une ancienne propriété du bailli de Suffren, qui avait appartenu jadis aux Templiers et plus tard aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Le Directoire de l'Ardèche, trompé par ce prétexte de fédération, autorisa la convocation par un arrêté. Le 17 au soir, vingt mille hommes plus ou moins armés et équipés, représentant cent quatre-vingt-cinq communes et trois départements, venus de Mende et de Marvejols, d'Uzès et d'Alais, de Viviers et des Vans, campaient au pied du vieux château. La Bastide et Malbosc présidèrent la cérémonie du lendemain ; on prêta, pour la forme, serment à la Nation, à la Loi et au Roi ; après la fête officielle, les bataillons ayant regagné leurs foyers, les gentilhommes, les prêtres, les maires royalistes se réunirent dans la grande salle du château. Des orateurs véhéments racontèrent en l'amplifiant la bataille de Nîmes et conjurèrent les catholiques de venger leurs frères égorgés. Quelques maires ayant voulu parler de modération, furent chassés et maltraités. La réunion décida de fonder, sous le nom de « Comité de direction du camp de Jalès », un centre d'action chargé de réunir la fédération catholique pour résister au gouvernement de l'Assemblée nationale, et d'envoyer demander des secours aux

régiments royalistes de Montpellier. Mais, dès le lendemain, le procureur-syndic d'Aubenas, averti par quelques-unes des personnes chassées de la réunion de Jalès, mit au courant de ce qui s'était passé le directoire de l'Ardèche. Celui-ci interdit au comité royaliste de se réunir, défendit les fédérations de gardes nationales et dénonça les conspirateurs à l'Assemblée. Le 2 septembre, le comité des recherches était saisi de l'affaire ; le 8, Sillery présentait un rapport circonstancié qui approuvait la conduite du directoire de Privas, défendait aux gardes nationales de se réunir sans autorisation et ordonnait des poursuites contre les meneurs de Jalès. Ces poursuites n'eurent pas lieu.

Le comité insurrectionnel continua son œuvre et se mit en rapport avec les princes émigrés. En octobre, il lançait dans le Vivarais et dans les Cévennes un écrit imprimé clandestinement au château de Bannes, appelant les royalistes aux armes « pour la cause de la religion et de la monarchie, contre les usurpations de l'Assemblée soi-disant nationale ». C'était une déclaration de guerre à la Révolution. Pendant ce temps, le chanoine de la Bastide et l'abbé Claude Allier parcouraient les villes du Midi pour recruter des adhérents, et correspondaient avec les émigrés de Coblenz. Les officiers de troupes régulières appelées par le directoire de l'Ardèche et cantonnées dans la région de Jalès, fermaient les yeux et faisaient même des vœux pour les insurgés. Ceux-ci se décidèrent

bientôt à agir. Le 13 février 1791, M. de Malbosc réunissait dans son château de Barrias ses principaux complices et leur proposait de convoquer pour le 20 une nouvelle fédération. Précisément, le même jour, des troubles provoqués par les catholiques éclataient à Uzès. Les protestants de la Vaunage accoururent au secours de leurs coreligionnaires ; les royalistes furent battus, et un certain nombre d'émeutiers se réfugièrent vers Jalès pour se soustraire aux poursuites et se mettre à la disposition du comité permanent. L'agitation était grande dans tout le Gard. Le 17, une première revue des insurgés eut lieu à Barrias, sous les ordres de M. de Malbosc, et une prise d'armes générale fut décidée pour trois jours après.

Les directoires de l'Ardèche et du Gard avaient connaissance de cette fermentation ; ils prirent des mesures pour la réprimer. Ils demandèrent des secours au gouvernement et firent appel aux gardes nationales patriotes. Le général d'Albignac, vieux soldat qui avait conquis tous ses grades aux Indes et qui, disgracié par la cour, s'était retiré dans ses terres à Mandagout, près du Vigan, avait été nommé par l'Assemblée commandant militaire à Nîmes. Il était puissamment secondé par M. des Ours Mondajors, ancien lieutenant-colonel du régiment de Barrois, commandant du district d'Alais ; M. des Ours avait sous ses ordres, entre autres troupes, deux compagnies du régiment de Roussillon, à la tête desquelles se trouvait, chose singulière,

le major comte de Saillans, encore fidèle à la nation, et que nous verrons, l'année suivante, à la tête de l'insurrection du Vivarais. D'Albignac forma trois colonnes pour cerner les insurgés. Les royalistes, déployant le drapeau rouge (le drapeau de la loi martiale et de la guerre civile) occupaient Saint-Ambroix, à trois lieues environ à vol d'oiseau au sud de Jalès. Ils y furent rejoints par un bataillon des gardes nationales de Largentière, envoyé par la municipalité catholique de cette ville et commandé par Chastanier de Burac, ancien major de la marine, homme modéré, intelligent et énergique. Cet officier vit du premier coup d'œil combien il fallait peu compter sur ces bandes indisciplinées, composées en grande partie de paysans médiocrement soucieux de se battre pour un principe que leur esprit inculte ne saisissait pas très bien. Chastanier agit en homme de sens et en patriote ; dans une proclamation il expliqua à ces égarés que ni le roi ni la religion n'étaient menacés, et il les engagea à rentrer tranquillement chez eux. Il fut vite obéi par la plupart des fédérés. Les membres du comité de Jalès, consternés en voyant la tournure que prenaient les événements, essayèrent en vain de retenir leurs contingents. Quelques centaines d'hommes seulement restèrent avec l'abbé de la Bastide. Les colonnes de d'Albignac approchaient ; quand elles arrivèrent à Jalès, sans tirer un coup de fusil, le château était vide : tous les royalistes avaient disparu. Aussi, le 3 mars, à l'Assemblée

nationale, Henri Voulland, député du Gard, put-il annoncer que les rassemblements dont le public parisien commençait à s'effrayer étaient dissipés. Une enquête fut ordonnée et, le 16 mars, l'abbé Mulet, au nom de la commission, déposa à la tribune un rapport dont les conclusions furent adoptées. Elles demandaient des poursuites contre les instigateurs de la révolte ; ces poursuites n'aboutirent pas. M. de Malbosc, dont la conduite ne semble pas avoir été très correcte en cette affaire, puisqu'il avait proposé à d'Albignac de lui servir de guide, arrêté par ordre du général par mesure de précaution, se trouvait enfermé dans la citadelle de Pont-Saint-Esprit ; tenta-t-il de s'évader ? Toujours est-il qu'on ramassa un matin son cadavre au pied du fort, sur la grève du Rhône. Les royalistes prétendirent, mais sans preuves, que de Malbosc avait été tué dans sa prison. Cette mort mystérieuse est l'épilogue de la première tentative du camp de Jalès.

II

Claude Allier, l'entrepreneur curé de Chambonas, décrété d'accusation, fuyant de retraite en retraite, ne perdait pas courage. Au commencement de janvier 1792, il se rendit à Coblenz pour mettre à la disposition des princes soixante mille hommes du Vivarais, du Gévaudan, du haut Languedoc, et

pour leur demander un général. Les princes voulurent avoir une preuve certaine et palpable des sentiments des catholiques du Midi. Sur leur demande, Claude Allier revint en France, convoqua les principaux confédérés à Jalès et envoya son frère Dominique, un contrebandier hardi, porter à Coblentz une lettre revêtue de cinquante-sept signatures des chefs royalistes des Cévennes, se déclarant prêts à entrer en ligne. La Sardaigne et l'Espagne promettaient leur concours ; les princes acceptèrent la direction du mouvement et désignèrent comme général en chef le comte de Conway, Irlandais au service de la France, en lui donnant pour second le comte de Saillans, que nous avons vu l'année précédente à Alais, marchant contre les confédérés à côté de d'Albignac. Saillans avait émigré après l'échec du complot de Perpignan (décembre 1791), complot organisé par lui dans le but de livrer cette ville aux Espagnols. Un prince du sang devait se rendre au delà des Pyrénées, pour rentrer en Languedoc à la tête d'une armée espagnole. Le comte de Conway laissa partir Saillans avec Dominique Allier, se réservant de le rejoindre plus tard, une fois la campagne commencée.

La situation du Midi s'aggravait de jour en jour depuis la dispersion du premier camp de Jalès. Dans la Lozère, à Mende en particulier, les catholiques devenaient menaçants. Honteux de s'être laissés devancer par leurs amis du Vivarais, ils

voulaient avoir l'honneur de donner une fois le signal de la révolte. Excités par M. de Castellane, l'évêque inconstitutionnel ; par M. de Borel, correspondant des princes ; par le notaire Charrier, maire de Nasbinals, ancien représentant aux états généraux, qui devait, un an plus tard, fomenter une nouvelle insurrection où il trouva la mort, les royalistes s'armaient de toutes parts, et mettaient en péril la sécurité des patriotes. Trois compagnies de ligne, réclamées par Châteauneuf-Randon et le directoire du département, durent quitter Mende le lendemain de leur arrivée et gagner Langogne à marches forcées pour échapper à un massacre. L'Assemblée nationale, informée d'une formidable levée de boucliers dans la Lozère, prit immédiatement des mesures énergiques : le 28 mars, elle décrétait d'accusation le notaire Charrier, le maire de Mende, M. de Borel, M. de Castellane et leurs principaux complices. Un de leurs amis habitant Paris, l'abbé de Bruges, se déguisant en courrier, partit à franc étrier, devança le courrier du gouvernement et put les prévenir. La plupart d'entre eux eurent le temps de passer la frontière. L'ordre fut bientôt rétabli à Mende. C'est à ce moment que le comte de Saillans venait prendre le commandement des bandes contre-révolutionnaires du Midi ; en passant à Chambéry, dont l'émigration avait fait un second Coblenz, il apprit de la bouche de M. de Borel l'insuccès de la tentative de Mende. Il hésitait à passer en France ; mais un autre émigré,

l'abbé de la Bastide, un des organisateurs de la première fédération de Jalès, lui parla avec tant de chaleur des forces royalistes du Vivarais, qu'il se décida à passer outre. A ce moment M. de Conway arrivait à Chambéry ; le caractère entier de Saillans s'accommodait mal d'une mission en sous-ordre ; il ne put se plier aux observations de son chef et, après une discussion fort aigre, dans laquelle les princes lui donnèrent tort, il partit enfin pour le Vivarais, à l'insu de son chef hiérarchique, l'âme profondément ulcérée. Arrivé dans l'Ardèche après mille périls, il se mit en rapport avec Claude Allier, qui exerça sur lui une influence considérable mais funeste et le présenta aux membres du comité de Jalès, presque tous mis hors la loi mais protégés contre les agents du pouvoir central par la complicité des paysans.

Saillans commença à parcourir toute la région pour juger par lui-même des forces dont pourrait disposer l'insurrection. Il ne se fit pas illusion sur le peu de profondeur d'une émotion toute superficielle ; il put se rendre compte de l'irritation causée parmi les royalistes par la ridicule échauffourée de Mende et du mauvais emploi fait des sommes considérables envoyées de Coblenz au camp de Jalès. Il dut s'occuper sérieusement d'achats d'armes, de munitions et de vivres, achats complètement négligés jusqu'alors. L'exaltation des esprits était à son comble ; les membres du comité permanent, impatients de tout retard et irrités de l'absence du comte

de Connway, forcèrent la main à Saillans, qui dut agir.

C'est dans la vallée de Jalès que les royalistes voulaient frapper un grand coup ; ils étaient toujours en nombre dans cette région, dont la Bastide et Malbosc avaient essayé de faire le centre d'une Vendée cévenole. Les patriotes n'occupaient dans le pays qu'une place, le château de Bannes, où se trouvait en garnison une compagnie du 59^e régiment, sous les ordres du capitaine Bois-Bertrand. Le soulèvement fut décidé pour la nuit du 8 au 9 juillet 1792 ; mais, une semaine avant, les gendarmes ayant arrêté un émissaire royaliste porteur de dépêches très graves, les fédérés voyant leurs plans découverts brusquèrent le mouvement. Un convoi de vivres envoyé par le directoire du département à la petite garnison de Bannes fut pillé au village de Barrias, les soldats d'escorte surpris dans une auberge et massacrés. Le chevalier de Melon, un des lieutenants du comte de Saillans, mit le siège devant le château ; Saillans, en ne voyant autour du fort que quelques centaines d'hommes, au lieu des vingt mille promis par Claude Allier, se plaignit amèrement aux chefs royalistes du pays. Il comprit combien les promesses faites aux princes, à Coblenz, étaient vaines. Pourtant, grâce à une défaillance du capitaine Bois-Bertrand, le château de Bannes tomba aux mains des royalistes. La garnison eut les honneurs de la guerre ; elle se retira avec armes et bagages.

Le directoire de l'Ardèche, possesseur des dépêches saisies sur l'émissaire dont nous avons parlé, s'exagéra l'importance du mouvement préparé par Saillans et ses complices. Il demanda d'urgence des secours à Montesquiou-Fezenzac, général en chef de l'armée du Midi, qui surveillait en ce moment les frontières de Savoie avec des forces très médiocres. Montesquiou ne put envoyer que peu de troupes, sous les ordres du général d'Albignac et du colonel Châteauneuf-Randon, représentant du peuple. Ces deux officiers supérieurs se dirigèrent, le premier sur Joyeuse, où siégeait en permanence le directoire du département ; le second sur Privas. D'Albignac fit occuper les Vans et marcha avec des bataillons venus du Gard sur Saint-André-de-Cruzières, où les royalistes se fortifiaient pour défendre la vallée et la plaine de Jalès. La lutte suprême s'engagea aux abords de ce village, sur la montagne de Saint-Bris. Les colonnes de d'Albignac firent leur jonction avec celles de l'Ardèche, commandées par Châteauneuf-Randon. Les royalistes, débordés, lâchèrent pied, malgré l'intrépidité de leurs chefs, en laissant le champ de bataille couvert de morts. Les châteaux de Beaulieu, de Barrias et de Jalès furent livrés aux flammes (11 juillet 1792).

L'objectif des fuyards était le département de la Lozère. C'est de ce côté que les membres du comité de Jalès, le chevalier de Melon, l'abbé de la Bastide et les frères Allier cherchèrent une retraite. Saillans, désespéré de voir que les populations catholi-

ques n'avaient pas mieux répondu à son appel, accusait Claude Allier, qui par ses folles ardeurs et ses illusions avait hâté l'irréparable défaite. Retranché avec quelques hommes dans le château de Bannes, il profita de l'obscurité d'une nuit d'orage pour fuir. Une patrouille de garde nationale l'arrêta, sur le territoire de la commune de Malons. Il fut reconnu malgré son déguisement et conduit aux Vans ; à son entrée dans cette petite ville, il fut tué par une bande de furieux. La mort du comte de Saillans mettait fin à l'insurrection. Les principaux organisateurs de la fédération royaliste payèrent de la vie leur dévouement à la royauté.

Il faut savoir gré à M. Ernest Daudet de nous avoir mis sous les yeux, dans un récit impartial et nourri de faits, l'histoire du camp de Jalès : elle n'avait pas été écrite jusqu'aujourd'hui. Nous pouvons donc nous faire une idée exacte de ce que fut cette entreprise insurrectionnelle, qui, exagérée par le bruit public, inquiéta pendant trois ans le gouvernement de l'Assemblée nationale et lui fit craindre une nouvelle Vendée. Voilà la fédération du Vivarais réduite à ses justes proportions : jamais elle ne réunit plus de trois mille combattants, et, à deux reprises, le général d'Albignac en eut facilement raison avec quelques bataillons de garde nationale et quelques compagnies de ligne. Les éléments de résistance étaient pourtant considérables, et le pays se prêtait merveilleusement à une guerre de partisans ; mais, malgré le dévouement

passionné de quelques hommes, les royalistes manquèrent à la fois de soldats et de chefs. L'abbé de la Bastide, Dominique Allier, de Malbosc, le chevalier de Melon, n'étaient que des sous-ordres ; l'abbé Claude Allier prenait trop souvent ses rêveries et ses désirs pour des réalités ; le comte de Saillans lui-même n'était pas un organisateur. Jamais il n'y eut dans l'inexpugnable vallée de Jalès ni un magasin d'armes ni un magasin de vivres. Ce que l'histoire, d'après la légende, a appelé « un camp » n'était un camp que sur le papier. Qu'on examine les résultats considérables obtenus, à peu près dans la même région, un siècle auparavant, par Cavalier et Rolvand, les chefs des Camisards, avec des ressources bien moindres ! Les insurgés protestants, beaucoup moins nombreux, à la merci de trahisons quotidiennes, traqués comme des bêtes fauves, résistèrent plusieurs années aux meilleures troupes de Louis XIV, conduites par les premiers tacticiens du dix-septième siècle. Les royalistes de 1790, secondés par l'unanimité de la population, ou peu s'en faut, ayant des vivres, des armes et des munitions partout où ils voulaient en demander, ne purent jamais organiser une résistance sérieuse. C'est que, en dépit des apparences, la foi manquait à leurs soldats, et la légèreté des chefs vouait leurs efforts à un irrémédiable échec.

XIII

LES RÉCRIMINATIONS DE MONSIEUR DE PARIS (1790-1793)

Le fameux Sanson, qui vit de près, sur la plateforme de sa machine, les principaux personnages de l'époque révolutionnaire n'avait pas un caractère très endurant. Dans le n° 7 des *Révolutions de France et de Brabant* (1), Camille Desmoulins s'était permis de l'appeler « bourreau » en racontant fort plaisamment un bruit parisien d'après lequel une société d'aristocrates se serait réunie à la table de Sanson pour clabauder contre le régime nouveau. Le 15 janvier, l'exécuteur dépêcha au rédacteur du « libelle » *les Révolutions de France et de Brabant* un huissier à verge du Châtelet, porteur d'un exploit citant Camille, pour le lendemain samedi 16, devant le tribu-

(1) 9 janvier 1790.

nal de police de l'Hôtel de Ville, pour s'y entendre condamner à une réparation d'honneur, à l'impression de cette réparation et à l'affichage à trois mille exemplaires, le tout aux frais de la partie adverse et sans préjudice de trois mille livres de dommages-intérêts pour atteinte portée à sa considération. Camille, dans sa réponse, traita son adversaire d'ingrat, lui rappelant quel honneur il lui avait fait en le qualifiant, dans son prospectus des *Révolutions*, de « représentant du pouvoir *exécutif* », par une plaisanterie qui sentait bien son procureur général de la Lanterne. Sanson invoquant l'arrêt du conseil, du 12 janvier 1787, qui interdisait de lui donner le nom de « bourreau », nom désagréable à porter surtout à une époque où l'exécuteur des hautes-œuvres avait pour mission non seulement de tuer mais d'appliquer les plus horribles tortures, appelait devant le tribunal de police, avec Camille Desmoulins et pour les mêmes motifs, Beaulieu, rédacteur de l'*Assemblée nationale* ; Gorsas, du *Courrier de Paris* ; Prudhomme, l'éditeur des *Révolutions de Paris* ; les directeurs de l'*Espion de Paris dans les provinces* et du *Publiciste français*. L'avocat Maton de Lavarenne défendit les prétentions de Sanson et publia son plaidoyer sous forme de mémoire à nos seigneurs de l'Assemblée nationale. Maton protestait contre le préjugé attaché à une profession « malheureusement utile et nécessaire », et diffamait violemment les journalistes qui avaient mis en cause son irascible client, en accumulant force arguments tirés du Pen-

tateuque, d'Aristote et de Cicéron. Il invoquait enfin, comme circonstances atténuantes pour les exécuteurs des arrêts criminels leurs connaissances en chirurgie et en botanique et les soins médicaux donnés par eux gratuitement aux citoyens de toute classe. On voit que Joseph de Maistre n'a pas inventé l'apologie du bourreau. La cause, renvoyée le 16, fut jugée à l'audience du 27 janvier, et les adversaires de Sanson se virent condamnés aux frais de l'instance et à l'insertion dans leurs journaux respectifs d'une rectification dont on chercherait vainement la trace dans les *Révolutions de France et de Brabant* ou dans les *Révolutions de Paris*.

Si Sanson était susceptible à ce degré quand il s'agissait seulement d'amour-propre professionnel, on devine de quelle façon, trois ans et demi plus tard, lorsque, malheureusement, nos discordes civiles lui eurent fait un rôle si actif dans la République, il accueillit le décret du 13 juin 1793 rognant les ongles aux exécuteurs des jugements criminels. Ce décret ne maintenait qu'un bourreau par département et fixait son traitement à 10,000 livres pour Paris, à 6,000 pour les départements dont le chef-lieu comptait plus de cent mille âmes, et à 4,000 et 2,400 pour les autres. Tout le casuel des exécuteurs était supprimé, en particulier le « havage » ou droit de prélever une poignée des grains et des fruits mis en vente dans les marchés. A cause de l'infamie de son métier, le bourreau ne pouvait toucher les marchandises, et le droit s'exerçait au moyen d'une cuiller

de fer-blanc. Les exécuteurs laissés sans place par le décret du 13 juin étaient nombreux, car l'ancienne monarchie avait multiplié ces fonctions sans mesure. Ils recevaient un secours annuel de 600 livres, comme pension de retraite, en attendant que des vacances permissent de les replacer.

Sanson fit-il appel à Maton de Lavarenne, son ancien avocat, ou prit-il la plume lui-même entre deux exécutions ? En tout cas, il adressa immédiatement à la Convention une pétition pour protester contre le nouveau décret, en son nom et au nom de tous ses confrères de France. Le document est curieux : « Les exécuteurs des jugements criminels de la République, après avoir renouvelé le serment de la maintenir une et indivisible et de sacrifier tout pour son soutien », déclarent que le décret du 13 juin les met dans l'impossibilité absolue de continuer leurs fonctions. Sanson, en réalité, ne s'occupe guère que de lui. A tout seigneur tout honneur. A Paris, le nouveau traitement est de 10,000 livres, sans casuel. Or, les bourreaux de Paris jouissaient de père en fils d'une solde fixe de 16,000 livres, et leurs « mémoires » s'élevaient bon an mal an, à 20,000 ; en tout, 36,000 livres. A ce prix, la dynastie des Sanson y était encore de sa poche. En effet, la charge d'exécuteur dans la capitale exige, d'après la pétition, cinq « commis » à 800 livres, blanchis, éclairés et nourris ; trois voitures, quatre chevaux ; trois charretiers à 900 livres et deux à 600. En outre, l'emploi comporte nécessairement une maison, des écu-

ries, des remises, grevées de 900 livres d'impôts. Il faut encore compter la nourriture et l'entretien d'une nombreuse famille. Comment nouer les deux bouts avec un traitement si parcimonieusement réduit ? En province, les frais sont aussi très considérables, et soixante-quinze exécuteurs de départements ne toucheront que 2,400 livres ! Comment payeront-ils leurs aides ? Car il faut des serviteurs à l'année, les gens non gagés refusant un tel service. Les déplacements sont fréquents : la peine de l'exposition (appliquée par le code pénal aux faussaires et abrogée seulement en 1848) demande trois jours, aller et retour. Or, les aubergistes ont la mauvaise habitude de rançonner extraordinairement les bourreaux, à cause du préjudice que la présence de ces fonctionnaires d'un ordre spécial cause à leurs établissements.

L'article 6 du décret n'accorde que 600 livres de retraite aux exécuteurs mis en disponibilité. Sanson s'attendrit en défendant ces malheureux, presque tous chargés de famille. « Lisez dans vos cœurs, citoyens représentants. Vous y verrez que le préjugé attaché à l'état d'exécuteur est encore trop profondément gravé dans l'esprit public pour en être effacé de sitôt et qu'il se passera encore bien du temps avant que la philosophie des républicains foule aux pieds ce préjugé dont les exécuteurs sont et seront encore longtemps les victimes. »

L'éloquent pétitionnaire, « sensible » comme un disciple de Jean-Jacques, voulait apitoyer la Con-

vention sur les pères et mères infirmes, sur les femmes éplorées, sur les enfants, criant la faim, des exécuteurs « qui ont tout sacrifié pour soutenir la Révolution » ; tout sacrifié, surtout l'existence d'autrui. Il suppliait l'Assemblée de rapporter son décret. La Convention ne paraît pas avoir donné gain de cause à ces honorables citoyens. Ajoutons qu'ils ne se mirent pas en grève, comme on pouvait l'espérer en lisant leurs doléances. Ils continuèrent à manœuvrer leur instrument, travaillant à perte. Mais Sanson reçut, du moins, satisfaction sur un point. Le 5 avril 1794, place de la Révolution, il eut le dernier mot dans ses démêlés avec Camille Desmoulins.

XIV

LA SAINT-HUBERTY ET LE COMTE D'ANTRAIGUES

Vers la seconde moitié du dix-huitième siècle, la France, en dépit des défaites et des hontes de Louis XV, n'en exerçait pas moins sur le monde une influence sans rivale. La société polie, hospitalière à toutes les supériorités, avait perdu la morgue hypocrite du règne de la Maintenon et s'était un peu corrigée du débraillé de la Régence ; jamais il ne fut plus doux de vivre que dans ces années adorables et fécondes qui précédèrent la Révolution. Paris était bien alors le salon de l'Europe, où les souverains venaient incognito se délasser des soucis du pouvoir et se retremper au sein de cette société un peu mêlée mais toujours spirituelle qui décernait la réputation et dispensait même la gloire. Dans les galeries de Versailles, à la table des fermiers généraux ou des femmes à la mode, comme sur les bou-

levards ou dans les cafés du Palais-Royal, on rencontrait des personnalités singulièrement originales qui ne contribuaient pas peu à donner à la vie de Paris un irrésistible attrait. Les pamphlets du temps, les nouvelles à la main, les mémoires secrets, ont évoqué à nos yeux une suite de portraits souvent chargés et de tableaux parfois peu édifiants ; chaque jour encore quelque érudit remet au point une figure oubliée ou dédaignée et ajoute un personnage de plus au groupe des philosophes ou des écrivains, des aventuriers ou des femmes du monde, des soldats ou des filles de théâtre. M. Edmond de Goncourt, dont on connaît la savante prédilection pour le dix-huitième siècle, vient de publier un élégant volume (1) sur une femme doublement illustrée et par sa destinée brillante et par sa fin tragique, la Saint-Huberty. M. Edmond de Goncourt a eu la bonne fortune de trouver, il y a une quinzaine d'année, les papiers de l'actrice chez le bouquiniste de l'arcade Colbert, et de compléter ce premier fonds par de nombreuses lettres autographes empruntées à des collections particulières. Il a tiré de ces documents une étude des plus attachantes, et l'a éditée avec un luxe typographique où la triomphante reine d'opéra eût vu un juste hommage rendu à ses mérites.

(1) *La Saint-Huberty, d'après sa correspondance et ses papiers de famille*, par Edmond DE GONCOURT. Dentu, éditeur.

I

Anne-Antoinette Clavel naquit à Strasbourg le 15 décembre 1756. La célèbre actrice qui devait faire rêver l'auteur d'*Atala* et inspirer au lieutenant d'artillerie Bonaparte les seuls vers que la postérité ait le droit de reprocher au vainqueur d'Austerlitz, était fille d'un pauvre musicien du théâtre, pensionné par l'électeur de Bavière. Antoinette se trouvait merveilleusement douée pour le chant ; son père lui donna une forte éducation musicale, et en dépit d'un physique assez ingrat il la poussa au théâtre de Strasbourg. Deux mois après ses débuts, elle était enlevée par un rôdeur de coulisses, un chevalier d'industrie du nom de Croisilles, se disant de Saint-Huberty, fils d'un marchand de Metz ; il prétendait être directeur des menus plaisirs du roi de Prusse. Séduit par la fallacieuse promesse d'un engagement au théâtre de la cour, Antoinette Clavel se laissa conduire à Berlin. Elle n'y trouva que la misère et dut se résigner, faute de mieux, à épouser son amant (septembre 1775), qui l'abandonna bientôt, fatigué de la battre, en lui volant ses effets. Pourtant les époux se réconcilièrent peu après pour monter une troupe d'opéra à Varsovie, où la débutante obtint son premier succès sérieux dans *Zémyre et Azor*. Mais une nouvelle brouille ayant éclaté dans le ménage, la Saint-Huberty plaida en séparation.

Le mari, déçu dans ses espérances et mis au pain sec, s'enfuit encore une fois en emportant, par habitude, les robes de théâtre et les bijoux de sa femme. Recueillie et équipée à neuf par la princesse Lubomirska, Antoinette prit bientôt le parti d'aller chercher un engagement à Paris. Glück, à l'apogée de sa gloire, reçut à bras ouverts, — c'est le mot, — la jeune cantatrice, qui avait trop couru l'Allemagne pour se montrer cruelle, et la fit engager à l'Opéra, où elle débuta le 23 septembre 1777 dans le rôle de « Mélisse », d'*Armide*. Le *Mercur*e lui trouva une voix agréable et un jeu plein de finesse. Quant à Croisilles, momentanément revenu au bercail sous l'influence salutaire de la faim, il obtint le modeste emploi de garde-magasin du théâtre. Glück n'oubliait pas le mari.

L'Opéra était alors un monde à part, une puissance dans l'Etat. Pidansat de Mairobert, le commis de la marine, collaborateur de Bachaumont, dit dans son *Espion anglais* : « Cette république lyrique composée de trois cents personnes tomberait bientôt dans l'anarchie si quelque législateur ne veillait constamment sur elle ». L'ordonnance de 1776 réforma l'administration dont Mairobert expose complaisamment les vices, et désigna pour diriger l'Opéra « avec les pouvoirs les plus étendus, » sous le contrôle direct du secrétaire d'Etat au département de Paris, six commissaires du roi assistés de deux inspecteurs, et d'un directeur général. La ville de Paris subventionnait l'entreprise et fournissait annuelle-

ment jusqu'à deux cent mille livres pour combler les déficits. L'auteur de *l'Espion anglais* s'étonne qu'un aussi admirable spectacle, le plus beau de l'Europe, dans une ville comme Paris où tous les autres théâtres rapportent des sommes considérables, ne parvienne pas à se suffire à lui-même. On voit que le problème de l'Opéra ne date pas du monument Garnier.

Tout ce haut personnel administratif avait peine à mettre un peu d'ordre dans une maison où les actrices en faveur auprès du public ou des grands seigneurs de la cour, femmes excessivement fantasques et sujettes aux vapeurs, ne se décidaient parfois à jouer, le soir, qu'après une après-midi passée au For-l'Evêque. Des correspondances sans fin s'échangeaient avec les ministres à propos d'un engagement et le moindre caprice d'actrice devenait affaire d'Etat, terminée parfois par une lettre de cachet. La chronique galante, fort riche en détails sur ce point, ne nous a fait grâce d'aucun scandale. Mairobert observe pourtant que les chanteuses, sauf les coryphées, faisaient relativement peu parler d'elles, à la différence des danseuses, qui remplissaient Paris de leur tapage, soit qu'elles eussent un ou plusieurs amants en titre, soit que, suivant le mot impertinent du *Gazetier cuirassé*, elles « se détaillassent ». Pour expliquer à un étranger le succès extraordinaire des danseuses, d'Alembert lui démontrait scientifiquement que leurs extravagances étaient une suite nécessaire des lois du mouvement.

La Saint-Huberty, petite, laide, rousse, transfigurée seulement à la scène, comme on le voit dans le beau portrait de Reynolds, par son intelligence et par sa connaissance approfondie du théâtre et des accessoires, se mit à travailler avec passion, logeant d'abord en garni, ensuite dans un modeste appartement de la rue de l'Arbre-Sec, où, le 31 août 1778, son mari escorté de quelques coupe-jarrets de sa familiarité, vint la dépouiller de ses vêtements et de sa bourse. Peu après, Croisilles ayant eu l'imprudence de mettre opposition sur les appointements de sa femme, celle-ci fit introduire par sa mère devenue veuve une instance en nullité de mariage. Les protecteurs de la diva, en particulier le ministre Amelot, son amant, s'il faut en croire la *Chronique scandaleuse des théâtres*, généralement bien informée, intervinrent, et, le 30 janvier 1781, sur les conclusions de Joly de Fleury, la nullité fut prononcée. On ignore ce que devint Croisilles ; cet intéressant personnage disparut sans laisser de traces.

Cependant la Saint-Huberty, toute à ses études, était peu utilisée à l'Opéra ; elle ne put se faire remarquer que dans des rôles secondaires, comme l'« Amour » d'*Orphée*, et dans le *Devin du village*, de Rousseau. En novembre 1780, Dauvergne arrivant à la direction lui confia le rôle d'« Angélique » dans le *Roland* de Piccini ; la protégée de Glück passait à l'ennemi. Le *Mercur de France* loua cette création, faisant seulement une réserve pour les

gestes excessifs et pour la prononciation défectueuse de l'actrice, « vice commun, dit ce journal, aux cantatrices étrangères ou élevées à l'étranger ». L'année suivante, elle gagnait du terrain et conquérait la faveur du public dans *Iphigénie en Tauride* et dans *Ariane à Naxos*. Mais sa mauvaise tête commençait à rendre la vie dure à Dauvergne et à M. de la Ferté, l'intendant des menus. La Saint-Huberty refusait désormais de se fatiguer, ne voulait pas jouer deux soirs de suite et menaçait de sa démission. Les archives de l'Opéra contiennent un ordre du roi, du 6 avril 1782, la mettant en demeure de faire son service « à peine de punition ». Le célèbre Quidor, agent du lieutenant de police, délégué aux relations avec les pensionnaires de l'Opéra ou de la Comédie, et qui avait imaginé de porter en compte aux artistes en rupture d'engagement les frais de poste faits à courir après eux, dut aller parlementer quatre heures avec elle et lui placer sous les yeux une lettre de cachet. Cet argument sans réplique fit capituler l'irascible Ariane.

Elle devenait chaque jour plus indispensable, car les chefs d'emploi comme la Laguerre, la Duplant, la Levasseur, disparaissaient successivement. La Saint-Huberty, profitant de ses avantages, obtint 8,000 livres de traitement sans les feux, plus une pension de 1,500 livres et un congé annuel de deux mois. Louis XVI lui-même s'occupait de la négociation. Ce chiffre de 8,000 livres dont ne se contenterait pas aujourd'hui un troisième rôle excita des

jalousies sans nombre. Mais la Saint-Huberty, alliée à la Guimard, la reine de la danse, était en posture de régenter l'Opéra et le comité. Le directeur des menus venait de demander à Marmontel et à Piccini un opéra nouveau, *Didon*, destiné à être joué à Fontainebleau en l'honneur de Marie-Antoinette. *Didon* eut un succès éclatant, qui persista à Paris pendant tout l'hiver de 1783-1784. Ce fut le triomphe de la Saint-Huberty. Elle parut sous les traits de la reine de Carthage avec un costume dessiné par Moreau, les cheveux épars, les pieds et les jambes nus ; c'était une véritable révolution dans la mise en scène que la Clairon n'avait jamais osé tenter. Mais les routiniers crièrent au scandale, et le lendemain, par ordre ministériel, *Didon* dut revenir à la perruque et au maillot.

Pourtant, plus tyrannique chaque jour, la favorite du public faisait, par exemple engager « par ordre du roi » Saint-Aubin, premier ténor de Lyon, sa conquête d'une heure, au risque de ruiner le théâtre dont Saint-Aubin était l'étoile et l'impresario nécessaire. Encore, si ces satisfactions de vanité avaient pu retenir la prima donna à Paris ! Quand elle avait exigé un congé annuel, ce n'était pas pour se reposer, mais pour consacrer ses vacances à de fructueuses tournées en province, partant toujours au moment où l'Opéra avait le plus besoin d'elle, à la grande colère de Dauvergne. Et quelles tournées que celles d'où la Saint-Huberty revenait écrasée de fatigue, grisée d'applaudissements, avec cent cou-

ronnes sur sa voiture ! La saison de 1785 à Marseille laisse loin derrière elle les voyages de Rachel ou de madame Sarah Bernhardt au pays du pétrole. La ville de Marseille offrit à la chanteuse une fête sur l'eau comme à une souveraine. La Saint-Huberty, en Cléopâtre, trônait sur une galère dorée, entourée d'une flottille d'adorateurs, distribuant des palmes aux vainqueurs des joutes ; dans des banquets officiels servis à l'antique on lui décernait le titre de dixième muse, qui a tant servi. A son retour à Paris, la Saint-Huberty, brisée par tant de triomphes, trouva le public un peu froid ; de jeunes actrices, la Maillard, la Dozon, la Mulot, commençaient à faire apprécier leur voix plus fraîche et leur jeu plus naturel. Pourtant l'influence de la grande artiste était loin de décroître ; la direction cédait toujours à ses caprices, et ses ennemis l'appelaient le « ministre plénipotentiaire de l'Opéra ».

II

Les aventures amoureuses de la Saint-Huberty ont eu peu de retentissement. Le *Vol plus haut* ne lui donne que des amants assez obscurs, des hommes d'affaires juifs, des acteurs de second ordre, à une exception près, celle du marquis de Louvois, « l'homme de qualité le plus méchant de France », bien fait pour s'entendre avec l'actrice que dans ses notes des archives Dauvergne appelait

« la femme la plus méchante de l'Opéra ». Il est vrai que la chronique scandaleuse, qui ne perd jamais ses droits, insistait sur le goût suspect et publiquement affiché de la célèbre chanteuse pour ses camarades la Gavaudan cadette et la Voisin, prêtresses avouées du culte mis à la mode par la Raucourt. Mais vers cette époque la diva avait déjà rencontré l'homme qui devait tenir une si large place dans la seconde partie de sa vie, le comte d'Antraigues. C'est un personnage curieux, qui mérite d'être examiné de près. Louis-Henri de Launay d'Antraigues était né dans le Vivarais, vers 1752. Il tenait par sa mère aux Saint-Priest ; mais malgré son titre il paraît s'être appelé tout simplement Delaunai (1). Il aurait emprunté le titre de comte d'Antraigues à un moulin situé au confluent de deux ruisseaux. Par la protection de son oncle maternel Guignard de Saint-Priest, le futur ministre de Louis XVI, le jeune de Launay entra au service ; il abandonna bientôt le métier des armes, à la suite d'affaires fâcheuses, disent certains de ses biographes, et se consacra aux lettres. Il vécut à Paris dans le monde élégant, eut force bonnes fortunes grâce à sa belle mine, se lia avec les philosophes, notamment avec J.-J. Rousseau, et devint le vulgarisateur passionné des expériences

(1) Un proverbe patois de l'Ardèche en dit long sur la moralité des Delaunay, et en particulier sur celle du père de notre héros : *Couqui coumo Jaquès Delaouné*, « coquin comme Jacques Delaunay. »

de son compatriote Montgolfier, l'inventeur des aérostats. C'est à la fin de 1783 que d'Antraigues, âgé de trente ans environ, fit dans les coulisses de l'Opéra la connaissance de la Saint-Huberty, qui entraît dans sa vingt-neuvième année. Il ne paraît pas être devenu son amant dès ces premières rencontres. M. Edmond de Goncourt a retrouvé une correspondance intéressante et bien dans le goût sentimental du jour échangée entre les deux amoureux, que les exigences de la vie séparaient souvent. D'Antraigues visitait plusieurs fois par an ses terres du Vivarais, et de « son désert » de la Bastide il adressait à la Saint-Huberty, pour tromper son ennui, les plus galantes lettres du monde. Les longues réponses de l'actrice sont pleines de renseignements sur les exploits de Montgolfier, de Blanchard et de Pilâtre du Rosier dont Paris s'engouait de plus en plus. La diva s'occupe aussi beaucoup de politique en ces lettres fort spirituelles et très méchantes pour ses camarades de théâtre ; elle assure à chaque ligne d'Antraigues de son amour, se faisant une fête de le recevoir dans la petite maison d'Auteuil, et que venait de lui donner un amant sérieux quoique de passage, le comte de Turconi.

Pendant ce temps, l'amant de cœur commençait à se faire un nom dans le monde des lettres en soutenant les thèses philosophiques que la Révolution allait transformer en réalités. D'Antraigues publia en 1788 un livre dont le retentissement fut

énorme, son *Mémoire sur les états généraux*. Ce travail de compilation historique, diffus mais éloquent, fut bientôt dans toutes les mains. L'épigraphie du volume reproduisait la fière formule du justicier d'Aragon prêtant serment au roi : « Nous, qui valons autant que vous et qui pouvons plus que vous, nous vous reconnaissons pour roi tant que vous maintiendrez nos privilèges. Sinon, non. » L'ouvrage tout entier est le développement de ce thème audacieux ; il attaque la noblesse héréditaire, « le plus grand fléau que Dieu dans sa colère ait jamais répandu sur les humains » et vante en ces termes la forme républicaine : « Ce fut sans doute pour donner aux plus héroïques vertus une patrie digne d'elles que le ciel voulut qu'il existât des républiques, et peut-être pour punir l'ambition des hommes il permit qu'il s'élevât de grands empires, des rois et des maîtres. » D'Antraigues combat avec la plus extrême violence l'axiome monarchique de Loysel : « Si veut le roi, si veut la loi », et proclame le droit du peuple à l'insurrection. On juge de l'effet produit par cette rhétorique enflammée à la veille de la convocation des états-généraux de 1789. A la même époque et dans les même sens, le pamphlétaire publiait, en invoquant l'autorité de Jean-Jacques un second mémoire sur la constitution illégale des Etats du Languedoc.

La noblesse du Vivarais se garda bien de laisser de côté un homme de tant de ressources. D'Antraigues fut élu député de la sénéchaussée de

Villeneuve-de-Berg. Dès la convocation des états généraux, le brillant aventurier fut-il acheté par la cour? En tout cas, il rompit ouvertement avec les théories libérales et, se jetant dans la réaction, il se consacra à la défense des droits politiques de cette noblesse contre laquelle, dans son *Mémoire* de 1788, il prononçait un si virulent réquisitoire. Il combattit avec Cazalès la réunion des trois ordres et prit souvent à l'Assemblée la parole en faveur de sa caste. Cette conversion subite excita une surprise bien naturelle, et dans une brochure intitulée *Un plébéien au comte d'Antraigues sur son apostasie* (juin 1789), un anonyme s'emparant du fameux *Mémoire* l'épluche ligne par ligne et met l'orateur de la noblesse en perpétuelle contradiction avec lui-même. « Il y a quinze mois, dit le « Plébéien », M. d'Antraigues était un républicain ardent qui prêchait la destruction de la monarchie; aujourd'hui, c'est un énergumène aristocrate qui ameute contre le Tiers dont il sort, qui exalte la noblesse, sans doute pour expier la nouveauté de la sienne. » Mais le plus rude coup fut porté à l'amant de la Saint-Huberty, par Mirabeau, dans une *Lettre* impitoyable. Tout en se moquant des « principes variés » du pamphlétaire relaps et en raillant cruellement celui qui, après avoir traité la noblesse d'« assemblage d'hommes affreux », lui sacrifiait le tiers-état, Mirabeau reprochait à l'orateur royaliste d'ignorer jusqu'à l'orthographe et l'accusait d'avoir acheté son *Mémoire* tout fait au



professeur Malaz, du Puy. Il provoquait les éclats de rire du public en parlant de « l'arbre tronqué de sa généalogie », disant : « Il se trouverait peut-être que vous n'avez aucun titre pour paraître à l'Assemblée, pas même des titres de noblesse » ; et pour appuyer encore plus sur le point douloureux, Mirabeau ajoutait : « Vous vous trouvez noble, au grand étonnement de votre père qui ne s'était jamais cru de la maison d'Antraigues dont vous vous prétendez un rejeton. » Mirabeau conseillait ironiquement à l'avocat de la noblesse de se vendre aussi à la cour et au clergé, « car que ne peut-on pas avec un honneur aussi souple et aussi flexible ! »

La *Lettre* de Mirabeau acheva d'Antraigues, dont le caractère médiocrement loyal n'inspirait de confiance à personne, pas même à ses amis politiques. Aussi le député du Vivarais émigra-t-il au commencement de 1790. Il se rendit d'abord en Suisse, près de Lausanne où la Saint-Huberty, quittant l'Opéra, vint le rejoindre en avril. Après un renouveau de lune de miel, les amants passèrent en Italie, au château de San-Pietro, près de Côme, et s'y marièrent secrètement le 29 décembre 1790. Un fils naquit de cette union, dans les environs de Milan, en juin 1792. Mais l'ancien constituant, blasé sur le parfait amour, ne demeurait pas inactif ; il continua à publier des brochures royalistes et obtint du marquis de Las-Cazes, ambassadeur d'Espagne à Venise, des lettres de recommandation auprès du comte de Provence alors à Vérone.

D'Antraigues s'imposa bientôt par ses intrigues et ses obsessions à la petite cour du prétendant, bâclant des manifestes, entretenant avec toutes les cours d'Europe des correspondances volumineuses, et apportant à chaque minute des documents inédits, des communications secrètes chèrement payées, fatras inutile où son imagination féconde entraît pour la plus grosse part. Le « beau conjuré » se rendait bientôt à Venise, fuyant devant l'armée française victorieuse. Ses exagérations et son zèle encombrant commençaient à donner des soupçons aux familiers de Louis XVIII, qui doutaient à bon droit de ses convictions si bruyantes, et même de sa probité. D'Antraigues n'écrivait-il pas sans rire : « Lorsque nous rentrerons en France il faut que quatre cent mille têtes tombent sous la hache. Point de grâce pour ceux qui ont pris part à la Révolution. Il ne faut conserver d'elle que la guillotine. Je serai, s'il le faut, le Marat de la royauté. » Mais les troupes françaises occupaient Venise le 16 mai 1797. D'Antraigues s'enfuit avec un faux passeport dans la voiture du ministre de Russie, emmenant sa femme et son fils. A Trieste, les fugitifs étaient arrêtés, et Bernadotte mettait la main sur l'ex-constituant. Une escorte de dragons conduisit les prisonniers à Milan. D'Antraigues jeté en prison, on s'empara de ses papiers, où se trouvaient des documents compromettants pour les émigrés et les royalistes de l'intérieur, en particulier un plan de coalition entre Berlin, Vienne et

Madrid, qui servit dans une certaine mesure de prétexte au coup d'Etat du 18 fructidor. Une fois ces papiers saisis, il devenait inutile de retenir sous les verrous l'agent royaliste. La Saint-Huberty obtint pour son mari, le 9 juillet 1797, l'autorisation de garder les arrêts sur parole en ville. Les autorités milanaïses fermèrent les yeux sur sa fuite.

Le comte et la comtesse d'Antraigues se rendirent alors en Allemagne. Louis XVIII et ses conseillers n'étaient pas tout à fait dupes des violences que les envoyés du Directoire avaient dû employer pour enlever au comte les fameux plans de conspiration royaliste. On soupçonna toujours l'aventurier d'avoir joué la comédie. Aussi le roi *in partibus* se priva-t-il des services de d'Antraigues. Celui-ci vécut d'abord à Vienne et à Dresde ; il alla ensuite en Russie, où l'empereur Alexandre l'employa à des négociations importantes avec le titre de conseiller d'Etat. En 1807, ses fonctions lui permirent de connaître les clauses secrètes du traité de Tilsitt, clauses par lesquelles les deux empereurs s'engageaient à une alliance offensive contre l'Angleterre. D'Antraigues, à qui le séjour de Russie après la paix devenait périlleux, se refugia en Angleterre avec tous les siens et vendit au gouvernement anglais, qui les lui paya d'une grosse pension, ses utiles indiscretions diplomatiques.

Les deux époux s'installèrent dans un riche cottage à Barnes-Terrace, près de Londres. D'Antraigues, un peu éprouvé par sa vie orageuse et

vagabonde, méprisé et tenu à l'écart par les émigrés résidant en Angleterre, eut des rapports fréquents avec le cabinet anglais, qu'il servit dans sa lutte contre la France. Canning lui demanda souvent des conseils et des renseignements sur le personnel politique de l'Europe. Mais bientôt les facultés de l'ancien constituant baissèrent ; il tomba sous la domination de sa femme, dont les années étaient loin d'avoir adouci le caractère altier et difficile. Les domestiques eux-mêmes ne voulaient plus rester à Barnes-Terrace, que l'ex-prima donna transformait en véritable enfer, allant jusqu'à leur refuser la nourriture. Le 22 juillet 1812, les vieux époux se disposaient à monter en voiture pour visiter quelques amis à Londres, quand un nommé Lorenzo, domestique italien, donné au comte par Dumouriez et chassé de la veille par la Saint-Huberty, se précipita sur eux, les frappa mortellement d'un poignard et se fit ensuite sauter la cervelle.

Cette catastrophe émut profondément l'opinion. On voulut y voir la main soit du gouvernement anglais décidé à se débarrasser d'un complice compromettant, soit celle du gouvernement français désireux de s'emparer des papiers de d'Antraigues et de punir un crime de haute trahison. On prétendit que l'assassin Lorenzo pouvait bien avoir été tué sur place par ceux-là même qui l'avaient armé contre ses maîtres. L'enquête sommaire des autorités locales conclut à une simple vengeance de

valet congédié. Un mystère impénétrable n'a cessé de planer sur le drame intime qui couronna d'une façon si étrange l'étrange vie de ces deux aventuriers de la politique et de l'art.

XV

LES CONCOURS ARTISTIQUES DE L'AN II

Les hommes de la Révolution, nourris des souvenirs de l'antiquité grecque et romaine, comprenaient bien l'importance des fêtes publiques au point de vue de l'éducation morale et civique des citoyens. La première grande Fête nationale, celle de la Fédération du 14 juillet 1790, fut suivie de beaucoup d'autres, en particulier de la fête de la Réunion du 10 août, décrétée par la Convention le 11 juillet 1793 pour perpétuer le souvenir de la journée mémorable qui avait porté le dernier coup à la royauté. L'Assemblée décida que les armées républicaines prendraient part à cette solennité et enverraient des représentants à raison de un par trois bataillons. Le décret du 20 juillet 1793 mit à la disposition du ministre de l'intérieur une somme de 1,200,000 francs pour subvenir aux frais de la fête dont le peintre

David, membre de la Convention, régla les détails et le cérémonial dans un rapport officiel. Un cortège immense devait se former sur les ruines de la Bastille, autour de la fontaine allégorique de la Régénération, dont Monnet nous a laissé le dessin, représentant une divinité égyptienne assise, pressant ses seins d'où l'eau jaillit, et traverser Paris en faisant plusieurs stations, la première au boulevard des Italiens, où, sous un arc de triomphe, les héroïnes du 6 octobre, assises sur des canons, recevraient les patriotes. Ensuite le cortège s'avancait vers la place de la Révolution et l'esplanade des Invalides, pour arriver au Champ de Mars et se grouper au pied des portiques de l'autel de la Patrie.

La fête commémorative du 10 août fut célébrée avec éclat. Le souvenir en a été conservé par une pièce de circonstance : *la Réunion du 10 août ou l'inauguration de la République française*, « sans-culottide » en cinq actes, en vers, chants et danses, paroles de Bouquier, représentant du peuple, et de Moline, secrétaire greffier de la Convention, musique de Porta. Romme fit hommage de cette pièce à l'Assemblée, au nom des auteurs. Sur la proposition du Thuriot, le comité de Salut public décida de la monter aux frais de l'État, et elle fut jouée pour la première fois à l'Opéra, le 5 avril 1794, le jour même de l'exécution des Dantonistes. La citoyenne Maillard entra en scène, au second acte, à cheval sur un canon traîné par des sans-culottes. La Réu-

nion du 10 août fut donnée plusieurs fois en spectacle gratuit, notamment le 2 pluviôse an III (21 janvier 1795), pour le second anniversaire de l'exécution de Louis XVI.

Lors de la fête du 10 août 1793, des monuments et des groupes en bois, en toile et en plâtre avaient été élevés sur divers points de Paris. La Convention, voulant encourager les artistes qui tournaient à la contre-Révolution faute de commandes, décréta, à la date du 14 août, que ces monuments provisoires seraient construits aux frais de l'État pour consacrer cette glorieuse journée. Tous les artistes étaient invités à présenter des projets dans le délai de deux mois. L'idée de donner des commandes artistiques ayant fait son chemin dans l'opinion, le comité de Salut public, par arrêté du 5 floréal an II, ouvrit un nouveau concours pour tous les peintres, les appelant « à représenter à leur choix sur la toile les époques les plus glorieuses de la Révolution ».

Le décret du 5 floréal an II, relatif aux monuments du 10 août, spécifiait les sujets qu'auraient à traiter les sculpteurs et les architectes. C'étaient : la Nature régénérée sur les ruines de la Bastille ; l'Arc de triomphe du 6 octobre sur le boulevard des Italiens ; la Figure de la Liberté sur la place de la Révolution, celle du Peuple français terrassant le fédéralisme sur le terre-plein du Pont-Neuf, groupe colossal en bronze, de quinze mètres de haut. En outre, le comité de Salut public, en exécution du décret de l'Assemblée constituante décernant une

statue de bronze à Jean-Jacques Rousseau, mettait au concours cette statue destinée à orner les Champs-Élysées, ainsi qu'un projet de colonne, pour le Panthéon, en l'honneur des guerriers morts pour la patrie. Les architectes étaient appelés à présenter un projet d' « arènes couvertes pour les concerts du peuple ». De nouveaux arrêtés du comité invitaient, le 12 prairial, les artistes à concourir pour un monument, sur la place des Victoires, dédié aux citoyens mort pour la patrie le 10 août 1792; le 13 floréal, il les convoquait à un concours d'architecture rurale; le 28 floréal, à un concours d'architecture civile nationale pour les maisons communes, tribunaux, théâtres et bains publics.

Tous les projets, esquisses, maquettes des plans devaient être exposés pendant une demi-décade à la salle de la Liberté, palais de la Convention puis transportés à la salle du Laocoon, au Louvre. Le 9 frimaire an III, la Convention décréta qu'un jury composé de vingt-sept membres et de treize suppléants serait nommé pour examiner tous les ouvrages. Le comité d'instruction publique, par arrêté du 24 frimaire, nomma les jurés. On remarque parmi les titulaires : Fragonard, Vien, le conventionnel Sergent, Le Brun, Robert, Lagrenée, Isabey; parmi les suppléants, Moreau, Soufflot, l'acteur Boutet de Monvel et l'abbé Grégoire.

Les artistes répondirent en masse à l'appel du gouvernement. On exposa ving-six projets de statue colossale en bronze; huit statues de la Nature régé-

née ; douze Peuple terrassant le fédéralisme ; vingt-cinq statues de J.-J. Rousseau ; seize sujets de pendules patriotiques ; vingt-trois statues de la Liberté ; vingt-neuf arcs de triomphe du 6 octobre ; vingt colonnes pour le Panthéon ; neuf arènes couvertes ; vingt-neuf projets de monument pour la place des Victoires ; vingt-sept temples de l'Égalité ; onze études d'architecture rurale ; six modèles pour assemblées primaires ; onze temples décadaires ; six maisons communes, trois tribunaux ; huit justices de paix ; six projets de maisons d'arrêt ; trois théâtres nationaux ; sept bains publics ; sept fontaines publiques, et quatorze projets divers d'embellissement de Paris. Pour la peinture, il y eut cent vingt-sept envois, presque tous consacrés à des sujets patriotiques, comme la mort de Barra, l'exécution de Chalier, la fête de la Fédération, l'assassinat de Marat, le 10 août, les hussards de Thionville, et le naufrage du *Vengeur*.

Portiez (de l'Oise), dont la Bibliothèque de la Chambre des députés a acquis en 1832 l'incomparable collection de documents parlementaires, fut chargé par le comité d'instruction publique de la Convention de présenter un rapport sur ces divers concours. « Les arts, dit Portiez, par lesquels jadis Athènes a fleuri et qui l'ont distinguée des autres villes de la Grèce, renforcent dans l'âme des citoyens tous les sentiments que l'enthousiasme de la liberté fait puiser dans l'amour de la patrie. » Il insiste sur la protection que l'État doit accorder aux

arts du dessin, qui sont l'école où se forment directement ou indirectement presque tous les arts de l'industrie, et rend compte des opérations du jury, qui a décerné des prix à cent huit ouvrages : vingt-trois pour la sculpture, trois pour la gravure, quarante et un pour l'architecture et quarante et un pour la peinture. Le total des prix s'élève à 442,800 francs.

Il est intéressant de relever les noms des principaux lauréats. Le premier prix de sculpture (10,000 fr.), pour la statue colossale à élever au terre-plein du Pont-Neuf fut attribué à Lemot, celui justement qui devait modeler plus tard, sur le même emplacement, la statue d'Henri IV. Le rapprochement est curieux. Claude Ramey et Michallon obtinrent aussi deux prix de 10,000 francs. Moitte, l'auteur du mausolée de Desaix au mont Saint-Bernard, remporta le prix pour le concours de Rousseau. Dumont et Morgan, pour la statue de la Liberté place de la Révolution, eurent chacun un prix de 7,000 francs. Pour l'arc de triomphe du 6 octobre, Moitte un nouveau prix de 6,000 francs. Pour la colonne du Panthéon, Percier et son élève et collaborateur Fontaine, les architectes des Tuileries et de l'arc du Carrousel, reçurent chacun 4,000 francs, et Vignon, l'architecte de la Madeleine, 2,000 francs. Pour le monument de la place des Victoires, Vignon obtint encore 1,000 francs. Pour le temple de l'Égalité, aux Champs-Élysées, J.-N.-L. Durand obtint un prix de 7,000, plus 5,000 francs

pour son lieu de réunion d'assemblées primaires ; 6,000 francs pour son temple décadaire ; 9,000 francs pour les maisons communes ; 3,000 francs pour les tribunaux ; 1,000 francs pour les justices de paix ; 1,000 francs pour les bains publics, et 1,000 francs pour les fontaines publiques. En tout, 33,000 francs de prix pour un seul architecte. L'architecture a toujours été un art rémunérateur. Percier obtenait encore 7,000 francs pour divers projets d'embellissements de la capitale. Et dire qu'il « embellit » plus tard Paris de l'horrible monument de la rue d'Anjou !

Au concours de peinture, Gérard, l'auteur de *l'Entrée de Henri IV à Paris*, recevait 20,000 fr. pour une esquisse du *Dix août*, aujourd'hui perdue, et Vincent, le maître d'Horace Vernet, 10,000 francs pour une *Scène vendéenne* ; Fragonard fils, 6,000 fr. ; Prudhon, 5,000 francs ; Carle Vernet, 9,000 francs ; Lagrenée fils, 8,000 francs, etc. La Convention se montrait plus généreuse que l'ancien régime. Malgré la pénurie des finances, ces sommes furent payées en numéraire, non en assignats. Mais les circonstances empêchèrent de construire la plupart des monuments projetés.

On voit que le jury des arts de l'an II avait fait des choix intelligents. David ne chercha pas à exclure les artistes d'une école opposée à la sienne. Il poussa la délicatesse au point de ne vouloir ni faire partie du jury ni concourir. Les conclusions du rapport de Portiez et les décisions de la com-

mission des récompenses furent confirmées par décret de la Convention, du 14 fructidor an III, qui mit 442,800 francs à la disposition des artistes vainqueurs. L'Assemblée décida en outre que les noms des lauréats seraient publiés et qu'on déposerait les esquisses et projets aux archives de l'Institut.

XVI

CONCOURS DE L'AN II POUR LES LIVRES CLASSIQUES

Les écoliers d'aujourd'hui seraient trop heureux s'ils connaissaient leur bonheur. On a rendu l'étude attrayante et profitable pour eux en plaçant entre leurs mains des livres de classe également remarquables par le fond et par la forme. Les classiques latins ou grecs, trop négligés hélas ! en ce temps où à force de vouloir imiter les Anglo-Saxons et de sacrifier aux sciences, on met au second plan les études si admirablement qualifiées par nos pères d'« humanités », les classiques latins et grecs, publiés par des commentateurs érudits, facilitent singulièrement la tâche des élèves et leur fournissent des moyens d'instruction autrefois inconnus. En histoire, les précis écrits par de véritables savants remplacent le livre ridicule — continué depuis

et mis à jour par le P. Loriguet et ses émules — où l'abbé Le Ragois, le précepteur donné par madame de Maintenon au petit duc du Maine, bâtard légitimé de Louis XIV et de la marquise de Montespan, enseignait l' « Histoire de France et romaine, suivie d'un Abrégé de l'histoire poétique, des Métamorphoses d'Ovide et d'un Recueil de proverbes et bons mots ». Cet ouvrage cent fois réimprimé fut la base de l'enseignement historique dans toutes les écoles primaires et secondaires pendant plus d'un siècle et demi. Notre édition, qui n'est pas la dernière, est datée de 1830, et sort des presses d'Aubanel, imprimeur-libraire de l'archevêché d'Avignon.

La Convention avait essayé de réagir contre l'insuffisance de l'enseignement primaire en même temps qu'elle créait de toutes pièces l'enseignement secondaire et supérieur. Eugène Despois, dans son *Vandalisme révolutionnaire*, a admirablement résumé, en ce qui touche à l'instruction publique à tous ses degrés, l'œuvre immortelle de la grande Assemblée révolutionnaire. Il est inutile d'y revenir. Disons seulement que, le 12 décembre 1792, sur le rapport présenté par Lanthenas au nom du comité d'instruction publique, la Convention, sans se laisser détourner de son œuvre par les effroyables périls de la patrie, commença à discuter la question de l'enseignement primaire ; elle vota le principe du rapport entre le 10 août et le 21 janvier. En juin 1793, Lakanal présenta un nouveau rapport et fit voter, le 29 frimaire an II (19 décembre 1793), la

laïcité, la gratuité et l'obligation. Danton prononça en faveur de l'obligation un admirable discours. Bientôt la réaction thermidorienne, pour donner satisfaction aux masses peu éclairées soulevées par les prêtres et les agents royalistes, supprima l'obligation par la loi du 27 brumaire an III (17 novembre 1794) et la gratuité par la loi du 3 brumaire an IV (25 octobre 1795). Mais les tentatives hardies de la Convention ne devaient pas rester stériles. Les Chambres républicaines ont repris et définitivement confirmé l'œuvre de Lanthenas, de Romme, de Grégoire et de Lakanal.

Il ne suffisait pas d'ouvrir des écoles ; il fallait encore trouver des livres élémentaires permettant de mettre en œuvre les principes pédagogiques exposés au cours des incomparables discussions auxquelles se livra à plusieurs reprises la Convention, discussions qui n'ont jamais été égalées. L'Assemblée sur le rapport de Grégoire, du 3 pluviôse an II (22 janvier 1794), où l'illustre représentant déclarait que « tous les citoyens ont un égal intérêt à ce que personne n'élève mal ses enfants comme à ce qu'ils ne nourrissent pas des animaux féroces pour les lancer sur la société », décréta, le 9 pluviôse (28 janvier), qu'un concours serait ouvert pour la composition de livres élémentaires destinés aux écoles nationales. Les concurrents devaient spécialement s'occuper de l'hygiène des enfants depuis le premier âge, de la pédagogie pratique à l'usage des instituteurs, des méthodes d'écriture et de lecture,

des notions de grammaire, d'arithmétique, de géographie, d'histoire naturelle, d'instruction morale et civique, d'agriculture et d'art industriel. Le concours était ouvert jusqu'au 1^{er} messidor an II (19 juin 1794). Le 18 messidor (6 juillet), Thibaudeau, au nom du comité d'instruction publique, proposa à la Convention un décret constituant pour juger les ouvrages envoyés au comité un jury de quatorze membres, parmi lesquels figuraient les mathématiciens Lagrange, Vandermonde, Prony; Garat, le poète Lebrun; les médecins Hallé et Corvisart; Monge et Daubenton. Plusieurs membres nouveaux furent adjoints dans la suite, entre autres Lalande, Pougens et Fontanes. Un décret spécial avait confié à Bernardin de Saint-Pierre la rédaction d'un manuel de morale.

L'examen dura deux ans. Ce fut seulement au conseil des Cinq-Cents que Lakanal put lire, le 14 brumaire an IV (5 novembre 1795) son rapport sur les opérations du jury, s'excusant du retard mis par la commission à achever son œuvre et l'expliquant par le nombre considérable de manuscrits envoyés. Pour la première catégorie de travaux, soins à donner à la première enfance, Lakanal recommande quatre mémoires qu'on peut facilement fondre ensemble pour en tirer un traité complet; seulement, il observe qu'« en ce genre comme en beaucoup d'autres l'illustre philosophe de Genève a fait de très mauvais disciples. En matière d'éducation physique, Rousseau est de tous les auteurs

celui qu'il est le plus utile de lire et le plus dangereux de copier ».

Dans la partie de son travail consacrée à l'examen des ouvrages purement pédagogiques, « la première des vérités qu'il faut apprendre à la génération actuelle, dit le rapporteur, c'est que des hommes réunis par les principes, qui ne changent pas, peuvent différer d'opinions sans cesser d'être frères, et qu'il n'en est qu'un seul qui soit l'ennemi de tous, c'est le persécuteur ». Lakanal signale avec éloges quatre ou cinq traités pédagogiques destinés aux instituteurs.

Pour les éléments d'écriture, de lecture et de grammaire, on ne saurait leur consacrer trop de soins, car des premières notions reçues par l'esprit des enfants dépend souvent l'avenir de leur culture intellectuelle. Le jury a donné dans les troisième et quatrième catégories du concours le premier rang à la *Grammaire* du célèbre Lhomond, à la *Grammaire raisonnée* de Panckouke, au *Précis de la langue française* de Jean Noël Blondin, inspiré par le principe de Condillac, « qu'on ne peut arriver à l'entendement que par les sens » et aux *Notions élémentaires*, par un prisonnier français sur les bords du Danube.

Cinq ouvrages manuscrits sur l'arithmétique et la géométrie semblent à Lakanal mériter une distinction, sans compter les *Éléments de géométrie* de l'illustre Legendre, ainsi que quatre manuels de géographie. Viennent ensuite les traités d'histoire

naturelle, ou plutôt le traité, car un seul, celui de Millin a paru au rapporteur digne de remarque. Il est vrai que le travail du savant antiquaire et naturaliste est un véritable chef-d'œuvre.

Comme on devait s'y attendre, le concours sur les éléments de morale avait excité la plus vive émulation. « Le concours n'a été établi, remarque Lakanal, que pour les livres convenables aux écoles. L'art de bien parler aux enfants est peut-être un des plus difficiles. De grands hommes l'ont quelquefois ignoré. Ceux qui ont atteint les dernières bornes du champ de la science n'ont pas toujours le talent d'y introduire et d'y guider pas à pas l'élève sans expérience. » Et il ajoute ces réflexions que nous recommandons aux nombreux auteurs des manuels de morale civique éclos depuis deux ou trois ans : « Il faut surtout un génie particulier pour écrire des traités de morale à l'usage de l'enfance. La simplicité des forces et la grâce naïve du style doivent s'y mêler à la justesse des idées ; l'art de raisonner n'y doit jamais être séparé de celui d'intéresser l'imagination. Un tel ouvrage doit être conçu par un logicien profond et exécuté par un homme sensible, on voudrait y trouver en quelque sorte l'esprit analytique de Condillac et l'âme de Fénelon ». Quatre ou cinq traités, entre autres celui de La Chabaussière, ont été distingués par le jury. Mais Bernardin de Saint-Pierre, chargé par décret spécial d'un travail de morale, n'a pas encore, après deux ans passés, livré son manuscrit.

« Les amis des lettres et des mœurs attendent avec impatience, dit mélancoliquement le rapporteur, les *Éléments de morale* dont la composition a été confiée par la Convention à l'illustre et sensible auteur de *Paul et Virginie*. » Bernardin de Saint-Pierre, sous prétexte de travailler à ces *Éléments*, qu'il ne termina jamais, s'était réfugié à Essonnes, loin de sa chaire de l'École normale où il ne monta qu'une seule fois pour s'excuser de ne pas faire sa leçon ce jour-là, tout en touchant religieusement ses appointements, dont il réclamait l'arriéré non sans obstination dans une lettre justement adressée à Lakanal.

Pour l'agriculture et les arts industriels, le rapporteur déclare qu'aucun traité n'a paru remplir les conditions du concours. Mais il cite avec éloges quelques opuscules ne rentrant dans aucune des catégories du programme, susceptibles pourtant de rendre des services, comme un *Traité de gymnastique* (écrit avec trop de prétention), un *Portefeuille des Enfants*, par Duchesne et Leblond, correspondant aux albums modernes de « leçons de choses », et un *Traité de natation* par le citoyen Turquin. Lakanal déplore que cet art salutaire et hygiénique soit trop négligé en France. « Est-il donc impossible, dit-il, que les Français, devenus aussi habiles nageurs qu'ils sont intrépides soldats, s'approchent sur une flotte victorieuse des côtes de la perfide Albion, et, pour y aborder, franchissent le reste des flots à la nage ? »

Le Directoire accorda 61,500 francs de prix aux lauréats du concours institué le 9 pluviôse an II par la Convention. Sur ce chiffre, 8,500 francs étaient attribués aux auteurs de quatre mémoires sur l'hygiène de la première enfance ; 6,000 aux traités pédagogiques ; 2,000 à l'auteur d'un *Alphabet nouveau* ; 3,000 à Lhomond, 3,000 à Panckouke pour leurs *Grammaires*, 2,000 au citoyen Blondin pour son *Précis de langue française*, et 2,000 au prisonnier des bords du Danube. Six auteurs d'éléments de l'arithmétique et de géométrie recevaient ensemble 15,500 francs ; deux auteurs de géographies 2,500 et 1,500 francs ; Millin, 3,000 francs pour son *Histoire naturelle* ; enfin trois catéchismes républicains rapportaient à leurs auteurs 6,500 francs, le *Portefeuille des enfants*, 3,000 francs, et l'*Art de la natation*, 3,000 francs.

En outre, les plus importants de ces ouvrages étaient imprimés aux frais de l'État. Nos pères savaient faire des sacrifices pour l'enseignement primaire, comme ils en avaient fait pour encourager les artistes. Les Vandales de la Convention ont laissé loin derrière eux, en fait de générosité et de goût, les souverains auxquels l'histoire a donné, souvent sans raison, le nom de protecteurs des lettres et des arts.

XVII

LA DUCHESSE DE TOURZEL ET SES MÉMOIRES

(1789-1795)

Dès le lendemain de la prise de la Bastille, la duchesse Jules de Polignac, gouvernante des enfants de France, l'amie de cœur de Marie-Antoinette, quittait la France en toute hâte, abandonnant la princesse qui pour elle avait sacrifié les derniers lambeaux de sa réputation et mis au pillage les coffres de l'Etat. Marie-Antoinette dut chercher à sa fille et à son fils une nouvelle gouvernante. Elle fit appel au dévouement de Louise de Croy-Havré, veuve de Louis-François du Bouchet de Sourches marquis de Tourzel, grand-prévôt de France, mort d'une chute de cheval pendant une chasse royale à Fontainebleau, en 1786. En l'investissant de ses nouvelles fonctions, l'Autrichienne, prise d'un accès

de bon sens, lui dit : « Madame, j'avais confié mes enfants à l'amitié ; maintenant, je les confie à la vertu. » Le mot était juste, et à tous égards les enfants de France gagnaient au change. Mme de Tourzel était une honnête femme dans la plus complète acception du mot ; elle se consacra avec une rare abnégation au service de la famille royale, qu'elle ne devait plus quitter jusqu'à la captivité du Temple. La nouvelle gouvernante vint habiter Versailles, ensuite les Tuileries, avec sa plus jeune fille la charmante Pauline, depuis comtesse de Béarn, auteur des *Souvenirs de quarante ans*. Dans cette situation privilégiée Mme de Tourzel était en bonne place pour suivre les événements. Aussi a-t-elle laissé sur la période de 1789 à 1795 des Mémoires récemment publiés par son petit-fils M. le duc des Cars, avec une notice biographique de M. de la Ferronnays (1).

I

On chercherait vainement dans ces Mémoires l'intérêt un peu vulgaire et du reste fort suspect qu'offrent ceux de Mme Campan. Ils sont moins littéraires et moins pittoresques. L'ouvrage de Mme de Tourzel présente deux parties bien distinctes quoique sans cesse entremêlées. L'une

(1) *Mémoires de madame la duchesse de Tourzel*, publiés par le duc des Cars. Plon, éditeur, 1883.

comprend le récit de ce que l'auteur a été à même de voir de près. C'est de beaucoup celle qui a le plus de valeur. L'autre est consacrée à des faits que Mme de Tourzel n'a pu connaître que très indirectement, de seconde main, par les journaux ou les brochures du temps, ou même de troisième main, par les mémoires ou les précis publiés après coup. C'est ainsi qu'on remarque une foule de détails circonstanciés sur des événements survenus en province, comme l'insurrection de Marseille, l'affaire des Suisses de Châteaueux à Nancy, ou même aux colonies, comme les troubles de Saint-Domingue et de la Martinique, détails évidemment fournis de toute pièce à l'auteur, sans possibilité de contrôle. De même pour certaines scènes de la révolution auxquelles Mme de Tourzel n'a pas assisté ; la Fédération de 1790, par exemple, et son long défilé dans la boue, sous les parapluies, sont décrits avec une précision singulière par un témoin oculaire, en un style qui n'a rien de féminin. En outre, la part considérable consacrée aux débats parlementaires, notamment à la séance du 31 août 1790, où Malouet dénonça Camille Desmoulins à propos de son inimitable et irrespectueux article sur la Fédération, « le triomphe de Paul-Emile » (1) indique, à ne s'y point méprendre, de fréquents emprunts à la presse royaliste. Enfin, il suffit de lire certains comptes rendus des troubles de pro-

(1) *Révolution en France et en Brabant*, n° 35.

vince pour saisir sur le fait l'interpolation de documents coupés à la diable dans des feuilles publiques ou communiqués par des tiers. Ces emprunts de tout genre se trahissent par des erreurs de copie des noms propres ; ainsi, dans l'exposé de la fédération royaliste du Vivarais, on trouve un M. de Lazantides qui est probablement M. de La Bastide, un des principaux organisateurs du camp de Jalès.

En résumé, l'abondance de menus faits souvent indifférents dans le livre de Mme de Tourzel rappelle l'indigeste compilation de M. Hippolyte Taine et fait soupçonner une méthode de composition analogue. On comprend que l'attrait de cette partie soit médiocre. Sur beaucoup de points, les Mémoires qu'édite M. le duc des Cars ne font que reproduire des anecdotes mille fois imprimées. Il en est tout autrement des passages où l'auteur raconte les événements auxquels elle a pris part ; l'accent de sincérité qui éclate dans ces récits lui donne une autorité incontestable et un intérêt très réel.

II

C'est ainsi que, deux mois après son entrée en fonctions, la gouvernante des enfants de France assiste aux scènes tumultueuses des 5 et 6 octobre. Le roi, poussé par les conspirateurs du comité

autrichien, avait formé, en septembre, le projet de quitter Versailles pour se soustraire à l'autorité de l'Assemblée et rejoindre Bouillé à Metz. Mme de Tourzel avoue catégoriquement l'existence de ce projet, qui, connu à Paris, excita une émotion profonde dans les esprits. On y voyait avec raison le prélude d'une guerre civile, d'où la contre-Révolution serait très probablement sortie triomphante. Justement, le banquet des gardes du corps, où une soldatesque avinée avait foulé aux pieds, devant la reine, la cocarde nationale, donna un aliment nouveau à la défiance publique. La population parisienne vint, le 5 octobre, pour manifester à Versailles, et ramena la famille royale à Paris. L'opération fut assez mal menée de part et d'autre; assaillants et défenseurs du château manquèrent également de direction. La Fayette, commandant des forces parisiennes, par ses hésitations et son abstention rendit possibles des scènes de violence regrettables et inutiles. Les royalistes ne pardonnèrent jamais au général *Quidor* les quelques instants de repos qu'il prit cette nuit-là. Lorsque les portes du palais furent forcées, Mme de Tourzel put faire lever Marie-Antoinette à demi-nue et sauver les jeunes princes. Elle raconte que les gardes nationaux envahissant trop tard la chambre de la reine percèrent de coups de baïonnettes les matelas de son lit encore chaud. Mme Campan, première femme de chambre, a formellement contesté l'exactitude de cette scène. Il est vrai de dire que le

témoignage de Mme Campan n'est pas toujours parole d'Évangile, puisqu'elle aurait affirmé à Napoléon, suivant O'Méara, que dans la nuit du 5 au 6 octobre un homme couché avec Marie-Antoinette s'enfuit en perdant ses chausses. Evidemment, tandis que l'émeute grondait autour du palais, la reine était incapable de commettre une pareille imprudence (1).

Un mot singulier de la gouvernante des enfants de France nous fait supposer qu'elle professait en religion l'aimable scepticisme du grand siècle. Le matin du 6, les émeutiers parisiens et les poissardes vont réveiller avant le jour le curé de Saint-Louis pour se faire dire une messe basse. Mme de Tourzel s'étonne « du mélange de superstition (*sic*) qui accompagnait leur barbarie ». Le roi dut capituler et rentrer aux Tuileries avec sa famille. La gouvernante était dans la voiture royale et elle constate la joie des Versaillais « quoiqu'ils eussent tout à perdre à l'établissement de la cour à Paris ». Le cri « lugubre » de : Vive la nation ! retentit tout le long de la route, et il fallut que le cortège passât devant la maison de Passy dont le duc d'Orléans avait loué les fenêtres pour jouir de son triomphe, tandis qu'à deux pas de là, à la grille de Chaillot, le bon Bailly, maire de Paris, avec son tact ordinaire recevait de la meilleure foi du monde le roi

(1) M^{me} Campan aurait aussi affirmé à Talleyrand que Fersen se trouvait cette nuit-là dans la chambre de la reine, s'il faut en croire les *Souvenirs* de lord Holland.

humilié, par ces mots : « *Quel beau jour, sire, que celui où les Parisiens vont vous posséder !* »

La vie de la famille royale dans le palais des Tuileries, entouré chaque jour par une foule indiscreète et quelque peu cruelle dans sa curiosité, était singulièrement triste et monotone. Mme de Tourzel, plus spécialement occupée de l'éducation du Dauphin, dont elle enregistre avec une complaisance bien naturelle les réparties d'enfant précoce, nous a fait un tableau à peu près inédit de la vie de ces souverains comme exilés dans leur capitale. Elle nous montre, en particulier, l'Autrichienne amenée par la mauvaise fortune, se livrant chaque après dîner avec son mari au passe-temps hygiénique et moral du jeu de billard. La gouvernante des enfants de France sortait rarement, sa santé du reste commençait à s'altérer, et elle était au lit avec une fièvre hépatique le jour de l'échauffourée dite des Chevaliers du poignard. Tout au plus accompagnait-elle le Dauphin dans le jardin réservé, où il jouait avec quelques officiers de la garde nationale dévoués à la cour, revêtu d'une armure moyen âge fabriquée pour lui par le patriote Palloy.

III

Cependant le roi songeait sérieusement à quitter Paris pour y rentrer à la tête des régiments restés

royalistes et reconquérir sa capitale. Il était poussé par les agents de l'Autriche, par Mercy-Argenteau, l'ambassadeur de l'empire, et par le duc de Choiseul, colonel du royal-dragons, jeune écervelé qui prépara en juin 1791 le plan de ce voyage à Montmédy si piteusement interrompu à Varennes. Dans la nuit du 20 au 21, le roi, la reine, leurs enfants, toujours suivis de leur fidèle gouvernante, et Mme Elisabeth, s'évadaient des Tuileries et montaient dans un fiacre que conduisait le beau Fersen, l'ancien favori de la reine, le Prince Charmant des *descampativos* de Versailles. Trois gardes du corps avaient été demandés en guise d'escorte ; mais le roi n'ayant pas voulu mettre le major de la compagnie dans le secret du voyage et réclamant simplement des courriers, on lui donna trois gardes pris au hasard, incapables d'aucune initiative. Le chevalier de Coigny avait conseillé au roi de prendre avec lui des gens du métier habitués aux aventures, lui proposant comme cocher et postillon un commandant de gendarmerie et un ancien maître de postes d'un royalisme incontesté, connaissant à merveille toutes les routes de France, hommes résolus, à la tête froide et à la main prompte. Louis XVI refusa, de crainte de porter ombrage aux gardes du corps. Fersen, avec sa folle bravoure assagie par son amour pour Marie-Antoinette, eût pu rendre des services ; on le fit retourner au bout de quelques heures pour prendre la poste. Mme de Tourzel, sous le nom de la baronne de Korff, était censée voyager

avec ses enfants, accompagnée de ses gens qui étaient le roi, la reine et les princesses. Bouillé, dans ses mémoires, Royou, dans son *Histoire de France*, cherchent à faire retomber l'insuccès de Varennes sur la gouvernante des enfants de France, qui, ayant voulu à tout prix suivre le roi, aurait occupé dans sa voiture la place d'un compagnon plus utile. C'est en grande partie pour protester contre cette allégation de tous points inexacte, que Mme de Tourzel a écrit ses Mémoires.

Le chapitre de Varennes est le seul récit complet laissé par un témoin de ce fait historique fameux. Le bonhomme Louis XVI s'y montre sous un jour tout nouveau : « Me voilà donc, disait-il aux premiers rayons du soleil, hors de ce Paris où j'ai été abreuvé de tant d'amertume. Soyez bien persuadés qu'une fois le cul sur la selle je serai bien différent de ce que vous m'avez vu jusqu'à présent. » Et à huit heures du matin, tirant sa montre, le pauvre sire fait cette plaisanterie un peu lourde : « Lafayette est en ce moment bien embarrassé de sa personne. » C'était trop tôt se réjouir. Dès le milieu de la journée, les contre-temps causés par l'imprévoyance de Choiseul se multipliaient. Enfin à Sainte-Menehould, Drouet, le fils du maître de poste, l'« infâme » Drouet, reconnaissait les fugitifs et il les faisait arrêter à Varennes à onze heures et demie du soir, à 226 kilomètres de Paris, après une trop lente fuite de vingt-trois heures.

Les agents royalistes, les officiers postés sur la

route, sans instructions précises, n'osèrent pas tenter un coup décisif. La famille royale reprit la route de Paris à travers les populations soulevées ; c'était un nouveau voyage du 6 octobre, avec les mêmes humiliations aggravées et de bien plus redoutables périls. Entre Epernay et Dormans, on rencontra Barnave et Pétion, envoyés en mission au devant des fugitifs par l'Assemblée nationale. Les deux représentants montèrent dans la voiture des prisonniers, et Mme Elisabeth, encouragée par la courtoisie du jeune député dauphinois, lui expliqua longuement l'obligation où s'était trouvé le roi de quitter une ville où il n'était plus libre. Quand la princesse, dans un rapide coup d'œil jété en arrière sur les événements de la Révolution, arriva à la fête de la Fédération, où les constituants avaient voulu, suivant elle, montrer à la France la famille royale abaissée et isolée, Barnave, se rappelant l'enthousiasme provoqué chez les fédérés par la vue d'un roi qu'ils croyaient encore sincère, répondit à Mme Elisabeth : « Ah ! ne vous plaignez pas de la Fédération ! Nous étions perdus si vous aviez su en profiter. »

IV

Les fugitifs de Varennes furent réintégrés aux Tuileries comme des prisonniers en rupture de ban. Le roi dut prêter le serment à la Constitution que

lui imposait la Législative et notifier cette acceptation forcée aux cours étrangères. La plupart des souverains n'y attachèrent qu'une importance médiocre, entre autres l'empereur, qui ne cachait pas son irritation contre la France et préparait des troupes, ce qui faisait dire à Marie-Antoinette : « Mon frère, en déclarant la guerre aux jacobins, nous met sous le couteau. » Mme de Tourzel, par une singulière aberration, veut faire porter aux jacobins la glorieuse responsabilité de la déclaration de guerre à l'Europe. Nul n'ignore, au contraire, que Robespierre et les siens, sectaires à idées étroites, pleins de défiance pour l'esprit militaire, étaient opposés à la guerre étrangère, préférant consolider la Révolution par la guerre civile. Les Girondins, avec l'esprit politique et la sagacité qui les abandonnèrent rarement, sentaient bien, au contraire, que le salut de la France exigeait qu'elle prit l'offensive. C'est sur le Rhin qu'il fallait écraser la contre-Révolution. Brissot le démontra dans un admirable discours.

Le parti de la cour voyait sa situation devenir chaque jour plus critique. Marie-Antoinette, découragée, en était arrivée à se plaindre amèrement du comte de Mercy-Argenteau, que sa mère lui avait donné jadis pour conseiller et pour guide. Les premiers échecs qui signalèrent le commencement de la campagne de 1792 et qu'expliquait trop l'état de notre armée, désorganisée par l'émigration de la plupart des officiers, rassuraient d'un côté les hôtes

des Tuileries ; mais, d'autre part, ces échecs pouvaient rendre plus périlleuse leur position d'otages. Le 20 juin, le peuple envahit le château. Mme de Tourzel, en proie à une émotion qui ne saurait surprendre personne, nous montre au premier rang des insurgés le bon et faible Pétion, portant « sur sa figure bouleversée l'empreinte de la scélératesse ». C'est encore Pétion, suivant la gouvernante du Dauphin, qui organisa le 10 août avec les Marseillais, pour répondre à l'insolent manifeste de Brunswick. Etrange illusion chez un témoin oculaire ! Après la journée à jamais mémorable qui vit la fin de la monarchie, le roi complice de l'étranger fut déposé et envoyé au Temple avec sa famille. Mme de Tourzel et sa fille Pauline obtinrent de Pétion l'autorisation de suivre leurs maîtres. Mais, au bout de huit jours, elles furent appelées à l'Hôtel de Ville, avec Mme de Lamballe, pour subir un interrogatoire sur les événements du 10 août ; ensuite, on les dirigea toutes trois sur la Force.

V

La dernière partie des souvenirs de Mme de Tourzel est, sans conteste, la plus curieuse et la plus vivante. A vrai dire, presque seule elle justifie, par son caractère intime et personnel, le titre de *Mémoires*. A la fin d'août 1792, la prison de la Force était pleine de conspirateurs royalistes et de ci-

devant nobles arrêtés après la prise des Tuileries. Mme de Tourzel n'eut à se plaindre ni des guichetiers ni de Manuel, procureur de la Commune, qui lui accorda la faveur de partager avec sa fille la chambre de la princesse de Lamballe. Le 2 septembre, un inconnu vint chercher Pauline et la mit en sûreté, grâce à l'intervention de Danton et de Billaud-Vareannes. Mme de Tourzel a fait des massacres de septembre un tableau qui jure un peu avec les déclamations habituelles des royalistes, le détail est bon à relever. Les bourreaux se montrèrent souvent bons princes. C'est ainsi que trois femmes de la reine, quoique très compromises, furent mises en liberté. Mme de Septeuil, femme du premier valet de chambre du roi, s'étant évanouie, fut délacée par les gardes nationaux et ramenée à son domicile. Tandis qu'on massacrait la malheureuse princesse de Lamballe en dépit des efforts passionnés de son beau-père le duc de Penthièvre, Mme de Tourzel comparaisait devant le tribunal improvisé dans la cour de la prison. On lui reprochait ses fonctions à la cour, son intimité avec Marie-Antoinette, sa participation à la fuite de Vareannes. Mais malgré ces charges accablantes, la gouvernante des enfants de France se voyait rendue à la liberté, sur les instances d'un citoyen nommé Hardy, ami de Danton. Elle fut conduite chez la vieille marquise de Lède, par trois « assassins » de la Force, qui, « bien que leur extérieur n'annonçât rien moins que l'opulence, ne voulurent rien accepter ». Pauline fut ramenée le jour

même à sa mère par son protecteur mystérieux. Dans une intéressante lettre adressée à sa sœur la comtesse de Sainte-Aldegonde, et jointe aux Mémoires, la jeune fille raconte de son côté sa sortie de la Force. Ce document contribue à jeter un jour tout nouveau sur les massacres de septembre. Il contrebalance les exagérations des royalistes sur ces déplorables événements et réduit à leur valeur les fausses légendes, comme le prétendu verre de sang de Mlle de Sombreuil et le pseudo sacrifice de Loizerolles père, ainsi que les lamentations de Journiac de Saint-Méard, le plus proluxe des faux agonisants.

XVIII

LE « LIVRE DU SOLDAT FRANÇAIS »
PAR LE GÉNÉRAL CHAMPIONNET.

On parle beaucoup aujourd'hui d'éducation civique. On a raison d'en parler, plus encore de s'en occuper sérieusement. La Convention, qui, au milieu des dangers de la patrie, consacra ses soins les plus obstinés à la création de l'enseignement primaire, n'oublia jamais quel intérêt il y avait pour la République à préparer une génération nouvelle de citoyens instruits de leurs devoirs et de leurs droits. La France de 1792 n'avait qu'à recueillir les hauts faits de ses enfants pour donner une suite aux récits de Plutarque. Aussi le comité d'instruction publique décida-t-il que ses membres rédigeraient un *Recueil des actions héroïques et civiques des républicains français*, et, à la date du 10 nivôse an II, il décréta que ce manuel d'instruction morale serait envoyé en placards et en cahiers aux municipalités, aux armées, aux Sociétés populaires et à

toutes les écoles de la République, pour être lu publiquement les jours de décade et étudié dans les classes. Le 28 pluviôse suivant, le comité de Salut public arrêta que l'ouvrage serait tiré à 150,000 exemplaires. Nous possédons quatre cahiers rédigés par Léonard Bourdon, et un cinquième par Thibaudau.

C'est certainement le *Recueil* du comité d'instruction publique de la Convention qui donna à Championnet, alors général de brigade, l'idée de l'ouvrage dont nous allons dire un mot. Championnet, enfant de l'amour, comme Maurice de Saxe, était né à Valence en 1762. Passionné pour le métier des armes, après d'excellentes études il s'engagea secrètement dans les gardes wallonnes levées en Flandre par l'Espagne, assista au fameux siège de Gibraltar (1783), et, sur les instances d'anciens camarades de collège, officiers dans l'armée française, qui le reconnurent au camp de Saint-Roch sous son nom de guerre de Belle-Rose, il passa au régiment de Bretagne, où il se lia étroitement avec La Tour-d'Auvergne. A son retour en France, Championnet embrassa avec ardeur les idées nouvelles et se trouva, dès 89, à l'avant-garde du parti révolutionnaire. En 1792, ses compatriotes le mirent à la tête d'un bataillon de volontaires. Avec sa taille d'athlète, sa beauté légendaire qui séduisit tant de cœurs, ses connaissances variées et approfondies, sa divination des choses de la guerre, Championnet était de la race des Moreau,

des Hoche et des Bonaparte. A l'armée du Rhin, il débloqua Landau, s'empara de Spire, de Worms, et fut nommé par son ami Hoche général de division sur le champ de bataille. Il prit une part glorieuse à la bataille de Fleurus, où son artillerie fut mise hors de service à force de tirer, passa à l'armée de Sambre et Meuse avec Jourdan, puis à celle d'Italie avec Joubert, conquit Naples et organisa la République parthénopéenne. Ce grand Français, aussi généreux que désintéressé, devait mourir à Antibes au milieu de son armée refoulée par des forces supérieures, abandonnée par le gouvernement consulaire et décimée par les fièvres. Il succomba au fléau à l'âge de trente-huit ans, le 8 janvier de cette année 1800 où la destinée, complice de l'ambition de Bonaparte, devait encore moissonner en pleine gloire, le même jour, Kléber et Desaix.

Championnet était républicain dans l'âme et patriote avant tout. Au cours de ses campagnes il utilisa son rare talent d'artiste pour dessiner sous la tente un *Recueil de faits héroïques* ou *Livre du soldat français*, dont le manuscrit inédit est à la Bibliothèque de la Chambre des députés, qui l'a acquis, en mars 1831, au prix de 301 fr., à la vente de la bibliothèque de Gohier, l'ancien président du Directoire. Cet ouvrage se compose de deux volumes cartonnés, petit in-4^o, contenant ensemble soixante-cinq dessins, un frontispice et cinq écussons ou culs-de-lampe patriotiques. Les dessins sont à la plume, quelques-uns rehaussés à l'encre de

Chine ; ils ont douze centimètres de large sur quinze de hauteur. Ils représentent des faits d'armes accomplis de 1792 à l'an VI, et sont remarquables par l'originalité, le mouvement et la correction. On ne saurait en donner une plus juste idée qu'en les comparant aux croquis de M. Detaille. En face de chacun d'eux est indiquée, de la main de Championnet, l'action d'éclat qu'ils illustrent. A la première page on lit la note autographe que voici : « En composant ce recueil des faits héroïques de nos jours, j'ai voulu mettre sous les yeux du soldat français tout ce qui peut donner de l'émulation à nos chers camarades et immortaliser la République. En composant les petits tableaux dont j'ai recueilli les faits sous mes yeux, je ferai passer les noms de ces braves républicains à la postérité et fournirai aux historiens et aux peintres des matériaux inépuisables pour retracer les fastes de la France régénérée et victorieuse. — J.-E. CHAMPIONNET. »

La plupart des héros dont le général sauve la mémoire de l'oubli sont de simples soldats, comme Jullier, du 13^e régiment de cavalerie, qui, le 23 août 1792, à Lanois, près de Lille, enleva son capitaine prisonnier d'un peloton d'Autrichiens ; comme Pierre Cornu, du 1^{er} bataillon de la Haute-Saône, qui se fit tuer en défendant son drapeau. Plus loin, on relève une sentinelle perdue qui a succombé sous le feu. « Son frère, dit la légende, venant d'achever sa faction près de là, dit au caporal : Mon frère n'ayant pu achever la sienne, je vais la continuer

pour lui. » Ces deux Spartiates appartenaient au 3^e bataillon du Doubs. — Le 10 septembre 1792, David, sergent de grenadiers de Bressuire, retirant une balle qu'il a reçue dans le flanc, dit à son camarade : « Je vais la leur rendre », et il en charge son fusil. — Ailleurs, Jean Bryon, volontaire percé de coups sur le champ de bataille, fait jurer à ses trois fils, volontaires comme lui, de le venger.

Nous voici en Vendée. Le 10 ventôse 1793, une jeune fille arrache aux Chouans son père, qu'ils vont massacrer. — Le 15 brumaire an I, une autre femme entourée de ses enfants chasse les Vendéens en les menaçant de faire sauter un baril de poudre laissé par les Bleus dans un coin de sa chaumière.

Les armées des côtes de l'Océan et les flottes républicaines ne sont pas oubliées. Le 4 nivôse an VI, le trois-mâts *l'Une et Indivisible* va aborder le vaisseau-amiral hollandais. Le capitaine promet une bourse pleine d'or au matelot qui enlèvera le pavillon ennemi. Le jeune Louis Denis, âgé de dix-huit ans, s'élançe à l'abordage et rapporte le pavillon hollandais, avec un bras cassé et une balle dans la cuisse. Il refuse la récompense.

Dans la journée du 27 brumaire 1793, à l'armée des Pyrénées-Orientales, Jean-Baptiste Portenac, d'Indervilliers, dans la Meurthe, grenadier au 53^e régiment d'infanterie, a la cuisse emportée par un éclat d'obus. « Il ne cesse de crier : Vive la République ! Menacé de tomber au pouvoir de l'ennemi, il appelle un de ses camarades et lui dit : Mon ami,

rends-moi un dernier service ; ôte-moi le peu de vie qui me reste. J'aime mieux mourir de ta main que de celle de ces scélérats. Je ne survivrai pas à la honte d'être pris. Vive la République ! mon sang coule pour elle ! — Son ami l'embrasse, les larmes aux yeux, se retire à quelques pas de lui, dirige son pistolet, détourne ses regards, et lui brûle la cervelle. L'ennemi reste saisi d'étonnement et d'admiration. » Ne dirait-on pas que cette scène s'est passée le soir des Thermopyles ? Quel souffle cornélien anime ces âmes héroïques d'ouvriers et de paysans levés à l'appel de la patrie en danger !

Les enfants eux-mêmes, les petits tambours des légions républicaines, donnaient l'exemple des vertus guerrières les plus hautes. L'histoire a recueilli les noms de Barra et de Viala, la poésie les a enchâssés dans ses rimes immortelles, l'art, vainqueur de la mort, les a placés au fronton du Panthéon. Championnet a conservé le souvenir de deux de leurs émules : Denormand, tambour au 2^e bataillon des Vosges, âgé de dix ans, abat d'un coup de pistolet un hussard autrichien qui vient de sabrer son père ; Méril, âgé de quatorze ans, tambour de chasseurs, le 6 août 1792, au combat de Rulsheim, a le bras droit coupé par un uhlan pendant qu'il bat la générale. Il bat de la main gauche jusqu'à ce qu'on le tue.

Championnet a consacré deux pages à son ami Lazare Hoche. L'illustre soldat au lit de mort dit au général Debelle, en exhalant son dernier soupir :

« Que la République triomphe, et je meurs content ! » Plus loin, les funérailles du pacificateur de la Vendée déroulent leurs pompes triomphales au milieu d'un peuple en deuil. L'habile dessinateur nous a laissé aussi quatre portraits de lui, inconnus jusqu'ici à l'iconographie historique, l'un en volontaire, l'autre en grenadier, à l'âge de vingt-huit ans ; les deux autres nous le montrent aide de camp à trente-deux ans et adjudant général à trente-cinq.

Il faudrait que le gouvernement de la République ordonnât la reproduction en *fac-simile* de ces soixante et dix pages de dessin et d'autographes du conquérant de Naples pour les placer dans toutes nos écoles (1). C'est la guerre, la guerre sainte retracée sous ses aspects les plus héroïques par un artiste qui fut un grand citoyen et un soldat incomparable. Le *Livre du soldat français*, de Championnet, semble fait pour servir de catéchisme patriotique, pour apprendre aux générations qui arrivent le culte de la patrie, pour leur enseigner par quelles vertus sublimes et simples, vertus qui élevèrent si haut nos aïeux, des fils de vaincus peuvent effacer des hontes imméritées et, quand l'heure sonnera, violer la mauvaise fortune.

(1) Depuis que ces lignes ont été écrites, l'auteur a préparé une édition du *Livre du soldat français*, avec les dessins de Championnet reproduits par l'héliogravure, une préface et des notes. Quantin, éditeur.

XIX

SUR QUELQUES COUPLETS AJOUTÉS A LA « MARSEILLAISE »

On sait que Rouget de Lisle, capitaine du génie, musicien et poète, se trouvant en garnison à Strasbourg au printemps de 1792, lors de la déclaration de guerre à l'Autriche, fut invité un soir par son hôte, le maire Dietrich, à composer un chant de guerre pour l'armée française. Le jeune officier, rentré chez lui, prit son violon et, dans la nuit du 24 au 25 avril, il écrivit, paroles et musique, les six strophes qui devaient immortaliser son nom. Le 29 avril, la musique de la garde nationale de Strasbourg eut la primeur de ce chant sublime, immédiatement gravé par Dannbach, imprimeur de la municipalité, sous le titre de « Chant de guerre pour l'armée du Rhin, dédié au maréchal Lukner » Le « Chant de guerre » devint rapidement populaire dans toute la France. Le 25 juin, dans un

Cette fête, où le célèbre chanteur Loys interpréta le nouveau chant national, le poème incomparable de l'épopée révolutionnaire, fut donnée en l'honneur de la conquête de la Savoie, sur la place de la Liberté, ci-devant Louis XV. On a longtemps attribué et l'on attribue généralement encore aujourd'hui le septième couplet de la *Marseillaise* à Marie-Joseph Chénier. Pourtant, en 1848, un poète peu connu, Louis-François Dubois, né à Lisieux en 1773, en a revendiqué la paternité. Il avait attendu longtemps pour faire cette rectification. Nous tiendrions volontiers pour la version la plus répandue et pour l'attribution traditionnelle à l'auteur du *Charles IX*.

Quoi qu'il en soit, le couplet des Enfants est resté inséparable des six premières strophes ; il a fait corps avec la sublime inspiration de Rouget de Lisle. Un certain nombre de couplets supplémentaires ajoutés à diverses époques n'ont pas eu le même bonheur.

En voici trois, que nous avons trouvés sur diverses éditions de la *Marseillaise* en quatre pages in-8°, éditées en Belgique, à Louvain, chez J. Michel, imprimeur de la Société des Amis de l'Égalité et de la Liberté, rue du Chat. L'une de ces éditions est intitulée : *Chanson des fédérés marseillais* et donne les six strophes de Rouget de Lisle. L'autre, sous ce titre : *Marche des Marseillais*, y ajoute celle des Enfants. Toutes deux donnent à la suite les couplets suivants :

Du Sarde insolent et perfide
 Voyez les bataillons épars,
 Comme un troupeau faible et timide
 S'enfuir devant nos étendards (*bis*).
 Un peuple entier nous rend hommage.
 Thonon, Chambéry, Montmélian,
 Bravent les fers de leurs tyrans,
 Et leur bonheur est notre ouvrage.

Aux armes, citoyens...

La strophe qu'on va lire est évidemment inspirée
 par la cinquième de Rouget de Lisle :

Français, en guerriers magnanimes,
 Portez ou retenez vos coups...

La voici :

Savoisiens, peuple paisible,
 Ah! ne crains rien de nos guerriers;
 Le Français est fier, mais sensible.
 Il joint l'olive à ses lauriers (*bis*).
 « Guerre aux tyrans, paix aux chaumières »,
 Voilà désormais nos traités;
 Loin de conquérir des cités,
 Nous cherchons des amis, des frères.

Aux armes, citoyens...

De Nice aux remparts de Genève,
 Que l'arbre de la liberté
 Planté partout croisse et s'élève,
 Qu'il soit à jamais respecté (*bis*).
 Que les tyrans baissent la tête
 A l'aspect de l'arbre vainqueur;
 Mais si leur aveugle fureur
 Allait disputer la conquête...

Aux armes, citoyens...

Ces vers ne méritaient guère d'être sauvés de
 l'oubli. Ils n'ont plus qu'un intérêt historique, et il
 est facile de préciser leur date, 1792. En effet,

Victor-Amédée III s'étant joint à la première coalition contre la France, la Savoie fut envahie par Montesquiou le 21 septembre 1792, le jour même où la Convention, dans sa première séance, proclamait la République. Chambéry, Thonon, Montmélian, firent partie du département du Mont-Blanc formé du territoire savoisien réuni à la France le 27 novembre suivant. Les Français occupèrent également Nice ~~et Genève~~ en septembre 1792.

Dans sa biographie de Rouget de Lisle, M. Poisle-Desgranges cite, sans indication d'origine, cette strophe pour la plantation des arbres de la Liberté ajoutée à la *Marseillaise*.

Arbre sacré, reçois le gage
De notre amour et de nos vœux.
Puisses-tu grandir d'âge en âge
Et couvrir nos derniers neveux! (*bis*)
Que sous ton ombre hospitalière
Le guerrier rencontre un abri;
Que le pauvre trouve un appui,
Et que tout Français trouve un frère! (1).

La « *Marche des Marseillais*, chantée sur différents (*sic*) théâtres », publiée à la fin de 1792, sans nom d'auteur, par Frère, passage du Saumon, contient, après les six couplets de Rouget de Lisle et celui des Enfants, un huitième que nous reproduisons :

Que l'amitié, que la patrie
Fassent l'objet de tous nos vœux,

(1) Cette strophe a été réimprimée à Strasbourg, à l'occasion de la fête des arbres de la Liberté du 16 avril 1848, à la lithographie Simon.

Ayons toujours l'âme nourrie
 Des feux qu'ils inspirent tous deux!
 Soyons unis, tout est possible.
 Nos vils ennemis tomberont.
 Alors les Français cesseront
 De chanter ce refrain terrible :
 Aux armes, citoyens, etc....

Cette dernière strophe, quoique publiée dès le premier jour à Paris, à la suite des sept autres, n'a pas surnagé. Ce n'est pas étonnant.

En 1792, aussi, J.-B. Dumoulin, imprimeur à Liège, rue du Pont, à la Couronne de Fer, donnait à la suite de la *Marseillaise* de Rouget de Lisle, une *Hymne des Liégeois* « imitée de celle des Marseillais », en plusieurs strophes dans le genre de celle-ci :

Liège, lève ta tête altière,
 Déjà j'aperçois tes vengeurs;
 Bientôt du tyran sanguinaire
 Cesseront les lâches fureurs (*bis*).
 Bientôt nous verrons dans nos plaines
 L'étendard de la Liberté
 Ramenant la félicité
 Bannir ces hordes inhumaines.

Aux armes, Éburons, formez vos bataillons;
 Marchez, qu'un sang impur abreuve vos sillons!

Je vois jaillir cette lumière
 Qui doit éclairer l'univers.
 O France! de la terre entière
 Hâtez-vous de briser les fers (*bis*).
 De l'homme soyez la patrie,
 Et s'il reste encore des tyrans,
 Qu'ils éprouvent tous les tourments
 Qu'a causés leur rage ennemie.
 Aux armes, Éburons, etc.

Les deux couplets :

Nous entrerons dans la carrière

et :

Que l'amitié, que la patrie.

sont incorporés, sans changements, dans l'*Hymne des Liégeois*.

Au quatrième anniversaire de la fédération, le 14 juillet 1793, (26 messidor, an I) la municipalité de Strasbourg régla un cortège processionnel de dix-sept groupes; chacun de ces groupes chanta un couplet de la *Marseillaise*. Il fallut donc en faire rédiger cinq ou six autres pour les circonstances. On ignore le nom de l'auteur de ces strophes supplémentaires. Citons seulement celle des vieillards :

Les rois ont usé notre vie;
Le sort nous mit à leurs genoux.
C'en est fait, de leur race impie
Le pouvoir expire avant nous.
Notre allégresse est vive et pure;
Tout chante au terme redouté.
Nous naissons à la liberté,
Si nous mourons à la nature.

Et celui des jeunes citoyennes :

La liberté, par nous chérie,
Nous associe à vos travaux;
Nous saurons aimer la patrie,
Comme la servent nos héros;
De nos seules vertus esclaves,
Nous voulons, comme vous sans rois,
N'avoir pour maîtres que nos lois,
Et que nos devoirs pour entraves.

Aux armes, citoyens!... (1).

(1) Cité par Le Roy de Sainte-Croix, *Le Chant de guerre pour l'armée du Rhin, ou la Marseillaise*.

Mais on ne faisait pas seulement des suites au chef-d'œuvre de Rouget de Lisle. L'air dit « *des Marseillais* » servait à mettre en musique une foule de chansons diverses, moins recommandables par l'inspiration du lyrisme que par la pureté des intentions. Ainsi, Michel, l'imprimeur de la rue du Chat, à Louvain, donnait sur l'air à la mode le *Chorus des Français et des Belges*, chanté à l'arrivée du général Dumouriez aux Pays-Bas (octobre 1792) :

Voici le jour de l'allégresse ;
 Nous voyons notre défenseur.
 C'est sa valeureuse sagesse
 Qui va finir notre bonheur (*bis*).
 Offrons notre sincère hommage,
 Et que le cri de notre cœur
 Soit pour lui le signal flatteur
 Des nouveaux biens qu'il nous présage.

C'est du phœbus patriotique, et du pire. Le citoyen Huguenin, commissaire extraordinaire du ministre de la guerre près l'armée de Belgique, ex-président de la commune de Paris, compose à la même époque et publie chez le même imprimeur, à l'occasion d'une fête patriotique, cinq couplets dont il suffit de citer le premier :

Respire enfin, ô ma patrie,
 Tes succès ne sont plus douteux :
 Des tyrans la horde avilie
 A courbé son front orgueilleux (*bis*).
 Des Césars l'aigle trop altière
 Ne plane plus sur nos cités,
 Et ces Germains si redoutés
 Sous nos coups mordent la poussière.

Braves républicains, au bruit de nos clairons,
 Chantez, leur sang impur arrose nos sillons!

Ce n'est pas trop mauvais pour un commissaire des guerres. Cependant, les vers du citoyen Huguenin, ex-président de la commune de Paris, supportent mal la comparaison avec les strophes immortelles que Rouget de Lisle, dans son recueil de 1796 (1), dédiait « aux mânes de Sylvain Bailly, premier maire de Paris ».

(1) *Essais en vers et en prose*, publiés chez Didot, 1796, un volume in-8, de 157 pages, avec une gravure de Lebarbier pour l'« anecdote » *Adélaïde et Monville*. La *Marseillaise* y figure sous ce titre : *Le Chant des combats*, vulgairement l'*Hymne des Marseillais*, « aux mânes de Sylvain Bailly, premier maire de Paris. » On remarque dans la 3^e strophe cette variante :

Les *moteurs* de nos destinées.

pour :

Les *maîtres* de nos destinées.

XX

LA JEUNESSE DU CONVENTIONNEL ROMME

On sait peu de chose sur les premières années de la plupart des personnages marquants de la Révolution. C'étaient des hommes nouveaux, et leur vie politique éclatante, brusquement interrompue par une fin tragique, a absorbé en la détournant de leurs débuts obscurs l'attention des historiens. Aucun écrivain du temps, sauf Rousselin de Saint-Albin, l'historiographe de Hoche et de Danton, n'était en situation de rédiger des biographies sérieuses. Le sang-froid n'est venu que plus tard, une fois les témoins disparus et les documents de première main dispersés.

Parmi les conventionnels célèbres, Gilbert Romme était jusqu'ici un des moins connus. On avait entendu vaguement parler de ses études scientifiques à propos du calendrier républicain, et de ses voya-

ges lointains en qualité de précepteur d'un jeune seigneur russe ; mais aucun document précis et personnel, relatif au passé du héros de prairial, n'avait encore vu le jour. Ces papiers existaient pourtant, et en grand nombre, entre les mains du petit-neveu de Romme, M. Arthur Tailhand, ancien magistrat. M. Tailhand, qui est fort riche, peu soucieux de réserver à une bibliothèque publique les documents que les hasards de l'hérédité lui avaient confiés en dépôt, les a vendus à un écrivain légitimiste, M. Marc de Vissac, pour la somme dérisoire de quatre cents francs, ce qui porte les autographes les plus précieux de Gilbert Romme, ses lettres intimes pouvant sinon compromettre, du moins déso-bliger des familles honorables, ses papiers inédits scientifiques ou politiques, sa correspondance avec ses collègues de la Convention, à un peu plus de trente sous la livre. L'heureux bénéficiaire du dédain que la mémoire de Romme inspire à son descendant a composé un volume en puisant un peu au hasard dans cette mine si riche. Le livre de M. de Vissac donne assez de relief à la figure du représentant du Puy-de-Dôme et nous le présente avec une impartialité qui peut-être a déçu les espérances de l'ex-magistrat Tailhand.

Gilbert Romme naquit en 1750, à Riom, quatrième enfant d'une famille pauvre, très heureusement douée pour l'étude des sciences. Le fils aîné, Charles, disciple et ami de Lalande, était à vingt-cinq ans professeur de navigation à Rochefort ; il

devait entrer à l'Académie des sciences. Gilbert fit ses études à Riom chez les oratoriens, à côté du jeune marquis de Soubrany, fils d'une veuve amie de sa mère, qui s'attacha à lui avec une affection plus que fraternelle, abandonnant tout, caste, privilèges, relations mondaines pour le suivre jusqu'à l'échafaud. L'élève des oratoriens de Saint-Amable vécut d'abord à Riom au milieu d'une société de province très instruite, qui l'encourageait à l'étude par ses éloges. Mais, en 1774, l'horizon de Riom lui sembla trop borné. Il se décida à aller chercher fortune à Paris.

C'était sous le règne des Encyclopédistes. Le jeune provincial fut vite en relations avec les hommes les plus illustres du temps, Diderot, d'Alembert, Helvétius, Cabanis, Lalande, se livrant avec passion à l'étude de la médecine et des sciences exactes, dédaigneux de la littérature et, comme il l'avoue dans une lettre à un ami d'enfance, dédaigneux même de l'histoire. « Je déteste l'histoire presque autant que la simple littérature... L'histoire politique, l'histoire des conquêtes, est toujours celle de la cruauté, de l'ambition des hommes de tous les âges. Ne suffit-il pas d'être les tristes et malheureux témoins des choses odieuses qui se passent sous nos yeux, sans chercher à nous repaître des folies des anciens ? A mes yeux, un héros est toujours un fou, et trop souvent un coquin. » N'est-il pas singulier de voir ces étranges paroles prononcées par un de ceux qui devaient écrire et signer de leur sang

l'histoire de la France moderne ? En dépit de son mépris pour la littérature, on peut soupçonner l'étudiant d'avoir cédé, dans sa mansarde sans feu de la place Maubert, à la passion du paradoxe, genre littéraire au premier chef.

Bientôt pourtant sa misanthropie perdait toute excuse. Choisi comme secrétaire par le comte de Galowkin, fils d'un ancien ambassadeur russe à Berlin et retenu à Paris par d'incurables infirmités, il fut mis en rapports suivis avec la société élégante. On lui offrit des chaires de mathématiques, des correspondances dans des revues. Au bout de cinq ans de séjour à Paris, la situation de Gilbert Romme se trouvait fort enviable. Ses travaux personnels commençaient à le faire connaître. C'est pourtant alors qu'il bouleversa volontairement toute sa vie. Le comte Galowkin présenta son jeune ami à son neveu le comte Alexandre de Strogonoff; celui-ci, rappelé en Russie par la faveur de Catherine II, s'avisa de donner Romme pour précepteur à son fils Paul, âgé de huit ans, dont la légèreté avait déjà rebuté un précepteur genevois, l'illustre Saussure. L'instituteur du jeune Strogonoff, avait en réalité à accepter l'exil avec une soixantaine de mille livres d'appointements pour dix ans. Romme consulta sa mère et ses amis de Riom; ils approuvèrent le traité, qui fut signé le 1^{er} mai 1779. Le 1^{er} décembre, le comte Strogonoff, sa famille et sa suite arrivaient à Saint-Petersbourg. Ils y trouvèrent une maison montée sur un pied princier. Le comte donna à Romme une ins-

tallation luxueuse, avec des cabinets d'histoire naturelle, de physique, d'anatomie, et une bibliothèque vraiment royale. Le nouveau précepteur se livra tout entier à l'éducation de son élève, apprenant le russe pour le lui enseigner, car l'enfant, né à Paris ne savait que le français. Cette éducation était rigoureusement scientifique ; le maître faisait à son élève, d'abord indiscipliné et assez mal doué naturellement, des remontrances par écrit, véritables mémoires que l'enfant devait méditer en son particulier.

Le jeune naturel de Riom se trouve fort à l'aise dans ce milieu nouveau. Il admire, en bon disciple des Encyclopédistes, la grande Catherine, l'Egérie de Voltaire et de Diderot, lui baise la main au palais de Czarkozélo, et lui fait offrir par Strogonoff un encrier mécanique construit par lui, indiquant le mouvement du soleil, de la lune et des planètes, les mois, les jours et les heures, travail bien digne de l'inventeur du calendrier révolutionnaire, dont, avant la Convention nationale, profita la Sémiramis du Nord. Au palais Strogonoff, Romme vit de près la haute société russe, surtout les savants comme le naturaliste Pallas, le fils du grand Euler et les principaux membres de l'Académie des sciences, présidée par la princesse Daschkoff qui avait reçu cette direction par plaisanterie, à la place du commandement d'un régiment de gardes qu'elle réclamait de Catherine II.

C'est à ce moment que Gilbert Romme s'éprit de

mademoiselle Daudet, demoiselle de compagnie de la comtesse Strogonoff, belle Strasbourgeoise qui fut la seule passion de sa vie, passion du reste absolument platonique. Mais les parents du jeune Popo menaient à Pétersbourg une existence très dissipée et peu édifiante. Le philosophe auvergnat voulut soustraire son élève à la corruption. Ainsi Mentor en usa jadis avec Télémaque. Popo avait treize ans, et Romme proposa à son père de le faire voyager. Le premier itinéraire s'imposait : il fallait voir la Sibérie et les rampes de l'Oural, pays d'origine des Strogonoff enrichis dès le seizième siècle par le commerce de fourrures. Pallas, le Buffon de la Russie, était allé dans ces régions assister au passage de Vénus sur le soleil ; il devait être du voyage, mais, au bout de quelques jours, terrassé par les rhumatismes qu'il avait rapportés des glaces du pôle et dont il ne se guérit jamais, il abandonna ses compagnons, en leur laissant des instructions, des cartes, et sa tente chinoise. Romme et Popo arrivent bientôt sur les rives de la Kama, où les Strogonoff avaient longtemps mené la vie de mourzas de la Horde d'or ; ils visitent l'Altaï, les confins de la Mongolie et de la Tartarie, de l'Obi à la Léna et de l'Ienisseï au lac Baïkal, rapportant des spécimens de toute espèce et des notes de voyage précises et variées. Un second voyage les amène vers la mer Blanche et la Laponie. L'année suivante, ils descendent vers Moscou, Nijni-Novgorod, la Volga, la mer Caspienne. En trois ans, les voyageurs

avaient parcouru une notable fraction de la surface du globe et amassé une quantité énorme de matériaux. Romme était particulièrement fier des progrès de son élève, dont il avait conquis la confiance ; l'esprit et le corps de l'enfant s'étaient également fortifiés pendant ces longues caravanes à travers des terres inexplorées.

Romme, en dépit de la place privilégiée qu'il s'était faite à Saint-Pétersbourg par ses travaux et ses voyages, avait la nostalgie de la France. Il suppliait depuis quelque temps le comte Strogonoff de le laisser repartir. Cette séparation coûtait au grand seigneur russe, qui cherchait à la retarder par de faux-fuyants. L'ombrageuse fierté de Gilbert s'émut. Il se retira à l'ambassade française chez M. de Ségur. Des amis communs s'entremirent ; le précepteur consentit à rester un an de plus pour visiter avec Popo l'Ukraine et la Russie méridionale, après quoi ils devaient partir ensemble pour la France. C'est au commencement de 1786 que les deux amis se mirent en route pour la Crimée, où, l'année suivante, dans un voyage féerique, Potemkin allait faire passer son illustre maîtresse entre de longues décorations d'opéra. Ils parcoururent Kerson, Azow, les bouches du Tanaïs, Sébastopol, la mer Noire, le Bosphore, le Danube. Popo, rentré dans sa famille, fut nommé aide de camp de Potemkin, avec le grade de capitaine et reçut l'autorisation de visiter les pays étrangers pour compléter son éducation.

Les voyageurs vinrent à Riom (1787), où Romme, après treize ans d'absence, eut la joie de retrouver sa vieille mère et tous ses amis, en particulier Soubrany, qui venait de quitter le service militaire ; tous accueillirent à bras ouvert Romme et l'élève qu'il traitait en frère cadet, en vrai fils de son intelligence. Après quelques mois de repos sous les ombrages de Gimeaux, le maître et l'élève reprirent leur élan. Mais il n'y avait plus que de simples promenades pour les coureurs de steppes de l'Asie centrale ou de la Laponie. Gilbert et Popo voient la Suisse, retrouvent Saussure, le premier percepteur du jeune Strogonoff, passent vingt mois à Genève à étudier, ou dans les Alpes, visitent Lavater à Zurich, escaladant les glaciers avec le guide Pierre Balmat, traversent l'Alsace, les Vosges, et reviennent à Riom. Les préludes de la Révolution se faisaient sentir. Romme et son élève également curieux d'assister à la genèse du monde nouveau, se hâtent de gagner Paris. Par prudence, Romme fait prendre à Popo le nom de guerre de Paul Otcher.

Paris s'était couvert de sociétés patriotiques. Les deux amis ne sortaient des clubs que pour aller aux tribunes de l'Assemblée. Et le précepteur, comme on pourrait le supposer si l'on méconnaissait son haut sentiment du devoir, ne cherchait aucunement à abuser de son influence sur le jeune gentilhomme russe pour le lancer dans le mouvement révolutionnaire à l'insu de sa famille. Il faisait part de leurs moindres actions au comte Strogonoff, à qui il ex-

pédiait par ballots toutes les brochures politiques dont Paris était inondé chaque matin. Paul Otcher passa la nuit au Champ de Mars, pour être mieux placé le jour de la Fédération. Il fonda avec Romme le club des *Amis de la loi*, dont les séances se tinrent à l'hôtel de Grenoble, rue du Bouloi, dans les salons de Théroigne de Méricourt, la « belle Liégeoise », la célèbre beauté que Camille Desmoulins comparait sans la moindre ironie, un jour qu'elle venait aux Cordeliers, à « la reine de Saba visitant le Salomon des districts ». L'austère Romme eut toujours pour Théroigne, ainsi que du reste Sieyès et Pétion, autres gens graves, une affectueuse estime, bien surprenante si, comme disaient les feuilles royalistes, la belle Liégeoise eût été une vulgaire courtisane. Mais il semble que Popo ait nourri pour l'élégante amazone démocratique des sentiments moins éthérés. Ce bel adolescent, retour de Sibérie et du pays des Samoyèdes, n'était pas fait pour déplaire à une jolie fille. En même temps, les deux amis s'étaient aussi affiliés aux jacobins.

Cet enthousiasme débordant du jeune Strogonoff pour la Révolution française, et ses relations amicales avec tous les chefs du mouvement, députés, journalistes ou orateurs des clubs, ne pouvaient laisser son père exempt d'inquiétude. Le comte instruit par des rapports quotidiens de police, voyait son fils devenir un parfait démagogue à qui la Russie serait bientôt fermée si on n'avisait. Le

21 novembre 1790, il le rappela d'urgence à Pétersbourg. Le 1^{er} décembre, Paul de Strogonoff quittait en pleurant son précepteur, qu'il ne devait plus revoir, et Théroigne, et Paris, où il aurait bien voulu jouer les Anacharsis Clootz. Cette séparation fut un déchirement dans le cœur et dans la vie de Romme. Il rentra à Riom et s'y lança à corps perdu dans les luttes absorbantes de la politique locale. Ses concitoyens l'envoyèrent siéger, on le sait, à la Législative et à la Convention.

La vie politique de Gilbert Romme et de ses amis est suffisamment connue. Il faudrait, pour en reparler aujourd'hui, pouvoir consulter de près les papiers inédits dont M. Tailhand, le roi des héritiers pour hommes politiques, a eu un si légitime souci. Les citoyens à l'âme antique qui portèrent les derniers le nom de patriotes dans la Convention tant de fois décimée, appartiennent à l'histoire : elle a prononcé sur eux en dernier ressort et a caché sous des couronnes civiques les palmes de leur martyre. Mais la publication des documents inédits relatifs à la jeunesse de Romme a eu au moins ce mérite de nous faire mieux connaître l'homme chez l^e chef des derniers montagnards, de nous expliquer la force de caractère, la puissance d'attraction et de séduction de celui que le girondin Sébastien Mercier appelait, avec sa lourdeur d'ironie habituelle, « le mulet d'Auvergne ». De même que, malgré sa froideur et sa modestie, il conquit l'amitié des grands seigneurs et des savants de Pétersbourg,

de même il sut, par son inébranlable fermeté et son autorité morale, inspirer à ses amis, en prairial, le plus héroïque sacrifice dont l'histoire ait gardé le souvenir.

XXI

LE GÉNÉRAL BONAPARTE

(1768-1799)

En puisant avec un rare bonheur dans nos archives nationales, M. le colonel Iung, bien connu par ses savants travaux historiques, vient de publier sur les trente premières années de Napoléon Bonaparte un livre (1) qui donnera le coup de grâce à l'étude académique de M. Lanfrey. Ce livre nous permet enfin de saisir le vrai caractère de l'homme de Brumaire, à un moment où il ne posait encore ni pour ses contemporains ni pour la postérité. Ces documents n'avaient jamais été mis au jour, on devine pour quelles raisons : les éditeurs de la *Correspondance* avaient reçu l'ordre de prendre pour point de

(1) *Bonaparte et son temps*, par le colonel IUNG. (Charpentier, éditeur.)

départ la fin de l'année 1793, date du siège de Toulon, que l'empereur considérait comme l'origine de sa fortune militaire et politique. Les histoires officielles et officieuses ne nous donnent sur la jeunesse de Bonaparte que des renseignements légendaires ; il est bon de les rectifier, car le temps de l'histoire « auguste » est passé. M. le colonel Jung a le mérite rare de révéler pour la première fois dans son ensemble et dans ses détails l'organisation des armées sous la Révolution. Mais nous laisserons de côté la partie technique de l'ouvrage, pour examiner de près la partie historique et surtout anecdotique. C'est une véritable révélation.

I

Les Bonaparte, famille d'hommes de loi anoblis, d'origine toscane, s'étaient établis à Ajaccio au commencement du dix-septième siècle. En mai 1769, quand l'armée française eut enfin réduit la Corse, après cinq ans de lutttes entreprises au nom de Gênes et terminées pour le compte de la France (l'île nous ayant été cédée en désespoir de cause par les Génois), un jeune avocat de vingt-trois ans, Charles Buonaparte, fut un des premiers à se soumettre et à entrer en relations avec le chef de l'expédition M. de Marbeuf. Ce Corse si empressé à se ranger du côté du plus fort était un homme de mœurs douces et faciles, au demeurant fort besoigneux ; il avait

épousé depuis deux ans une femme célèbre par sa beauté, Lætitia Ramolino, héritière présomptive de la famille Odone, dont la succession impatiemment attendue, fut captée par les jésuites. De là la haine irréconciliable que Charles Bonaparte voua jusqu'au tombeau aux disciples de Loyola et qu'il transmit à ses enfants.

On n'est pas d'accord sur la date exacte de la naissance de son fils Napoléon. Les biographes officiels le font naître à Ajaccio, un an après Joseph, le 15 août 1769. Il est plus probable qu'il naquit à Corte, le 7 janvier 1768, et qu'il fut le premier enfant de Charles et de Lætitia. Cinq documents publics établissent cette date, tandis qu'un seul indique le 15 août 1769. Et Napoléon lui-même, dans une lettre à Paoli dont nous aurons l'occasion de parler, semble contester la date généralement admise en disant : « Je naquis quand la patrie périssait ; trente mille Français vomis sur nos côtes, noyant le trône de la liberté dans des flots de sang, tel fut le spectacle odieux qui vint le premier frapper mes regards. » S'il était né le 15 août 1769, plusieurs mois après la pacification de l'île, Bonaparte n'aurait pu entendre les cris des combattants. Né le 7 janvier 1768, au contraire, il pouvait parfaitement employer cette image. Il est donc très vraisemblable que l'histoire a rajeuni Napoléon de quinze mois ; elle lui a enlevé son droit d'aînesse. Et voici l'explication vraisemblable de cette supercherie : les écoles militaires, sous la monarchie, ne recevaient des

élèves qu'au-dessous de l'âge de dix ans ; quand, en 1779, Charles Bonaparte obtint, comme nous le verrons tout à l'heure, une bourse à Brienne pour un de ses fils, cette bourse ne pouvait revenir qu'à celui de ses enfants qui était né en 1769. Or, Joseph, né probablement à cette date, n'avait, à la différence de Napoléon aucune disposition pour la carrière des armes ; leur père n'eut qu'à opérer la substitution de leurs états civils et à changer les prénoms de l'acte de naissance de 1769. Ce faux n'était pas de nature à troubler la conscience un peu élastique de Charles Bonaparte.

L'avocat sans causes se déclara fervent partisan de la domination française ; il devint bientôt le client obséquieux et le protégé du gouverneur M. de Marbeuf. Solliciteur perpétuel, quémandeur obstiné, pressé par le besoin, ayant peine à nourrir sa nombreuse famille qui augmentait chaque année, il ne se préoccupait guère de ses enfants, si ce n'est pour leur donner du pain. Aussi l'éducation première de Napoléon fut-elle absolument nulle. C'est lui-même qui l'avoue. En juin 1777, sur la proposition du gouverneur, qui le savait dépourvu d'initiative, ambitieux et servile, Charles Bonaparte fut nommé député de la noblesse de Corse à l'assemblée chargée par Necker de la répartition des impôts. C'était un grand honneur qui ouvrait une voie nouvelle à l'ambition toujours en éveil de Charles Bonaparte. Pour comble de faveur, M. de Marbeuf lui fit obtenir, l'année suivante, une bourse à l'école de Brienne

pour un de ses fils. Nous savons par quel subterfuge cette bourse fut attribuée à Napoléon. A la fin de 1778, Charles passa en France avec son fils et il le laissa trois mois au collège d'Autun pour apprendre à lire et à écrire le français.

Le 23 avril 1779, le futur empereur entra à l'école de Brienne, récemment fondée par le comte de Saint-Germain, ministre de la guerre, pour les jeunes gens nobles ; les professeurs appartenaient à l'ordre des Minimes. La légende s'est emparée de ce séjour à Brienne pour le poétiser. Bonaparte se montra laborieux, mais triste, sauvage ; il était sans argent, sans amis, humilié chaque jour par la fréquentation de jeunes cadets de famille plus fortunés que lui. Le 5 avril 1781, il écrivait à son père une lettre singulière pour un enfant de douze ans, dans laquelle il lui demandait de le faire sortir et de lui donner un « état mécanique », s'il ne pouvait lui envoyer de l'argent. « Je suis las, disait-il, d'afficher l'indigence et de voir sourire d'insolents écoliers qui n'ont que leur fortune au-dessus de moi, car il n'en est pas un qui ne soit à cent piques au-dessous des nobles sentiments qui m'animent... Eh quoi ! monsieur, votre fils serait continuellement le plastron de quelques paltoquets qui insultent en souriant aux privations que j'éprouve ! . . . » Tout l'homme est là, dans ce billet d'un collégien, avec ses sentiments d'envie, son tempérament bilieux et son indomptable orgueil. En octobre 1783, mis aux arrêts pour une dispute avec un camarade, il donne une nouvelle

preuve de cet orgueil en écrivant à M. de Marbeuf : « Si je suis coupable, veuillez ajouter aux bontés dont vous m'avez honoré la grâce de me retirer de Brienne et de me priver de votre protection. » Comme le fait fort bien remarquer M. Iung, c'est déjà le système dont abusera plus tard le général pour imposer sa volonté à ses supérieurs ; il offre sa démission.

Le jeune Corse se proposait d'entrer dans la marine, mais son numéro de classement ne lui permettant pas le choix de cette arme, il se résigna à opter pour l'artillerie. A quinze ans il sortit de Brienne pour entrer à l'école militaire de Paris comme cadet-gentilhomme. Son père, toujours gêné, vint à la fin de cette année poursuivre en France ses revendications contre les jésuites à propos de la succession Odone, et solliciter des fonds auprès du gouvernement pour créer une pépinière de mûriers. Il s'arrêta à Montpellier où il mourut, à trente-huit ans (février 1785), d'un cancer à l'estomac, la maladie héréditaire des Bonaparte, en maudissant les prêtres et les congrégations spoliatrices. Ce coup terrible rendait Napoléon chef de famille. Il sortit peu après de l'École militaire avec le numéro 42 sur cinquante-huit élèves promus officiers. Ses examens n'avaient pas été brillants, mais ses notes sont curieuses à consulter ; elles portent : « silencieux, capricieux, hautain, extrêmement égoïste, ambitieux et aspirant à tout ». Le premier septembre 1785 fut signé le décret qui nom-

maît Bonaparte lieutenant en second à la compagnie des bombardiers du régiment de La Fère.

II

Il serait trop long de le suivre pas à pas dans ses différentes garnisons, de Valence à Lyon et à Douai, d'Auxonne à Paris et à Nice. Nous nous contenterons de signaler en passant les traits caractéristiques qui permettent de juger le futur empereur. A Valence, Bonaparte vit à l'écart de ses camarades, préférant, comme il le fera toujours, la société civile à celle du corps aristocratique des officiers dont le contact l'humilie. Il commence à lire Rousseau et à composer son *Histoire de la Corse*, dont il envoie à l'abbé Raynal le premier chapitre, écrit dans le français spécial et avec l'orthographe extraordinaire que nous font connaître les manuscrits du ministère de la guerre. Raynal, comme bien on le pense, trouva ces élucubrations tout à fait extravagantes.

La mort de M. de Marbeuf, le protecteur de sa famille, aigrit encore davantage l'esprit du jeune officier. A Douai, atteint d'un accès de mélancolie à la Werther, il pense au suicide. « La vie m'est à charge, écrit-il, parce que je ne goûte aucun plaisir et que tout est peine pour moi. Elle m'est à charge parce que les hommes avec qui je vis ont des mœurs aussi éloignées des miennes que la clarté de la lune diffère de celle du soleil. » — Et la haine du

Corse pour cette France généreuse qui l'a accueilli, secouru, élevé, se manifeste dans une phrase sauvage : « Si je n'avais qu'un homme à détruire pour délivrer mes compatriotes, je partirais au moment même ; j'enfoncerais dans le sein du tyran le glaive vengeur. »

Après un congé fort peu régulier de quinze mois passés à intriguer en Corse, Bonaparte rejoint son régiment à Auxonne (mai 1788). Toujours pauvre et de plus en plus bilieux, il se met à travailler dans sa chambre, à dévorer des livres sans ordre ni méthode, et à rouler dans sa tête échauffée les thèses politiques, sociales, économiques, les plus étranges, tout en faisant assez mal son service d'officier, puisqu'il est mis aux arrêts pour défaut de surveillance des travaux du polygone. Il n'en continue pas moins à fatiguer les ministres et les intendants de ses sollicitations perpétuelles en faveur de ses frères, de sa mère, de lui-même. M. Iung a retrouvé plusieurs de ses pétitions, les unes humbles à l'excès, les autres fières jusqu'à l'inconvenance.

En juin 1789, voyant un avantage à gagner la protection de Paoli, dont la famille Bonaparte avait si lâchement abandonné la cause au moment de la conquête définitive de la Corse, Napoléon écrit au célèbre patriote une longue lettre (dont nous avons cité une phrase à propos de son état civil) dans laquelle il flétrit en termes odieux la conduite des Français qui lui ont donné une patrie, et de cette

armée dont il a l'honneur de porter l'uniforme. Paoli, dédaigneux de cet excès de zèle voisin de la trahison, paya Bonaparte d'un bon conseil, celui de laisser là ses études historiques. Car le correspondant de Paoli lui avait envoyé, avec une dédicace flatteuse, son éternelle *Histoire de Corse*.

Les événements de 1789 se précipitaient ; la Bastille venait de tomber. Le lieutenant au régiment de La Fère demanda un nouveau congé pour aller en Corse voir s'il n'y avait pas moyen de pêcher en eau trouble. Il obtint, le 15 septembre, un congé de semestre et quitta la France, probablement avec l'intention de n'y pas revenir. Bonaparte trouva l'île natale en pleine anarchie. Dès son arrivée à Ajaccio, il commença par donner une preuve de son mépris pour la discipline en rédigeant et en signant une longue adresse à l'Assemblée nationale, dans laquelle il attaquait violemment l'administration de l'île. Encouragé par ce début légèrement incorrect et désireux de se mettre en évidence, il adressait bientôt à Matteo Buttefuoco, député de la Corse et ancien ami de son père, une lettre boursoufflée et insolente. Or, Buttefuoco avait le grade de maréchal de camp : ce factum était donc un nouvel acte d'indiscipline. Il comble la mesure en essayant de s'emparer de la citadelle d'Ajaccio et en faisant arrêter un de ses supérieurs, M. de la Jaille, major d'artillerie. Et si l'on veut se rendre compte de ce qu'étaient les amis de Bonaparte, ceux qui de concert avec lui agitaient la Corse, un rapport officiel

des archives de la guerre les qualifie de « gens perdus de dettes et d'honneur ». Napoléon, voyant qu'il n'y avait rien à tenter pour le moment dans son pays, rentra en France en 1791. Son congé était expiré depuis près d'un an. Mais il se préoccupait peu de ces détails. Il se contenta de s'excuser au régiment en disant que l'état de la mer l'avait retenu en Corse. Son colonel, trompé par ses mensonges, eut la faiblesse de régulariser sa situation et de lui éviter le conseil de guerre. Bonaparte ne devait pas rester longtemps au régiment de La Fère. Il le quitta le 14 juin 1791, en y laissant plus de dettes que de bons souvenirs. Inscrit sur les contrôles pendant soixante-neuf mois, il en avait passé trente-cinq, la moitié, en congés plus ou moins réguliers. On comprend que, dans ces conditions et avec son caractère, il n'ait pas été fort regretté.

III

Napoléon venait d'être versé comme lieutenant en premier dans le 4^e régiment d'artillerie, en garnison à Valence (juin 1791). C'était le moment de la fuite de Varennes. L'émotion fut immense sur tout le territoire, et à la fédération du 14 juillet 1791, l'armée fraternisa avec le peuple. Bonaparte prêta publiquement serment à la Constitution ; il fit pendant deux mois de la politique active, après quoi, fidèle à ses habitudes, il demanda un nouveau

congé. Son colonel, M. de Campagnol, le lui refusant, il s'adressa au général qui le laissa partir pour la Corse.

Dès son arrivée à Ajaccio, Napoléon fréquenta assidûment le club des jacobins. Mais l'Assemblée législative, en présence des complications de la politique extérieure, venait de mettre tous les régiments sur le pied de guerre et de rappeler sous les drapeaux les officiers en congé, les convoquant pour une revue fixée entre le 25 décembre 1791 et le 10 janvier 1792. Les absents devaient être destitués ; Napoléon ne s'émut pas : il était si peu Français ; il resta en Corse, malgré les promesses formelles faites à son colonel, et fut rayé des contrôles du 4^e régiment. En sa qualité d'officier révoqué, il se fit nommer lieutenant-colonel d'un régiment de volontaires et fomenta une nouvelle émeute dans les rues d'Ajaccio. Blâmé par le directoire du département, dénoncé au ministère de la guerre par les autorités militaires, il se trouvait sous le coup d'une accusation capitale pour rébellion et désertion en face de l'ennemi. Il partit pour Paris, après s'être fait donner par le maréchal de camp Rossi et par Paoli de faux certificats d'obligation de résidence, et par le club des jacobins d'Ajaccio un certificat de civisme. En débarquant à Marseille (mai 1792), il apprenait la nouvelle de la déclaration de guerre à l'Autriche.

Aussitôt arrivé à Paris, il réclamait au ministère son grade. Malheureusement ses incartades de

Corse étaient connues dans les bureaux ; on voulut bien lui épargner la cour martiale, mais on le laissa sur le pavé. Après le 10 août, le nouveau ministre de la guerre Servan le nomma capitaine dans son ancien régiment (30 août 1793) en antidatant le brevet du 6 février. Bonaparte recevait donc une récompense au lieu d'une punition bien méritée. Immédiatement, sous prétexte de ramener auprès de sa mère sa sœur Elisa, élève de la maison de Saint-Cyr licenciée depuis peu, il demanda un nouveau congé, l'obtint, et arriva le 17 septembre à Ajaccio, qu'il avait quitté quatre mois auparavant d'une si piteuse façon.

Bonaparte se retrouve dans son élément, il passe l'automne et l'hiver à conspirer. Au mépris de tous les règlements militaires, il ose reprendre, lui capitaine d'artillerie, le commandement de son bataillon de volontaires ; il prononce dans les clubs les discours les plus violents, professe les opinions les plus exagérées, et rompt grossièrement avec Paoli qu'il avait si bassement flagorné tant que la protection du célèbre patriote avait pu lui être utile. Pour prix de cette défection il obtient de ses nouveaux protecteurs, les députés républicains Salicetti et Constantini, le grade d'inspecteur général provisoire de l'artillerie corse. Mais craignant la vendetta des paolistes et de tous les partis qu'il a successivement trompés, il se rappelle tout à coup que son régiment est depuis huit mois en campagne, et le rejoint à Nice, le 11 juin 1793, muni d'une lettre

dans laquelle Salicetti envoyé en mission en Corse par le décret du 30 avril, déclare l'avoir retenu pour un service public.

Le 4^e régiment d'artillerie faisait partie de l'armée d'Italie qui, pour le moment, attendait l'arme au pied, tandis que la guerre civile désolait le Midi, tout soulevé par les émissaires de l'émigration. Cette inaction pesait à Bonaparte, qui voyait, avec irritation et envie, aux armées du Nord, du Rhin, et de la Moselle, l'avancement extraordinaire de jeunes officiers, inconnus de la veille, comme Hoche, Marceau et son ancien surveillant de l'école de Brienne, Pichegru.

Pour tromper son ennui, il écrivit alors le *Souper de Beaucaire*, singulier opuscule politico-militaire, que Salicetti l'autorisa à faire imprimer aux frais du Trésor chez Sabin Tournal, d'Avignon. Mais bientôt la situation se dessina en s'aggravant. Les Anglais s'emparèrent de Toulon dont les royalistes leur ouvraient les portes. Il fallait à tout prix reprendre cette ville, si importante à cause de ses arsenaux. L'armée vint en faire le siège. Dès le premier engagement, le commandant de l'artillerie Dommartin ayant été grièvement blessé, Salicetti nomma Bonaparte à sa place. Enfin la fortune souriait au jeune capitaine, et il pouvait se distinguer au premier rang, sous l'œil de protecteurs influents. La place tomba bientôt sous les efforts du vieux et brave Dugommier ; Bonaparte, en récompense de ses services, fut nommé général d'artillerie, sur la

proposition de Robespierre jeune, qui était en mission à l'armée du Midi avec Barras et Fréron. Il profita de l'occasion pour faire donner à son frère Joseph le titre de commissaire des guerres. Pour remplir cette fonction, il fallait avoir servi comme officier supérieur. Joseph présenta comme lui appartenant une copie des états de service de Napoléon, en changeant les prénoms; les autorités militaires fermèrent les yeux. C'était un prêté pour un rendu, puisque Bonaparte était entré à Brienne grâce à l'acte de naissance de Joseph. Ces procédés paraîtraient étranges aujourd'hui.

Toulon repris, le nouveau général fut envoyé à Nice, où Robespierre jeune, qui se montra à l'armée du Midi administrateur hors ligne et homme politique de premier ordre, continua à le couvrir de sa protection toute-puissante. Les rapports officiels de Tilly, chargé d'affaires de France à Gênes, nous montrent quelle admiration Bonaparte professait en ce moment pour les deux Robespierre. Mais cette admiration intéressée devint compromettante après le coup de théâtre de thermidor. Aussi, le 7 août 1794, Napoléon écrivait-il à Tilly : « J'ai été *un peu* affecté par la catastrophe de Robespierre le jeune, que j'aimais et que je croyais pur; mais fût-il mon père, je l'eusse poignardé moi-même s'il aspirait à la tyrannie. » Bonaparte se hâtait de renier les Robespierre comme il avait renié Buttefuoco, Paoli, son propre père, et tous les anciens amis qui ne pouvaient plus servir son ambition. Trois jours

après cette lettre prudente, le 10 août, il était néanmoins arrêté comme suspect de jacobinisme et emprisonné au fort Carré, près d'Antibes. Mais au bout d'une semaine, Salicetti le faisait mettre en liberté et lui donnait le commandement en chef de l'artillerie du corps de la Méditerranée.

A vingt-six ans, Bonaparte était donc général. Voici comment le jugeait à cette époque un de ses chefs hiérarchiques, Schérer, dans ses notes d'inspection de l'armée d'Italie : « Cet officier a des connaissances réelles, mais un peu trop d'ambition et d'intrigue pour son avancement. » Et le commissaire des guerres de Sucy portait sur lui, dans une lettre à un ami, ce jugement terrible : « Je ne lui connais pas de point d'arrêt autre que le trône ou l'échafaud. »

Le jeune général devint un capitaine incomparable, un chef d'Etat éminent, mais sous l'empereur l'homme resta toujours tel que nous le montrent ses premières années. Issu d'une famille où il n'avait reçu des leçons ni de sens moral, ni de patriotisme, soldat indiscipliné et factieux, flattant sans mesure les puissants du jour, sauf à les abandonner le lendemain sans pudeur, calomniant le noble pays qui avait accueilli son enfance, impatient de toute autorité, jaloux de toute supériorité, sans opinions, sans scrupules, sans patrie, ne connaissant d'autre règle que son intérêt et son ambition, Napoléon devait tenir, et au-delà tout ce que promettait Bonaparte.

IV

Au printemps de 1795, le commandant de l'artillerie de l'expédition maritime de la Méditerranée était envoyé à l'armée de l'Ouest (29 mars). Bonaparte, fidèle à ses habitudes, attendit plus d'un mois avant de quitter le Midi. Il devait aller prendre la direction de l'artillerie en Vendée, sous les ordres de Hoche. Cette mission promettait moins d'honneurs que de fatigues et de périls ; elle plaisait peu au général de vingt-six ans et lui semblait indigne de sa fortune. Ses protecteurs pourtant avaient été pour la plupart emportés l'année précédente par la tourmente de thermidor, et il était dangereux de mettre à l'épreuve la patience de l'impitoyable comité qui, brisant toutes les résistances, avait sauvé la République et repoussé la coalition en suspendant et destituant, du 1^{er} janvier 1792 au 20 janvier 1795, cinq cent onze officiers généraux. En présence de l'ennemi, il n'y avait ni camaraderie, ni droits acquis aux yeux des citoyens chargés de l'administration des armées et de la défense du territoire. Aussi Bonaparte se décida-t-il à partir, quoique à contre-cœur. Il quitta Marseille le 2 mai.

Dès son arrivée à Paris, il demandait un congé sous prétexte de maladie. Sa situation était loin d'être brillante. Il se trouvait plus pauvre que

jamais, ayant vendu jusqu'à ses chevaux, ne possédant pour tout bagage que les habits râpés qu'il portait sur le corps, fort en souci sur le compte des siens. Sa mère et ses sœurs vivaient à Marseille d'expédients et d'aventures ; son frère Joseph venait d'être révoqué par l'administration de la guerre. Bonaparte comptant toujours sur un retour aux affaires des jacobins, attendait les événements confiné dans le boudoir de la belle Mme Permon, mère du secrétaire de Salicetti. Le 20 mai, l'échec de l'insurrection de prairial, en vue de laquelle il s'était peut-être décidé à venir à Paris, avec la pensée d'y jouer un rôle, vint renverser ses dernières espérances. Les conventionnels patriotes furent arrêtés et envoyés à l'échafaud. Cette catastrophe achevait de compromettre l'ancienne créature des Robespierre aux yeux des maîtres du jour.

Le 13 juin, Aubry et le nouveau comité de Salut public, en vertu des dispositions réglementaires de Dubois-Crancé sur le tiercement des officiers généraux, faisaient passer Bonaparte dans l'infanterie et l'envoyaient dans l'Ouest à ce nouveau titre. Le coup était rude. Bonaparte, grâce à un certificat de complaisance donné par un médecin de ses amis, obtint encore un congé d'un mois. Pour passer le temps et se procurer quelques ressources, il se mit, de concert avec Bourienne, à spéculer sur l'achat des biens d'émigrés. C'est aussi pendant ce congé qu'il découvrit un nouveau protecteur, son compagnon d'armes de Toulon,

Paul Barras, à la fortune de qui il s'attacha jusqu'à nouvel ordre. Le 16 août, au lieu de partir pour la Vendée, il intrigua auprès de Barras pour entrer au bureau militaire du Comité. « J'y remplace Carnot... », disait-il modestement dans une lettre à Joseph. Mais la succession de Carnot, même en sous-ordre, imposait un travail trop dur et surtout trop désintéressé. Aussi Bonaparte, qui avait toujours été attiré vers l'Orient par une mystérieuse inclination de son esprit fataliste, profita-t-il d'un incident pour essayer de se mettre en vue. Le gouvernement de la Sublime-Porte demandait à la République française l'envoi d'une mission militaire chargée d'organiser à Constantinople le service de la fabrication des canons et des projectiles. Bonaparte se fit proposer par ses amis pour diriger cette mission. Malheureusement, le jour même où la proposition arrivait au comité de Salut public (15 septembre), le comité venait de le rayer de la liste des officiers généraux, « attendu son refus de se rendre au poste qui lui avait été indiqué ».

V

Ainsi que le fait remarquer le colonel Iung, les événements ne tardèrent pas à conspirer en faveur de Bonaparte. Pour la troisième fois depuis 1792, il était chassé de l'armée ; pour la troisième fois cette disgrâce passagère devait lui porter bonheur.

Les thermidoriens avaient fait appel aux royalistes pour abattre la montagne ; leurs nouveaux alliés, appuyés par l'étranger, devenaient dangereux ; ils irritaient contre le gouvernement les vieux républicains des faubourgs. Les sections royalistes, travaillées par les agents de l'émigration, s'armaient à Paris en même temps que dans l'Ouest les bandes de Stofflet et de Charette. Dans les premiers jours d'octobre 1795, le gouvernement apprenait l'apparition d'une flotte anglaise en vue des côtes de Bretagne. La Convention vit que le moment d'agir était venu. Le commandant en chef de l'armée de l'intérieur, l'incapable Menou, n'inspirait aucune confiance. Le gouvernement songea à le remplacer par Barras ; celui-ci, dès le 12 vendémiaire, manda Bonaparte à son hôtel de Chaillot, pour le sonder, et lui offrit le commandement en second, afin d'avoir un homme de main pour le jour de l'exécution. On sait comment, le 13 vendémiaire, Bonaparte vengea ses anciens amis les jacobins et sauva la Convention en mitraillant les sections sur les degrés de Saint-Roch. Le 18, un décret de l'Assemblée reconnaissante confirmait au vainqueur des royalistes sa commission de commandant en second de l'armée de l'intérieur, et le rétablissait dans l'artillerie avec le grade de divisionnaire à titre provisoire. Il fut nommé général de division à titre définitif par la Convention, dans sa dernière séance. La coïncidence est curieuse à noter.

L'étoile de Bonaparte montait décidément à

l'horizon ; le jeune général, las de courir les hôtels garnis, songea à affermir sa situation par un riche et aristocratique mariage. Il avait souvent rencontré chez Barras une créole, Joséphine Tascher de la Pagerie, veuve du général marquis de Beauharnais, mort sur l'échafaud en 1793. Lucien, dans ses *Mémoires*, s'exprime ainsi sur le compte de sa première belle-sœur : « Je remarque chez le directeur Barras, au milieu d'un cercle nombreux de jolies femmes réputées généralement galantes, l'ex-marquise de Beauharnais. Cette femme, qui n'a jamais été belle, plus que sur le retour, captive assez mon frère Napoléon pour qu'il désire l'épouser. Il est vrai que Barras se charge de sa dot, qui est le commandement en chef de l'armée d'Italie. » La nonchalante Joséphine était une place facile à prendre d'assaut. Les bans furent publiés le 9 février 1796 ; le 2 mars, le Directoire investissait le fiancé de son nouveau commandement. Bonaparte se mariait le 9, sans être assisté d'aucun membre de sa famille. Paul Barras et Tallien, deux régicides, servaient de témoins à l'ex-marquise de Beauharnais, fille et sœur d'émigrés, veuve de guillotiné, et l'unissaient au vainqueur de vendémiaire, au protégé des deux Robespierre. Etrange scène en vérité ! Le contrat de mariage contient deux erreurs volontaires de date. Il donne vingt-huit ans à chacun des époux. Or, Bonaparte avait vingt-sept ans seulement, et Joséphine trente-trois. On voit que l'officier corse continuait à falsifier les actes de son état civil. Chose bizarre !

dans leurs contrats de mariage, les trois frères Napoléon, Joseph et Lucien ont adopté la même date et le même lieu de naissance : 1768, Ajaccio.

L'heureux époux de Joséphine ne s'attarda pas longtemps à jouir d'un bonheur qu'il devait connaître par avance. Le surlendemain de son mariage il partait pour prendre en Italie possession de son commandement. Il ne s'arrêta que quelques heures à Marseille, auprès de sa mère et de sa sœur, qui sortaient enfin de leur situation misérable et cherchaient des partis dignes de la nouvelle splendeur de la famille ; la belle Pauline esquissait avec Stanislas Fréron le roman d'amour qui, pour le brillant commissaire du Directoire, devait si tristement finir.

VI

Bonaparte était enfin en situation de donner la mesure de ses rares qualités militaires. Il avait sous ses ordres une des admirables armées organisées par la Convention ; de plus le jeune général en chef, associé depuis plus d'un an à l'élaboration des plans de campagne du comité de Salut public, avait l'avantage de connaître parfaitement l'échiquier sur lequel il devait manœuvrer. Avec cela, un homme possédant à un si haut degré le génie militaire, le coup d'œil net, sûr et rapide, le don d'ubiquité de l'esprit, ne pouvait trouver d'adversaires capables de lui résister. Aussi la campagne de

1796-97, en Italie, fut-elle conduite avec une rapidité merveilleuse. Malheureusement, à ce général doué de si extraordinaires talents, il manquait les vertus civiques : on le vit bien au printemps de 1797, quand, étourdi par le succès, il commença à le prendre de haut avec le gouvernement de son pays et à marchander ses services au Directoire par la menace savamment calculée de sa démission. Déjà on retrouve sous le héros d'Italie le condottiere corse, dont la duplicité est mise à nu par un simple collationnement des dépêches mensongères et contradictoires envoyées pendant la campagne. Le résultat de cette politique tortueuse et louche ne se fit pas longtemps attendre. Au bout de deux ans, l'Italie, qui nous avait accueillis comme des libérateurs, appelait à son secours contre nous ses oppresseurs de la veille.

Mais le général victorieux en arrivait à trouver au-dessous de son ambition le rôle subalterne de chef d'armée. Il cherchait l'occasion de se lancer dans la politique : elle lui avait réussi en vendémiaire. Quand le Directoire chercha une épée pour préparer le coup d'Etat de fructidor, Bonaparte accueillit ses ouvertures avec empressement : il envoya Augereau à Paris, muni d'instructions pour s'entendre avec Barras et pour culbuter à la fois les clichéens des deux conseils et les directeurs Barthélemy et Carnot. Le commandant de l'armée d'Italie trouva à l'exécution du coup de fructidor plusieurs avantages. D'abord c'était à ses yeux une

défaite pour les royalistes, qu'en sa qualité de parvenu il aimait médiocrement ; ensuite, il se débarrassait de Carnot, à qui il avait tant d'obligations, et se libérait ainsi du fardeau trop lourd de la reconnaissance ; enfin, il établissait vis-à-vis du pouvoir central sa situation prépondérante de protecteur, libre désormais de ses mouvements. Et pour bien indiquer son indépendance il signait malgré les ordres contraires reçus de Paris, le traité de Campo-Formio (17 octobre 1797), dont les conséquences furent si graves pour la France. Le traité signé, après avoir pris part au congrès de Rastadt, il rentra à Paris et s'installa rue Chanteraine, dans l'hôtel de Joséphine. L'obscur complice de Barras en vendémiaire n'avait pas perdu son temps depuis la cérémonie de son mariage, bâclé comme contrat de vente. Il était devenu l'arbitre des destinées de son pays. Par une attention délicate de la municipalité parisienne, au 31 décembre suivant, la rue Chanteraine fut débaptisée. Elle prit en l'honneur de son nouvel habitant le nom de rue de la Victoire. Elle l'a gardé ; c'est ce qui nous reste de plus clair de la gloire de Napoléon.

VII

L'histoire ne saurait reprocher au héros d'Italie d'avoir oublié sa nombreuse famille. Il ne négligeait

rien pour établir les siens. Tandis qu'il mariait sa sœur Elisa avec Paschal Bacciochi, un compatriote, et qu'il obligeait la malheureuse Pauline à rompre avec Stanislas Fréron, il faisait un sort à tous ses frères. L'aîné, Joseph, était bombardé ambassadeur à Rome ; Lucien, alors amoureux passionné de Mme Récamier, se faisait élire au conseil des Cinq-Cents avec un faux état-civil, subissait une vérification de pouvoirs scandaleuse à propos d'une complicité de pillage de vaisseau marocain, pillage compliqué de faux témoignages et de pièces controuvées produites devant le tribunal d'Ajaccio. Quant à Louis, son frère arrachait pour lui au Directoire un brevet de capitaine de cavalerie, établi sur un acte de naissance simulé et sur des états de service fictifs. Mais ces édifiants détails de famille ne sont pas ici à leur place : nous aurons l'occasion de les étudier par le menu, à propos des *Mémoires* de Lucien, mémoires d'un rare intérêt, qui jettent un jour original sur la dynastie, si original même, qu'un certain nombre de documents ont dû être sacrifiés par égard pour la pudeur publique.

Mais l'avancement prodigieux de Bonaparte, lui avait suscité de nombreux ennemis dans les états-majors généraux. Ses vellétés de coups d'Etat, entretenues par le souvenir de fructidor, commençaient à l'obséder ; mais, suivant son expression, « la poire n'était pas encore mûre ». C'est alors qu'il eut l'idée, sous prétexte de porter atteinte à la puissance des Anglais en Orient de proposer au Direc-

toire une expédition en Egypte. Nous avons déjà dit quelle attraction le général corse éprouvait pour cet Orient mystérieux. Il s'embarqua à Toulon, le 19 mai 1798, avec soixante mille hommes, s'empara de Malte en passant, et arriva le 1^{er} juillet devant Alexandrie. Bientôt maître de tout le pays, une désastreuse expédition en Syrie, terminée par la levée du siège de Saint-Jean-d'Acre, lui fit comprendre qu'il n'avait plus rien à faire sur les bords du Nil. Tenu au courant par des émissaires secrets de ce qui se passait en Europe, il se prépara à quitter l'Egypte à la première occasion favorable, en sacrifiant une armée à la réalisation de ses vues politiques, comme fit, depuis, Bazaine à Metz. Laissant le corps expéditionnaire dans une situation lamentable dénoncée dans les rapports de Kléber, sans munitions, sans vivres, le 22 août l'indigne général s'enfuit furtivement et s'embarqua pour la métropole, vouant ses compagnons à une ruine certaine. Le mauvais génie de la France voulut qu'il traversât sans coup férir les croisières anglaises ; il débarqua à Fréjus sans remords, prêt à jeter son épée dans la balance. Un courrier du Directoire, Vitalis, envoyé par les complices de Bonaparte pour le rappeler à Paris, le rencontra à Aix. Ainsi le général arrivait sans ordres, en déserteur : un gouvernement soucieux de ses devoirs et de ses droits l'eût livré au peloton d'exécution. Le Directoire, dans son imbécilité, feignant de croire aux mensonges de Bonaparte qui expliquait son retour en disant qu'il avait appris par les feuilles

anglaises les défaites de nos armées en Italie et en Allemagne, l'accueillit à bras ouverts.

Les défaites de Jourdan et de Scherer, auxquelles le chef de l'expédition d'Égypte faisait allusion dans ses dépêches, n'avaient jamais eu rien de grave ; elles étaient réparées grâce à l'excellente impulsion donnée à nos armées par le ministre de la guerre Dubois-Crancé, un homme de la race des Louvois, patriote illustre et modeste que le conspirateur corse paya bientôt de ses services par une mise à la retraite d'office dans des conditions odieuses. Mais le prétexte était bon pour expliquer le retour du général fugitif, qui put vérifier l'exactitude des renseignements fournis par ses émissaires. La poire était mûre ; la société française tombait en décomposition. Au sein du Directoire et dans les conseils trois partis se trouvaient en présence : les patriotes du Manège, avec Jourdan pour chef, représentés au gouvernement par le trop faible Gohier ; les *pourris*, sous la direction de Barras ; les *mous*, ou les politiques, menés par Talleyrand et Sieyès. Bonaparte vit que ces derniers pouvaient lui fournir un point d'appui pour fructidoriser les patriotes et se substituer au gouvernement légal du pays. Il n'y avait pas de temps à perdre. L'hôtel de la rue de la Victoire devint le centre de la conspiration à ciel ouvert qui devait balayer le gouvernement républicain. Lucien a conservé à l'histoire les noms de tous les généraux et de tous les officiers qui trempèrent dans le crime. Il fut commis le 18 brumaire (9 no-

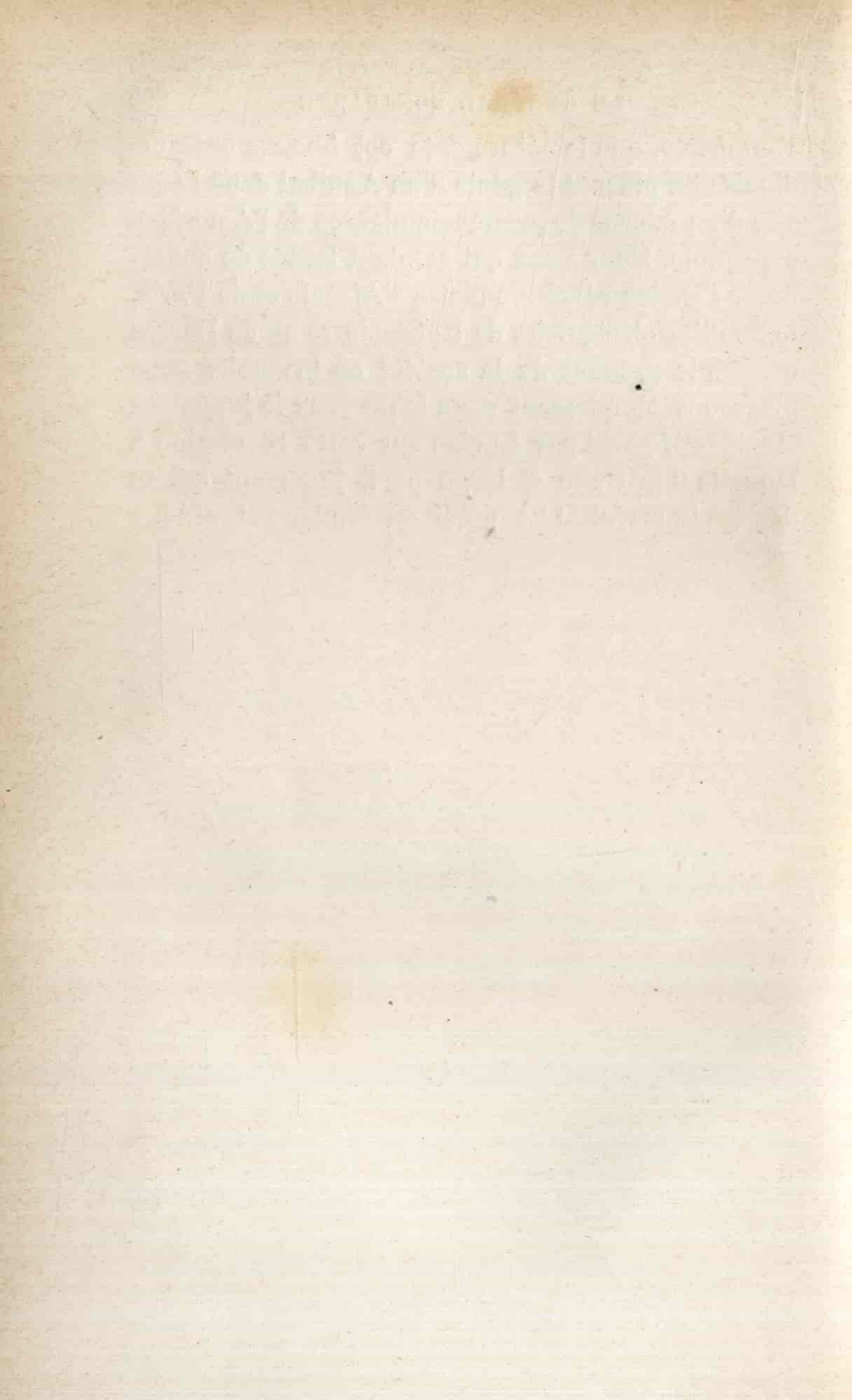
vembre 1799) et coûta à Bonaparte quinze cent mille livres seulement : le cours des consciences était bas.

VIII

Le 18 brumaire termine l'ouvrage remarquable du colonel Iung. Il faut féliciter l'érudit, le patriote qui nous a appris à connaître si bien l'homme néfaste dont la renommée a pesé d'un poids si lourd sur les destinées de la France. M. le colonel Iung n'a pas fait une œuvre de parti ; ses jugements toujours étayés de pièces d'une authenticité indiscutable rendent pleine justice au génie militaire de Napoléon Bonaparte. Mais si le grand capitaine a gagné à cette publication, l'homme ne s'en relèvera pas aux yeux des historiens et des moralistes. Jamais personnage ne joignit à une ambition si effrénée pareille absence de sens moral. Ses états de service jusqu'en 1799 montrent combien ce soldat, en qui semble s'être personnifiée la gloire militaire, était un médiocre officier, indiscipliné, impatient de toute autorité, toujours en quête de protections et de faveurs. Sans cesse en congés réguliers ou irréguliers, violant ouvertement les instructions de ses chefs, cassé trois fois pour insubordination, sur quatre-vingt-treize mois de grade lors de sa nomination comme général de brigade, il n'avait que quarante et un mois de présence effective sous les

drapeaux. De tous ces grades, un seul lui fut conféré régulièrement, celui de lieutenant, et encore ne l'obtint-il qu'à l'ancienneté. Il dut tous les autres à l'intrigue, à la faveur de Robespierre jeune ou de Barras, ou les gagna à la suite de journées révolutionnaires, après le 10 août ou le 13 vendémiaire. Jamais officier n'eut moins les habitudes et le tempérament militaires. Fréquentant uniquement les hommes politiques, il ressentit toujours pour ses compagnons d'armes, sauf pour les nullités, comme Junot, une invincible répulsion. L'humiliation de ses débuts, du temps où la pauvreté lui semblait si amère à côté de ses camarades plus riches de Brienne ou de l'École militaire, le contact obligatoire pour lui, à cette époque, d'officiers appartenant aux classes privilégiées, ces premiers souvenirs ne s'effacèrent jamais de l'esprit du cadet corse. Cet homme, qui a donné à l'art militaire une si haute perfection, en fit une industrie, et il ne le considéra jamais que comme un moyen de parvenir aux honneurs ou à la richesse. Qu'on rapproche les proclamations de Bonaparte offrant à ses régiments comme une proie les provinces de l'Italie, de celles de Hoche et de Kléber, ces grands citoyens et ces grands soldats ! Le point d'honneur lui-même, si vivace dans les âmes françaises, n'existait pas chez le général, qui, deux fois, à treize ans de distance, abandonnait lâchement ses armées dans les sables brûlants d'Égypte et dans les glaces de Russie. On dirait, à étudier de près

Bonaparte, que la nature créa cet homme extraordinaire en plaçant le génie d'un Annibal dans l'âme vile d'un faiseur de pronunciamientos de l'Amérique espagnole. Pour ceux qui seraient tentés de considérer l'ancien révolutionnaire d'Ajaccio et de Paris, le familier obséquieux de Robespierre et de Barras comme le sauveur de la société en brumaire nous placerons simplement sous leurs yeux le jugement significatif porté par Lucien sur cette révolution à laquelle il prit une si large part, jugement qui en dégage la moralité : « C'est du fumier retourné. »



XXII

LUCIEN BONAPARTE

Les *Mémoires* de Lucien Bonaparte (1), longtemps soustraits à la curiosité publique, ont une histoire curieuse. Ecrits par le prince de Canino au cours de son existence vagabonde, non pas au jour le jour, mais de longues années après les événements qu'ils retracent, ils n'offrent pas une grande exactitude de détails. Différents fragments ont été publiés séparément, les uns par l'auteur lui-même, comme la *Vérité sur les Cent-Jours* (1835) et un tome I^{er} (et unique) de *Mémoires* (1836); d'autres, par sa veuve la princesse Alexandrine, comme la *Révolution de brumaire* (1845). En 1855, après la mort de cette princesse, cinq liasses de souvenirs du prince de Canino furent remises au gouverne-

(1) *Lucien Bonaparte et ses Mémoires*, par M. le colonel IUNG. (Paris, Charpentier.)

ment impérial. Un paquet de 350 lettres, emprunté aux archives des affaires étrangères par Napoléon III, a disparu. Les quatre autres dossiers ont été conservés au quai d'Orsay, grâce à l'étiquette placée sur le carton : *Mémoires de Lucien Bonaparte déjà publiés en 1836*. Cette mention inexacte, presque tout étant encore inédit, a préservé ces intéressants documents de la curiosité impériale. Certains détails en auraient à coup sûr provoqué la destruction. Le colonel Iung, guidé par son flair habituel, a eu la bonne fortune de mettre la main sur cette mine si riche : le premier volume de la nouvelle édition contient à peu près tout ce qui avait été imprimé ; mais l'historiographe de la famille Bonaparte y a joint bon nombre de pages inédites en rétablissant les passages tronqués en 1836 et en 1845, et en rectifiant les nombreuses erreurs de détails, volontaires ou non.

Lucien, en dépit de ses inexactitudes se peint tout entier dans ses souvenirs. De tous les enfants de Charles, il ressemblait le plus à son père, non seulement au moral mais au physique, puisqu'il mourut du cancer d'estomac héréditaire. Aussi occupa-t-il toujours une place privilégiée dans le cœur de sa mère. De taille moyenne, gêné dans ses mouvements, myope, les jambes torses, bavard, incapable de suite dans les idées, poète un jour, avec ses interminables rapsodies de *Charlemagne* et de la *Cirnéide*, astronome, diplomate, homme politique, archéologue, toujours inconsistant, tenant bien son

rôle dans une famille de comédiens où il jouait le libéral, au demeurant peu scrupuleux dans le choix des moyens de parvenir ; énergique par occasion comme au 18 brumaire, mais trop indolent, trop indiscipliné surtout pour remettre à son terrible frère le soin de sa fortune en lui sacrifiant son libre arbitre, c'est un témoin curieux à consulter. Il faudrait pourtant se garder de trop prendre au sérieux ses velléités d'opposition et ses professions de foi républicaines. Ce fut un irrégulier qui aimait à se faire traiter d'altesse ; au fond, un déclassé.

I

Nous avons déjà longuement parlé de l'origine des Bonaparte et de la carrière besoigneuse de Charles, toujours perdu de dettes, rallié dès la première minute aux envahisseurs de la Corse et poussé dans le monde grâce à la beauté de sa femme et au crédit de leur ami commun M. de Marbeuf. Lorsque cet excellent père de famille, dévoué aux siens au point d'en obséder ses protecteurs les plus patients, fut désigné par Marbeuf comme député de la noblesse corse en 1777, son troisième fils, Lucien n'avait que deux ans. Charles passa en France à la fin de 1778 avec ses deux aînés Joseph et Napoléon, pour lesquels il avait obtenu des bourses au collège d'Autun, laissant Lucien auprès de sa mère, avec Fesch, frère utérin de Lætitia Ramolino et fils

d'un officier du régiment suisse de Boccard. En 1781, Lucien bénéficia à son tour d'une bourse au même collège, et sa mère le confia, pour le conduire en France, au jeune abbé Fesch, « frais sinon comme une rose, tout au moins comme une rave de bonne qualité, d'excellent appétit, vrai fils de Suisse, buvant sec ». Joseph était encore à Autun, mais Napoléon venait de passer à l'école de Brienne. Trois ans après, Lucien rejoignait à Brienne son frère, « qui n'avait, dit-il, rien d'aimable dans les manières, ni pour moi, ni pour les autres camarades de son âge ». Bientôt le fils favori de Lætitia se trouvait doublement isolé par le départ de Napoléon et par la mort de son père. Cette mort renversa les projets de la famille. Il fut décidé en conseil que Lucien, au lieu d'embrasser la carrière des armes entrerait dans les ordres, on l'envoya au séminaire d'Aix. Mais la détresse croissante des Bonaparte privés de leur chef le fit rappeler au foyer paternel pour continuer ses études ecclésiastiques à Ajaccio, auprès de son oncle l'archidiacre.

Lucien avec sa versatilité habituelle, renonça bientôt à la robe. Il fut encouragé dans ce dessein par son frère le lieutenant d'artillerie, toujours en congé plus ou moins régulier, en demi-désertion. Lucien, dans cette première partie de ses *Mémoires*, parle peu de Napoléon et de ses étranges occupations, pas plus de la fameuse lettre à Buttafuoco que de la tentative insurrectionnelle du 25 juin 1790 sur la citadelle d'Ajaccio. Mais un grand

événement local se produisit à cette époque. Pascal Paoli, le défenseur de la Corse contre les Génois, après vingt et un ans d'exil, acclamé par l'Assemblée nationale et nommé gouverneur général de la Corse, débarqua dans l'île le 14 juillet 1790. Charles Bonaparte avait été le protégé du grand patriote ; sa veuve et ses fils s'attachèrent à gagner les bonnes grâces de Paoli. Lucien s'installa auprès de lui à Rostino en qualité de secrétaire particulier.

Napoléon continuait à venir fréquemment à Ajaccio, courtisant volontiers le nouveau gouverneur. Mais son mépris de la discipline, ses imprudences, amenèrent sa révocation ; alors, il se fit élire lieutenant-colonel d'un régiment de volontaires et fomenta une nouvelle émeute dans la capitale de l'île. Nous avons dit dans le chapitre précédent qu'il fut réintégré dans son grade par Servan, après le 10 août, à force d'intrigues. Il revint immédiatement en Corse avec un congé. L'amiral Truguet se trouvait en rade d'Ajaccio, à la tête d'une escadre destinée à opérer en Sardaigne. Lætitia essaya vainement de le compromettre avec Elisa et de la lui faire épouser. « Il ne tint qu'à lui, dit Lucien, de devenir mon beau-frère, et franchement je l'aurais pour le moins aussi aimé que le bon Bacciochi, qui n'aime au fond que son violon. » Mais Napoléon finit par lasser Paoli ; de son côté, le gouverneur général était devenu suspect à la Convention. Napoléon ne tarda pas à l'atta-



quer. Lucien, poussé par sa mère et ses frères, écrivit à son maître une lettre de démission et d'adieu. Menacé, lui et les siens, par la vengeance des paolistes, il quitta l'île le 11 juin 1793, avec sa famille, acceptant d'être envoyé en mission par la Société populaire d'Ajaccio pour demander à la Société populaire de Marseille et au besoin aux jacobins de Paris, du secours contre les amis de Paoli et contre les Anglais leurs nouveaux alliés.

Nous voici arrivés à un des passages les plus étranges des *Mémoires* de Lucien. D'après ses souvenirs, il débarque à Marseille, prononce au club un discours éloquent et remporte un succès d'enthousiasme ; il dépeint la grande cité avec abondance de détails pris sur le vif, il nous introduit dans les cafés de la Canebière et nous montre avec horreur la foule s'empressant sur la place où l'on guillotine les royalistes. Le tableau est saisissant : il n'a qu'un tort, c'est d'être une imagination pure. Depuis le 8 mai, Marseille était aux mains des royalistes ; donc on ne les y guillotinaient pas le 15 juin. Ce n'est du reste pas à Marseille, mais à Toulon, que débarquèrent tous les membres de la famille Bonaparte, y compris Lucien et Fesch. Une lettre de Joseph, à la date du 13 juin, ne laisse aucun doute à cet égard. Ce chapitre des mémoires est un simple roman. Napoléon, promu bientôt au grade de général, rejoignit à Nice l'armée d'Italie ; par la faveur de Salicetti, Joseph était nommé commissaire des guerres, sur la présentation des états de service de

son frère, qu'il s'attribua impudemment en changeant les prénoms. Fesch dépouillant la robe était envoyé comme garde-magasin des subsistances à Beausset, grâce à la protection du général Carreaux, obtenue on ne sait par quel moyen. Lucien allait s'installer, aussi avec le titre de garde-magasin, à Marathon, ci-devant Saint-Maximin, département du Var, aux appointements de cent francs par mois.

Lucien affublé du prénom de Brutus, s'occupa surtout à discourir au club de Marathon, où il conquiert le fauteuil de la présidence, et à jouer la tragédie sur un théâtre de société. Pour s'assurer le vivre et le couvert il épousa Catherine Boyer, sœur de l'aubergiste du village. Comme il n'avait en réalité que dix-huit ans, il se servit devant l'officier de l'état civil de l'acte de naissance de son frère Joseph, présumé né à Ajaccio le 21 mai 1768.

Lucien, dans ses *Mémoires*, néglige de parler de son mariage un peu trop plébéien. Après le 9 thermidor, se voyant peu en sûreté à Marathon, où, en dépit de ses prétentions à un rôle pacificateur, il avait sensiblement molesté les aristocrates, il se fit nommer par l'intermédiaire de Salicetti inspecteur des charrois à Saint-Chamant, près de Cette. Un jeune royaliste de St-Maximin, Rey, dont il avait emprisonné les parents sous la Terreur, vint l'arrêter à sa nouvelle résidence et le conduisit aux prisons d'Aix (juillet 1795). Lucien y passa une quinzaine de jours dans les larmes, fati-

quant tous ses protecteurs de ses plaintes bruyantes. Le 7 août, il était élargi, par ordre de Barras.

II

L'ancien garde-magasin de Marathon se rendit aussitôt, non pas à Saint-Maximin près de sa femme, mais à Marseille, où sa mère et ses sœurs vivaient dans la plus extrême misère. Nous regrettons que M. le colonel Jung ait poussé la discrétion au point de ne rien dire, dans ses notes si curieuses, de la vie de Lætitia et de ses filles : il existe sur leur compte, à Marseille, une légende populaire qui eût mérité d'être éclaircie.

Pendant ce temps, Napoléon, destitué de son grade pour avoir refusé de se rendre à l'armée de l'Ouest, vivait dans la familiarité de Barras, en quête d'aventures profitables. Il rentra en faveur par sa collaboration au 13 vendémiaire. Ce coup d'Etat fait par lui en sous-ordre fut le point de départ de la fortune du général Bonaparte ; il mit le pied pour la première fois dans la société élégante et dans le monde de la haute politique. Lucien, appelé par son frère qui croyait avoir l'occasion d'utiliser ses qualités d'intrigue, fréquenta, lui aussi, les boudoirs du Directoire. Ses *Mémoires*, fort inexacts pour cette période, donnent cependant des détails intéressants sur Joséphine de Beauharnais, que Barras poussait par lassitude dans les bras de son jeune

collaborateur, sur cette femme « qui n'a jamais été belle, plus que sur le retour », très bonne « quand ses actes de bonté ne lui coûtaient aucun sacrifice..., ayant peu, fort peu d'esprit ». Mais dans les salons de Barras et de Mme Tallien, Lucien perdait la tête. Son frère se débarrassa de lui en le faisant nommer, malgré son âge (il n'avait que vingt ans), commissaire des guerres, toujours avec le fameux acte de naissance de 1768, et les états de service de Joseph, états de service faux, comme nous l'avons dit plus haut. Il ne faut pas attacher une trop grande importance aux *Mémoires*, qui ne disent pas tout. Ainsi, Lucien, obligé, à la suite de quelques extravagances, de rejoindre l'armée du Nord, rebuté au bout d'un mois, par un métier auquel il ne comprenait rien, déserta pour rejoindre Napoléon à l'armée d'Italie. Celui-ci, qui venait d'épouser Joséphine, voulut bien ne pas faire traduire son frère en conseil de guerre, mais il le renvoya de son quartier général assez rudement (juin 1796). Lucien s'arrêta à Marseille, où Pauline et Fréron filaient en ce moment le parfait amour, en attendant un mariage qui n'aboutit pas par suite de l'opposition de Bonaparte. Stanislas Fréron connaissait trop le passé jacobin du général; il l'avait vu trop plat et trop servile auprès des deux Robespierre. Ce témoin pouvait être compromettant. La belle Paulette, noyée dans les larmes, dut se résigner. Son bonheur passager ne reçut jamais la consécration officielle. Lucien, après avoir plaidé inutilement la cause des amou-

reux, oubliant tout à fait ses fonctions, arrivait à Paris le 11 juillet. Son frère, furieux de cette nouvelle escapade, pria Carnot de l'envoyer en qualité de commissaire en Corse, espérant que dans l'île natale il serait moins exposé à la tentation.

Effectivement, Lucien se tint coi un an. Mais il en eut vite assez de cette villégiature forcée. Il posa sa candidature au conseil des Cinq-Cents dans le département du Liamone (Corse méridionale) et se fit élire en juin 1798. La vérification de ses pouvoirs fut épineuse. D'abord, le nouveau député n'avait que vingt-trois ans au lieu de vingt-cinq exigés. Une fois de plus, il s'était servi de l'acte de naissance à tout faire de 1768. Les voix avaient été surprises par l'intimidation ou payées d'un argent d'origine douteuse, sans doute la part de Lucien dans le pillage de l'Italie. La famille Bonaparte remontait sur l'eau ; les campagnes laborieuses de Lætitia et de ses filles dans les ruelles de Marseille étaient oubliées. Fesch venait de commencer sa collection de tableaux en mettant à contribution les musées de la péninsule et en organisant, au nom de son illustre neveu, la dévastation méthodique flétrie par Courier dans sa correspondance. La discussion de l'élection de Lucien donna lieu à un autre scandale : il s'agissait tout simplement de piraterie ; un corsaire armé par la famille Bonaparte avait pris un vaisseau portant le pavillon d'un pays ami et l'avait vendu, une fois les matelots massacrés. Mais ces détails ne pouvaient porter préjudice à Lucien. Le

frère du vainqueur d'Arcole, du héros en route pour l'Égypte, n'était déjà plus de ceux qu'on ose discuter.

Lucien fut accueilli aux Cinq-Cents, où siégeait déjà Joseph, avec une certaine déférence : le nom de Bonaparte commençait à inspirer le respect et la crainte. Il soutint d'abord le gouvernement du Directoire. Ensuite, avec Joseph il passa à l'opposition à la suite des affaires de la République cisalpine, où le Directoire semblait vouloir contre-carrer les plans de Bonaparte. Les deux frères s'associèrent aux démarches du général Lahoz, envoyé à Paris pour protester au nom du gouvernement milanais. Lucien et ses amis, de concert avec Sieyès, prirent une large part à la journée du 30 prairial, révolution faite par le pouvoir législatif contre l'exécutif, qui remplaça les directeurs Treilhard, Larevellières-Lepeaux et Merlin de Douai par Gohier, Roger Ducos et le général Moulins. Mais sur toute cette période qui précède le 18 brumaire, il faut se défier des *Mémoires*. Cette partie a été écrite trente-cinq ans après les événements, pour défendre une thèse originale mais inexacte en tous points. Le prince de Canino cherchait à se poser comme le personnage prépondérant des Cinq-Cents et à montrer qu'au moment du coup d'État la République était compromise par les agitations jacobines ; il soutenait que le général Bonaparte n'était pour rien dans les événements, qu'il était arrivé par hasard, comme un sauveur providentiel. Lucien ne dit rien

des intrigues de toute sa famille, alors réunie à Paris, vivant dans une inexplicable opulence. Or, il est établi que si Bonaparte revint d'Égypte, abandonnant son armée sans munitions et et sans vivres, c'est qu'il avait reçu par la voie de Tunis et de Tripoli (les Anglais occupant la Méditerranée), des dépêches formelles de Barras, de Talleyrand, de Joseph et de Lucien, expédiées de Paris le 26 mai 1799, l'appelant en toute hâte pour se mettre à la tête d'une conspiration contre le Directoire. Le courrier Vitalis, envoyé plus tard pour rappeler officiellement le vaincu de Saint-Jean-d'Acre et pour légaliser sa désertion, le trouva déjà de retour à Aix. Pendant l'été de 1799, au moment où se nouaient les fils de cette conjuration contre le gouvernement légal de la France, Lucien se délassait des soucis de la politique aux pieds de madame Récamier, à qui il adressait sous le nom de Juliette, en signant Roméo, des lettres passionnées dépassant les limites permises du ridicule. Madame Récamier en régala ses amis, Benjamin Constant entre autres, et Chateaubriand nous en a laissé un curieux spécimen dans ses *Mémoires d'outre-tombe*.

III

La participation de Lucien au 18 brumaire est trop connue pour que nous insistions : du reste, son récit n'est pas inédit. Lucien se fit nommer président

des Cinq-Cents, grâce au prestige du nom de Bonaparte, afin de pouvoir servir plus utilement les complots de son frère et de Sieyès. Les conjurés se comptèrent le 15 brumaire, au banquet donné par les deux conseils à Moreau et à Bonaparte dans l'église Saint-Sulpice; Jourdan et Augereau avaient refusé d'y assister. Les événements se précipitaient; le conseil des Anciens, en majorité vendu ou séduit, décréta, le 18, le transfert des conseils à Saint-Cloud, et investit le général Bonaparte du commandement en chef de Paris. Trois des cinq directeurs étaient du complot. Le 19, eut lieu dans l'orangerie de Saint-Cloud la scène fameuse qui marqua la chute des libertés françaises. Bonaparte, comptant sur son étoile, n'avait pas voulu écouter Sieyès, qui conseillait de ne pas convoquer à la séance les députés notoirement hostiles aux conjurés. Aussi le tumulte fut-il grand. Lucien, mis en demeure de faire déclarer son frère hors la loi, quitta le fauteuil, alla rejoindre les soldats et rentra avec eux dans la salle pour disperser les représentants de la nation. C'en était fait de la République. Lucien, qui ne manqua pas d'énergie ce jour-là, se donne un rôle prépondérant; il cherche à rendre la conduite de Bonaparte moins odieuse en parlant des dangers qu'il aurait courus. Il répète la fable des poignards levés contre le misérable fugitif d'Égypte. Il faut pourtant noter que l'anecdote du grenadier Thomé couvrant le général de son corps, la tunique percée de coups, n'existe pas dans l'original. Ce

hors-d'œuvre théâtral et mensonger n'a été ajouté qu'après la mort de Lucien.

Le coup était fait. Un simulacre d'Assemblée vota, à onze heures du soir, le décret qui ajournait les deux conseils au 1^{er} ventôse suivant et nommait Bonaparte, Sieyès et Ducos consuls provisoires, avec de pleins pouvoirs. Soixante et un députés étaient expulsés ou déportés. Chacun des conseils pendant l'intersession devait être représenté par une commission de cinq membres. Lucien fit naturellement partie de la commission des Cinq-Cents en sa qualité de président. Le mathématicien Laplace, aussi connu par sa servilité que par sa science, accepta le ministère de l'intérieur, le 20 brumaire, pour faire la grosse besogne ; il signa les exécutions et, au bout de quelques semaines, céda le portefeuille à Lucien. C'est vers cette époque que ce dernier perdit sa femme Catherine Boyer, la sœur de l'aubergiste de Saint-Maximin : il lui consacra dans son parc de Plessis-Chamant un mausolée dans le goût du jour, tandis que sa sœur Élisabeth venait auprès de lui sous prétexte de s'occuper de ses nièces orphelines. Pendant ce séjour à Plessis-Chamant, les affaires du ministère de l'intérieur, qui comprenait l'instruction publique, les arts et les belles-lettres, allaient à l'aventure, à la grande irritation de Napoléon.

Le jeune ministre de vingt-quatre ans et demi, passionné pour le plaisir, grisé par les souvenirs de brumaire, était poussé par ses velléités de faux libé-

ralisme à faire au Premier Consul une sorte d'opposition tracassière, en dépit des conseils du sage Joseph, qui s'entremettait pour rétablir la bonne harmonie après des scènes de violence où l'on en venait presque aux mains ; il se trouva tout-puissant lorsque son frère alla tenter une fois de plus en Italie le hasard des batailles. Mais en l'absence de Napoléon, les premiers organisateurs du 18 brumaire, ceux qui avaient cherché dans le commandant de l'expédition d'Egypte un simple agent d'exécution et qui avaient trouvé un maître, prévoyant le cas où la campagne d'Italie mettrait un terme à sa fortune, s'inquiétaient de réserver l'avenir. Ils se réunissaient à Auteuil, chez Talleyrand. Lucien tint au courant son frère de « l'intrigue d'Auteuil ». Aussi, au retour de Bonaparte, les conspirateurs, dont plusieurs siégeaient dans les conseils du gouvernement, cherchèrent-ils à se venger du ministre de l'intérieur.

Justement, Lucien venait de publier un « Parallèle entre César, Cromwell et Bonaparte » qui dévoilait prématurément les vues secrètes du Premier Consul. Fouché, ministre de la police, un des politiciens d'Auteuil, ne manqua pas de signaler cet imprudent opuscule au chef de l'exécutif, qui résolut d'en disgrâcier l'auteur. Les prétextes ne manquaient pas. Lucien se compromettait de toutes les manières, jouant à la Bourse, donnant des fêtes somptueuses, achetant des propriétés, dilapidant les fonds de son ministère, s'affichant avec une ac-

trice à la mode, Mlle Mezeray. On parlait ouvertement de ses relations incestueuses avec Elisa qui était venue le consoler de son veuvage, et avec l'ardente Caroline, la femme de Murat. Le Premier Consul, irrité et jaloux, pour se débarrasser une fois de plus de son frère, le nomma ambassadeur en Espagne, le 6 novembre 1800. Le 9, Lucien était en route, à la recherche de la fortune. Cette fois, il devait la trouver. Au bout de six mois, grâce aux petits bénéfices du traité de Badajoz, Brutus Bonaparte, le citoyen sans sou ni maille, le garde-magasin de Marathon, aussi ingénieux que Panurge dans l'art de dépenser de l'argent, mais non moins habile que le héros de Rabelais à tirer son épingle du jeu, devenait le millionnaire Lucien. Nous allons le retrouver à Madrid.

- IV

C'est un an, jour pour jour, après le 18 brumaire que Lucien Bonaparte partit pour l'Espagne, où il allait remplacer l'ambassadeur Alquier, l'ex-conventionnel, un des votants. Eloigné de Paris par son frère le Premier Consul, il emmenait comme second secrétaire son beau-frère, Pascal Bacciochi, qu'Elisa avait d'excellentes raisons de vouloir reléguer au-delà des Pyrénées. L'ambassadeur de la République française auprès du roi Charles IV n'a pas laissé de mémoires suivis sur son séjour en Es-

pagne ; le colonel Iung a dû combler les lacunes au moyen de lettres et autres documents inédits. La cour espagnole, avec son étiquette sévère cachant mal des scandales invétérés, était un terrain dangereux pour les débuts d'un diplomate de vingt-six ans, un peu écervelé. Charles IV passait ses journées à la chasse, aux courses de taureaux, ou dans ses écuries ; la reine Marie-Louise, en dépit de ses quarante-sept ans sonnés, subissait toujours la domination du premier ministre Manuel Godoï et se soumettait sans se plaindre aux favoris de bas étage, comme le majordome Mello, par qui le tout-puissant prince de la Paix, un peu las, se faisait suppléer, tandis qu'il ne craignait pas lui-même de distribuer ses faveurs aux dames de la cour, dans le palais, sous les yeux de la reine, sur laquelle il avait su prendre une inébranlable autorité. Lucien apprit à faire la révérence pour présenter ses lettres de créance à Charles IV. Les premières semaines de son séjour en Espagne furent marquées par la plus singulière aventure du monde. Bonaparte avait envoyé à la reine Marie-Louise trente-six robes sous l'escorte de la citoyenne Minette, la modiste la plus distinguée de Paris. L'ambassadeur français, chargé d'offrir lui-même ces élégants articles d'exportation, s'aperçut que la citoyenne Minette avait, sous le couvert de l'ambassade, introduit une quinzaine de ballots supplémentaires. Il voulut protester et exiger le paiement des droits de douane pour les colis frauduleux. Scène de pleurs

de la citoyenne Minette, hésitations du ministre Cevallos, qui ne voulait pas voir ce délit professionnel, intercession de la duchesse d'Albe, pour qui étaient les robes de contrebande, Lucien nous conte en détail cet incident diplomatique avec pièces officielles à l'appui. Il se décida enfin à fermer les yeux, sur les instances de la duchesse de Santa-Cruz, à qui il avait laissé prendre son cœur au débotté. Godoï lui-même intervint en faveur des femmes et des chiffons. Lucien dut capituler, et cet échec le guérit pour toujours des scrupules excessifs.

En réalité, son ambassade à Madrid était un simple exil. Le Premier Consul et Talleyrand le laissaient sans instructions, lui recommandant seulement en termes fort vagues de détruire l'influence anglaise dans la péninsule. On essaya bien pourtant de lui faire assurer le ravitaillement de l'armée d'Égypte ; mais l'assassinat de Kléber avait définitivement compromis une situation rendue déjà si critique par la désertion de Bonaparte. Bientôt la capitulation d'Alexandrie livrait aux Anglais la Méditerranée, dont le comité de Salut public voulait faire un lac français. Il était trop tard pour songer aux ravitaillements. Lucien fut plus heureux dans la négociation facile de l'affaire de Toscane. Il s'agissait de transformer l'ancien duché toscan en royaume d'Etrurie au profit du prince de Parme, gendre de Charles IV. Bonaparte saisit volontiers cette occasion de rendre service à la maîtresse de

Godoi, et Lucien fut récompensé de son entremise obligeante par la familiarité du prince de la Paix. C'est alors que Marie-Louise conçut le dessein de marier sa troisième fille au vainqueur de Marengo. Godoi approuvait fort ce projet. Lucien se chargea d'en instruire son frère et de lui offrir la main de l'infante Isabelle âgée de treize ans. Il aurait fallu recourir au divorce ; mais Joséphine n'avait pas d'enfant du Premier Consul. Pouvait-elle en avoir ? La ci-devant vicomtesse de Beauharnais affirmait, un jour, que l'impuissance n'était pas de son fait, et elle invoquait la naissance de ses deux enfants du premier lit devant Elisa, qui riposta non sans férocité (le mot est de Lucien) : « Mais, ma sœur, vous étiez plus jeune qu'à présent. » Le Premier Consul ne répondit pas aux avances faites par son frère au nom de la cour de Madrid avec un enthousiasme voisin du lyrisme. Cet enthousiasme surprendra les admirateurs de Lucien, républicain ardent ou se disant tel. Mais à cette époque Lucien était encore en bons termes avec son frère. Du reste, il n'avait pas fait fortune.

Un nuage chargé d'or allait bientôt crever sur lui. Bonaparte reprenant la politique du comité de Salut public, mit l'Espagne en demeure d'envahir le Portugal, au cas où ce pays refuserait de sacrifier l'alliance anglaise à l'alliance française. Le Portugal ne voulut pas s'exécuter ; il fut envahi. Au bout de quelques jours, la cour de Lisbonne se vit dans la nécessité de se soumettre et d'accepter les

conditions imposées par Lucien d'après les instructions du Premier Consul et de Talleyrand (juin 1801). Le traité de Badajoz, par un hasard singulièrement intelligent, était signé depuis une heure quand notre ambassadeur reçut une dépêche de son gouvernement qui stipulait des conditions plus rigoureuses. L'attitude de Lucien dans cette affaire prêta un peu à la critique, et les présents considérables reçus par lui à l'occasion de la signature hâtive du traité de Badajoz ne sont pas de nature à jeter un jour très honorable sur cette négociation. Lucien, désireux de mettre ses trésors en sûreté, demanda son rappel, sous prétexte de maladie. Il finit par donner sa démission au commencement de décembre, et quitta Madrid en emportant de riches cadeaux, des bijoux, des tableaux, sans compter une collection de sacs de cuir pleins de diamants. Il y en avait pour 7 ou 8 millions. Lucien cherche à faire excuser une fortune si rapide en parlant de vingt mille tableaux du bon Fesch, récoltés en Italie on sait comment. Les affamés d'Ajaccio avaient les mains crochues et la dent dure.

V

Le premier soin de Lucien, dès sa rentrée à Paris, fut de faire vendre à Amsterdam les diamants espagnols et de placer ses millions à l'étranger. La

situation politique s'obscurcissait en France. Le Premier Consul rencontrait de l'opposition dans le tribunal ; il fit entrer Lucien dans cette assemblée pour y avoir un agent dévoué. Dans ce passage de ses *Mémoires*, le prince de Canino pose visiblement pour la postérité en affectant après coup des principes ultrarépublicains, blâmant l'ambition criminelle de son frère, vantant les mérites de la République consulaire issue du 18 brumaire, niant avec force protestations que l'empire ait son origine dans ce coup d'Etat auquel il avait pris une si large part. L'ambassadeur à Madrid, par le traité de Saint-Ildefonse, « le plus beau fleuron de sa couronne diplomatique », avait obtenu de l'Espagne la rétrocession de la Louisiane, abandonnée par Louis XV en 1763, comme l'Inde et le Canada. Quelle ne fut pas sa surprise quand il vit le Premier Consul, qui paraissait tant tenir à cette colonie, manifester l'intention de la vendre aux Américains ! Bonaparte recevait un jour Joseph et son frère dans un de ces bains parfumés d'eau de Cologne où il cherchait à calmer l'irritation chronique de sa peau. Dès que le Premier Consul aborda la question de la vente de la Louisiane, Joseph, naturellement violent, s'emporta, affirmant que jamais le tribunal ne ratifierait ce marché funeste pour la France. Bonaparte, peu habitué à la contradiction, se leva tout nu, déclarant qu'il se passerait de l'avis du Parlement. Dans son animation, il glissa au fond de la baignoire et tomba en éclaboussant ses frères. Le valet de

chambre de service, épouvanté, se trouva mal, et il fallut sonner Roustan pour l'emporter. La discussion reprit une heure plus tard dans le cabinet de Bonaparte en tête à tête avec Lucien. C'est alors que ce dernier ayant voulu (à ce qu'il rapporte) parler de son respect pour la Constitution et dire que si son frère sortait de la légalité il le considérerait comme un ennemi, le Premier Consul jeta violemment sur le parquet une tabatière ornée du portrait de Joséphine par Isabey, en disant : « Mon ennemi, toi ! Je te briserais comme cette tabatière ! » On voit que les rapports entre Lucien et Bonaparte commençaient à devenir difficiles. Dès cette époque, la vente de la Louisiane était décidée ; les millions produits par cette opération devaient former la première entrée en campagne pour la guerre contre l'Europe. Pourtant Lucien, cherchant toujours sa voie, ne rompit pas encore avec son frère. Il servit utilement sa politique au tribunalat dans la discussion sur le Concordat et dans celle de la Légion d'honneur. Pour prix de ses services, il fut fait grand officier de l'ordre et sénateur.

La société parisienne boudait le pouvoir nouveau et se tenait à l'écart. Irrité de cette hostilité latente, le Premier Consul poursuivait de ses grossiers propos quiconque avait l'air de vouloir lui résister. Les *Mémoires* reproduisent une conversation de Bonaparte où il invective Mme de Staël, « cette virago » qui l'a accusé d'« écrémer » le tribunalat en l'« épurant », et qui a répondu à la banale accusation

d'« idéologie » en traitant le maître d'« idéophobe ». On cherchait, à la cour consulaire, à oublier les jours de misère et de jeûne en banquetant et en jouant la comédie sous la direction de l'acteur Dugazon. Les grands dignitaires, un peu enfants, se livraient parfois aux joies innocentes du saute-mouton dans les allées de la Malmaison. Un jour, le peintre Isabey, légèrement myope, ne s'oublia-t-il pas au point d'enfourcher par méprise l'échine auguste de Bonaparte ? Jupiter fronça le sourcil, et le peintre fut privé de dîner. Mais Joséphine, la nymphe du lieu, dépitée en voyant son mari jeter le mouchoir à toutes les femmes de son entourage, y compris ses sœurs (consulter sur ce point délicat les *Mémoires* de Mme de Rémusat), inquiète surtout de constater dans son miroir les outrages du temps, et pleurant la disparition « de ces derniers attraits que le peintre Gérard, habile restaurateur de la beauté flétrie des femmes sur le retour, a fort agréablement reproduits », Joséphine vivait sous la crainte perpétuelle du divorce. Elle en voulait particulièrement à Lucien, l'entremetteur du mariage de Bonaparte avec l'infante d'Espagne, dont son mari avait eu la cruauté de l'entretenir. Joséphine tenait une vengeance toute prête : elle voulut jeter sa fille Hortense dans les bras de son beau-frère. Mais Lucien avait de la méfiance : cette jeune personne, « fort avancée pour son âge dans la connaissance des choses d'ici-bas », la digne élève de Mme Campan, assez jolie malgré les dents gâtées qu'elle tenait de sa mère, ne lui

disait rien qui vaille. Il la laissa à son frère l'infortuné Louis, le Ménélas hollandais.

Lucien dut supporter un plus sérieux assaut matrimonial. L'infante d'Espagne, duchesse de Parme, dont il avait contribué à faire une reine d'Etrurie, venait de perdre son mari. Bonaparte, d'accord avec la cour de Madrid, décida de faire épouser cette jeune veuve à son frère. Il faut lire dans les *Mémoires* le récit de cette négociation et les dialogues à la Henry Monnier entre Napoléon, Joseph et Lucien. Ce dernier résista comme un beau diable, disant que son républicanisme lui interdisait d'épouser une Bourbon, fort laide d'ailleurs, « une femme pourtant très propre », disait le Premier Consul. La vraie raison de son refus obstiné, Lucien l'avoua à Joseph : il avait donné son cœur à la belle Alexandrine de Bleschamp, veuve d'un aventurier nommé Jouberton, mort aux colonies. Lucien avait rencontré la citoyenne Jouberton dans une partie fine chez son ami Laborde ; il l'installa au Plessis-Chamant, et un mariage secret unit les deux amoureux à la veille de la naissance d'un enfant. Bonaparte, qui croyait simplement à une liaison passagère et qui, peu habitué à trouver des cruelles, gardait sur le cœur, paraît-il, les dédains de Mme Jouberton, reçut la nouvelle officielle du mariage pendant un concert à la Malmaison. Il se mit à jurer, traitant crûment de « coquine » la belle-sœur qui lui tombait ainsi des nues, et envoya Murat, au milieu de la nuit, annoncer à Lucien que jamais il ne reconnaî-

trait un mariage renversant tous ses plans d'alliance avec les Bourbons d'Espagne et la reine d'Etrurie, « une femme si propre ». La scène entre Murat en grand uniforme et son beau-frère réveillé en chemise de nuit, un madras noué autour de la tête, est un morceau du plus haut comique. L'ex-madame Joubertson écoutait le dialogue du fond de l'alcôve.

Quelques heures après la visite nocturne de Murat, un second ambassadeur se présentait chez Lucien au nom de Napoléon. C'était le consul Cambacérès, tout empanaché dans son costume de cérémonie. Ce « majestueux mannequin » crevant de morgue, avec des périphrases fort spirituellement notées dans les *Mémoires*, venait pour signifier au mari de la belle Joubertson la prétention du Bonaparte à ne laisser entrer dans la famille « consulaire » que des personnes agréées au préalable par lui, et pour indiquer à Lucien les vices de forme de son mariage ainsi que les moyens de nullité à faire valoir. L'ancien ambassadeur à Madrid n'était pas en veine de soumission. Il mit le majestueux Cambacérès à la porte avec tous ses panaches. La rupture entre les deux frères devenait dès lors inévitable. Elle fut même hâtée par une ovation faite à Lucien et à sa femme par le public parisien, au Théâtre-Français, un soir où Mlle Georges, alors suppléante en titre de Joséphine, débutait dans le rôle d'Idamé de l'*Orphelin de la Chine*.

VI

Bonaparte eut un autre motif de grave mécontentement. Lucien refusa avec affectation la candidature que lui offrait le gouvernement au poste de chancelier du Sénat. Ne pouvant présenter sa femme dans le monde, il vivait à l'écart ; l'ex-citoyenne Joubberthon était continuellement poursuivie de lettres anonymes parties de la Malmaison ; Joséphine ne pardonnait pas la mésaventure d'Hortense. Un nouvel incident intime accentua la brouille des Bonaparte. Pauline, revenue de Saint-Domingue, où la fièvre jaune lui avait enlevé du même coup son ancien amant Stanislas Fréron et son mari le général Leclerc, se remariait avec le prince Camille Borghèse, « un polisson, dit Courier dans ses lettres, incapable d'être jamais un laquais supportable » (septembre 1803). Bonaparte fit savoir à son frère qu'il ne serait pas invité à la cérémonie, à cause de sa situation irrégulière. Aussi Lucien, sans attendre la noce, partit-il pour l'Italie. Il rentra à Paris en janvier 1804, pour assister à l'arrestation de Moreau, de Pichegru, et à l'assassinat du duc d'Enghien. A la nouvelle du crime de Vincennes, « Allons-nous en, dit-il à sa femme, *il a goûté du sang* ». Mis à l'index par sa famille, qui redoutait d'encourir la colère de Napoléon, se sentant peut-être compromis jusqu'à un certain point par ses re-

lations avec les agents de l'émigration, découragé par des violences qui annonçaient la fin de cette République consulaire à laquelle il avait cru, Lucien quitta bientôt la France avec sa femme et ses enfants, et se fixa en Italie sans esprit de retour. Ses millions placés en lieu sûr lui garantissaient partout une existence indépendante et fastueuse.

L'ancien garde magasin de Saint-Maximin-Marathon gardait peut-être quelque espoir de rentrer en grâce ; mais le sénatus-consulte du 18 mai 1804, en l'écartant par avance, lui et son fils, de toute succession éventuelle au trône impérial, lui enleva ses dernières illusions. A Rome, il retrouva Fesch, sa mère et sa sœur Pauline, qui travaillaient le pape pour le décider à faire le voyage de Paris à l'occasion du sacre de Napoléon. Fesch tenta une nouvelle démarche pour rapprocher ses deux neveux. Il chercha à amener une rupture entre Lucien et Alexandrine, et l'engagea à se séparer « d'une femme qui n'était pas sa première, de la veuve d'un banqueroutier ». L'heureux époux de la Jouberton résista, et Talleyrand, chargé de lui communiquer les ordres de l'empereur, lui déclara, au nom de son maître, qu'un frère « méprisable sous tous les rapports » pouvait s'attendre, pour prix de sa désobéissance, à être chassé de tous les pays de l'Europe sur lesquels s'étendrait la domination ou l'influence française. Lucien prit la résolution d'attendre dans les États du pape l'issue, fort douteuse à son avis, de la lutte que son frère entreprenait

contre l'Europe. Craignant que les propos inconsidérés tenus par lui à Rome et rapportés à Paris avec force amplifications ne décidassent Napoléon à un acte de violence, il se réfugia à Tusculum en septembre 1805, y acheta une maison de campagne, la Ruffinella, dans le site jadis illustré par Cicéron, et s'y livra à des fouilles, sans négliger ses travaux littéraires. Rien de plus curieux que la scène où il se montre lisant ses poésies au pape en se comparant modestement à Virgile. Mais l'archéologie ne peut pas plus que les Muses fixer cet esprit remuant, passionné pour le bruit et l'intrigue. Il achète à Rome le palais Nugnez, y installe une naumachie et un théâtre où il joue la tragédie avec sa femme. Alexandrine, dans le rôle de Zaïre, enlève les suffrages de toute la société romaine, et en particulier ceux de l'ambassadeur de France, l'ex-conventionnel régicide Alquier, celui-là même que Lucien avait remplacé à Madrid en 1800. Lucien, au milieu du tumulte des réceptions, se compromet par ses imprudences ; il s'abouche avec le général Malet, qui, « s'il n'est pas un agent provocateur de l'école de Fouché, pourrait bien être de l'étoffe propre à faire un conspirateur ». Les avances faites au frère de l'empereur par la cour pontificale sont rapportées à Paris, exagérées et envenimées. Pourtant, les sœurs du proscrit, dont on connaît les sentiments plus que tendres à son endroit, tâchent encore d'amener un rapprochement. Élisabeth, dans une lettre inédite du 15 août 1807, que nous avons sous les

yeux, lui dit : « Voilà Jérôme marié et roi d'un beau pays. Quand aurai-je aussi à te féliciter ? Nous le désirons tous ici, et nous espérons que l'arrivée de Sa Majesté en Italie te tirera de l'obscurité où tu te plais, mais qui est si funeste à ta famille. Mille caresses à tes enfants et à Alexandrine (1) ». On remarquera cette dernière ligne, qui fait supposer qu'Élisa ne poussait pas au divorce avec la Joubberthon. Toujours est-il que Lucien demanda une audience à son frère, dès l'arrivée de l'empereur en Italie. L'entrevue eut lieu à Mantoue, le 12 décembre 1807. Napoléon mit immédiatement la conversation sur le terrain du divorce, offrant à Lucien, en échange de sa soumission, la couronne de Naples ou celle d'Espagne. Le récit de l'entrevue de Mantoue est un des plus singuliers chapitres des *Mémoires*. L'empereur y montre toutes les ressources de son esprit à la fois dominateur et cancanier, parlant à bâtons rompus de Joséphine, qui se croit empoisonnée par son mari dès qu'elle a une mauvaise digestion, des deux enfants qu'il a eus de jeunes filles de la cour et dont il est très fier, car leur naissance prouve qu'en dépit des faiseurs d'épigrammes le maître n'est pas impuissant. Mais Napoléon, au bout de toutes ces digressions, revenait toujours aux invectives contre Alexandrine. Sur ce point Lucien resta inflexible, même après la menace de son frère de le faire arrêter et conduire

(1) De notre collection d'autographes.

à Bicêtre s'il continuait son opposition. Il quitta Mantoue, prenant congé de Napoléon qu'il ne devait plus revoir avant les Cent-Jours.

VII

Lucien revint à Rome et continua à se compromettre en affectant un air d'opposition et en briguant ouvertement la faveur du pape. Aussi, quand, dans les premiers jours de février 1808, les troupes françaises commandées par le général Miollis occupèrent la ville, sa position devint-elle très fautive et presque critique. Napoléon, irrité de la froideur témoignée par son frère à Miollis et à son état-major, ordonna à toute la famille de rompre avec Lucien. Quelques jours après, celui-ci recevait l'ordre de quitter Rome ; il pensa d'abord à gagner l'Amérique, mais il se résigna à se confiner dans sa terre de Canino, achetée au pape, où il goûta deux ans de repos relatif. Après son divorce avec Joséphine, l'empereur, désireux de nouer de nombreuses alliances entre sa famille et les diverses dynasties de l'Europe, insista pour que Lucien lui envoyât sa fille aînée Charlotte, fille de Catherine Boyer, la sœur de l'aubergiste de Saint-Maximin. Lucien n'osa pas refuser, et Charlotte parut aux Tuileries ; mais son séjour n'y fut pas de longue durée. La petite provinciale, toute désorientée dans ce milieu nouveau pour elle, se répandait en railleries sur les

prétendants que le maître voulait lui imposer, en particulier sur le prince des Asturies. La lecture de correspondances interceptées irrita au plus haut point l'empereur, qui, exaspéré des répugnances de sa nièce, la renvoya brutalement à Canino.

Lucien ne devait pas tarder à subir les conséquences de la disgrâce de Charlotte. Huit jours après le retour de la jeune fille, il reçut ses passeports ; par un suprême outrage, celui de sa femme était établi au nom de Mme veuve Joubberthon. Lucien mit en sûreté son énorme fortune, ses diamants, ses tableaux, et s'embarqua à Civita-Vecchia pour l'Amérique, avec ses sept enfants. Le mauvais temps obligea le vaisseau à relâcher à Cagliari ; les autorités refusèrent aux voyageurs malades l'autorisation de débarquer. Il fallut reprendre la mer ; quelques heures après, les fugitifs étaient capturés par des croiseurs anglais et conduits à Malte. Lucien fut interné d'abord au fort Caselli (24 août 1810), ensuite logé avec les siens dans la résidence d'été des anciens grands maîtres ; ils y passèrent paisiblement l'été et l'automne. Le gouvernement anglais envoya enfin des instructions en novembre : il refusait à Lucien l'autorisation de se rendre en Amérique, mais lui offrait un asile en Angleterre. Le 28 décembre 1810, Lucien arrivait à Plymouth et était envoyé à Ludlow, chef-lieu de la principauté de Galles ; six mois plus tard, il achetait la terre de Thorngrove, dans le comté de Worcester : c'est dans cette résidence qu'il recom-

mença à tenir table ouverte, tout en achevant son poème de *Charlemagne ou Rome délivrée*, en vingt-quatre chants, le plus admirable modèle du mauvais goût littéraire et de la versification incolore.

C'est au milieu de ces occupations diverses que Lucien eut connaissance, dans les derniers jours de 1812, des désastres de la campagne de Russie et de la conspiration du général Malet. Comme ils l'avaient fait lors de la machine infernale, les hommes de Bonaparte mirent sur le compte des jacobins cette tentative si hardie des royalistes, qui n'échoua que par le plus singulier des hasards, dans la nuit du 22 au 23 octobre. L'empereur, irrité de voir avec quelle facilité ses favoris avaient cru à la nouvelle de sa mort, revenait en toute hâte; le 14 décembre, il adressait de Mayence à son valet de chambre ce billet laconique : « Un bain, un souper et Wal... » Dans la nuit du 16, il rentrait aux Tuileries, apostrophant ses conseillers ahuris et tremblants, leur dénonçant les crimes de l'« idéologie » et de la « ténébreuse métaphysique ». Mais Lucien ne s'y trompa pas : il avait vu, comme on sait, Malet à Rome et n'ignorait point que le hardi général, quoi qu'en aient dit quelques biographes contemporains, travaillait pour le roi, non pour la République.

IX

Les événements se précipitaient. L'empire s'écroula une première fois, et, dès le lendemain des adieux de Fontainebleau, Lucien quittait Londres sous un faux nom et gagnait Rome, où le pape l'accueillit avec faveur et lui décerna le titre de prince de Canino, « en considération, dit le décret, de son loyal et sincère attachement pour le saint-siège ». Le prisonnier de Fontainebleau se vengeait assez spirituellement de l'empereur abattu en accordant des lettres de noblesse au frère de son ex-geôlier. Alexandrine Joubberthon, jalouse pendant si longtemps de toutes ses belles-sœurs couronnées, saisit avec empressement l'occasion de jouer à la princesse ; partant d'Angleterre, elle traversa la Belgique et la Suisse avec des carrosses dont les larges panneaux suffisaient à peine à contenir ses nouvelles armoiries. A Rome, elle reprit ses réceptions comme si aucun événement ne s'était produit en Europe. Les ennemis de la France s'empressaient dans ses salons, où trônait la princesse de Galles, femme du régent d'Angleterre, tandis que, dans la débâcle de l'empire, l'impératrice Marie-Louise fuyait à Vienne, abandonnant son fils le roi de Rome aux mains des femmes de chambre, et que Napoléon lui-même, réduit à la souveraineté minuscule de l'île d'Elbe, était obligé de traverser la France déguisé en officier autrichien pour échapper à la

vindictes publiques. A Porto-Ferrajo, l'empereur déchu vivait très modestement, en butte aux sollicitations d'une meute innombrable de curieux et d'affamés. Sa santé commençait à décliner ; le système nerveux longtemps surmené se relâchait sous l'influence de l'oisiveté. D'autres infirmités d'un ordre plus intime accablaient le héros, mais ne l'empêchaient pas de se livrer à certains plaisirs qui dans sa cour de femmes faciles étaient devenus pour lui une simple gymnastique. Mme Wal.^{enska}, la belle Polonaise que Bonaparte réclamait à son valet de chambre au retour de la déroute de Russie, vint consoler l'ex-empereur. Il voulut aussi avoir près de lui ses sœurs, dont les *Mémoires* de Mme de Rémusat, après tant d'autres témoignages dignes de foi, nous ont montré l'extrême amour fraternel. Pauline Borghèse répondit à l'appel de son frère. Comme il nous répugnerait d'appuyer trop sur ces scènes de famille, nous nous contenterons de donner ici, en coupant les termes trop crus, une lettre inédite du 3 décembre 1814 (1), écrite à Talleyrand par le comte de Jaucourt au sujet de correspondances de l'île d'Elbe interceptées sans doute par le cabinet noir... « La nymphe Pauline, dont la naïveté ne diminue pas avec l'âge (elle avait alors trente-quatre ans), a écrit à deux colonels de son intimité : à l'un, que Bonaparte est trop jaloux pour qu'il vienne encore ; à l'autre, qu'il se hâte de venir, que Bonaparte ne la voit après la princesse (Wal...) que

(1) Archives des Affaires étrangères.

le jour, et qu'il pourra, lui s'en occuper le soir et toute la nuit. Elle appelle son auguste frère vieux pourri, et demande deux bouteilles de rob Laffecteur. » Mais le souverain de l'île d'Elbe ne se contentait pas de se livrer aux joies douces de la famille ; il entretenait une correspondance suivie avec le continent ; en vue d'une action politique prochaine, il contractait partout des emprunts et embrigadait ses anciens officiers de la garde.

Louis XVIII connaissait, grâce aux dépêches de ses agents diplomatiques, les intrigues nouées en Italie par les membres de la famille Bonaparte, par Lætitia, Pauline et Lucien. Ce dernier se mit en rapport avec Fouché et Carnot pour travailler au relèvement d'un empire « libéral » dont il espérait bien ne pas être expulsé comme de la République consulaire et de l'empire triomphant de 1804. Murat lui-même, après avoir trahi une première fois Napoléon d'une façon abominable, conspirait avec lui, toujours admirable par son absence de sens moral. Le gouvernement français finit par s'émouvoir et il forma le dessein de réclamer au congrès de Vienne l'internement de Napoléon dans un lieu plus isolé que l'île d'Elbe, aux Açores par exemple, et même celui, plus hardi, de faire enlever l'empereur. Ces tentatives échouèrent, car Bonaparte était tenu au courant jour par jour des projets de ses ennemis. Quand il sut que le congrès de Vienne allait prendre contre lui des mesures de précaution, l'empereur se résolut à agir. Il quitta l'île d'Elbe

dans la nuit du 26 au 27 février 1815, avec une flottille, douze cents hommes, des canons et six jours de vivres, traversant la croisière anglaise qui le laissa passer. Le 1^{er} mars, l'empereur débarquait au golfe Juan.

On sait quelle marche triomphale fut le voyage de Napoléon du golfe Juan à Paris. Les populations, indignées de voir les Bourbons imposés de force à la France par l'étranger, se levaient de toute part en faveur de l'ancien protégé des deux Robespierre, du vainqueur d'Austerlitz. Lucien revint de Suisse, où il résidait depuis quelque temps, et retrouva à Paris l'empereur, qui, avec de grands témoignages d'amitié, lui passa au cou le cordon de la Légion d'honneur et lui donna le Palais-Royal. Mais ce retour de faveur n'était qu'une nouvelle comédie. Napoléon, dans ses discussions avec son frère, reprit bientôt le même ton qu'en 1801, cherchant comme alors à brouiller Lucien et Joseph. Pendant ce temps, le cercle de la coalition se resserrait autour de la France, les royalistes organisaient le recrutement de leurs bandes et envoyaient des émissaires pour encourager la désertion dans l'armée française et pour acheter la trahison des généraux commandant les places fortes de l'Est. Les ouvertures de ces indignes Français, complices de l'étranger, échouèrent devant le mépris des généraux patriotes.

Le 12 juin, l'empereur quittait Paris pour rejoindre l'armée. La maladie à laquelle nous avons fait

allusion à propos du séjour dans l'île d'Elbe l'empêchait de monter à cheval. Avec le sentiment merveilleux qu'il avait gardé des choses de la guerre, Napoléon saisit le point faible de la coalition, le trait d'union politique et financier, c'est-à-dire l'armée anglaise ; il fallait frapper entre Anvers, où débarquaient les subsides de la Grande-Bretagne, et Gand, le centre de la conspiration royaliste. La bataille engagée à Waterloo avec des troupes en état d'infériorité numérique, par un général malade et découragé, fut un épouvantable désastre. C'en était fait de nous ; la France révolutionnaire, épuisée de sang et d'or, apprenait après quinze ans de fausse grandeur ce qu'il en coûte de se donner un maître. Lucien a laissé un important chapitre sur Waterloo ; mais ce fragment n'est pas inédit : il a été publié en 1835 sous le titre de *la Vérité sur les Cent-Jours*. Les souvenirs du prince de Canino, écrits vingt ans après les événements, n'ont aucun intérêt, et son récit manque d'authenticité au premier chef. On voit trop que l'écrivain se taille après coup un rôle de toutes pièces.

X

Le jour même de l'installation du gouvernement provisoire, Lucien recevait l'ordre de sortir du territoire français. Il se trouvait sans argent de poche ; il fit demander des fonds à l'empereur, qui lui envoya

200,000 francs en or, plus 2 millions de bons de rescriptions de forêts. Le prince de Canino voulait aller en Angleterre chercher des passeports pour gagner l'Amérique avec les siens : Napoléon croyait aussi pouvoir s'y rendre librement ; mais Lucien ne trouva pas de bateau disposé à traverser la Manche ; il se résigna donc à rejoindre sa femme en Italie. Conduit jusqu'au delà des monts, sous l'escorte d'un officier d'ordonnance du comte de Bubna, commandant des forces autrichiennes en Savoie, il fut incarcéré à la citadelle de Turin. Dans une lettre fort plate au prince de Metternich, Lucien demanda l'autorisation de gagner Rome et sa campagne de Tusculum. Il attendit six semaines la réponse du diplomate autrichien et employa ses loisirs à rimer une *Ode à Uranie*. Enfin les « bienfaiteurs de l'humanité », c'est ainsi qu'il appelait les souverains coalisés contre son pays, lui envoyèrent un sauf-conduit. Il arrivait à Tusculum à la fin de septembre 1815, juste à point pour assister aux couches d'Alexandrine.

Le séjour de Lucien à Rome était un internement déguisé. Le prince de Canino avec sa femme et ses huit enfants étaient placés sous la surveillance du gouvernement pontifical. Quand il allait à la campagne, un escadron de gendarmerie l'accompagnait et s'installait près de lui. Pourtant, Joseph, seul de tous les siens, avait pu gagner l'Amérique ; il envoya de Philadelphie un bateau pour chercher Lucien ; ce bateau arriva à Malte, mais ne put

aborder Civita - Vecchia, car le gouvernement papal, responsable de son hôte, se tenait sur la défensive. Les puissances européennes, craignant l'esprit d'intrigue du frère du prisonnier de Saint-Hélène, voulurent l'interner dans une ville du nord de l'Allemagne plus facile à surveiller. Lucien, qui était à l'affût de toute occasion de se sauver, protesta avec une belle indignation auprès du cardinal Consalvi, disant qu'il avait donné sa parole d'honneur de ne pas s'enfuir. Les ambassadeurs étrangers insistaient pour qu'on éloignât Lucien de Rome. Mais le pape intervint une fois de plus pour le protéger. Pie VII connaissait bien « cette bonne pièce de Lucien », comme il l'appelait, incapable de s'occuper sérieusement de politique huit jours de suite, toujours acharné à faire de mauvais vers, de beaux enfants, des dettes et de l'astronomie, à laquelle du reste il ne comprenait absolument rien. Mais la mort de Napoléon rendit la diplomatie européenne moins curieuse de surveiller ses frères : Lucien ayant formé le dessein de marier son fils aîné avec une des filles de Joseph, voulut aller rejoindre celui-ci en Amérique ; le projet de voyage échoua, et le mariage eut lieu à Bruxelles en 1822. Le prince de Canino retourna en Italie faire des vers et de l'agriculture. En 1830, il habitait la Croce del Biacco, près de Bologne, et y jouait, sur un théâtre construit par lui à cet effet, sa tragédie *les Enfants de Clovis*. Elisa et la belle Pauline, un peu fatiguées par la vie, étaient mortes, la première en 1820, précédant

Napoléon, la seconde en 1825 ; des huit enfants de Charles Bonaparte, cinq seulement survivaient. Joseph habitait les Etats-Unis, Lucien près de Bologne ; Louis et Jérôme étaient à Rome, Caroline à Trieste. Quant à Marie-Louise, femme nulle, impératrice indigne, mauvaise épouse et mauvaise mère, elle vivait à Parme avec son amant le général autrichien de Neipperg, dont elle eut trois enfants du vivant de Napoléon, tandis que le duc de Reichstadt, l'héritier de tant de fausse gloire et de tant de misères, achevait sa triste existence à la cour de Vienne auprès des vainqueurs de son père et des ennemis de son pays.

La révolution de 1830, en chassant des Tuileries les protégés des vainqueurs de Waterloo, pouvait, semble-t-il, donner de grandes espérances aux membres de la famille Bonaparte. Pourtant, divisés qu'ils étaient par leurs ambitions rivales, ils ne firent rien pour se rappeler en temps utile à l'attention bienveillante du peuple français. Joseph se borna à protester le 9 septembre contre l'avènement de Louis-Philippe en réclamant la couronne pour le duc de Reichstadt et en se réservant à lui-même la régence. L'année 1831 fut marquée par des échauffourées de carbonari provoquées en Italie par le fils de Lucien et le prince Louis, fils de la naïve Hortense : et l'ancien roi de Hollande, écrivant à Grégoire XVI pour s'excuser des escapades de celui qui fut Napoléon III, lui disait : « Cet enfant qui usurpe mon nom, vous le savez, saint-père, ne m'est rien.

J'ai le malheur d'avoir pour femme une Messaline qui accouche. »

Le gouvernement français, pour couper court aux vellétés insurrectionnelles de la famille Bonaparte, comprit tous ses membres dans la loi de bannissement du 10 avril 1832. Lucien se trouvait en ce moment à la cour de Munich, où il composait des vers en l'honneur du roi de Bavière. Au mois d'août il rejoignit ses frères à Londres. Le duc de Reichstadt venait de mourir à Schönbrunn, le 23 juillet 1832; Lucien, abandonnant pour un jour le commerce des Muses, rédigea une Constitution basée sur l'appel au peuple, avec un projet de plébiscite, factum incohérent et ridicule dont l'effet principal fut de faire repousser par la Chambre des députés, en 1834, la pétition Girardet, qui demandait l'autorisation pour les Bonaparte de rentrer en France. Lucien, découragé, se livra à la confection de ses *Mémoires* et à la réimpression de ses travaux littéraires. Mais, les premières atteintes du mal héréditaire, le cancer de l'estomac, l'obligèrent à quitter Londres pour l'Italie. C'est à Rome qu'il apprit, par voie indirecte, la nouvelle du complot de Strasbourg. La maladie fit des progrès rapides; le 30 juin 1840, Lucien Bonaparte mourait à Viterbe, âgé de soixante-cinq ans.

Les *Mémoires* de Lucien, rectifiés et complétés par les documents inédits des Affaires étrangères et de la Guerre, jettent un jour éclatant sur certaines parties encore obscures de l'épopée impériale. Si la vérité

historique gagne à cette nouvelle publication du savant historiographe des Bonaparte, la renommée de Lucien n'en tire qu'un lustre médiocre. Les aveux du prince de Canino sont aussi écrasants pour lui que pour l'empereur et pour toute sa famille. Lucien avait sa légende : on se le représentait volontiers comme un philosophe, un républicain égaré dans l'orgie impériale ; en réalité cet esprit léger, intrigant, sans préjugés, sans moralité, n'avait qu'une valeur personnelle des plus contestables. Sans son frère Napoléon, il serait mort très probablement derrière le comptoir des Boyer, dans l'auberge de St-Maximin. Il serait parfaitement entré dans l'état-major de rois à la suite de l'empereur, sans sa seconde femme, l'intelligente et belle Alexandrine Joubberthon, qui prit sur lui dès le premier jour un ascendant incomparable et qui lui inspira la seule action noble de sa vie : sa résistance aux obsessions de l'empereur qui voulait lui donner une couronne en échange de son divorce. Et Alexandrine ne se contenta pas de faire à Lucien une vie agréable et douce : après la mort de son mari, elle prit fait et cause pour sa mémoire, cherchant à défendre le prince de Canino contre les trop justes critiques de l'opinion, en particulier contre le jugement sévère mais véridique de M. Thiers. « Ce qu'il y a de mieux dans Lucien, c'est sa femme », dit avec raison le colonel Jung. Réduit à ses propres ressources, à ses propres forces, l'histoire nous montre ce que fut Lucien : mauvais citoyen, député

traître à son mandat, républicain complice, on pourrait presque dire auteur principal du 18 brumaire, frère aux mœurs douteuses, fonctionnaire prévaricateur, diplomate léger et indélicat enrichi par des manœuvres honteuses, proscrit quémendant l'hospitalité d'un souverain étranger et portant au milieu des adversaires de son pays ses espérances compromettantes. Nous voilà loin du héros que voyait en lui la piété conjugale.

XXIII

LE CAPITAINE VALLÉ

(1785-1822)

L'histoire de la Restauration a été souvent écrite, mais on peut dire qu'elle est à peine connue. L'éclat incomparable jeté sur la tribune française par les orateurs de l'opposition, la lutte victorieuse des libéraux contre la Congrégation et les ultras, la conquête de la Charte octroyée par un prince sans préjugés, sans courage et sans caractère qui comprenait bien la nécessité de se faire pardonner l'investiture de l'étranger en rendant d'une main, sauf à les reprendre de l'autre, quelques lambeaux de libertés publiques confisquées par Napoléon, tout ce mirage éclatant a trop caché aux yeux de la postérité les abominables abus et les crimes inexpiables de la légitimité. La Terreur blanche pro-

mena pendant de longues années sur la France la guillotine et le peloton d'exécution. Les armées françaises, celles de Fleurus, d'Iéna et de Waterloo, furent licenciées sous les yeux des Autrichiens et des Prussiens qu'elles avaient si souvent vaincus. Tout ce qui rappelait le glorieux passé militaire de la France, un passé d'hier, était renié et sacrifié par les hommes du drapeau blanc à leurs bons amis les ennemis. Les « brigands de la Loire » se virent traqués comme des malfaiteurs. On remplaça dans les cadres les officiers patriotes mis en demi-solde ou à la réforme, c'est-à-dire condamnés à mourir de faim, par la tourbe sans nom des gentilshommes qui avaient porté les armes contre leur pays dans l'armée de Condé et sous les bannières étrangères, ou traîné leurs bottes éculées à toutes les étapes de l'émigration. On comprend quelles effroyables colères la France sentit gronder dans son cœur à la vue d'une royauté ramenée par les Cosaques, qui sacrifiait le plus pur de notre sang aux caprices de la Sainte-Alliance. Des conspirations sans nombre, auxquelles l'élite de l'armée disgraciée fournissait un personnel nombreux et redoutable, éclatèrent de toute part. La répression fut impitoyable, telle qu'on n'en vit jamais en ce pays, sauf peut-être aux jours tragiques où la Convention luttait pour le salut de la patrie. Mais sous Louis XVIII il s'agissait seulement, en répandant le sang à flots, de satisfaire des rancunes de prêtre et de rassurer quelques courtisans tremblants de peur.

Tandis que Trestaillon et ses émules exploitaient le Midi, assassinant le maréchal Brune à Avignon, le général Lagarde à Nîmes, le général Ramel à Toulouse, le maréchal Ney et le général Labédoyère étaient fusillés à Paris, le général Mouton-Duvernét à Lyon; les Faucher, deux frères jumeaux, tous deux généraux de la République, étaient fusillés à la Réole, le général Chartran à Lille; à Grenoble, après l'affaire Didier, vingt-cinq prévenus presque tous notoirement étrangers au complot, étaient fusillés ou guillotins. En deux mois, la cour prévôtale du Rhône prononçait à elle seule vingt-huit condamnations à mort. Il serait trop long d'énumérer tous les crimes juridiques de cette époque néfaste. M. Henri Dutasta, maire de Toulon, a retrouvé dans les archives de cette ville les pièces d'un procès moins connu, celui du capitaine Vallé, guillotiné le 10 juin 1822. Cette victime obscure de la Restauration méritait d'être tirée de l'oubli.

Armand Vallé, fils de pauvres artisans, naquit à Arras le 18 mars 1785. A quinze ans, il s'engageait dans les guides et passait, en 1804, aux chasseurs de la garde. Il assistait aux batailles d'Eylau, d'Iéna, où il était blessé pour la seconde fois, et recevait après sept ans de services les galons de brigadier. A Friedland, il était frappé d'une balle. En 1808 il guerroya en Espagne. Il combattit ensuite à Eckmühl, à Essling, à Wagram. A vingt-cinq ans, en 1810, il n'était encore que maréchal des logis. Il chargea à la Moskowa et vit brûler Moscou. Promu

lieutenant en 1813, il fit la campagne de Saxe, combattit à Lutzen et à Bautzen, où il reçut la croix de la Légion d'honneur, à Dresde, à Leipzig. Le 18 décembre, Vallé était nommé capitaine et prenait part aux glorieux combats de la campagne de France. Mais dès 1814 ses opinions républicaines le faisaient mettre en non activité. Après la seconde Restauration, Vallé se retira à Arras auprès de sa mère, et, ayant refusé de prêter le nouveau serment imposé aux légionnaires, il fut rayé des contrôles de la Légion d'honneur, surveillé comme suspect et, à la suite d'une rixe avec un agent provocateur, obligé de s'enfuir à Bruxelles, dénué de tout (1817).

Le capitaine Vallé ouvrit une salle d'armes, dont le produit le fit vivre dix-huit mois. A la fin de 1818 il rentra à Arras. Gouvion Saint-Cyr lui accorda enfin une modeste pension temporaire de 1,150 fr., et Macdonald le réintégra sur les cadres de la Légion d'honneur. Pour pouvoir secourir ses compagnons d'armes dans le besoin, Vallé monta à Arras une nouvelle salle d'armes qui devint bientôt le lieu de réunion des libéraux de la ville. Mais le 13 février 1820, un événement se produisit à Paris qui devait donner à la réaction royaliste une impulsion nouvelle : l'assassinat du duc de Berry. Le gouvernement, désireux d'accentuer le mouvement de réprobation causé par ce crime, décida que les entrailles du fils du comte d'Artois seraient processionnellement portées à Lille, où un monument

devait leur être élevé. Quand le cortège traversa Arras, au milieu d'une foule immense prosternée, Vallé refusa de saluer les royales entrailles. Son chapeau fut jeté bas par des fanatiques. Après ce scandale, le capitaine réformé, déjà soumis à la surveillance de la police, ne pouvait plus résider dans sa ville natale. Aussi s'empressa-t-il de se rendre à Paris pour répondre à l'appel de la Société des Amis de la liberté de la presse dirigée par Lafayette, Manuel et Dupont (de l'Eure).

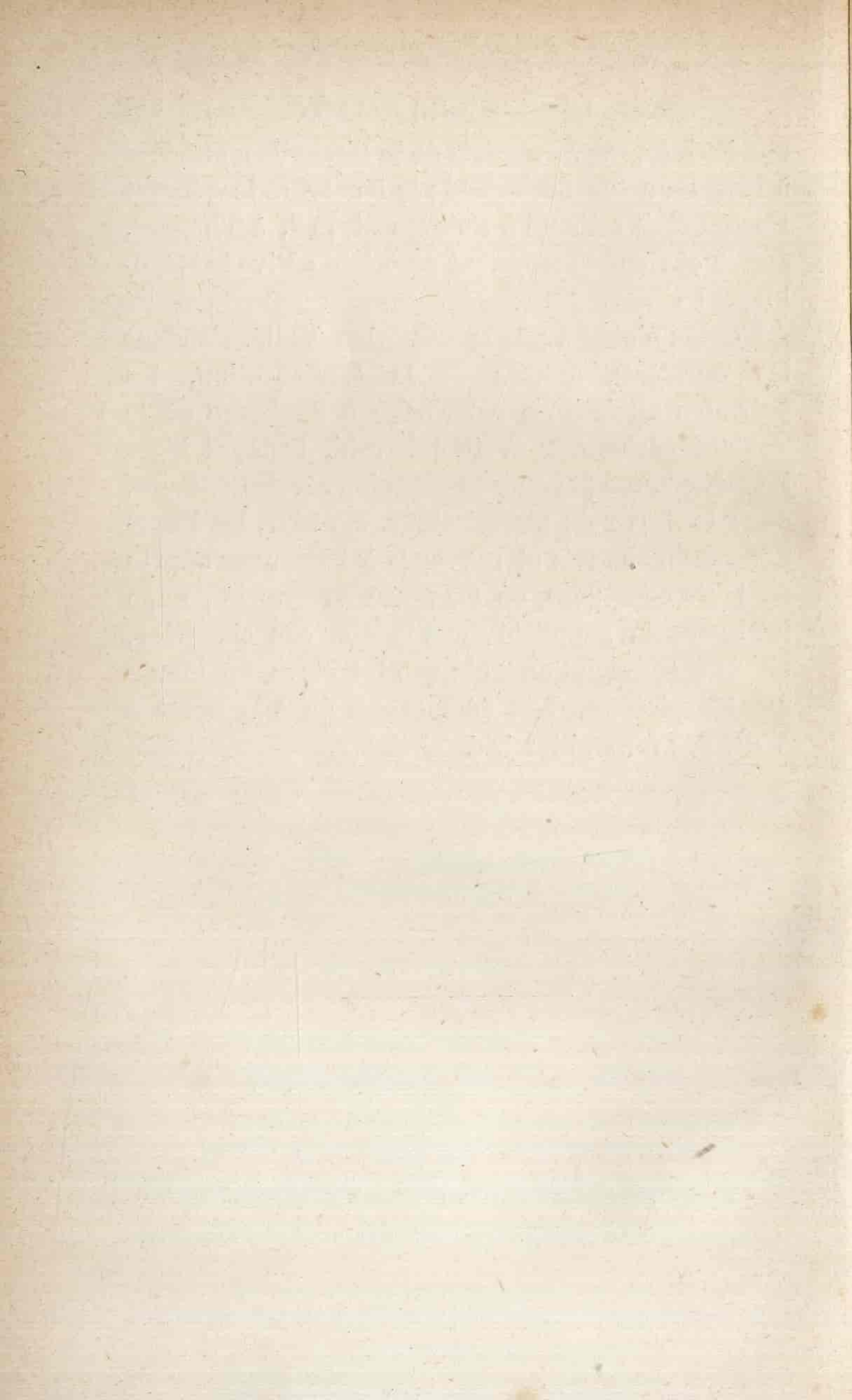
Les premières tentatives de complot échouèrent. A ce moment éclatait l'insurrection hellénique; elle souleva dans toute l'Europe libérale une émotion extraordinaire. De toute part on décida d'envoyer aux insurgés des hommes, des armes et de l'argent. Les officiers en demi-solde devaient être les plus pressés de tirer, après six ans d'inaction, l'épée du fourreau. Ils se rendirent en grand nombre à Marseille, où des armateurs grecs s'engageaient à les conduire en Morée. Cet engagement ne fut pas tenu. Marseille était, à la fin de 1821, envahi par une foule d'officiers en retrait d'emploi, presque tous sans argent, qui ne pouvaient trouver le moyen de s'embarquer pour l'Orient. Le capitaine Vallé, arrivé un des premiers, s'occupa, avec son dévouement habituel, de faire vivre ses compagnons d'armes. Il trouva un appui auprès du commandant Caron, en garnison à Marseille, officier républicain jouissant d'une grande fortune et dont la générosité ne se démentit jamais. La Charbonne-

rie venait de s'organiser à Paris pour combattre les Bourbons par la force, et elle avait facilement poussé des ramifications dans l'armée humiliée par le drapeau blanc. Caron était en relations avec la vente suprême. Il affilia Vallé et forma avec lui le dessein d'utiliser pour une lutte contre le gouvernement tous les officiers réunis à Marseille en vue de l'expédition de Grèce. Vallé eut vite embauché ses camarades ; Caron, dans les premiers jours de 1822, l'envoya à Toulon recruter de nouveaux adhérents et spécialement s'aboucher avec un capitaine en retraite nommé Sicard, sur qui les conspirateurs croyaient pouvoir compter. Vallé, dès son arrivée à Toulon, invita Sicard à déjeuner au cabaret et lui exposa ses projets. Mais Sicard, vendu au gouvernement, interrompit Vallé et le fit arrêter. A Marseille, un officier suisse nommé Aimé Ducros dénonça, de son côté, au préfet tout ce qu'il savait du plan de conspiration. Le commandant Caron, averti à temps, put se sauver ; mais plusieurs officiers des plus compromis furent arrêtés. On les transféra à Toulon auprès de Vallé.

L'enquête ne mit au jour aucune charge sérieuse. Vallé trouva dans l'avocat Marroin, patriote courageux, qui jadis avait joué sa tête en cachant chez lui le roi Murat proscrit, un éloquent défenseur. Mais le verdict du jury était rédigé d'avance. Vallé fut condamné à mort, et guillotiné le 10 juin 1822. Il mourut en héros. La Restauration continuait son œuvre sanglante. Le 27 septembre de la même

année, les quatre sergents de la Rochelle montaient à leur tour sur l'échafaud ; le 5 octobre le général Berton était exécuté à Poitiers et, le 7, à Thouars, Jaglin et Saugé mouraient au cri de « Vive la République ! »

Toulon n'oublia pas le capitaine Vallé. Pendant les dernières années de la Restauration, les patriotes allaient en pèlerinage à l'auberge où le vaillant carbonaro avait été trahi, tremper leurs lèvres, comme par une communion révolutionnaire, dans le verre du conspirateur. En 1831, les Bourbons enfin chassés et renvoyés à l'étranger auprès de leurs complices, on transféra en grande pompe les restes du supplicié dans le nouveau cimetière, où une souscription publique lui éleva un monument expiatoire. Les démocrates du Var firent à Vallé des funérailles triomphales.



XXIV

LA PROPAGANDE PHILOSOPHIQUE SOUS LA RESTAURATION

Après avoir fatigué pendant vingt-cinq ans de leurs excitations antipatriotiques tous les ennemis de la France, les royalistes eurent enfin en 1815 la joie de voir Louis XVIII ramené aux Tuileries par les armées étrangères. La France, saignée à blanc par Bonaparte, épuisée d'hommes et d'argent, meurtrie et démembrée, parut à tous ces affamés une proie encore enviable; elle dut assouvir leurs appétits surexcités par de longs jeûnes. La lourde domination de l'empereur semblait avoir façonné les esprits à la servitude; les revenants de Coblenz pouvaient espérer qu'un peuple, las de stériles conquêtes et cruellement instruit du néant de la gloire militaire, subirait sans trop de répulsion la monar-

chie malgré sa honteuse tache originelle. Mais ce pays qui

. Mesure, en ses ardentés luttés,
A la hauteur des bonds la profondeur des chutes,

n'était pas disposé à faire aux émigrés le sacrifice de ses aspirations libérales et démocratiques. Trop d'hommes vivant encore avaient pris part aux luttés de la période révolutionnaire ; ils avaient vu faire à la liberté de trop sanglants sacrifices, pour laisser amoindrir entre leurs mains un héritage si chèrement payé. D'un bout à l'autre de la France, le gouvernement nouveau dut régner par la terreur. Aux massacres du Midi succédèrent les exécutions capitales, les meurtres juridiques sur tous les points du territoire. Les Bourbons se flat- taient de gagner ainsi le cœur de leurs sujets.

La branche aînée amenait avec elle le cléricalisme. Là, plus encore que dans le sentiment patriotique, fut la source de son impopularité. Le parti clérical, si profondément antipathique à la France, n'existait pas, à proprement parler, sous l'ancienne monarchie. Les prêtres en tant que caste, n'avaient jamais joué de rôle politique. La Révolution un moment menacée par leurs intrigues, dut les sacrifier à l'intérêt supérieur de la paix publique, et l'empire, tout en favorisant la résurrection du clergé en tant qu'instrument de règne, ne lui laissa pas usurper le premier rang. La Restauration, ayant besoin de lui pour maîtriser et réduire les esprits, répudia les

vieilles traditions monarchiques et laissa prendre aux prêtres la situation prépondérante qui seule convient aux disciples du Dieu d'humilité. Avec les Bourbons, une myriade d'hommes noirs vint s'abattre sur la France. Prêtres, moines, jésuites (d'abord déguisés sous le nom de ligoristes et de pères de la foi) entreprirent une campagne passionnée en faveur du pouvoir qui relevait l'autel à côté et même au-dessus du trône. Les missionnaires parcoururent le royaume, semant partout l'agitation, excitant les citoyens à la haine les uns des autres, fanatisant les femmes, vouant à l'exécration des fidèles la liberté, la tolérance, la philosophie moderne et tous les principes de 1789.

Les libéraux s'émurent de ces attaques qui mettaient en question même les droits reconnus par la Charte. Tandis qu'à la Chambre les députés patriotes revendiquaient les libertés civiles et politiques, tandis que les ventes de la Charbonnerie s'organisaient à Paris et en province, et que de braves officiers jouaient leur tête dans de folles conspirations, les membres de la bourgeoisie libérale ne restaient pas inactifs. Ils attaquèrent sourdement la monarchie dans ses principes, dans ses idées, dans ses préjugés, pendant que les hommes d'action l'attaquaient dans son existence même. Et la propagande philosophique entreprise par eux a eu une bien autre influence que les complots sur les destinées de la Restauration. Les philosophes du dix-huitième siècle avaient préparé la Révolution

française et formé la plus forte génération qui ait laissé sa trace dans l'histoire. Bonaparte, l'ennemi des idéologues, disait qu'il ne se sentait pas assez fort pour gouverner un peuple qui lirait Voltaire et Rousseau. Les libéraux de la Restauration pensèrent que le meilleur moyen de combattre le cléricisme et le pouvoir absolu était de répandre à profusion dans toutes les classes de la société les œuvres des philosophes du grand siècle. Ils appelèrent au secours de la Révolution calomniée et proscrite la voix éloquente de ses précurseurs.

Des hommes politiques, des littérateurs prirent l'initiative du mouvement : Lafayette, Voyer d'Argenson, Manuel, Dupont de l'Eure, etc. La presse, annihilée sous l'Empire, n'avait pas encore conquis l'influence que lui a donnée depuis le journal quotidien à bon marché. Du reste, la censure n'aurait pas toléré la propagation des doctrines libérales. Il fallut donc s'adresser directement à la librairie pour multiplier les ouvrages philosophiques en éditions portatives et compactes, les distribuer à prix de revient, quelquefois même gratuitement. Voltaire et Rousseau furent naturellement mis à contribution les premiers. En 1814 il n'y avait en France que quatre éditions complètes de Voltaire ; de 1817 à 1824 seulement, douze furent livrées à la publicité : les plus célèbres sont celles de Desoër, en treize volumes, et celle du colonel Touquet (1), le Voltaire de la

(1) La congrégation ne pardonna pas au colonel Touquet son zèle pour la propagation des œuvres de Voltaire. On lui

grande, de la moyenne, de la petite propriété, et le fameux Voltaire « des chaumières », si souvent dénoncé du haut de la chaire. Pour donner une idée de cet élan inouï, il suffit de dire que, de 1817 à 1824, à Paris seulement, on imprima 1 million 603,000 volumes de Voltaire, et 556,500 volumes de Rousseau. Nous prenons ces chiffres dans le *Mémorial catholique*, peu suspect d'exagération, qui donne le nom des éditeurs et la date des tirages, avec le nombre des exemplaires. Il faut ajouter à ce chiffre 335,900 volumes de Montesquieu, de Diderot, d'Helvétius, de Dupuis, de Raynal, de Condorcet, de d'Holbach, de Volney, etc., et deux cent quarante-six mille cinq cents volumes de résumés historiques destinés à la jeunesse. En sept ans, la seule librairie parisienne lança donc en circulation deux millions sept cent quarante-un mille neuf cent volumes de propagande philosophique, sans compter les ouvrages nouveaux, les pamphlets, les discours politiques et les brochures de polémique courante conçus dans le même esprit.

Le parti clérical sentit la force du coup qui le suscita des procès, et un pamphlet chercha, sous une forme plaisante, à le déconsidérer dans l'esprit public, en attaquant sa moralité, son courage, en niant ses services militaires. Ce pamphlet rarissime a été imprimé à Paris en 1821, chez Cogeze, libraire, 51, quai des Augustins, avec un portrait-charge de Paul Touquet, sous ce titre : *TOUQUETIANA, ou biographie pittoresque d'un grand homme, en réponse à cette question : Qu'est-ce que M. Touquet ? par M. Molto-Curante, biographe à demi-solde, membre de trente ou quarante sociétés plus ou moins savantes*. In-32 de 223 pages. Ce livre est sorti de la plume vénale du policier Méhée de la Touche.

frappait. Pour résister à cet assaut et répondre avec les mêmes armes, les jésuites fondèrent la société des Bons livres, la société des Bonnes lettres (par opposition aux belles-lettres profanes et impies), la société des Bonnes études, destinée à rallier les étudiants catholiques. Toutes ces associations publièrent de petits livres rédigés dans les officines de Montrouge ; ils répondirent médiocrement à l'attente de leurs auteurs.

Les factums de Nonotte ne firent pas négliger la lecture de Voltaire, et les précis historiques de Loricquet ou de Le Ragois touchèrent peu le public. On ne se fait pas lire par le peuple en lui offrant l'apologie de l'ancien régime ; on ne le passionne pas en lui proposant le bon vieux temps comme idéal.

Aussi le *Mémorial catholique*, organe de la congrégation, édifié sur le mérite des moyens de persuasion, fit-il bientôt appel au bras séculier contre les philosophes. Il osa même faire remonter jusqu'au trône la responsabilité du mouvement libéral. « Le règne d'un fils de saint Louis, disait-il, a affranchi l'impiété condamnée au silence sous Bonaparte. Devenue hautaine, menaçante, à mesure que le gouvernement s'est montré plus faible, elle s'est autorisée impudemment de la Charte, elle a prétendu y lire ce qu'un roi très chrétien n'a pas voulu, n'a pas pu y mettre, le droit d'ébranler toutes les vérités qui sont à la fois le fondement de l'État et de la religion. Cependant le pouvoir a reculé devant ces prétentions insolentes, et une scanda-

leuse impunité a consacré en France, sous le nom de liberté de la presse, une licence qui a passé toutes les bornes. »

Dès l'année 1821, une voix plus autorisée jetait le cri d'alarme, au nom de l'épiscopat. Antoine de Boulogne, évêque de Troyes, archevêque élu de Vienne et pair de France, donna son instruction pastorale « contre la liberté de la presse et contre l'impression des nouvelles œuvres complètes de Voltaire et de Rousseau ». C'était le moment de la publication des éditions Touquet. L'évêque de Troyes, en son instruction pastorale, que l'on peut considérer comme le modèle du genre, commence par fulminer contre les « annonces fastueuses » et les « funestes prospectus » que les éditeurs répandent dans les campagnes. Son diocèse est infesté d'ouvrages autrefois brûlés par la main du bourreau, réimprimés aujourd'hui « avec un luxe scandaleux ». Des Français et des chrétiens ne sauraient, sans pécher mortellement, lire les blasphèmes de ces corrupteurs de l'humanité. Suit un parallèle en style pompeux entre l'auteur du *Dictionnaire philosophique* et l'auteur du *Contrat social*, où les deux grands philosophes sont également maltraités. C'est le thème rebattu depuis cinquante ou soixante ans par les évêques et les journalistes de robe courte : peut-être était-il original en 1821. — Mgr Antoine de Boulogne, après avoir dit nettement leur fait à Voltaire et à Jean-Jacques, demande que l'Etat s'oppose à la réimpres-

sion de leurs œuvres et en défende le colportage, comme il prohibe la vente des poisons. Il est interdit d'attaquer le roi et la Charte ; pourquoi serait-il loisible d'insulter Dieu, le roi des rois, et la religion, cette charte par excellence ? Jadis les auteurs et les éditeurs d'écrits impies étaient livrés au bûcher. L'évêque de Troyes veut bien condescendre à ne pas faire brûler les libraires, mais il exige qu'on brûle tout au moins les livres. Il traite les philosophes de sépulcres blanchis, de citernes sans eau, les anathématise formellement, eux et leurs lecteurs, en citant *Jérémie*, *Isaïe*, *l'Ecclésiaste* et les *Proverbes* de Salomon. Il termine en engageant les libraires à éditer les classiques du dix-septième siècle au lieu des philosophes du dix-huitième siècle. L'opération serait excellente selon lui, même au point de vue commercial.

M. de Frayssinous, évêque d'Hermopolis, ministre de l'instruction publique, ne voulut pas laisser à son confrère de Troyes la gloire d'exterminer seul les philosophes. Il prononça à Saint-Sulpice un discours d'une rare véhémence contre Voltaire et Rousseau, contre leurs éditeurs et leurs souscripteurs. Usant d'un artifice de rhétorique sacrée qui permet de pulvériser les contradicteurs bénévoles en la personne d'un bonnet carré posé sur le rebord de la chaire : « Paraïssez, s'écria-il, paraïssez, écrivains impies, je viens vous citer au tribunal du genre humain ! Ici, vous êtes dépouillés de la pompe de vos sophismes et de l'éclat de vos phrases

brillantes, loin du cortège bruyant de vos disciples séduits ou corrompus, mais vous demeurez chargés du poids de vos doctrines, et je veux en découvrir toutes les noirceurs... Je vous accuse d'avoir commis le plus grand des crimes. » [Et quand il a réduit en poudre la libre pensée, la philosophie, Voltaire et le dix-huitième siècle, le fougueux prédécesseur de M. Dupanloup termine son homélie par la péroraison d'usage : « Non, il ne périra pas, ce trône chéri de Dieu et des hommes... non, elle ne s'éteindra point, cette race auguste nécessaire au repos de l'Europe ;... non, elle ne mourra pas, cette Eglise gallicane illustre entre toutes les Eglises ! » Aujourd'hui, nos prélats écrivent encore des mandements contre Voltaire, mais ils négligent de parler de l'Eglise gallicane.

Tout l'épiscopat suivit le mot d'ordre venu de Rome et s'associa à ce concert de malédictions et d'anathèmes. La magistrature, obéissant avec docilité aux injonctions du clergé, poursuivit les libraires et les écrivains coupables de mettre sous les yeux du peuple les chefs-d'œuvre du grand siècle. Les Bellart, les de Broë, tous les fanatiques et tous les grotesques dont le nom a été sauvé de l'oubli par les railleries de Paul-Louis Courier, excitèrent par leurs réquisitoires l'attention du public et le zèle des libéraux. L'auteur du *Pamphlet des Pamphlets* avait bien raison de se dire à lui-même : « Tu ne ferais rien sans M. de Broë ; c'est à toi de parler, et à lui de montrer par

son réquisitoire la vérité de tes paroles. » En voulant entraver l'œuvre de propagande philosophique, le clergé et la magistrature prouvèrent à la France combien cette propagande était utile à ses intérêts et dangereuse pour la royauté de droit divin. Ils assurèrent son succès. Bientôt le parti clérical fut débordé et perdit pied.

On peut dire que Voltaire, Diderot et les encyclopédistes, continuant après leur mort leur œuvre féconde, préparèrent dans une large mesure la révolution de 1830, comme ils avaient préparé celle de 1789. Vouons notre respect et notre reconnaissance à ces vaillants lutteurs dont l'ombre peut encore gagner des batailles. Ils enseignent à nos hommes d'Etat républicains quel est le véritable terrain de la lutte pour l'existence de la société civile, et donnent au dix-neuvième siècle le mot d'ordre du dix-huitième, en lui répétant avec Gambetta : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi ! »

FIN

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
I. — Les Almanachs sous la Révolution	1
II. — Les Revues de fin d'année au théâtre, sous le Directoire et le Consulat	21
III. — Théveneau de Morande	39
IV. — Paris en 1787	55
V. — Rivarol	69
VI. — La vraie Du Barry	85
VII. — Les Orateurs de la Constituante	113
VIII. — Un historien allemand de la Révolution française	133
IX. — Insignes des Députés pendant la Révo- lution	149
X. — Instructions du comité de Salut public..	155
XI. — Une lettre inédite de M ^{me} Tallien	163
XII. — Le camp de Jalès	167
XIII. — Récriminations de Monsieur de Paris..	183
XIV. — La St-Huberty et le comte d'Antraigues..	189
XV. — Concours artistiques de l'an II	207
XVI. — Concours de l'an II pour les livres clas- siques	215

	Pages
XVII. — Madame de Tourzel et ses <i>Mémoires</i> ...	223
XVIII. — Le « Livre du soldat français » de Championnet.....	237
XIX. — Quelques strophes peu connues de la « Marseillaise ».....	245
XX. — La jeunesse du conventionnel Romme..	255
XXI. — Le général Bonaparte	267
XXII. — Lucien Bonaparte	297
XXIII. — Le capitaine Vallé.....	341
XXIV. — La propagande philosophique sous la Restauration	349



